

Ce volume fait suite à un volume  
précédent dont les inscriptions vont du n<sup>o</sup>  
550 de l'année 1917 au n<sup>o</sup> 386 de l'année 1918.

Ce que nous certifions.

Lausanne, le 14 septembre 1918.

L'officier de l'état civil:  
H. Siehard



46

**Manque la page 1**

**Manque la page 2**

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 387  
Fiechter  
et  
Okhanoff

Il(s) devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fiechter, Jacques - René  
célibataire  
rédacteur  
originaire de Muttwil (Berne) domicilié à  
Lausanne né à  
Villeret (Berne) le trente juillet  
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de  
Jacob Fiechter, horloger et de  
Marie - Lisa née Ramsayer, à Villeret

2. Okhanoff, Marie  
célibataire  
professeur  
originaire de Leoro (Bessarabie), Russie domiciliée à  
Cully née à  
Leoro le premier mai  
mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de  
Nicolas Okhanoff, séder et de  
Eugénie née Gouloff, à Cully

Comme témoins :  
1. René Guisan, professeur, à Lausanne  
2. Claude Secretan, étudiant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Muttwil et Cully,  
le 26 août 1911

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze septembre mil neuf cent dix huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés,  
avec une traduction.  
Déclaration du Pasteur Chamorel.  
Lettre du Département, n° 5707.I.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Muttwil et Cully.  
Autorisation du Conseil d'Etat.  
Engagement à mariage religieux.

Communiqué à l'état civil de Muttwil  
et de Cully.

Les époux :

M. Fiechter : René  
Marie Okhanoff

Les témoins :

René Guisan  
Claude Secretan

L'officier de l'état civil :

Fiechter

## Registre des mariages A.

No 388  
Martin  
et  
Grassbind

Par jugement du Tribunal du district  
de Lausanne, rendu  
en date du 8 décembre 1942,  
déclaré définitif et exécutoire le 9  
décembre 1942, le mariage inscrit  
ci-contre a été dissous par le divorce.  
Lausanne le 21 janvier 1943.  
L'officier de l'état civil:

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Martin, Constant  
célibataire  
maçon  
originaire de Froideville domicilié à  
Lausanne né à  
Froideville le cinq janvier  
mil huit cent quatre-vingt-dix fils de  
François-Louis Martin et de  
Louise née Duwel, les deux décédés

2. Grassbind, Albertine  
célibataire  
lithographe  
originaire de Outh (Schwyz) domiciliée à  
Lausanne née à  
Pavey le dix-huit juillet  
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de  
Jules Grassbind, charpentier et de  
Marie-Céline née Schaller, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Louis Martin, menuisier, à Leyrin  
2. Jules Grassbind, charpentier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 14, à Froideville et  
à Outh, le 16 août 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze septembre mil neuf cent dix-huit

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Froideville et Outh.

## Les époux :

Constant Martin  
Albertine Martin

## Les témoins :

Martin  
Grassbind Jules

L'officier de l'état civil :

Griffes

Communiqué à l'état civil de Poliez-  
le-Grand et de Outh.

Registre des mariages A.

No 389  
Confino  
Trüb

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Confino, Jacques  
célibataire  
D<sup>r</sup> en médecine  
originaire de Leskovatz (Serbie) domicilié à  
Lausanne né à  
Leskovatz le dix-vingt-trois juin  
mil huit cent quatre-vingt-douze fils de  
Savae Confino, négociant et de  
Klara Confino née Pinzi, à Leskovatz

2. Trüb, Tola-Margaretha  
célibataire  
originaire de Zurich domiciliée à  
Lausanne née à  
Zurich le cinq août  
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de  
Jakob-Emil Trüb, décédé et de  
Anna-Luise née Ammann, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Micha Alalay, licencié en droit, à Bâle  
2. Anna Ammann (d'elle), à Zurich

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Zurich, le 16 août 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze septembre mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne et Zurich.  
Certificats de capacité.  
Autorisation du Conseil d'Etat.  
Permis de mariage.  
Engagement à mariage religieux.

Communiqué à l'état civil de Zurich.

Les époux :  
Jacques Confino  
Margaretha Confino

Les témoins :  
Anna Ammann  
Micha Alalay

L'officier de l'état civil :  
Fueh

## Registre des mariages A.

8-352-153

N<sup>o</sup> 390  
Kohler  
et  
Huber

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Kohler, André-François  
célibataire

commerçant

originaire de Lausanne et de Bâle (Basle) domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le vingt-trois mars

mil huit cent quatre-vingt-seize fils de

André Kohler, professeur et de

Mathilde-Sophie née Wittnauer, à Lausanne

2. Huber, Jeanne-Suzanne-Louise

célibataire

originaire de Zurich domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le vingt-deux août

mil huit cent quatre-vingt-seize fille de

Hans-Conrad Huber, facteur de pianos et de

Louise-Henriette-Jeanne née Clerc, à Lausanne

Comme témoins : 1. Claude Secretan, étudiant, à Lausanne

2. Jean Huber, facteur de pianos, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Bâle et à Zurich,

le 23 août 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze septembre mil neuf cent dix huit

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.

Actes de publication de mariage

à Lausanne, Bâle et Zurich.

## Les époux :

André François Kohler

Suzanne Kohler

## Les témoins :

Claude Secretan

J. Huber

L'officier de l'état civil :

P. J. J.

Communiqué à l'état civil de Bâle et de Zurich.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N<sup>o</sup> 391  
Badoux  
et  
Reist

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Badoux, Auguste-François  
célibataire  
négoçant  
originaire de Moudon, Cutilles et Cremin domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le huit novembre  
mil huit cent quatre-vingt-douze fils de

Edouard-Auguste Badoux, décédé et de  
Marie née Guignard, à Lausanne

2. Reist, Bertha-Elise  
célibataire

originaire de Sumiswald (Berne) domiciliée à  
Soleure née à  
Soleure le huit novembre  
mil huit cent quatre-vingt-douze fille de

Karl-Adelbert Reist et de  
Elise née Schär, les deux décédés

Comme témoins : 1. Victor Cardis, négociant, à Lausanne  
2. Charles Blanc, notaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 14, à Moudon et  
à Sumiswald, le 15, à Cutilles et à Cremin, le 16  
avril 1918, à Soleure, le 17 dit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze septembre mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Promesse de mariage de la fiancée.  
Acte de naissance de la fiancée.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Moudon, Cutilles, Cremin,  
Sumiswald et Soleure.  
Pour l'acte de naissance du fiancé,  
voir vol. 19, fol. 214.

Les époux :

Auguste Badoux  
Bertha Badoux

Les témoins :

V. Cardis.  
Ch. Blanc

L'officier de l'état civil :

J. Ucel

Par jugement du Tribunal de  
district de Lausanne, rendu  
en date du 5 novembre 1926, déclaré  
définitif et exécutoire le 13 décembre  
1926, le mariage inscrit ci-contre  
a été déclaré nul et annulé.  
Le Tribunal a ordonné que le mari  
ne pourra contracter un nouveau  
mariage, dès le 13 décembre 1926.  
Lausanne, le 20 décembre 1926.

L'officier de l'état civil :

J. Blanc

R. du 10.10.27.



## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 392  
Zipper  
Walfisz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Zipper, Heinrich  
célibataire  
négoçant  
originaire de Lemberg (Galicie) domicilié à  
Zürich né à  
Lemberg le six novembre  
mil huit cent septante-sept fils de  
Abraham Zipper et de  
Hena née Polturak, les deux décédés

2. Walfisz, Anila  
célibataire

originaire de Varsovie (Pologne) domiciliée à  
Lausanne née à  
Łódź (Pologne) le trois/quinze octobre  
mil huit cent quatre-vingt-dix fille de  
Alexandre Walfisz, fabricant et de  
Raza née Murak, à Lausanne

Comme témoins : { 1. Bronislas Walfisz, chimiste, à Lausanne  
2. Hélène Walfisz (dame), à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Zürich et à Lausanne, le 28 août 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept septembre mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de  
Zürich.  
Engagement & mariage religieux.

Les époux :

Henri Zipper  
Anila Zipper

Les témoins :

Bronislas Walfisz  
Hélène Walfisz

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil de Zürich  
et à la Chancellerie d'Etat, à  
Lausanne.

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 393  
Dietrich  
Butty

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dietrich, Ernst - Otto  
célibataire  
représentant de commerce  
originaire de Gampelen (Berne) domicilié à  
Lausanne né à  
Gampelen le premier février  
mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de  
Peter - Gottlieb Dietrich, agriculteur et de  
Adèle - Louise née Wenker, à Gampelen

2. Butty, Simone - Lucie  
célibataire  
originaire de Rueses-les-Pis et Ury (Fribourg) domiciliée à  
Lausanne née à  
Estavayer-le-Lac le dix-huit juin  
mil huit cent quatre-vingt-seize fille de  
Charles - Antoine Butty, décédé et de  
Marguerite - Marie - Joséphine née Volmar, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Emile Keller, négociant, à Lausanne  
2. Romain Butty, technicien, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 26, à Gampelen  
et Ury, le 27, à Rueses-les-Pis, le 28 août 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept septembre mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Gampelen, Rueses-  
les-Pis et Ury.

Les époux :  
Dietrich  
Simone Dietrich

Les témoins :  
E. Keller.

R. Butty

L'officier de l'état civil :  
F. Waeber

Communiqué à l'état civil de Gampelen  
de Rueses et d'Ury.

Registre des mariages A.

No 394  
Nazare  
et  
Crondetto

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Nazare, René do. de 24 jours à domicile

célibataire

employé de bureau

originaire des Eaux-Vives (Genève) domicilié à

Lausanne né à

Genève le vingt-sept mars

mit huit cent quatre-vingt-seize fils de

Etienne Nazare et de

Etienne - Andrienne née Boget, les deux décédés

2. Crondetto, Enrichetta - Eleonora

célibataire

coquette

originaire de San Secondo di Pinerolo (Turin), Italie, domiciliée à

Lausanne née à

San Secondo di Pinerolo le vingt-quatre juin

mit huit cent quatre-vingt-treize fille de

Matteo - Enrico Crondetto, menuisier et de

Suzanna - Enrichetta née Paschetto, à San Secondo

Comme témoins : 1. D<sup>r</sup> med. Paul Wanner, à Lausanne

2. Jeanne Brodbeck, garde-malades, au Pôde

Les publications ont eu lieu à Lausanne et aux Eaux-Vives, le

9 août 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze septembre mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de publication de mariage à Lausanne et aux Eaux-Vives.

Autorisation du Conseil d'Etat.

Lettre de Département, n° 6152/2.

Les époux :

Nazare

C. Nazare

Les témoins :

P. Wanner

Jeanne Brodbeck

L'officier de l'état civil :

Fuxel

Communiqué à l'état civil des Eaux-Vives et à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne.

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 395  
Rudolph  
Kullmann

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rudolph, Eugène-Louis-Samuel  
célibataire  
chiffonnier  
originaire de Pilly domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le quinze avril  
mil huit cent quatre-vingt-dix fils de  
Eline-Marie Rudolph, d'écidie et de

2. Kullmann, Marguerite  
célibataire  
ménagère  
originaire de St Imier (Berne) domiciliée à  
Lausanne née à  
Plairpalais (Genève) le huit juillet  
mil huit cent quatre-vingt-six fille de  
Marie-Louise Kullmann, à Genève et de

Comme témoins : } 1. Henri Ferrer, employé C.F.F. à Pilly  
2. Gabriel Dutoit, chiffonnier, à Chaux-de-Fonds

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Pilly et St Imier,  
le 28 août 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf septembre mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée.  
Actes de publication du mariage  
à Lausanne, Pilly et St Imier.  
Pour l'acte de naissance du fiancé,  
voir vol. 16, fol. 271.

Les époux :

Rudolph Eug.  
ch. Rudolph

Les témoins :

Ferrer Henri  
G Dutoit

L'officier de l'état civil :

Pucelet

Communiqué à l'état civil de Pilly  
et de St Imier.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 396  
 Aubry  
 et  
 Emery

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Aubry, Paul - Albert

célibataire

infirmier

originaire de Montfaucon (Berne) domicilié à

Ste-Croix né à

Granges (Soleure) le vingt-huit septembre

mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de

Justin - Constant Aubry et de

Bertha née Fermeille, les deux légitimes

2. Emery, Marie - Angéline

célibataire

femme de chambre

originaire de Lens (Valais) domiciliée à

Ste-Croix née à

Ycoigne (Valais) le seize janvier

mil huit cent quatre-vingt-douze fille de

Martin Emery, agriculteur et de

Nétrie née Pepphan, à Ycoigne (Valais)

Comme témoins :  
 1. Maurice Emery, employé de bureau, à Lausanne  
 2. Henri Boilequin, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Granges-de-Ste-Croix, Ste-Croix, Montfaucon et Lens, le 16 août 1911

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf septembre mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de  
Ste-Croix.

Les époux :

Albert Aubry.

A. Emery

Les témoins :

M. Emery

Boilequin H.

L'officier de l'état civil :

Fucal

Copie communiquée à l'état civil de Mont-  
faucon, de Ste-Croix et de Cher-  
mignon.

No 397  
Gardiol  
Jeanrichard dit  
Bressel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gardiol, Marcel  
célibataire  
ingénieur  
originaire de Chabrey domicilié à  
Lausanne né à  
Farges (Ain), France le deux juillet  
mil huit cent quatre-vingt-six fils de  
Paul Gardiol, décédé et de  
Delphine-Stéphanie née Châtenet, à Noyes

2. Jeanrichard dit Bressel, Noëlle  
célibataire  
originaire de La Sagne (Neuchâtel) domiciliée à  
Lausanne née à  
Clavens (Châtelard) le huit avril  
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de  
Jules Jeanrichard dit Bressel, décédé et de  
Lina née Fauchère, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Jules Pestegnet, employé de bureau, à Lausanne  
2. Lina Jeanrichard (dame), à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 30, à La Sagne,  
le 31 août, et à Chabrey, le 2 septembre 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt septembre mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Chabrey et La Sagne.

Les époux :  
M. Gardiol inf.  
M. Gardiol

Les témoins :  
Jeanrichard  
J. Pestegnet  
L'officier de l'état civil :  
Fucul

Communiqué à l'état civil de  
Constantine et de La Sagne.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 398  
 Gouchart  
 et  
 Sengès

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gouchart, Jules-Henri

célibataire

professeur d'École normale, soldat au 145<sup>e</sup> rég<sup>t</sup> d'infanterie  
 originaire de nationalité française domicilié à

Oran (Algérie), adjoint à Lausanne; - interné de guerre - né à  
 Oued-Ferati (Algérie) - le deux janvier

mil huit cent quatre vingt-douze - fils de

Henri-Jules Gouchart, brigadier-frontier et de  
 Josephine née Klein, aux Plantours, commune d'Oran

2. Sengès, Irène-Marie-Théodora

célibataire

originaire de Beauvin (Nord), France domiciliée à

Lausanne, précédemment à Beauvin - née à

Beauvin - le douze septembre

mil huit cent quatre-vingt-treize - fille de

Théodore-Ernest-Maximilien Sengès, industriel et de  
 Maria-Joseph née Gouchart, à Lausanne, précédemment à Beauvin

Comme témoins : } 1. Commandant Maurice de Maistre, interné de  
 guerre, à Lausanne  
 2. Maurice Villain, interné de guerre, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Oran, le 9 août, et à Lau-  
 sanne, le 6 septembre 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt septembre mil neuf cent dix-huit

## Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé.

acte de naissance, tenant lieu d'acte de  
 naissance de la fiancée.

Consentement des père et mère de chacun  
 des fiancés.

Deux publications en France pour la fiancée.

Actes de publications de mariage à Oran et  
 Certificat de capacité. - Lausanne

Autorisation du Conseil d'Etat. - Forme de mariage.

Communiqué à la Chancellerie d'Etat,  
 à Lausanne (en 2 exemplaires).

## Les époux :

Gouchart  
 Irène Sengès

## Les témoins :

Comm<sup>te</sup> M. de Maistre  
 Villain

L'officier de l'état civil :

Pucres

## Registre des mariages A.

No 399  
Herminjard  
Ocelli

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Herminjard, Arnold

célibataire

pâtissier

originaire de Cornier

domicilié à

Lausanne

né à

Cornier

le vingt janvier

mil huit-cent quatre-vingt-douze

fils de

Charles-Philippe-Auguste Herminjard, agriculteur et de  
Henriette-Marie-Louise née Porchet, aux Monts-de-Cornier

2. Ocelli, Olga-Marguerite-Augustine

célibataire

demoiselle de magasin

originaire de Fregliano (Cuneo), Italie

domiciliée à

Pully

née à

Monaco

le onze juin

mil huit-cent quatre-vingt-seize

fille de

Jacques Ocelli, décédé et de

Ulge-Marie-Françoise née Giraud, à Pully

Comme témoins :

1. Guido De Tomasi, employé d'écriture, à Lutry

2. Jean Elmer, dominotier, à Pully

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Pully et Cornier, le 1<sup>er</sup> juillet, et à Fregliano, le 4 août 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt septembre mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.

Actes de publication de mariage

à Lausanne, Cornier, Pully et Fregliano,  
avec certificat de capacité.

Autorisation du Conseil d'Etat.

Les époux :

Arnold Herminjard

Olga Herminjard.

Les témoins :

Monaco

J. Elmer

L'officier de l'état civil :

J. Elmer

Communiqué à l'état civil de Cornier  
et de Pully, ainsi qu'à la Chan-  
cellerie d'Etat, à Lausanne.



Registre des mariages A.

No 400  
Rettig  
Hera Adema

Près de l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Rettig, Friedrich-Ludwig-Rudolf**  
veuf de **Johanna née Fiegler**, dès le 11 juillet 1906  
rentier  
originaire de **Karlsruhe (Baden)** domicilié à  
**Lausanne** né à  
**Karlsruhe** le dix-huit mai  
mil huit cent quarante-huit fils de  
**Ludwig Rettig** et de  
**Pauline née Arnold**, les deux décédés  
2. **Hera Adema, Wilhelmina-Remedia**  
célibataire

originaire de **Orchem (Pays-Bas)** domiciliée à  
**Lausanne** née à  
**Orchem** le huit septembre  
mil huit cent vingt-six fille de  
**Barro Hera Adema** et de  
**Johanna-Wilhelmina née van den Bergh**

Comme témoins :  
1. **François Pamblanc**, huissier, à Lausanne  
2. **Henri Laurent**, concierge, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à **Lausanne**, le 3, et à **Karlsruhe**,  
le 6 juillet 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un septembre mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés, avec traduction.  
Acte de décès de la première femme du fiancé.  
Actes de publications de mariage à Lausanne  
et Karlsruhe.  
Certificats de capacité.  
Autorisation du Conseil d'Etat.  
Papiers de mariage.

Les époux :

**Ludwig Rettig**  
**W. H. Mettig**

Les témoins :

**Pamblanc**  
**Laurent**

L'officier de l'état civil :

**Puce!**

Communiqué à la Chancellerie d'Etat,  
à Lausanne (en 2 exemplaires).

## Registre des mariages A.

No 401  
Müller  
et  
Chavan

Par jugement du Tribunal...  
advisé de Lausanne, rendu  
en date du 27 mai 1931, déclaré  
définitif et exécutoire le 21 septem-  
bre 1931, le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à deux ans, le  
délai pendant lequel le mari...  
ne pourra contracter un nouveau  
mariage.  
Lausanne, le 25 septembre 1931.

L'officier de l'état civil:

Dauby

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Müller, Paul-Jacob

célibataire

fonctionnaire postal

originaire de Boltigen (Sonne)

domicilié à

Lausanne

né à

Orège

le deux avril

mil huit cent quatre-vingt-douze

fils de

Samuel Müller, conducteur postal

et de

Maria née Jantz, à Lausanne

2. Chavan, Marcelle-Lucienne-Louise

célibataire

fleuriste

originaire de Pully

domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne

le dix février

mil huit cent quatre-vingt-seize

fille de

Louis-Louis Chavan, négociant

et de

Marie née Chavanel, à Lausanne

Comme témoins :

1. Louis Chavan, marchand de primeurs, à Lausanne

2. Samuel Müller, employé postal, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 9, à Boltigen et  
à Pully, le 10 août 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois septembre mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Boltigen et Pully.

Les époux :

Paul Müller.

Marcelle Müller

Les témoins :

Louis Chavan  
S. Müller

L'officier de l'état civil :

Dauby

Communiqué à l'état civil de Boltigen  
et de Pully.

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 402  
Galli  
et  
Soldini

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Galli, Albert-Alfred  
célibataire

chef-ouvrier aux C. F. F.  
originaire de Diersbach près Thourne (Berne) domicilié à  
Lausanne né à  
Berne le vingt-neuf mars  
mit huit cent quatre-vingt-quatre fils de

Alfred Galli, employé aux C. F. F., à Berne et de  
Marie née Graser, décédée

2. Soldini, Luigina  
célibataire

couturière  
originaire de Lugano (Tessin) domiciliée à  
Lausanne née à  
Cerrusco nel Naviglio (Italie) le treize septembre  
mit huit cent soixante-dix-sept fille de

Pietro Soldini, menuisier, à Lugano et de  
Virginia née Bazzani, décédée

Comme témoins : } 1. Pierre Wagnière, chef-viticulteur C. F. F., à Lausanne  
2. Louis Delacour, fonctionnaire C. F. F., à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 19, à Obodienbach,  
le 20, et à Lugano, le 27 août 1911.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois septembre mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Obodienbach et  
Lugano.

Les époux :

Galli Albert  
Luigina Galli

Les témoins :

Pierre Wagnière  
Louis Delacour

Communiqué à l'état civil de  
Obodienbach et de Lugano.

L'officier de l'état civil :  
Pucci

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d. - 1913.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 403  
 Delay  
 et  
 Dumusc

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Delay, Gustave-Henri  
 célibataire

Docteur-médecin

originaire de Provence domicilié à

Lausanne né à

Bullet le dix-huit mars

mit huit cent soixante-treize fils de

Frédéric Delay, décédé et de

Louise-Augustine née Thévenaz, àully

2. Dumusc, Emma-Marie-Louise  
 célibataire

originaire de Noville et Renmarz domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le sept juin

mit huit cent soixante-dix-huit fille de

Jean-Pierre Dumusc et de

Françoise-Joséphine née Delamuraz, les deux décédés

Comme témoins : 1. François Pasche, notaire, à Lausanne

2. Lt. Col. Paul Delesert, instituteur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 30, à Provence, le 21 août, à Noville et à Renmarz, le 1<sup>er</sup> septembre 1911

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois septembre mil neuf cent dix-huit

## Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé.

Actes de publication de mariage

à Lausanne, Provence, Noville

et Renmarz.

Pour l'acte de naissance de la fiancée,

voir vol. 3, fol. 272.

## Les époux :

et Delay

Emma Delay

## Les témoins :

M. col. Delesert

*[Signature]*  
 L'officier de l'état civil :  
 Peccat

Communiqué à l'état civil de Provence  
 et de Villeneuve.

Registre des mariages A.

No 404  
Galay  
et  
Delafoye

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Galay, Léonard - François - Louis  
veuf de Emma - Henriette née Aubertet, déc. le 28 septembre 1917  
fonctionnaire aux C. F. F.  
originaire de Vallorbe domicilié à  
Lausanne né à  
Vallorbe le dix-neuf décembre  
mil huit cent cinquante-sept fils de  
Louis - Jérôme Galay et de  
Suzette - Zélie née Glardon, les deux décédés

2. Delafoye, Elisa  
célibataire  
originaire de Vich domiciliée à  
Rolle née à  
Rolle le quinze novembre  
mil huit cent dixante-quatre fille de  
Charles - François Delafoye, propriétaire à Rolle et de  
Julie née Gräbenteich, décédée

Comme témoins : 1. Alice Delafoye (selle), à Rolle  
2. Adolphe Garbin, huissier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Vallorbe, Vich & Rolle,  
le 23 août 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre septembre mil huit cent dix-huit

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Vallorbe, Vich & Rolle.  
Copie l'acte de décès de la première  
femme du fiancé, orig. vol. 49, fol.  
131.

Les époux :  
Léonard Galay  
Elisa Galay

Les témoins :  
Alice Delafoye  
Garbin

L'officier de l'état civil :  
Puccini

Communiqué à l'état civil de Vallorbe  
de Begnins et de Rolle.

## Registre des mariages A.

7-147.

No 405  
 Michoud  
 et  
 Magnenat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Michoud, Paul - Georges  
 célibataire

commerçant

originaire de Lausanne domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le onze juin

mil huit cent quatre-vingt-quatre fils de

Paul - Sylvain - Louis Michoud et de

Pauline - Louise - Hugueline vic Melkan, les deux décédés

2. Magnenat, Eugénie - Hanne  
 célibataire

originaire de Veulion domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le sept mai

mil huit cent quatre-vingt-seize fille de

Louis - Jacques - David Magnenat, lithographe, à Lausanne et de

Marie - Louise née Champod, décédée

Comme témoins :  
 1. Charles Michoud, architecte, à Lausanne  
 2. Henri Magnenat, ingénieur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 26, et à Veulion,  
 le 27 août 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre septembre mil neuf cent dix-huit

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
 Actes de publication du mariage  
 à Lausanne et Veulion.

## Les époux :

P. Michoud  
 E. Magnenat

## Les témoins :

C. Michoud  
 H. Magnenat

L'officier de l'état civil :

P. P. P.

Communiqué à l'état civil de Veulion.

Registre des mariages A.

No 406  
Diserens  
et  
Cerutti

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Diserens, Auguste-Louis  
célibataire  
employé C. F. F.  
originaire de Sarigny domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le vingt-cinq août

mil huit-cent quatre-vingt-seize fils de  
François-Isaac Diserens, greffier, à Lausanne et de  
Louise-Berthe née Wenger, décédée

2. Cerutti, Marceline-Philomine  
célibataire  
couturière

originaire de Forstio-Leria (Novare), Italie domiciliée à  
Lausanne née à  
Aoudon le vingt-trois novembre

mil huit-cent quatre-vingt-dix-sept fille de  
Joseph-Gino-Gaudenzio Cerutti, décédé et de  
Louise née Pfund, à Lausanne

Comme témoins : 1. Lucien Diserens, employé C. F. F., à Lausanne  
2. Filie Baud, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Sarigny, le 12  
à Forstio-Leria, le 28 juillet 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre septembre mil neuf-cent dix-huit

Pièces déposées :

- Actes de naissance des fiancés.
- Acte de décès du père de la fiancée.
- Certificat de naissance.
- Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Sarigny et Forstio-Leria,  
avec certificat de capacité.
- Autorisation des Conseil d'Etat.

Les époux :

A Diserens  
M Diserens

Les témoins :

[Signature]  
[Signature]

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil de Sarigny  
et à la Chancellerie d'Etat, et  
Lausanne.

Par décision du 26 avril 1932,  
le Département de Justice et Police  
du Canton de Vaud a ordonné la rec-  
tification de l'acte ci-contre, en ce  
sens qu'il se sera que le nom de  
famille soit écrit Cerutti et  
non pas Cerutti, et qu'il sera  
au lieu du prénom du père de l'épouse  
celui de Joseph, et non pas  
Joseph.

Lausanne, le 27 avril 1932.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

à Sarigny.

## Registre des mariages A.

No 407  
Stössel  
et  
Riesen

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Stössel, Joseph - Walter  
célibataire  
peuvrier  
originaire de Oberiberg (Schuz) domicilié à  
Lausanne né à  
Berne le dix-neuf janvier  
mil huit cent quatre-vingt-treize fils de  
Joseph - Thomas Stössel, tailleur et de  
Lina née Meyer, à Berne

2. Riesen, Marie - Louise  
célibataire  
couturière  
originaire de Guggisberg (Berne) domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le treize juin  
mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de  
Louis Riesen, manoeuvre, à Lausanne et de  
Marie - Josephine née Grand, décédée

Comme témoins : } 1. André Duboué, technicien, à Lausanne  
2. Morins Chapuis, secrétaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 30, à Guggisberg, le 31 août, et à Oberiberg, le 1<sup>er</sup> septembre 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre septembre mil huit cent dix-huit

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Oberiberg et Guggisberg.

## Les époux :

M. Stössel  
Marie Stössel

## Les témoins :

A. Duboué  
M. Chapuis

L'officier de l'état civil :

H. H. H.

Communiqué à l'état civil de Oberiberg  
et de Guggisberg.



Registre des mariages A.

No 408  
Barbey  
Hoch

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Barbey, Robert

célibataire

employé de bureau

originaire de Granges

Lausanne

Eclépens

le dix-neuf juin

mil huit cent quatre-vingt-treize

fils de

Adrien Barbey, employé au pénitencier

et de

Odèle-Léonie née Paccard, à Lausanne

2. Hoch, Marguerite - Anna - Louise

célibataire

couturière

originaire de Grandvaux

Lausanne

Lausanne

le trente-un mars

mil huit cent quatre-vingt-quatorze

fille de

Paul-Christien - Louis Hoch, receveur, à Lausanne et de

Marthe née Dionat, décédée

Comme témoins :

1. Adrien Barbey, instituteur, à Neuchâtel

2. Paul Hoch, receveur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à

Lausanne et à Granges, le 28, à Grandvaux, le 31 août 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq septembre mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Granges et Grandvaux.

Les époux :

R. Barbey

M. Barbey

Les témoins :

A. Barbey

Paul Hoch

L'officier de l'état civil :

J. J. J.

Communiqué à l'état civil de Granges  
et de Cully.

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 409  
Grangier  
et  
Tauxe

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Grangier, Tobie - Lucien

veuf de Rosa - Julia née Schwahn, dès le 27 mai 1916

célibataire

originaire de Bülle Fribourg domicilié à

Lausanne né à

Châtel - St - Denis Fribourg le dix novembre

mil huit cent soixante-dix-sept fils de

Pierre - Joseph - Léon Grangier, décédé et de

Genevieve - Marie - Anastasie née Genoud, à Bülle

2. Tauxe, Jeanne - Henriette

célibataire

veuve

originaire de Aigle, Leyrin et Ormont - dessus domiciliée à

Lausanne née à

Aigle le seize mai

mil huit cent quatre-vingt-douze fille de

Louis - Samuel Tauxe, veuve et de

Marie - Henriette née Majeux, à Lausanne

Comme témoins : 1. Alfred Müllemann, typographe, à Lausanne  
2. Théophile Vogel, typographe, à Vevey

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Bülle, Aigle, Leyrin et Ormont - dessus, le 5 juin 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq septembre mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.

Acte de décès de la première femme du fiancé.

Actes de publication de mariage à

Lausanne, Bülle, Aigle, Leyrin et Ormont - dessus.

Les époux :

T. Grangier

J. Grangier

Les témoins :

Th. Vogel  
A. Müllemann

L'officier de l'état civil :

J. Tauxe

Communiqué à l'état civil de Bülle, d'Aigle, de Leyrin et d'Ormont - dessus.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 410  
 Oriolat  
 et  
 Blanc

8-1107  
 Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Oriolat, Louis-Alfred

célibataire

employé de commerce

originaire de Ormont-dessous domicilié à

Lausanne

né à

Lausanne

le douze mars

mit huit cent quatre-vingt-quinze fils de

Jean-Frédéric Oriolat, typographe et de

Élix-Louise-Marie née Kallfuss, à Lausanne

2. Blanc, Alice-Louise

célibataire

reparateur

originaire de Lausanne domiciliée à

Lausanne

née à

Colombes (Seine), France le dix avril

mit huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de

Auguste-Louis Blanc, décodé et de

Marie-Noémie née David, à Lausanne

Comme témoins :

1. Théodore Oriolat, typographe, à Lausanne

2. Louis Blanc, monteur en bronze, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 8, et à Ormont-dessous, le 11 août 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six septembre mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
 Actes de publication de mariage  
 à Lausanne et à Ormont-dessous.

Les époux :

Louis Oriolat

Alice Oriolat

Les témoins :

Th. Oriolat

L. Blanc

L'officier de l'état civil :

Jacq!

Communiqué à l'état civil d'Ormont-dessous.

## Registre des mariages A.

No 411  
Gavin  
et  
Buchs

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gavin, Albert-Adrien

célibataire

employé de commerce

originaire de Forel (Laroux), Brunles et Moudon domicilié à  
Lausanne né à

aux Cornes-de-Cof rue Forel le seize août

mil huit cent quatre-vingt-troise fils de

Henri-Louis Gavin, décédé et de  
Elix née Rouge, à Lausanne

2. Buchs, Marie-Louise-Ida

célibataire

employée de commerce

originaire de La Lenk (Beane) domiciliée à  
Lausanne née à

Lausanne le vingt août

mil huit cent quatre-vingt-seize fille de

Charles-Edouard Buchs, commerçant et de  
Marie-Habille née Andrey, à Lausanne

Comme témoins :

1. Pierre Grandchamp, employé de bureau, à Lausanne

2. Gabrielle Cossy (dlle), couturière, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 2, à Forel et à  
Moudon, le 3, à Brunles, le 4, à La Lenk, le 5  
septembre 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six septembre mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Forel, Brunles, Moudon et La Lenk.

Les époux :

A. Gavin  
L. Gavin

Les témoins :

P. Grandchamp  
G. Cossy

Communiqué à l'état civil de Forel,  
de Lausanne, de Moudon et  
de La Lenk i. S.

L'officier de l'état civil :

P. Furet

Registre des mariages A.

No 412  
Fontannaz  
Gilomen

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fontannaz, Henri-Louis  
célibataire  
communis postal  
originaire de Bettens et Daillens domicilié à  
Lausanne né à  
Cossonay le vingt-fevrier  
mil-huit-cent quatre-vingt-neuf fils de  
Ulysse-Marc-François Fontannaz, décédé et de  
Louise-Lophie née Enning, à Lausanne

2. Gilomen, Mina-Clara  
célébataire  
originaire de Leignau (Beane) domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le vingt-quatre juin  
mil-huit-cent quatre-vingt-sept fille de  
Charles Gilomen, boucher et de  
Marguerite née Mischler, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Edouard Dubois, représentant, à Lausanne  
2. Eugène Borle, fonctionnaire postal, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 4, à Leignau,  
le 5, à Bettens et à Daillens, le 6 septembre 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf septembre mil-neuf-cent-dix-huit

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Bettens, Daillens et  
Leignau.

Les époux :  
Fontannaz  
C. Fontannaz

Les témoins :  
A. Dubois  
E. Borle

Communiqué à l'état civil de Gilomen  
et de Leignau.

L'officier de l'état civil :  
Mucchi

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 413  
Caille  
Hugi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Caille, Jules  
 célibataire  
 voyageur de commerce  
 originaire de Payerne domicilié à  
Lausanne né à  
Payerne le ONZE novembre  
mil huit cent septante-neuf fils de  
David Caille, agriculteur et de  
Elise née Rabin, à Payerne

2. Hugi, Emma - Clara  
 célibataire

originaire de Niedersipp (Berne) domiciliée à  
Lausanne née à  
Orvin le quinze août  
mil huit cent quatre-vingt-treize fille de  
Jacob Hugi, marchand et de  
Anna - Barbara née Spichiger, à Orvin

Comme témoins : } 1. Jules Grand, radiographe, à Lausanne  
 2. Edouard Barbozat, employé de banque, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 26, à Payerne et à  
Niedersipp, le 27 août 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf septembre mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :  
Promesse de la fiancée.  
Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Payerne & Nieder-  
sipp.

Les époux :  
Hailo  
C. Caille

Les témoins :  
J. Grand.  
E. Barbozat

Communiqué à l'état civil de Payerne  
 et de Niedersipp.

L'officier de l'état civil :  
Prac

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 414  
Germond  
et  
Baud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Germond, David-Miles-Frédéric  
veuf de Louise-Marie née Pillonel, dès le 13 novembre 1915  
employé C. F. F.  
originaire de Lovatens — domicilié à  
Lausanne — né à  
Chevroux — le treize juillet  
mil-huit-cent-septante-un — fils de

Auguste-Louis-Rodolphe Germond — et de  
Josephine-Marguerite née Botny, les deux décédés

2. Baud née Hornung, Fanny-Jenny  
veuve de Gustave Baud, dès le 22 avril 1911  
ménagère

originaire de Montreux — domiciliée à  
Genève — née à  
Eclépens — le quatre février  
mil-huit-cent-seize — fille de

François Hornung — et de  
Jeanne-Louise née Caillat, les deux décédés

Comme témoins : } 1. Jacques Sartoris, peintre, à Lausanne  
2. Auguste Germond, employé, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 2, à Lovatens,  
Montreux et Genève, le 4 septembre 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, vingt-sept septembre mil-neuf-cent-dix-huit

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de décès des précédents con-  
joints.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Lovatens, Montreux  
et Genève.

## Les époux :

Germond David.  
Jenny Germond

## Les témoins :

Jacques Sartoris  
A. Germond

L'officier de l'état civil :  
P. U.

Communiqué à l'état civil de Lausanne,  
de L'Alpe et de Genève (B. C.)

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 415  
Piquet  
et  
Hénault

Pa devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Piquet, Emile - Ernest  
célibataire  
menuisier  
originaire de Chenit domicilié à  
Lausanne né à  
du Lentier (Moudon) le vingt-quatre décembre  
mil huit cent septante  
fils de  
Ernest - Auguste Piquet, décédé et de  
Louise - Félie née Lecoulter, aux Biaux (L'Abbaye)

2. Hénault née Jeanmonod, Louise  
veuve de Charles - Emile Hénault, dès le 14 juillet 1899  
garde-malade  
originaire de Provence domiciliée à  
Lausanne née à  
Provence le vingt juin  
mil huit cent vingt-neuf  
fille de  
Samuel Jeanmonod et de  
Julie née Baillod, les deux décédés

Comme témoins :  
1. Octave Muller, sergent-major de police, à Lausanne  
2. Charles Margot, relieur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 23, au Lentier et  
au Bramus, le 24, à Provence, le 26 août 1911

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept septembre mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés.  
Acte de décès du premier mari de la  
fiancée.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Le Lentier, Le Bramus  
et Provence.

Les époux :  
Emile Piquet  
Louise Piquet

Les témoins :  
~~Muller~~  
Ch. Margot

Communiqué à l'état civil du Lentier  
et de Provence.

L'officier de l'état civil :  
Piquet

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 2000 f. d. - 1913.



Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 416  
Wierzynski  
Witz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Wierzynski, Bronislas-Victorin  
célibataire  
ingénieur  
originaire de Rzeszow (Pozemysl), Galicie-Autriche domicilié à  
Lausanne né à  
Rzeszow le trente-un août  
mil-huit cent quatre-vingt fils de  
André Wierzynski, employé de chemin de fer, à Dleg- et de  
Hedwige née Opletal, décédée hobycz

2. Witz, Jeanne  
célibataire  
originaire de Kuzdorf (Prusovie) domiciliée à  
Lausanne née à  
Moscou (Russie) le vingt-nix avril/huit mai  
mil-huit cent quatre-vingt-treize fille de  
Oscar - George - Edouard Witz, décédé et de  
Juliette née Pébandier, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Jean Zaplicki, ingénieur, à Lausanne  
2. Frédéric Finck, pharmacien, à Genève

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Kuzdorf, le  
deux août 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit septembre mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

- Actes de naissance des fiancés, avec traduction.
- Actes de publication de mariage à Lausanne et Kuzdorf.
- Copie d'acte d'origine de la fiancée.
- Certificat de capacité du fiancé.
- Dispense de publications en Autriche (lettre n<sup>o</sup> 51174).
- Autorisation du Conseil d'Etat.
- Permis de mariage.

Communiqué à l'état civil de Frauenfeld et à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne.

Les époux :

Bronislas Wierzynski  
Jeanne Wierzynska

Les témoins :

Jean Zaplicki  
Frédéric Finck

L'officier de l'état civil :

Jucez

Registre des mariages A.

Form. 3.

417  
Rossi  
et  
Fischer

Ils, devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rossi, Mario-Primo  
célibataire  
chauffeur C. F. F.  
originaire de Caneggio (Tessin) domicilié à  
Lausanne né à  
Côme (Italie) le premier mai  
mil huit cent quatre-vingt-douze fils de  
Angelo Rossi, charcutier et de  
Giobramina née Nava, à Côme (Italie)

2. Fischer, Mariotta-Caterina dite Petronilla  
célibataire  
tailleur  
originaire de Omegna (Novare), Italie domiciliée à  
Lausanne née à  
Omegna le vingt-sept décembre  
mil huit cent quatre-vingt-onze fille de  
Antonio Fischer, dévideur et de  
Marianna née Fortis, couturière, à Omegna

Comme témoins :  
1. Jacques Fischer, tailleur à Lausanne  
2. Ferdinand Meyer, tailleur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 26, et à Caneggio,  
le 27 juillet 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit septembre mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne et Caneggio.  
Refus de publication en Italie.  
Autorisations du Conseil d'Etat (2).

Les époux :  
M. Rossi  
Petronilla Rossi

Les témoins :  
Jacques Fischer  
Ferdinand Meyer

Communiqué à l'état civil de Caneggio  
et à la Chancellerie d'Etat, à  
Lausanne.

L'officier de l'état civil :  
Fischer

## Registre des mariages A.

No 418  
Rieben  
et  
Giroud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rieben, Albert - Paul

célibataire

Compositeur - typographe

originaire de Epalinges domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le dix-neuf novembre

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de

Emile Rieben, charcutier, à Lausanne et de

Louise-Henriette née Roulin, décédée

2. Giroud, Ida

célibataire

couturière

originaire de Lovatens domiciliée à

Lausanne née à

Lovatens le vingt-six décembre

mil huit cent quatre-vingt-dix fille de

Jules Giroud, agriculteur, à Lovatens et de

Elix-Emma née Collet, décédée

Comme témoins :

1. Georges Forney, appouilleux, à Lausanne

2. Lucien Farniger, monteur au téléphone, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 26, à Epalinges  
et à Lovatens, le 27 août 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit septembre mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.

Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Epalinges et Lovatens.

Les époux :

A. Rieben

Ida Rieben

Les témoins :

G. Forney

L. Farniger

L'officier de l'état civil :

Uccé

Communiqué à l'état civil d'Epalinges et de Lucm.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 419  
 Junod  
 Corboz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Junod, Charles-Louis

célibataire

employé de bureau

originaire de Ste Croix

domicilié à

Lausanne

né à

Ste Croix

le trois mai

mil huit cent quatre-vingt-quinze

fils de

Charles-Justin Junod, avoué en musique

et de

Rose-Sophie née Margot, décédée

2. Corboz, Mina-Hélène

célibataire

couturière

originaire de

Lausanne et du Mont

domiciliée à

au Mont / Lausanne

née à

au Mont

le huit août

mil neuf cent

fille de

Alice Corboz, infirmière, à Genève

et de

Comme témoins :

1. Alice Corboz (d'elle), infirmière, à Genève

2. Eugène Corboz, architecte, Le Mont

Les publications ont eu lieu à

Lausanne, le 4, à Ste Croix, Granges-de-Ste Croix et Le Mont, le 5 septembre 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt huit septembre mil neuf cent dix huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
 Consentement de la mère de la fiancée.  
 Actes de publication de mariage à Lausanne, Ste Croix, Granges-de-Ste Croix et Le Mont.

Les époux :

Charles-Louis Junod  
 Mina Junod

Les témoins :

Alice Corboz  
 Eugène Corboz

L'officier de l'état civil :

Jussel

Communiqué à l'état civil de Ste Croix et de Prilly.

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 420  
Euginbühl  
Schaller

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Euginbühl, Gottfried-Rodolphe  
célibataire  
négociant  
originaire de Rübsizen (Berne) domicilié à  
Lausanne né à  
Hebeschi (Berne) le vingt-huit avril  
mit huit cent quatre-vingt-onze fils de  
Gottfried Euginbühl, menuisier et de  
Lina née Rippstein, à La Chaux-de-Fonds

2. Schaller, Clara  
célibataire  
originaire de Dotzigen (Berne) domiciliée à  
Dotzigen née à  
Dotzigen le neuf mars  
mit huit cent quatre-vingt-douze fille de  
Johann Schaller et de  
Elisabeth née Schae, les deux décédés

Comme témoins : } 1. John Mayor, employé de bureau à Lausanne  
2. Charles Belrichard, comptable, à Renens

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Mürsingen et Dietsbach  
le 15 juillet 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit septembre mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Mürsingen et Diets-  
bach.

Les époux :

Euginbühl  
Clara Euginbühl

Les témoins :

John Mayor  
Ch. Belrichard

L'officier de l'état civil :

Puce!

Communiqué à l'état civil de Mür-  
singen et de Dietsbach.

## Registre des mariages A.

421  
Perrin  
et  
Perrin

e 1-181

devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Perrin, Maurice - Gustave

célibataire

mécanicien

originaire de Lausanne

domicilié à

Lausanne

né à

Lausanne

le dix-neuf janvier

mil huit cent quatre-vingt-onze

fils de

Maurice - Jean Perrin

et de

Fanny née Dirrens, ses deux dédies

2. Perrin, Sabine - Henriette

célibataire

originaire de Lausanne

domiciliée à

Lausanne

née à

Orsier

le vingt-six novembre

mil huit cent quatre-vingt-quatorze

fille de

Elise - Marie - Henriette Perrin, épouse - femme, à Orsier et de

Comme témoins :

1. Alfred Bänziger, fonctionnaire postal, à Orsier

2. Edouard Bernard, comptable, à Orsier

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 26 juillet 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit septembre mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Acte de publication des mariages  
à Lausanne.

Les époux :

M. Perrin

M. Perrin

Les témoins :

Alfred Bänziger  
Ed. Bernard.

Communiqué

L'officier de l'état civil :

Puce

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 422  
Schilker  
Gilletkar

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schilker, Antoine

célibataire

fonctionnaire postal

originaire de Ottinghausen (Hci) domicilié à

Lausanne né à

Plainpalais (Genève) le six février

mil huit cent quatre-vingt-dix fils de

Jean - Antoine Schilker, menuisier et de

Maria - Elisabetha née Bücher, à Ber

2. Gilletkar, Ida - Louise

célibataire

originaire de Gimmel domiciliée à

Gimmel née à

Valloire le huit février

mil huit cent quatre-vingt-douze fille de

Marc - Hector Gilletkar, menuisier et de

Elie - Rose - Elise née Zaquet, à Gimmel

Comme témoins :

1. Julien Forcay, employé de bureau, à Lausanne

2. Georges Belet, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Ottinghausen et Gimmel, le 26 août 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, vingt-huit septembre mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Ottinghausen et  
Gimmel.

Les époux :

Ant. Schilker  
Ida Schilker

Les témoins :

J. Forcay  
Belet

Communiqué à l'état civil d'Ottinghausen et de Gimmel.

L'officier de l'état civil :

Juc

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 423  
Bertholet  
Frühinsholz

Devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bertholet, Edouard-Philippe-Adolphe  
divorcé de Dora-Eugénie-Louise Staub, dès le 5 janvier 1915  
médecin  
originaire de Rougemont domicilié à  
Lausanne né à

Vevey le huit juin  
mil huit cent quatre-vingt-trois fils de  
Jean-Louis-Philippe Bertholet, décédé et de  
Virginie-Uldona née Henry, à Lausanne

2. Frühinsholz née Fuchs, Alice  
veuve de René-Jean-Georges Frühinsholz, dès le 24 décembre 1914

originaire de Nancy (Neuchâtel et Morille), France domiciliée à  
Lausanne (précédemment à Montreux) née à  
Strasbourg (Alsace) le onze décembre  
mil huit cent quatre-vingt-dix fille de

Jean-Georges Fuchs, vétérinaire et de  
Marquiste née Imlin, à Strasbourg

Comme témoins : 1. Vincent Pozzi, artiste-peintre, à Lausanne  
2. Julien Münch, antiquaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 27, à Rougemont,  
le 28, et au Châtelard, le 30 mai 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt septembre mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

- Acte de naissance du fiancé.
- Acte de notoriété et livret de famille pour la fiancée.
- Acte de mariage du fiancé, avec mention de <sup>fiancé</sup>.
- Acte de décès du premier mari de la fiancée.
- Actes de célébration de mariage à Lausanne, Rougemont et Le Châtelard.
- Autorisation du Conseil d'Etat.
- Certificat de capacité de la fiancée.
- Communiqué à l'état civil de Rougemont et de Montreux et à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne.

Les époux :

E. Bertholet  
Alice Bertholet

Les témoins :

V. Pozzi  
J. Münch

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

R. du 14. 1. 25.

Par jugement du Tribunal de  
distinction de Lausanne, rendu  
en date du 27 novembre 1924 déclaré  
définitif et exécutoire le 27 décembre  
1924. Le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par le divorce.  
Le mariage est nul à — an —, le  
délai pendant lequel l'—  
ne peut — contracter un nouveau  
mariage.  
Lausanne, le 9 janvier 1925  
L'officier de l'état civil :

*[Signature]*



## Registre des mariages A.

No 424  
Martin  
et  
Nicola

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Martin, Robert - Emile

célibataire

chauffeur

originaire de Etagnières domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le trois avril

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de

Jules - Emile Martin, employé d'entretien et de

Anne - Martine née Christian, à Lausanne

2. Nicola, Ida - Simé - Marie

célibataire

repasseuse

originaire de Trivero (Novare), Italie domiciliée à

Lausanne née à

Poliez - Pittet le treize novembre

mil huit cent quatre-vingt-deux fille de

Silvio Nicola, décédé et de

Quintina - Marie née Barberis, à Lausanne

Comme témoins : 1. Emile Martin, journalier, à Lausanne

2. Louis Martin, ouvrier, à Berne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Etagnières, le quatre, et à Trivero, le 1<sup>er</sup> septembre 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux octobre mil neuf cent dix-huit

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.

Actes de publication de mariage

à Lausanne, Etagnières et Trivero,

avec certificat de capacité.

Autorisation du Conseil d'Etat.

## Les époux :

R. Martin

Ida Martin

## Les témoins :

Martin Emile

Martin Louis

L'officier de l'état civil :

Reuel

Communiqué à l'état civil d'Etagnières et à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 425  
Lambelet  
Thévoz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lambelet, Arthur  
célibataire  
magn  
originaire des Bayards (Neuchâtel) domicilié à  
Lausanne né à  
Fluvièr (Neuchâtel) le vingt-cinq avril  
mil huit cent quatre-vingt-troize fils de  
Charles - Arthur Lambelet, décédé et de  
Jugis - Hélène née Gindraux, à Lausanne

2. Thévoz, Marguerite - Louise  
célibataire  
employée d'atelier  
originaire de Nin domiciliée à  
Lausanne née à  
Payerne le vingt-neuf juin  
mil huit cent quatre-vingt-huit fille de  
Jules - Louis Thévoz, décédé et de  
Anne née Savary, à Lausanne

Comme témoins : } 1. François Blanc, portillon, à Lausanne  
2. Alouis Gonnard, employé à l'Hôpital  
centond à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 21, aux Bayards et  
à Nin, le 22 août 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois octobre mil neuf cent dix-huit

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Les Bayards et  
Nin.

## Les époux :

Arthur Lambelet  
M. Lambelet

## Les témoins :

Blanc François  
Gonnard Alois

L'officier de l'état civil :

Prece!

Communiqué à l'état civil des Bayards et de Grandcour.

## Registre des mariages A.

No 426  
Breitenstein  
et  
Schneider

Devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Breitenstein, Ernest - Henri  
célibataire  
pasteur  
originaire de Lavigny domicilié à  
Mont-la-Ville né à  
Mollens le dix-neuf septembre  
mil huit cent quatre-vingt-deux fils de  
Jean-François-Louis Breitenstein et de  
Marie née Favre, décédés

2. Schneider, Mathilde-Coralie  
célibataire  
originaire de Neuchâtel (Berne) domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le vingt novembre  
mil huit cent quatre-vingt-cinq fille de  
Paul-Emile Schneider et de  
Mathilde-Eophie-Augustine née Incebruit

Comme témoins :  
1. Paul Schneider, négociant, à Lausanne  
2. André Chappuis, ingénieur, à Yveroy

Les publications ont eu lieu à Mont-la-Ville et Neuchâtel, le  
7, à Lavigny et à Lausanne, le 7 septembre 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois octobre mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de  
L'île.

Les époux :

Ernest Henri  
Mathilde Breitenstein

Les témoins :

Paul Schneider  
A. Chappuis.

Communiqué à l'état civil de  
Villars-Vers, de L'île et  
de Neuchâtel

L'officier de l'état civil :

J. Picu

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 427  
Boillat  
Aubert

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Boillat, Adrien - François  
célibataire  
horloger  
originnaire de Bémont (Beau) domicilié à  
Lausanne né à  
La Chaux-de-Fonds le huit mars  
mil huit cent septante-neuf fils de  
François - Eloi Boillat, horloger et de  
Léa née Brandt, à Lausanne

2. Aubert, Eugénie - Felie  
célibataire  
originnaire de Chenit domiciliée à  
Lausanne née à  
Sydney (Australie) le six avril  
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de  
Alfred - Charles - Louis Aubert, horloger et de  
Céline née Perdrin, à Sydney

Comme témoins : } 1. François Boillat, horloger, à Lausanne  
2. Alfred Helfferich, géant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 4, à Laiguligier,  
Le Tertier et Le Branno, le 5 septembre 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre octobre mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Laiguligier, Le Tertier  
et Le Branno.

Les époux :

A. Boillat  
E. Boillat

Les témoins :

François Eloi Boillat  
Mellin

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil de Laiguligier et de Tertier.

Registre des mariages A.

N° 428  
Chenaux  
Cochet

6-175

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Chenaux**, *Nauice-Marius*  
célibataire  
ancien - concube  
originaire de *Cornier* domicilié à  
*Lausanne* né à  
*Cornier* le *ix décembre*

*mil huit cent quatre-vingt-neuf* fils de  
*Jean - Samuel dit Nils Chenaux, décédé* et de  
*Félicie née Dénériat, en France*

2. **Cochet**, *Emma-Marguerite*  
divorcée de *Henri-Albert Fortwengler, le 30 août 1915*  
veuve

originaire de *Lausanne* domiciliée à  
*Lausanne* née à  
*Lausanne* le *dix-neuf juillet*

*mil huit cent quatre-vingt-trois* fille de  
*Louis Cochet, décédé* et de  
*Emma-Maie-Félicie née Dumore, à Lausanne*

Comme témoins :  
1. *Edouard Golaz, gardien-chef de prison, à Lausanne*  
2. *Edouard Cochet, employé G.-2, à Lausanne*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne et Cornier, le 13 septembre*  
*1918*

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le *quatre octobre mil neuf cent dix-huit*

Pièces déposées :

*Acte de naissance du fiancé.*  
*Acte de publication de mariage*  
*à Lausanne et Cornier*  
*Pour l'acte de naissance de la fiancée,*  
*voir vol. 1, fol. 297.*  
*Pour son acte de mariage, avec mention*  
*du divorce, voir vol. 25, fol. 194.*

Les époux :

*M. Chenaux*  
*M. Chenaux*

Les témoins :

*Golaz*  
*Cochet*

Communiqué à l'état civil de *Cornier*

L'officier de l'état civil :  
*Puce!*

N<sup>o</sup> 429  
Fessler  
Aellen

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fessler, Robert  
celibataire  
tailleur  
originaire de Coirins domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le cinq août  
mil huit cent quatre-vingt-sept fils de  
Henri-Gaspard Fessler, couturier et de  
Elix-Rosalie née Mendroz, à Lausanne

2. Aellen, Cécile  
célibataire  
couturière  
originaire de Genérey (Dome) domiciliée à  
Lausanne née à  
Fâles (Châtelaud) le deux mars  
mil huit cent quatre-vingt-onze fille de  
Marguerite Aellen, à Lausanne et de

Comme témoins :  
1. Victor Nam, cordonnier, à Lausanne  
2. Marguerite Fessler (dome), à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 13, à Coirins et  
à Genérey, le 14 septembre 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre octobre mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Coirins et Genérey.

Les époux :  
R. Fessler  
C. Aellen

Les témoins :  
V. Nam  
M. Fessler

Communiqué à l'état civil de Coirins  
et de Genérey.

L'officier de l'état civil :  
P. Mac!

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 430  
Jaquier  
Büchy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jaquier, Alexis-Arthur  
célibataire  
occitain  
originaire de Pexes-Ponnas domicilié à  
Proc né à  
La Foue-de-Feitz le huit septembre  
mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de  
Alfred Jaquier et de  
Alice-Adèle née Monnard à Lausanne

2. Büchy, Germaine-Elisabeth  
célibataire  
originaire de Delémont (Berne) domiciliée à  
Lausanne née à  
St Amier (Berne) le vingt-sept janvier  
mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de  
Louis-Lion-François Büchy et de  
Marie-Louise née Schlupp à Lausanne

Comme témoins : 1. Louis Chedroux, imprimeur, à Lausanne  
2. Georges Romat, télégraphiste, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Proc le 21 août, à Lausanne, le 2,  
à Delémont, le 3, et à Pexes-Ponnas, le 4 septembre 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre octobre mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :  
Autorisation de l'état civil de  
Proc.

Les époux :  
Alexis Jaquier  
Bibby Jaquier

Les témoins :  
Monnard  
G. Romat

L'officier de l'état civil :  
Proc

Communiqué à l'état civil de  
St Piquet, de Proc et de  
Delémont.

## Registre des mariages A.

431  
Kamber  
Belet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Kamber, Eugène  
célibataire  
employé C. F. F.  
originaire de Hägerdorf (Soleure) domicilié à  
Genève né à  
Hägerdorf le dix-sept juillet  
mil huit cent quatre-vingt-treize fils de  
Gottlieb Kamber, décédé et de  
Anna-Maria Studer, sa veuve, à Hägerdorf

2. Belet, Germaine  
célibataire  
cuisinière  
originaire de Mont / Lausanne domiciliée à  
Lausanne née à  
au Mont le seize mars  
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de  
Isaac Belet, agriculteur et de  
Louise Repand, sa femme, au Mont

Comme témoins :  
1. Frank Belet, agriculteur, au Mont / Lausanne  
2. Charles Claus, employé d'hôtel, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Genève, le 6, à Hägerdorf et  
au Mont, le 7, à Lausanne, le 9 septembre 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq octobre mil neuf cent dix-huit

## Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil  
de Genève.

## Les époux :

Kamber Eugène  
cg. Kamber

## Les témoins :

Frank Belet  
Claus Karl

L'officier de l'état civil :

Jucot

Communiqué à l'état civil de Hägerdorf, de Genève (D.C.) et de Pully



Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 432  
**Stadler**  
**Rapin**

Rectification

Par décision du 19 juillet 1978  
 le Département de la justice,  
 de la police et des affaires  
 militaires du canton de Vaud  
 a ordonné la rectification de  
 l'inscription ci-contre en ce  
 sens que le premier prénom de  
 l'époux soit orthographié  
 "George" et non "Georges".

Lausanne, le 20 juillet 1978

L'officier de l'état civil:

279

*Rod*

Qué aux E.C. de Pully, Mettlen  
 et Neuchâtel et à l'E.C. cantonal.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. **Stadler, George-Rodolphe**  
 célibataire

né à Neuchâtel  
 originaire de Letten (Flegoric) et Neuchâtel domicilié à Domnach (Fleure) né à Neuchâtel le quatre avril

mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de Johann-Jakob Stadler, professeur à Lausanne et de Helena-Marie-Fanny née Schärer, à Lausanne

2. **Rapin, Clara - Berthe dite Lily**  
 célibataire

originaire de Payerne domiciliée à Lausanne née à Lausanne le douze septembre

mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de Ernest Rapin, entrepreneur et de Julie née Favard, à Lausanne

Comme témoins: } 1. Otto Stadler, étudiant en médecine, à Lausanne  
 } 2. Ernest Rapin, entrepreneur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Domnach, le 11, à Payerne, le 12, à Lausanne, Neuchâtel et Mettlen, le 13 septembre 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq octobre mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées:

Autrimation de l'état civil de Domnach.

Les époux:

R. Stadler  
Lily Stadler

Les témoins:

Rapin Ernest  
Otto Stadler

L'officier de l'état civil:

*Fucci*

Communiqué à l'état civil de Payerne,  
 de Neuchâtel, de Domnach et  
 de Payerne

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 433  
Hennard  
Chalet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hennard, Paul - François  
célibataire  
manœuvre  
originaire de Cugy et Boulens domicilié à  
Lausanne né à  
aux Grands-Pris rue Duchillon le vingt-deux juin  
mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de  
Emile Hennard, agriculteur et de  
Julie née Depierreux, à Lausanne

2. Chalet, Elina - Louise  
célibataire  
repassuse  
originaire de Cottens domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le dix-huit juillet  
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fille de  
Jules - Louis, Henri Chalet, décédé et de  
Julia née Liojomy, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Emile Schmiter, manœuvre, à Lausanne  
2. Hermann Grobet, manœuvre, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 26, à Cugy et  
Cottens, le 27, à Boulens, le 29 août 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq octobre mil neuf cent dix-huit

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Cugy, Boulens  
et Cottens.  
Pour l'acte de décès du père de la  
fiancée, voir vol. 40, fol. 203.  
Certificat de sa mère.

## Les époux :

Hennard Paul  
Elina Hennard

## Les témoins :

E. Schmiter  
Grobet Hermann

L'officier de l'état civil :

Pradel

Communiqué à l'état civil de Solier  
de Grand, de St-Cierges et de  
Grancy.

Registre des mariages A.

N° 434  
Grunder  
Rikli

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Grunder, Ernest - Frédéric

Célibataire

comptable

originaire de Rüti près Kiechberg (Berne) domicilié à

Lausanne né à

Wattenwyl (Berne) le seize octobre

mil huit cent quatre-vingt-douze fils de

Frédéric Grunder, manoeuvre et de

Suzanne née Dörzner, à Lausanne

2. Rikli, Léonie - Irma

Célibataire

employée de commerce

originaire de Wangenried (Berne) domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le dix-huit janvier

mil huit cent quatre-vingt-seize fille de

Gottfried Rikli, employé aux Abattoirs et de

Victoria née Dittli, à Lausanne

Comme témoins : 1. Frank Grunder, tapissier, à Lausanne

2. Albert Rikli, gazier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 18, à Kiechberg et

à Wangen <sup>sd</sup>, le 19 septembre 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq octobre mil neuf cent dix-huit.

Pièces déposées :

Cotes de naissance des fiancés.  
Cotes de publication de mariage  
à Lausanne, Kiechberg et  
Wangen <sup>sd</sup>.

Les époux :

Ernest Grunder  
Léonie Grunder

Les témoins :

A. Rikli  
F. Grunder

L'officier de l'état civil :

J. Uccle

Communiqué à l'état civil de  
Kiechberg et de Wangen.

Registre des mariages A.

No 435  
Chamorel  
de Jongh

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chamorel, Gabriel-Alexis  
veuf de Jeanne - Julie - Louise née Farin, dès le 7 novembre 1907  
docteur en théologie  
originaire de Olon domicilié à  
Lausanne né à  
Vailly (Aisne), France le neuf - juillet  
mil huit - cent vingt - six fils de  
Charles - Gédéon Chamorel, entrepreneur à Lausanne et de  
Rose - Marie - Claire née Neunier, décédée

2. de Jongh, Germaine  
célibataire  
originaire de Flumenthal (Soleure) domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le vingt - huit septembre  
mil huit - cent quatre - vingt - seize fille de  
François - Edouard de Jongh, photographe et de  
Elen - Louise née Locher, à Lausanne

Comme témoins : 1. Gaston de Jongh, photographe, à Lausanne  
2. Jean Chamorel, étudiant en droit, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 18, à Olon,  
Mémnoz et Flumenthal, le 20 septembre 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le 20 octobre mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Olon, Mémnoz  
et Flumenthal.  
Pour l'acte de décès de la première femme  
du fiancé, voir vol. 35, fol. 292.

Les époux :

G. Chamorel  
G. de Jongh

Les témoins :

Gaston de Jongh  
Chamorel

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil d'Olon  
et de Flumenthal.

Registre des mariages A.

No 436  
Richard  
Dupuis

Devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Richard, Edouard-Emile  
célibataire  
secrétaire-éditeur au Tribunal cantonal  
originaire de Mont-Rolle domicilié à  
Lausanne né à  
Rolle le quatre août  
mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de  
Alfred Richard, receveur de l'Etat et de  
Marie-Julie née Rochat, à Yvon

2. Dupuis, Alice-Marie  
célibataire  
couturière  
originaire de Yvon domiciliée à  
Yvon née à  
St-Pierre le quinze février  
mil huit cent quatre-vingt-dix fille de  
Jules-Frédéric Dupuis, décédé et de  
Marie-Rosette-Henriette née Girou, à Yvon

Comme témoins :  
1. Alfred Girou, horticulteur, à Yvon  
2. Jules Chenuard, horticulteur, à Yvon

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 13, à Mont-Yvon et Yvon, le 14 septembre 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept octobre mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Mont-Yvon et Yvon.

Les époux :

R. Richard  
Alice Richard

Les témoins :

A. Girou  
J. Chenuard

L'officier de l'état civil :

Puce

Communiqué à l'état civil de Rolle,  
de Villars-le-Yvon et de Crans.

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 437  
Salem  
Forres

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Salem, Salomon-Abraham

célibataire

commerçant

~~originaire de~~ *Nyct sabagrol* domicilié à

*Lausanne* né à

*Salonique* le *trois août*

*mil huit cent quatre-vingt-huit* fils de

*Abraham-Isaac Salem, employé de commerce, à Salonique et de*  
*Yasnia Salem ne Tzaporita, décédée*

2. Forres, Esther-Ethi

célibataire

originaire de *Rome (Italie)* domiciliée à

*Lausanne* née à

*Salonique* le *vingt-deux janvier*

*mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf* fille de

*Elia Forres, industriel* et de  
*Kelly nee Fernandez, à Lausanne*

Comme témoins :  
1. *Elia Forres, industriel, à Lausanne*  
2. *Isaac Juda, rentier, à Lausanne*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, le 21 juillet, et à*  
*Rome, le 25 août 1918*

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le *sept octobre mil neuf cent dix-huit*

Pièces déposées :

*Certificats du Conseil d'Espagne et du Grand*  
*Rabbin de Salonique, tenant lieu d'actes de*  
*naissance, avec traduction.*  
*Consentement du père du fiancé, avec traduction.*  
*Certificat du Grand Rabbin de Salonique,*  
*tenant lieu d'acte de naissance de la fiancée.*  
*Certificat de nationalité de la fiancée à Constantinople*  
*de ses père et mère. Actes de publications à Lau-*  
*sanne et Rome, avec certificat de capacité. Certi-*  
*ficat de capacité de la fiancée. Au-*  
*tant de l'Etat. Permis de mariage.*  
*Communiqué à la Chancellerie d'Etat,*  
*à Lausanne.*

Les époux :

*Salem*  
*Esther Forres*

Les témoins :

*Elia Forres*

*J. Juda*  
L'officier de l'état civil :  
*Fucce!*

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 438  
Brun  
et  
Patruel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Brun, Félix - Louis - Bernard  
célibataire  
architecte, lieutenant au 3<sup>e</sup> rég<sup>t</sup> d'artillerie à pied  
originaire de Paris domicilié à Paris (7<sup>e</sup>), en séjour à Lausanne; intima le quel né à Paris (11<sup>e</sup>) le cinq juin mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de Claude Brun, architecte et de Marie née Herzog, à Paris (7<sup>e</sup>)

2. Patruel, Louis - Marie - Anne  
célibataire  
originaire de Paris domiciliée à Paris (20<sup>e</sup>) née à Paris (20<sup>e</sup>) le dix juin mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de Henry - Maurice Patruel, industriel et de Jeanne - Marguerite - Dénée née Castel, à Paris (20<sup>e</sup>)

Comme témoins :  
1. Claude Brun, architecte, à Paris, 7<sup>e</sup>  
2. Henry Patruel, industriel, à Paris, 20<sup>e</sup>

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 7, à Paris, 2<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup>, le 21 août 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept octobre mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés.  
Consentement des père et mère de la fiancée.  
Actes de publication de mariage à Lausanne et Paris (9<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup>).  
Certificat de capacité.  
Autorisation du Conseil d'Etat.  
Permis de mariage.  
Communiqué à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne (en 2 exemplaires).

Les époux :  
Félix Brun  
Marie Patruel  
Les témoins :  
Claude Brun  
Henry Patruel  
L'officier de l'état civil :  
P. P.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 439  
Krafft  
et  
Dufour

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Krafft, Edouard - Jacob - Gustave  
célibataire

D<sup>r</sup> en droit  
originaire de Vevey

Lausanne domicilié à  
Lausanne né à

Lausanne le vingt-quatre juin

mil huit cent quatre-vingt-douze fils de  
Charles - Emile Krafft, D<sup>r</sup> médecin et de

Mariane - Léonelle née Domela - Nieuwenhuis, à Lausanne

2. Dufour, Valentine - Mathilde  
célibataire

originaire des Hâtelard domiciliée à  
Lausanne née à

Lausanne le trois décembre

mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de  
Auguste Dufour, D<sup>r</sup> médecin et de

Marie - Elisabeth - Esther née Ruchonnet, à Lausanne

Comme témoins :

1. D<sup>r</sup> Charles Krafft, médecin, à Lausanne
2. Valérie de Charrière (dame), à Fribourg

Les publications ont eu lieu à Lausanne et au Hâtelard, le  
13, à Vevey, le 14 septembre 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf octobre mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Le Hâtelard et Vevey.

Les époux :

Edouard Krafft  
Valentine Krafft

Les témoins :

Ch. Krafft  
V. de Charrière

Communiqué à l'état civil de Montreux  
et de Vevey.

L'officier de l'état civil :

J. J. J.



Registre des mariages A.

No 410  
Grezet dit Grisel  
Delessert

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Grezet dit Grisel, Léon-Louis  
célibataire

employé postal numéraire  
originaire de Travers (Nuchâtel) domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le six août

mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de  
Victor-Emile-Constant Grezet dit Grisel, conducteur et de  
Bertha-Elix née Brunner, à Lausanne

2. Delessert, Blanche-Lina  
célibataire

couturière  
originaire de Freny-le-Porat domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le deux juin

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de  
Henri-Adolphe Delessert, menuisier et de  
Elix-Augusta née Erard, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Auguste Monachon, numéraire postal, à Lausanne  
2. Gustave Moser, numéraire postal, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 14, à Travers, le  
15, et à Freny-le-Porat, le 16 août 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf octobre mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Travers et Freny-  
le-Porat.

Les époux :

Léon Grisel  
Blanche Grisel

Les témoins :

Monachon Auguste  
Moser Gustave

L'officier de l'état civil :

Placé

Communiqué à l'état civil de  
Travers et Romens.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 441  
Quinlet  
Vallotton

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne, rendu en date du 1<sup>er</sup> novembre 1928, déclaré nul et exténué le 3 décembre 1928, le mariage contracté ci-contre a été cassé par la cassation. La femme a joui 2 an. le délai pendant lequel elle ne peut contracter un nouveau mariage.

Lausanne, le 28 janvier 1929.  
L'officier de l'état civil:

L. Bruffy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Quinlet, Emile  
veuf de Marie née Capt, dès le 14 juin 1918  
charpentier  
originaire de Puidoux domicilié à  
Lausanne né à  
Chexbres le quinze juillet

mil huit cent septante-neuf fils de  
Jean-Louis-Samuel dit François Quinlet et de  
Rose née Grandchamp, les deux décédés

2. Vallotton née Masson, Louise-Berthe  
divorcée de Edouard-Auguste Vallotton, dès le 27 février 1907  
couturière  
originaire de Vallorbe domiciliée à  
Lausanne née à  
Ecublens le onze janvier

mil huit cent septante-cinq fille de  
Jean-François Masson et de  
Catherine née Rupp, les deux décédés

Comme témoins : 1. Henri Jaquier, médecin, à Lausanne  
2. Jules Pétz, agent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 13, à Puidoux,  
le 15, et à Vallorbe, le 18 septembre 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix octobre mil neuf cent dix-huit.

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Acte de mariage de la fiancée,  
avec mention de divorce.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Puidoux et Vallorbe.  
Pour l'acte de décès de la première  
femme du fiancé, voir vol. 57, fol. 168.

Communiqué à l'état civil de Chexbres  
et de Vallorbe.

## Les époux :

Emile Quinlet  
Louise Vallotton

## Les témoins :

Jaquier Henri  
Pétz Jules

L'officier de l'état civil :

Bruffy

## Registre des mariages A.

442  
Huber  
Béguin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Huber, Henri

célibataire

commerçant

originaire de Steirnaue (Zürich) domicilié à

Lausanne né à

Sünikon-Steirnaue le six juillet

mil huit cent quatre-vingt-douze fils de

Johannes Huber, menuisier et de

Maria née Kunz, à Zürich

2. Béguin, Henriette - Emma

célibataire

téléphoniste

originaire de Rochefort (Neuchâtel) domiciliée à

Genève née à

Céligny (Genève) le sept septembre

mil huit cent quatre-vingt-trois fille de

Narc - Adolphe - Louis Béguin, séicid et de

Louise - Roséphine née Gay, à Genève

Comme témoins : 1. Robert Pamblanc, employé greffe municipal, à Lausanne  
2. Georges Belet, employé greffe municipal, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 13, à Rochefort, le 14, à Steirnaue, le 15, et à Genève, le 16 septembre 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix octobre mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Permis de la fiancée.  
Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Steirnaue, Rochefort et Genève.

Registre des familles vol. 22 fol. 120.

Communiqué à l'état civil de Steirnaue, de Rochefort et de Genève.

Les époux :

Henri Huber  
Henriette Huber

Les témoins :

Robert Pamblanc

Belet

L'officier de l'état civil :

Belet

Registre des mariages A.

No 413  
Brélaz  
et  
Curchod

Devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Brélaz, Charles - François  
célibataire  
employé à la B. C. T.  
originaire de Putry et Forcl domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le vingt-six novembre  
mil huit cent quatre-vingt-huit fils de  
Charles - François Brélaz, décédé et de  
Louise - Georgine née Pache, à Lausanne

2. Curchod, Berthe - Alice  
célibataire  
originaire de Gollion, Dommarin et Chardonnay - Montaubin domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le vingt-deux mai  
mil huit cent quatre-vingt-douze fille de  
François - Alfred Curchod, jardinier et de  
Noria - Flore née Camolet, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Henri Jaques, chauffeur C. F. F., à Lausanne  
2. Alfred Curchod, jardinier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 6, à Putry, Forcl et Dommarin, le 7, à Gollion, le 9, et à Montaubin - Chardonnay, le 10 septembre 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze octobre mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
Actes de publication du mariage  
à Lausanne, Putry, Forcl,  
Gollion, Dommarin et Cha-  
donnay - Montaubin.

Les époux :

Charles Brélaz  
Berthe Curchod

Les témoins :

H. Jaques

A. Curchod

L'officier de l'état civil :

J. Jaques

Communiqué à l'état civil de Putry,  
de Forcl, de Cornaux,  
de Brottem et de St-Cierges.

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 414  
Blank  
Clerc

En devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Blank, Napoléon - Gustave  
célibataire  
fleuriste  
originaire de Cort (Suisse) et Cornaux (Suisse) domicilié à  
Lausanne né à  
Sachâtel le trois octobre  
mil huit cent quatre-vingt-treize fils de  
David - Gustave Blank, jardinier et de  
Catherine née Chevalier, à Cornaux

2. Clerc, Lina - Elise  
célibataire  
demoiselle de magasin  
originaire de Concise et Nétiers (Suisse) domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le quatre juillet  
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de  
Charles - Auguste Clerc, employé C. F. F. et de  
Mathie - Louise née Weber, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Auguste Clerc, employé C. F. F., à Lausanne  
2. Henri Pahud, négociant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 18, à Cort, Cornaux,  
Concise et Nétiers, le 19 septembre 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze octobre mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Cort, Cornaux,  
Concise et Nétiers.

Les époux :

N. Blank  
Lina Blank

Les témoins :

Auguste Clerc  
H. Pahud

L'officier de l'état civil :  
P. Luce

Communiqué à l'état civil d'Ino,  
de Cornaux, de Concise  
et de Nétiers.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 445  
Cachin  
et  
Regamey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Cachin, Myre-Elphonse**  
célibataire  
employé de bureau  
originaire de Cornier domicilié à  
Vers-chez-les-Blanc rue Tauranne né à  
Villars le douze mars  
mil huit cent quatre-vingt huit fils de  
Constant - Eugène Cachin décédé et de  
Marie - Elise née Goumaz, à Vers-chez-les-Blanc

2. **Regamey, Julie-Marguerite**  
célibataire  
couturière  
originaire de Touranne domiciliée à  
au Chalet-à-Gobet de Touranne née à  
ru Chalet-à-Gobet le seize février  
mil huit cent quatre-vingt onze fille de  
Narc - Louis Regamey, agriculteur et de  
Lenny - Marie née Favrat, au Chalet-à-Gobet

Comme témoins : } 1. Charles Regamey, comptable, à Touranne  
2. Charles Regamey, commis I. T., à Touranne

Les publications ont eu lieu à Touranne, le 20, et à Cornier  
le 22 septembre 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze octobre mil neuf cent dix-huit

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Touranne & Cornier

## Les époux :

M. Cachin  
M. Cachin

## Les témoins :

M. Regamey  
Regamey

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil de  
Cornier

Registre des mariages A.

No 446  
Revelly  
et  
Hennard

Par jugement du Tribunal de l'insolence de Genève, rendu en date du 11 novembre 1937, déclaré définitif et exécutoire le 6 janvier 1938, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Lausanne, le 10 janvier 1938.  
L'officier de l'état civil:

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Revelly, Henri - Octave  
célibataire  
mécanicien  
originaire de Yverches domicilié à  
Plainpalais né à  
Lausanne le dix octobre

mil huit cent quatre-vingt-seize fils de  
Ferdinand - Auguste Revelly, commis postal, à Lausanne et de  
Marie - Elise née Daxelkoffer, décédée

2. Hennard, Berthe - Elise  
célibataire  
couturière  
originaire de Cugy et Bülles domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le vingt avril

mil huit cent quatre-vingt-seize fille de  
Alfred - Charles Hennard, facteur et de  
Elise - Tina née Imhoff, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Alfred Hennard, facteur postal, à Lausanne  
2. Ferdinand Revelly, fonctionnaire postal, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Plainpalais, le 9, à Yverches et  
Lausanne, le 11, à Cugy et Bülles, le 16 septem-  
bre 1938.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept octobre mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :  
Autorisation de l'état civil  
de Plainpalais.

Les époux :  
Revelly  
Berthe Revelly

Les témoins :  
Alfred Hennard  
Revelly frs

Communiqué à l'état civil d'Yverches,  
de Genève (B.C.), de Poliez-  
le-Grand et de St-Cierges.

L'officier de l'état civil :  
Puccel

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 411  
Richard  
Brogliatti

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Richard, Constant

célibataire

chauffeur

originaire de Echandens, Derges et Cimiez domicilié à

Lausanne né à

Echandens le neuf septembre

mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de

Charles - Louis - Henri Richard, décédé et de

Louise - Caroline née Toland, à Lausanne

2. Brogliatti, Inès - Primitiva

célibataire

originaire de Biella (Novare), Italie domiciliée à

Lausanne née à

Biella le vingt-neuf juillet

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de

Gaspard Brogliatti, serrurier et de

Maria née Olchotti, à Montreux - Rancho

Comme témoins : 1. Marius Decoppet, électicien, à Lausanne

2. Joseph Barutta, cordonnier, à Montreux

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Echandens, Derges et

Cimiez, le 21 juin, et à Biella, le 28 juillet 1898

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze octobre mil huit cent dix-huit

## Pièces déposées :

Cotes de naissance des fiancés.

Cotes de publication de mariage

à Lausanne, Echandens, Derges,

Cimiez et Biella, avec certificat

de capacité.

Autorisation du Conseil d'Etat.

Communiqué à l'état civil de Bonay

et de Pully et à la Chancellerie

d'Etat, à Lausanne.

## Les époux :

Constant Richard

Inès Richard

## Les témoins :

Marius Decoppet

Joseph Barutta

L'officier de l'état civil :

M. M. M.



Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 478  
Gagnebin  
et  
Siechti

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gagnebin, Louis-Albert

célibataire

comptable

originaire de Renan (Suisse) domicilié à

Lausanne né à

La Chaux-de-Fonds le vingt-deux février

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de

Louis-Albert Gagnebin, décédé et de

Ursule-Evangéline née Dubois, à La Chaux-de-Fonds

2. Siechti, Cécile-Emilie

célibataire

brodeuse

originaire de Landiswil (Berne) domiciliée à

La Chaux-de-Fonds née à

La Chaux-de-Fonds le vingt-un août

mil huit cent quatre-vingt-huit fille de

Lucien Siechti, décédé et de

Ulida née Nonnie, à La Chaux-de-Fonds

- Comme témoins :
- 1. Ferdinand Bruppacher, employé de commerce, à Lausanne
  - 2. Franz Pauli, voyageur de commerce, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 6, à Renan, Biglen et La Chaux-de-Fonds, le 7 septembre 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux octobre mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :  
Promesse de la fiancée.  
Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lausanne, Renan, Biglen et La Chaux-de-Fonds.

Les époux :  
Louis Gagnebin  
Emilie Gagnebin

Les témoins :  
Ferdinand Bruppacher  
Franz Pauli

Communiqué à l'état civil de Renan, de Biglen et de La Chaux-de-Fonds.

L'officier de l'état civil :  
P. Siechti

No 449  
Dubuis  
et  
Fornierod

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dubuis, Albert - Oscar

célibataire

naturalisé

originaire de Rommieu domicilié à

Prey-le-Vrat né à

Château-d'Œze le vingt-sept avril

mil huit cent quatre-vingt-dix fils de

Jules - Samuel Dubuis, conservateur du registre foncier et de  
Léonie - Sophie née Martin, à Château-d'Œze

2. Fornierod, Hélène - Caroline

célibataire

originaire de Vevey domiciliée à

Lausanne née à

Montet et Cudrefin le onze décembre

mil huit cent quatre-vingt-treize fille de

Alais - Auguste Fornierod, professeur et de  
Nathilde - Louise née Dubois, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Alais Fornierod, professeur, à Lausanne  
2. Gérard Dubuis, employé de bureau, à Vevey

Les publications ont eu lieu à Prey-le-Vrat, le 7, à Lausanne,  
Vevey et Rommieu le 1 septembre 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze octobre mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de  
Prey-le-Vrat.

Les époux :

A. O. Dubuis.

Hélène Dubuis

Les témoins :

A. Fornierod p.

G. Dubuis

L'officier de l'état civil :

Prac!

Communiqué à l'état civil de Rommieu, de Prey-le-Vrat et de Vevey.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 450  
Bertschinger  
et  
Perrin

9-74  
Devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bertschinger, Alexander-Arnold  
célibataire

fonctionnaire fédéral  
originaire de Fischenthal (Zürich) domicilié à  
Berne né à  
Berne le deux février

mil huit cent quatre-vingt-seize fils de  
Karl-August Bertschinger, négociant et de  
Elise-Rezina Bill, à Berne

2. Perrin, Jeanne-Emilie  
célibataire

originaire de Lausanne domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne

le neuf août  
mil huit cent quatre-vingt-douze fille de  
François-Louis Perrin, menuisier et de  
Marie-Nichon, à Lausanne

Comme témoins : } 1. François Perrin, ébéniste, à Lausanne  
2. Emile Feugin, architecte, à Berne

Les publications ont eu lieu à Berne, le 21, à Fischenthal, le 22,  
et à Lausanne, le 23 août 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze octobre mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil  
de Berne.

Les époux :

A. Bertschinger  
J. Bertschinger

Les témoins :

François Perrin  
Feugin.

L'officier de l'état civil :

Jucel

Communiqué à l'état civil de Fischenthal et de Berne.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 451  
Geismar  
et  
Weill

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Geismar, Jonas

célibataire

négoçant

originaire de

Thoune (Berne)

domicilié à

Thoune

né à

Grusserheim (Alsace) le vingt-cinq juin

mil huit cent quatre-vingt

fils de

Jacob Geismar, décédé

et de

Sophia née Weill, à Interlaken

2. Weill, Susanna

célibataire

originaire de

Stasbourg (Alsace)

domiciliée à

Lausanne

née à

Stasbourg

le douze mars

mil huit cent quatre-vingt-quinze

fille de

Theodor Weill

et de

Setha née Levy, les deux décédés

Comme témoins :

1. Lucien Geismar, négociant, à Interlaken

2. Michel Lazard, rentier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à

Thoune et Lausanne, le 13,  
à Strasbourg, le 16 septembre 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze octobre mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Extrait de l'état civil  
de Thoune.

Les époux :

J. Geismar  
Susanna Geismar

Les témoins :

M. Lazard  
Lucien Geismar  
L'officier de l'état civil :  
Luc

Communiqué à l'état civil de Thoune  
et à la Chancellerie d'Etat, à  
Lausanne.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 452  
Orquelt  
et  
Giard

5-21  
Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Orquelt, Louis-Frédéric  
célibataire  
expéditeur  
originaire de Lausanne domicilié à  
Lausanne né à  
Nyon le vingt-six décembre  
mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de  
Henri-Charles Orquelt, horticulteur et de  
Anna-Maria née Hofstetel, en Amique

2. Giard, Berthe  
célibataire  
cuninière  
originaire de Villars-Mendraz domiciliée à  
Villars-Mendraz née à  
Nathronges le quatorze mai  
mil huit cent quatre-vingt-dix fille de  
Félix Giard, entrepreneur et de  
Ulric née Fiquet, à Villars-Mendraz

Comme témoins :  
1. Albert Cuénat, employé de bureau, à Lausanne  
2. Alfred Delisle, dessinateur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 11, et à Villars-Mendraz, le 14 septembre 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept octobre mil neuf cent dix-huit

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne et Villars-Mendraz.

## Les époux :

Orquelt Louis  
Orquelt Berthe

## Les témoins :

Cuénat Albert  
Delisle Alfred

L'officier de l'état civil :

H. Siehaud  
2000

Communiqué à l'état civil de  
St Pierre.

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 453  
Villemenet  
et  
Gin

Devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Villemenet, Gustave-Jules-Armand  
célibataire  
pâtissier  
originaire de Berne domicilié à  
Lausanne né à  
Saint-Raphaël (Var) France le deux février  
mil huit cent quatre-vingt-dix fils de

Justin Villemenet, décédé et de  
Charlotte-Odile née Guillard, à Lausanne

2. Gin, Odile  
célibataire  
garde-malade  
originaire de Riez et Lutry domiciliée à  
Lausanne née à  
Riez le huit mai  
mil huit cent quatre-vingt-dix fille de

Jules Gin, vigneron, à Riez et de  
Louise-Marie née Picard, décédée

Comme témoins : 1. Jean Borey, employé B. C. T., à Lausanne  
2. Jules Fuley, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 20, à Berne et à  
Lutry, le 21, à Riez, le 22 septembre 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept octobre mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Berne, Lutry  
et Riez.

Les époux :  
Gustave Villemenet  
Odile Villemenet

Les témoins :  
J. Borey  
Jules Fuley

Communiqué à l'état civil de Berne,  
de Cully et de Lutry.

L'officier de l'état civil :  
H. Leclercq

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 454  
 Jacot  
 et  
 Jaquet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jacot, Marcel-Charles-Henri  
 célibataire  
 insubstitué  
 originaire de Denens domicilié à  
Boussens né à  
Denens le dix-huit novembre  
mil huit cent quatre-vingt-onze fils de

Victor-Daniel-François Jacob, tailleur et de  
Julie-Emma-Hélène née Cobby, à Denens

2. Jaquet, Rose-Marguerite  
 célibataire  
 insubstituée

originaire de Roche-forêt-Neuchâtel domiciliée à  
Neuchâtel née à  
Montezillon, Roche-forêt le quatorze juillet  
mil huit cent quatre-vingt-huit fille de

Albert Jaquet, garde-forestier et de  
Suzanne née Paulay, à Neuchâtel

Comme témoins :  
 1. Pierre Jaquet, comptable, à Neuchâtel  
 2. Julie Jacob (dame), à Denens

Les publications ont eu lieu à Boussens et Roche-forêt, le 26, à  
Denens et Neuchâtel, le 27 septembre 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit octobre mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :  
Publisation de l'état civil de Tullens.

Les époux :  
M. Jacot  
M. Jaquet

Les témoins :  
Julie Jacot  
P. Jaquet

Communiqué à l'état civil de  
Tullens-sous-Yens, Tullens,  
Roche-forêt et Neuchâtel.

L'officier de l'état civil :  
H. Siehart  
 2018

## Registre des mariages A.

No 455

Henry

Gassel et née Bohni

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Henry, Philippe - André

célibataire

agriculteur

originaire de Fullières

domicilié à

Fullières

né à

Fullières

le cinq décembre

mil huit cent soixante-huit

fils de

Jean - François - Alphonse Henry, décédé

et de

Fanny - Béatrice - Louise, née Capak, à Fullières

2. Gassel née Bohni, Béatrice - Louise

veuve de Alexis - Alfred Gassel, décédé le 15 juin 1886

cuisinière

originaire de Fuarrens

domiciliée à

Borecelles (commune de Grandson)

née à

Fullières

le neuf juillet

mil huit cent quatre-vingt-cinq

fille de

Charles - Adolphe - Théophile Bohni, commerçant à

Lausanne

Henry - Emma, née Pélissier, décédée

Comme témoins :

1. Auguste Henry, infirmier, à Lausanne

2. Jules Mercier, jardinier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Fullières et Grandson, le 27 et à Fuarrens, le 28 septembre 1888.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit octobre mil huit cent dix-huit

Pièces déposées :

Autorisation de l'étab  
lissement de l'état civil de Colombier, à Fullières.

Les époux :

André Henry  
Béatrice Henry

Les témoins :

Aug Henry  
Jules Mercier

L'officier de l'état civil :

H. Léchant

2001

Communiqué à l'étab  
lissement de l'état civil de  
Fullières, de Fuarrens et  
de Grandson.



Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 456  
de Lort Sérignan  
Sarrabeyrouse

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. de Lort Sérignan, Prosper-Ambroise  
célibataire  
lieutenant au 1<sup>er</sup> zouaves  
originaire de nationalité française domicilié à  
précédemment à St-Denis, <sup>(Seine)</sup> en ce jour à Lausanne; interné de né à  
Saint-Louis (Ile de la Réunion) le vingt-quatre novembre  
mil-huit cent quatre-vingt-cinq fils de  
Alphrodie-Prosper de Lort Sérignan et de  
Esther-Trine née Hibon, les deux décedés

2. Sarrabeyrouse, Rosine  
célibataire  
originaire de nationalité française domiciliée à  
Paris, 5<sup>e</sup> née à  
Lourdes (Hes. Pyrénées) le cinq juin  
mil-huit cent quatre-vingt-onze fille de  
Trau Sarrabeyrouse et de  
Marie-Marguina née Poyas, les deux décedés

Comme témoins :  
1. Charles Chaume, chef de bataillon, interné, à Lausanne  
2. Major Guillaume Van den Broeke, interné, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 14, à St-Denis et à Paris, 5<sup>e</sup>, le 18 août 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit octobre mil-neuf cent dix-huit

Pièces déposées :  
Promesse de la fiancée. Actes de naissance des fiancés. Actes de décès du père et mère de la fiancée. Déclaration consulaire. Actes de publication de mariage de mariage à Lausanne, St-Denis et Paris, 5<sup>e</sup>. Certificat de lieu d'interisation militaire. Certificat de capacité. Autorisation du conseil d'état. Communiqué à la chancellerie d'état, à Lausanne.

Les époux :  
de Lort Sérignan  
R. de Lort-Sérignan.  
Les témoins :  
Chaume  
Van den Broeke  
L'officier de l'état civil :  
H. Lichart

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 L. d., - 1913.

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 457  
Guxex  
et  
Frühiger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Guxex, Albert-Julien  
célibataire  
comptable  
originaire de Moudon et Boulens domicilié à  
Orbe né à  
Lausanne le sept juillet  
mil huit cent quatre-vingt-seize fils de  
Paul-Auguste Guxex, décédé et de  
Eda née Rouge, à Lausanne

2. Frühiger, Lucie  
divorcée de Hell-Albert Müller, dès le 27 février 1916  
lingeuse  
originaire de Brenets, Neuchâtel domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le huit janvier  
mil huit cent quatre-vingt-dix fille de  
Jean-Jacob Frühiger, propriétaire et de  
Semy-Lucie-Léonie née Margot, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Jacob Frühiger, propriétaire, à Lausanne  
2. Pierre Frühiger, dessinateur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Orbe, le 26, à Moudon, à Lausanne  
et aux Brenets, le 27 et à Boulens, le 30 septembre 1916.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf octobre mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil d'Orbe.

Les époux :

Guxex  
Lucie Guxex

Les témoins :

J. J. Frühiger  
P. Frühiger

L'officier de l'état civil :

H. Sechant

Communiqué à l'état civil de  
Moudon, de St-Bertrand,  
d'Orbe et des Brenets.

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 458  
Diserens  
et  
Rapaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Diserens, Léon  
célibataire  
boulanger  
originaire de Saigny domicilié à  
Fers-chez-les-Blanc / Lausanne né à  
Lausanne le vingt janvier  
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fils de  
Adolphe Diserens et de  
Fanny, née Diserens, les deux de célib

2. Rapaz, Germaine-Elise  
célibataire  
ménagère  
originaire de Bev domiciliée à  
Fers-chez-les-Blanc / Lausanne née à  
Epalinges le douze janvier  
mil huit cent quatre-vingt-seize fille de  
Fules Rapaz, agriculteur et de  
Anna, née Karbel, à Fers-chez-les-Blanc

Comme témoins :  
1. Fules Rapaz, père, agriculteur, à Lausanne  
2. Fules Rapaz, fils, agriculteur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 7, à Saigny, le 8, à  
Bev, le 8 août 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf octobre mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication des  
mariage à Lausanne, Saigny  
et Bev.

Les époux :

Léon Diserens  
Germaine Diserens

Les témoins :

Rapaz Fules  
Rapaz Jules

L'officier de l'état civil :

H. Lühaut

Communiqué à l'état civil de  
Saigny et de Bev.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 459  
 Jaquier  
 Goffel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jaquier, Jules-Henri

célibataire

journalier

originaire de Denges domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le dix-sept septembre

mil huit cent quatre-vingt-seize fils de

Jules-Auguste Jaquier, décédé et de

Rosa-Fanny née Haury, à Lausanne

2. Goffel, Rosalie-Victorine

célibataire

ménagère

originaire de Guin (Fribourg) domiciliée à

Lausanne née à

Belfaux (Fribourg) le vingt-neuf mai

mil huit cent soixante-dix-neuf fille de

Antoine Goffel et de

Marie-Agnès née Pussey, les deux décédés

Comme témoins : 1. Pierre Pistocchini, serdommier, à Lausanne

2. Maurice Baratta, manoeuvre, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 30 septembre, à Denges,

et à Didingen, le 2 octobre 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf octobre mil neuf cent dix-huit

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
Actes de publication de  
mariage à Lausanne, Denges  
et Didingen.

## Les époux :

J. Jaquier  
R. Goffel

## Les témoins :

Pierre Pistocchini  
Baratta Maurice

L'officier de l'état civil :

H. Lichard

Communiqué à l'état civil de  
Échallens et Didingen.

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 460  
Spahr  
et  
Dyssechis

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Spahr, Max  
celibataire  
probatier  
originaire de Fürsachengraben (Berne) domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le div-sept juillet  
mil-huit cent quatre-vingt-onze fils de  
Maria Spahr, à Genève et de

2. Dyssechis, Lina-Fanny  
celibataire  
ménagère  
originaire de Ormonz-Dessous domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le vingt juillet  
mil-huit cent quatre-vingt-douze fille de  
François-Louis-Gustave Duperruis, agriculteur et de  
Louise-Léonie née Chablain, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Gustave Duperruis, secrétaire, à Lausanne  
2. Rodolphe Panchaud, agriculteur, à Haut-Val

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Crivwil et à Ormonz-Dessous, le 20 septembre 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux octobre mil-neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Certificats de naissance des fiancés. Certificat de publication de mariage à Lausanne, Crivwil et Ormonz-Dessous.

Les époux :

Spahr Max  
Spahr Lina

Les témoins :

G. Duperruis  
R. Panchaud

L'officier de l'état civil :

H. Siehant

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 461  
Bâlard  
et  
Dayet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bâlard, Constant-Emmanuel

célibataire

agriculteur

originaire de Lignerolle domicilié à

Lignerolle né à

Lignerolle le vingt février

mil huit cent soixante-huit fils de

Faques-Emmanuel Bâlard et de

Marie-Louise née Passet, décédée

2. Dayet née Favre, Marie-Rudéline

veuve, en 2<sup>e</sup> noces, de Ernest-Théophile Dayet, déc.

10 septembre 1913

originaire de St. Claude / Jura / France domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le vingt-sept août

mil huit cent soixante-quatre fille de

Basile-François Favre et de

Jeanne-Marie Francoz, décédée

Comme témoins : 1. Albert Desponds, employé de commerce, à Lausanne

2. Henri Huguel, agent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lignerolle, Lausanne et St. Claude

les 8 et 12 août 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux octobre mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Subrogation de l'évêque  
civil de Lignerolle.

Les époux :

Constant Bâlard  
Marie Bâlard

Les témoins :

Desponds  
Huguel Henri

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut

Communiqué à l'évêque civil de  
Lignerolle et à la Chancellerie  
à l'évêque, à Lausanne.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 462  
Nidegger  
et  
Bieri

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Nidegger, Jean-Joseph.

celibataire

chauffeur aux C.F.F.

originaire de Châtonnaye, Fribourg domicilié à

Lausanne né à

Payerne le douze novembre

mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de

Joseph-Romain Nidegger, retraité C.F.F. et de

Anne-Marie née Khabinger, à Payerne

2. Bieri, Rosa-Elisa

celibataire

originaire de Shangnau, Berne domiciliée à

Payerne née à

Payerne le quatorze mars

mil huit cent quatre-vingt-douze fille de

Ulrich Bieri, décédé et de

Caroline née Lischki, à Payerne

Comme témoins :

1. Lucien Nidegger, employé C.F.F., à Payerne

2. Ernest Bieri, mécanicien, à Genève

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 10, à Châtonnaye,  
à Shangnau et à Payerne, le 11 septembre 1918

Registre des familles vol. 16 fol. 131

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux octobre mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Promesse de la fiancée. Actes  
de naissance des fiancés.

Actes de publication de  
mariage à Lausanne, Châ-  
tonnaye, Shangnau et  
Payerne.

Les époux :

Nidegger

R. Nidegger

Les témoins :

Nidegger Lucien

Bieri Ernest

Communiqué à l'état civil de  
Châtonnaye, de Shangnau  
et de Payerne.

L'officier de l'état civil :

H. Siehant

comp.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 463  
Buffat  
et  
Chevalier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Buffat, Auguste

celibataire

magasinier

originaire de Fuarens

domicilié à

Lausanne

né à

Yverdon

le cinq juillet

mil huit cent quatre-vingt-huit

fils de

Auguste Buffat

et de

Helmette - Emilie Buffat née Chapuis, décédée

2. Chevalier, Hélène

celibataire

ménagère

originaire de Belmont 4, Yverdon et Epesses

domiciliée à

Belmont 4, Yverdon

née à

Fillaret (Belmont)

le cinq septembre

mil huit cent quatre-vingt-quatorze

fille de

Jules - François Chevalier, agriculteur

et de

Marie - Louise née Fargot, au Fillaret

Comme témoins :

1. Jules Crausaz, ramiconneur, à Lausanne

2. Constant Dubois, lixreur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 11, à Belmont et à

Epesses, le 14, à Fuarens, le 20 septembre 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre octobre mil huit cent dix-huit

Pièces déposées :

Copies de naissance des fiancés. Copies de publications de mariage à Lausanne, Belmont, Epesses et Fuarens.

Les époux :

Buffat Auguste  
Buffat Hélène

Les témoins :

Crausaz Jules  
Dubois Constant

L'officier de l'état civil :

H. Siehant

Communiqué à l'état civil de  
Fuarens et Belmont 4, Yverdon.



Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 464  
Michoud  
et  
Maignenat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Michoud, Adrien-Marcel  
célibataire  
sergent-major, garde des forêts  
originaire de Chapames-le-Chêne domicilié à  
Pailly-sur-Forclès né à  
Yverdon le dix février  
mil-huit cent quatre-vingt-dix fils de  
Henri-Gustave-Louis Michoud et de  
Caroline née Gindroz

2. Maignenat, Mariette-Marguerite  
divorcée de Louis-Edouard Pichard, dès le 22 décembre 1910  
cohabitante  
originaire de Pailly domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le douze mars  
mil-huit cent quatre-vingt-cinq fille de  
Aulès-Didier Maignenat et de  
Félicie-Louise née Pesson, décedés

Comme témoins : 1. Henri Maignenat, serrurier, à Lausanne  
2. Benjamin Tschy, tapissier, à Pully

Les publications ont eu lieu à Lapey, le 14, à Chapames-le-Chêne  
et à Pailly, le 16, à Lausanne, le 18 septembre 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre octobre mil-neuf  
cent-dix-huit

Pièces déposées :

Autorisation de l'état  
civil de Prax.

Les époux :

Michoud  
Marguerite Michoud

Les témoins :

Henri Maignenat  
B. Tschy

L'officier de l'état civil :

H. Lühaut

Communiqué à l'état civil de  
Yvonand, de Prax et de  
Auvernans

N<sup>o</sup> 465  
Bolomey  
et  
Viqueral

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bolomey, François-Henri  
divorcé de Lina née Samson, dès le 21 mars 1916  
employé aux C. F. F.  
originaire de Saigny et Forel — domicilié à  
Lausanne — né à

Yvernes sur Lully le douze octobre  
mil huit cent soixante-dix — fils de  
Jean-Isaac Bolomey et de  
Marie née Cardinaux, décédée

2. Viqueral née Motlet, Marie-Anne-Thérèse  
divorcée de Henri Viqueral, dès le 28 septembre 1917  
ménagère  
originaire de Combremont-le-Grand — domiciliée à  
Lausanne — née à

Bonnétage (Doubs), France le vingt-sept mars  
mil huit cent soixante-quatorze — fille de  
Charles-Auguste Motlet et de  
Jeanne-Félicie née Normand, décédée

Comme témoins :  
1. Louis Marguerat, employé C. F. F., à Lausanne  
2. Paul Diterens, employé C. F. F., à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 27, à Saigny et à  
Forel, le 28, à Combremont-le-Grand, le 30 septembre 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre octobre mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Celes de naissance des fiancés  
Celes de mariage des fiancés  
avec mention de divorce. Celes  
de publication de mariage  
à Lausanne, Saigny, Forel  
et Combremont-le-Grand.  
Pour l'acte de mariage de la  
fiancée, avec divorce, voir fol.  
17, fol. 243.  
Communiqué à l'état civil de  
Saigny, de Forel (Savoy) et  
de Combremont-le-Grand.

Les époux :

Henri Bolomey  
Marie Bolomey

Les témoins :

Marguerat  
Diterens Paul

L'officier de l'état civil :

H. Lichant

R. du 18.10.23.

Par Jugement du Tribunal  
district de Fribourg, rendu  
en date du 28 juin 1923, déclaré  
définitif et exécutoire le 5 octobre  
1923, le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à deux ans, le  
délai pendant lequel la femme  
ne pourra contracter un nouveau  
mariage.  
Lausanne, le 12 octobre 1923.

L'officier de l'état civil :

B. Baillif

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 466  
Beaud  
Belet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Beaud, Louis

veuf de Maria Bertha née Falther, née le 8 juillet 1817  
manœuvre

originaire de Gimel domicilié à

Lausanne né à

Veuchâtel le vingt septembre

mil huit cent quatre-vingt-trois fils de

Louis Beaud, décédé et de

Emilie née Chaubert, à Veuchâtel

2. Belet née Vaney, Mathilde-Rosalie

veuve de Emile-Benjamin Belet, née le 1<sup>er</sup> décembre 1817  
ménagère

originaire de Font sur Lausanne domiciliée à

Lausanne née à

Fonton le seize janvier

mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de

Julien-Samuel Vaney, serrurier et de

Louise-Maryina née Germond, à Lucens

Comme témoins :  
1. Fernand Pasquet, maréchal, à Lausanne  
2. Ernest Nozier, tisser, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et au Font, les 4, à Gimel,  
le 5 octobre 1880

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre octobre mil-huit-cent  
quatre-vingt-trois

Pièces déposées :

Copie de naissance des fiancés  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Le Font et Gimel  
Pour l'acte de décès la 1<sup>re</sup>  
femme du fiancé, voir fol. 41,  
fol. 64. Pour celui du 1<sup>er</sup> mari  
de la fiancée, voir fol. 41, fol. 43.

Les époux :

Louis Beaud  
Mathilde Beaud

Les témoins :

Jaques Fernand  
Nozier Ernest

L'officier de l'état civil :

H. Schaub  
1880

Communiqué à l'étab. civil de  
Gimel et de Pully.

## Registre des mariages A.

No 467

Byzantios  
et  
Guéchoff

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Byzantios, Petro

célibataire

étudiant

originaire de sujet hellène domicilié à

Lausanne né à

Constantinople le six/dix-neuf septembre

mil huit cent quatre-vingt-quatre fils de

Athanasé Byzantios, docteur-médecin et de

Eoé Byzantios née Penkylou, à Lausanne

2. Guéchoff, Catherine

célibataire

originaire de Sofia (Bulgarie) domiciliée à

Lausanne née à

Sofia le vingt-deux janvier

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de

Nyan-D. Guéchoff, avocat et de

Marie-M. Guéchoffa née Abrahamoff, à Lausanne

Comme témoins :

1. Panaghi Csimaras, étudiant, à Lausanne

2. Pary Lokinis, étudiant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 25 septembre 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq octobre mil neuf cent dix-huit

## Pièces déposées :

Acte de notoriété, bon à lieu  
d'acte de naissance du fiancé.Acte de naissance de la fiancée,  
avec traduction. Délivrance duprêtre de l'Église orthodoxe grecque.  
Autorisation du prêtre de Sofia,avec traduction. Dispense de  
certificat de capacité. Acte depublication de mariage à  
Communiqué Lausanne. Autorisationdu Conseil d'État. Permis de  
mariage. Engagements à mariage

solennels.

## Les époux :

Petro Byzantios

Catherine Byzantios

## Les témoins :

Panaghi Csimaras

Pary Lokinis

L'officier de l'état civil :

H. Siehant

Registre des mariages A.

No 468  
Niring  
et  
Décosterd

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Niring, Auguste-Alphonse-Oscar  
célibataire  
lithographe  
originaire de Belmont sur Jully domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le cinq mars

mil-huit cent quatre-vingt-douze fils de  
Jean-Auguste-Amand Niring, décédé et de  
Anna-Marie née Attenhofer, à Lausanne

2. Décosterd, Augusta  
célibataire  
cousurière  
originaire de Esserbes domiciliée à  
Lubry née à  
Lubry le dix mai

mil-huit cent quatre-vingt-quatorze fille de  
Louis-Charles Décosterd, décédé et de  
Eugénie-Fanny née Bolomey, à Lubry

Comme témoins :  
1. Oscar Niring, fonctionnaire C.F.F., à Lausanne  
2. Henri Niring, maraîcher, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 11, à Lubry, le 12, à  
Belmont et à Esserbes, le 13 septembre 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six octobre mil-huit cent dix-huit

Pièces déposées :

Cebs de naissance de la  
fiancée. Cebs de publication  
de mariage à Lausanne,  
Lubry, Belmont et Esserbes.  
Par l'acte de naissance du  
fiancé, voir fol. 16, fol. 382.

Les époux :

Auguste Niring  
Augusta Niring

Les témoins :

Niring Oscar  
Niring Henri.

L'officier de l'état civil :

J. Lechant

Communiqué à l'état civil de  
Jully, d'Oron-la-Fille  
et de Lubry.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 469  
Scherrer  
et  
Poetelin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Scherrer, Maurice-Albert

célibataire

facteur postal

originaire de Corbepierre domicilié à

Leysin

né à

Leysin

le vingt-sept juin

mil huit cent quatre-vingt-douze fils de

Albert Eugène Scherrer

et de

Josephine-Anne née Bron, à Genève

2. Poetelin, Marie-Eugénie

célibataire

lingère

originaire de Moudon domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne

le six juin

mil huit cent quatre-vingt-treize fille de

Alphonse Poetelin, décédé

et de

Clair née Chappuis, à Lausanne

Comme témoins :

1. Edouard Scherrer, facteur postal, à Leysin

2. André Poetelin, employé P.T., à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Leysin, le 12, à Lausanne, le 13, à Moudon, le 14 et à Corbepierre, le 16 septembre 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six octobre mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Publication de l'état civil de Leysin

Les époux :

M. Scherrer  
E. Scherrer

Les témoins :

E. Scherrer  
A. Poetelin

Communiqué à l'état civil de  
Orge, de Leysin et de Moudon.

L'officier de l'état civil :

H. Lichant

Registre des mariages A.

No 470

Chevaux  
et  
Viennet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chevaux, Francis-René  
célibataire  
employé de bureau  
originaire de Lussy-sur-Orge domicilié à  
Bussy-sur-Orge né à  
Yverbois le huit juillet

mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de  
Louis-Jean Chevaux, agriculteur et de  
Anna-Louise née Crausaz, à Bussy-sur-Orge

2. Viennet, Jeanne-Augustine  
célibataire  
couburière  
originaire de Concise domiciliée à  
Prière née à  
Prière le seize juin

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de  
Jules Viennet, décédé et de  
Louise-Julie née Renaud, à Prière

Comme témoins : 1. Albert Scheidegger, agent de police, à Lausanne  
2. Ernest Gilliland, dessinateur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lussy et à Bussy, le 1<sup>er</sup>, à Concise  
et à Prière, le 2 septembre 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six octobre mil neuf cent  
seize

Pièces déposées :

Publification de l'état  
civil de Villars-sous-Yverbois.

Les époux :

René Chevaux  
Jeanne Chevaux

Les témoins :

Scheidegger Albert  
Gilliland Ernest

L'officier de l'état civil :

H. Schaub

Communiqué à l'état civil de  
Villars-sous-Yverbois, de Concise  
et de Prière.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3800 f. d. — 1913.

R. du 14.10.24.

Par jugement du Tribunal du  
district de Lausanne, rendu  
en date du 30 juin 1924, déclaré  
définitif et exécutoire le 25 septembre  
1924, le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à deux ans, le  
délai pendant lequel le mari  
ne pourra contracter un nouveau  
mariage.  
Lausanne, le 1 octobre 1924.  
L'officier de l'état civil:

J. Paulif

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 471

Martin

et  
Eggmann

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Martin, Charles

célibataire

fonctionnaire au C. F. F.

originaire de Pully et Fillette domicilié à

Pully né à

Lubry le dix-neuf mars

mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de

Louis-Rodolphe Martin, vigneron et de

Constance née Haub, à Pully

2. Eggmann, Fiolette-Emilie

célibataire

employée de commerce

originaire de Ukkwil (Surgovie) domiciliée à

Lausanne née à

S<sup>t</sup>-Imier (Berne) le vingt-six novembre

mil huit cent quatre-vingt-douze fille de

Emile-Rodolphe Eggmann, commis et de

Albertine née Trar, à Lausanne

Comme témoins :

1. Guibaye Fayre, employé C. F. F., à Lausanne

2. Ernest Comrad, commis C. F. F., à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Pully, le 28, à Fillette, à Ukkwil  
et à Lausanne, le 30 septembre 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six octobre mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Autorisation de l'état  
civil de Pully

Les époux :

Charles Martin

Fiolette Martin

Les témoins :

G. Haub

Comrad

Communiqué à l'état civil de  
Pully, de Pully et de Ukkwil

L'officier de l'état civil :

H. Siehant



Registre des mariages A.

No 472  
Kuntz  
et  
Derrys

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Kuntz, Charles-Constant  
célibataire  
mécanicien  
originaire de Grünningen (Lucerne) domicilié à  
Crassier né à  
Borex le vingt juillet

mil huit cent quatre-vingt-onze fils de  
Jacques Kuntz, agriculteur et de  
Emma-Louise née Ramuz, à Crassier

2. Derrys, Berthe-Elisa  
célibataire

originaire de Nelens domiciliée à  
Lausanne née à

vière Olon le dix-neuf mars  
mil huit cent quatre-vingt-troize fille de  
Jules-Alphonse Derrys, gendarme et de  
Angèle-Julienne née Golay, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Louis Collioud, employé postal, à Lausanne  
2. Angèle Derrys (dame), à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Crassier, le 1<sup>er</sup>, à Grünningen, à  
Nelens et à Lausanne, le 2 octobre 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six octobre mil neuf cent  
dix-huit

Pièces déposées :

Autorisation de l'état  
civil de Grünningen

Les époux :

C. Kuntz  
E. Derrys

Les témoins :

Louis Collioud  
Angèle Derrys

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut  
1918

Par décision du 26 février 1946  
le Département de Justice et Police  
du Canton de Vaud a ordonné la rec-  
tification de l'acte ci-contre, en ce  
sens que le nom patronymique  
qui, Kuntz, soit ortho-  
graphie "Kuntz"  
à l'exclusion de toute au-  
tre orthographe.

Lausanne, le 5 mars 1946

Officier de l'état civil :

Copie à Grünningen et Villivrens

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 473

Burnand

et  
Roth

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Burnand, Samuel

célibataire

manoeuvre

originaire de Eclagnens et Biolley-Magnouy domicilié à  
Lausanne né à

Cour sous Lausanne le vingt-six février

mil huit cent quatre-vingt-seize fils de

Samuel Burnand, manoeuvre et de

Oline née Freymond, à Lausanne

2. Roth, Marie-Elisbène

célibataire

cuisinière

originaire de Interlaken (Berne) domiciliée à  
Lausanne née à

Cully le onze janvier

mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de

Gottlieb Roth, menuisier, à Fexey et de

Henriette-Elisa née Pujard, décedée

Comme témoins :

1. Jean Cuyver, manoeuvre, à Lausanne

2. Ernest Roth, fondeur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Eclagnens, le 22, à Lausanne,  
et à Interlaken, le 26, à Biolley-Magnouy, le 28  
septembre 1918Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Lausanne, le vingt-six octobre mil neuf cent  
quatre-vingt-dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des  
fiancés. Actes de publication  
de mariage à Lausanne,  
Eclagnens, Biolley-Magnouy,  
et Interlaken

Les époux :

Burnand Samuel  
Elisbène Burnand

Les témoins :

Cuyver Jean  
Ernest Roth

L'officier de l'état civil :

H. Schaub

Communiqué à l'état civil de  
Schallens, de Romeloye  
et de Interlaken.

Registre des mariages A.

No 474  
Bovard  
et  
Chappuis

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bovard, Ernest - Emile - Marius

veuf de Franche née Rohen, décédée le 11 septembre 1914  
comptable

originaire de Cully domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le quinze juillet

mil huit cent septante-trois fils de

Louis - Jules Bovard, sommeur, à Lausanne et de

Louise - Pauline née Saquillard, décédée

2. Chappuis, Rose-Clara

célibataire

employée de commerce

originaire de Cully et Lully domiciliée à

Lausanne née à

Lully le six juillet

mil huit cent quatre-vingt-quatre fille de

François - Samuel Chappuis et de

Méry née Corday, décédée

Comme témoins : 1. Jules Bovard, sommeur, à Lausanne

2. César Maurer, comptable, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Lully, le 2, à Cully,

le 3 octobre 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze-vingt octobre mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Copies de naissance des fiancés. Actes de publication de mariage à Lausanne, Lully et Cully.

Les époux :

E Bovard

Rose Bovard

Les témoins :

Jules Bovard

César Maurer

L'officier de l'état civil :

H. Lehmann

Communiqué à l'état civil de Cully et Lully.

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 475  
Müller  
et  
Guerraz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Müller, Auguste-Emile  
célibataire  
boucher  
originaire de Oberlangenegg (Berne) domicilié à  
Lausanne né à  
Dorains le quatorze février  
mil huit cent quatre-vingt-seize fils de

Auguste Müller, cordonnier et de  
Fanny-Augustine née Rossier, à Gilly

2. Guerraz, Maria-Emilie  
célibataire  
femme de chambre  
originaire de Saint-Fevre (Hte-Savoie), France domiciliée à  
Nyon née à  
Hermance (Genève) le neuf mars  
mil huit cent quatre-vingt-dix fille de

Edmond-Joseph Guerraz cultivateur actuellement et de  
Marie-Louise née Portmann, à Nyon <sup>mobilisée en France</sup>

Comme témoins :  
1. Auguste Müller, cordonnier, à Gilly  
2. Paul Despraz, commis postal, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 2, à Schwarzenegg  
et à Nyon, le 3 octobre 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf octobre mil huit cent dix-huit

Pièces déposées :

Copies de naissance des  
fiancés. Consentement des  
père et mère de la fiancée.  
Actes de publication de ma-  
riage à Lausanne, Schwarzenegg,  
et Nyon. Certificat de capacité.  
Attestation du conseil d'état.

Les époux :

Aug. Müller  
E. Müller

Les témoins :

Aug. Müller  
Paul Despraz

L'officier de l'état civil :

H. Lehmann

Communiqué à l'état civil de  
Schwarzenegg et Nyon et à  
la Chancellerie d'état, à  
Lausanne.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 2000 f. d. — 1913.

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 476  
 Werly  
 et  
 Séchaud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Werly, Edouard-Ernest  
 célibataire  
 comptable  
 originaire de Orbe domicilié à  
Lausanne né à  
St-Loup vers Pompales le huit mai  
mil huit cent quatre-vingt-quatre fils de  
Samuel-François-Ernest Werly et de  
Adrienne Fichore née Porchat, décédée

2. Séchaud, Louise  
 célibataire  
 couturière  
 originaire de Paudex et Sullens domiciliée à  
Lausanne née à  
Omnes le dix-sept juin  
mil huit cent quatre-vingt-sept fille de  
Charles-Louis-Fules Séchaud, décédé et de  
Elisa née Duvouzin, à Omnes

Comme témoins :  
 1. Edouard Brunet, directeur, à Lausanne  
 2. Robert Chanson, agent d'affaires, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 7, à Orbe et Sullens,  
le 8, à Paudex, le 9 octobre 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un octobre mil neuf cent  
dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés. Actes de publication de mariage à Lausanne, Orbe, Sullens et Paudex.

Les époux :

Ernest Werly

Les témoins :

A. Brunet

R. Chanson

L'officier de l'état civil :

H. Séchaud

Communiqué à l'établi de  
Orbe, Pully et Sullens.

N° 477

Perrenoud  
et  
Mairignier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Perrenoud, Edward  
veuf de Oline Emma née Bucnier, dè le 25 janvier  
1915, instituteur  
originaire de La Chaux-du-Milieu, Les Ponts-de-Faudel, La Sagne et La Brejine (Soudel) domicilié à  
Pers-chez-les-Blanc sur Lausanne né à  
Shippewa-Falls (Wisconsin), le neuf mars  
Etats-Unis d'Amérique mil-huit cent septante-cinq fils de  
Louis-Albert Perrenoud, décédé et de  
Fenny née Poerberlin, à Lausanne

2. Mairignier, Louise-Augustine  
célibataire  
instituteur  
originaire de Faulion domiciliée à  
Falloche née à  
Faulion le quatre avril  
mil-huit cent quatre-vingt-huit fille de  
Henri-Louis Mairignier, décédé et de  
Marie-Louise née Nichol, à Faulion

Comme témoins :  
1. Julien Regamy, instituteur, au Hald  
à Gollib  
2. Gustave Oddor, instituteur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Ponts-de-Faudel, La Sagne, Faulion et Falloche, les, à La Chaux-du-Milieu et La Brejine, le 10 octobre 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le hrente-un octobre mil-neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Promesse de la fiancée. Acte de naissance de la fiancée.  
Copie d'acte de naissance du fiancé. Acte de décès de la première femme du fiancé.  
Acte de publication de mariage à Lausanne, Ponts-de-Faudel, La Sagne, Faulion, Falloche, La Chaux-du-Milieu et La Brejine.  
Communiqué à l'établi de La Chaux-du-Milieu, Les Ponts La Sagne, La Brejine, Faulion et Falloche

Les époux :

Perrenoud j. t.  
E. Perrenoud

Les témoins :

J. Regamy inst.  
G. Oddor inst.

L'officier de l'état civil :

H. Lichard

Par jugement du Tribunal...  
dissous de Lausanne, rendu  
en date du...  
déclaré définitif et exécutoire le...  
le mariage inscrit  
ci-contre a été dissous par le divorce.  
Lausanne, le...

L'officier de l'état civil :  
*[Signature]*

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 478  
Decombaz  
Goddard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Decombaz, Georges-François  
celibataire  
comptable  
originaire de Saigny \_\_\_\_\_ domicilié à  
Feyet \_\_\_\_\_ né à  
Lausanne \_\_\_\_\_ le huit avril \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt \_\_\_\_\_ fils de  
Georges-Pare Decombaz, de i<sup>e</sup>dé \_\_\_\_\_ et de  
Louise née Schwob, à Feyet \_\_\_\_\_

2. Goddard, Mary-Anne  
celibataire  
originaire de La Gambie anglaise \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Feyet \_\_\_\_\_ née à  
Bathurst (Gambie) \_\_\_\_\_ le premier septembre \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt onze \_\_\_\_\_ fille de  
Harry Goddard \_\_\_\_\_ et de  
Ellen née St. John, de i<sup>e</sup>dé \_\_\_\_\_

Comme témoins :  
1. Louis Blanc, négociant, à Lausanne  
2. Frédéric Dappen, liquoriste, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Feyet, le 15 et à Saigny, le 16  
octobre 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier novembre mil neuf cent  
\_\_\_\_\_ dix-huit.

Pièces déposées :  
Autorisation de l'état  
civil de Feyet.

Les époux :  
Georges Decombaz  
Mary-Anne Decombaz

Les témoins :  
F. Dappen  
L. Blanc  
M. Goddard  
L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil de  
Saigny et de Feyet

H. Schaub  
\_\_\_\_\_

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d. - 1913.

No 479  
Habersaat  
et  
Fazan

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Habersaat, Friedrich-Hugo  
celibataire  
commis au C. F. F.  
originaire de Hausen a/s (Zürich) domicilié à  
Lausanne né à  
Choune le vingt-six mai  
mil huit cent quatre-vingt-un fils de  
Heinrich Habersaat et de  
Elisabeth née Schütz, décédée

2. Fazan, Olga-Marguerite  
divorcée de Ferdinand-Oscar Claven, déc. 18 novembre 1917

originaire de Lion et Ried-Prigue (Palais) domiciliée à  
Lausanne née à  
Apples le vingt-quatre mai  
mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de  
Justin-Henri Fazan, décédé et de  
Anna-Marguerite née Richel, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Otto Habersaat, commis, à Genève  
2. Rodolphe Willmeger, bûcheron, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Lion et Ried-Prigue,  
le 21, à Hausen a/s, le 3 octobre 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux novembre mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Acte de naissance des fiancés.  
Acte du 1<sup>er</sup> mariage de la  
fiancée, avec divorce. Actes  
de publication de mariage  
à Lausanne, Lion, Ried-  
Prigue et Hausen.

Les époux :

F. Habersaat.

O. Habersaat

Les témoins :

Otto Habersaat  
Rodolphe Willmeger

L'officier de l'état civil :

H. Schaub

Communiqué à l'établissement de  
Hausen, Lion et Ried-  
Prigue.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 2000 f. d. - 1913.



Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 480  
Picot  
et  
Roux

1888/89

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Picot, Léon-Eugène  
 célibataire  
 docteur-médecin  
 originaire de Genève (ville) domicilié à Lausanne  
Genève le onze avril  
 mil huit cent quatre-vingt-huit fils de  
Ernest-Pictor Picot, juge fédéral et de  
Camille-Caroline née Châmy, à Lausanne

2. Roux, Sophie-Susanne  
 célibataire  
 docteur-médecin  
 originaire de Sainte-Croix, Lausanne et Mont-la-Ville domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le vingt-six septembre  
 mil huit cent quatre-vingt-sept fille de  
Alphonse-César Roux, médecin-chirurgien et de  
Dina née Péroune, à Lausanne

Comme témoins :  
 1. Helène Roux (delle), à Lausanne  
 2. Albert Picot, avocat, à Genève

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Genève, Ste-Croix et  
Granges de Ste-Croix, le 20 septembre, à Mont-la-  
Ville, le 4 octobre 1888

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux novembre mil neuf cent quatre-  
huit

Pièces déposées :  
Acte de naissance de fiancé  
Acte de publication de mariage  
à Lausanne, Genève, Ste-  
Croix, Granges de Ste-Croix  
et Mont-la-Ville. Pour l'acte  
de naissance de la fiancée,  
voir vol. 14, fol. 78

Les époux :  
Léon Picot  
Sophie Roux

Les témoins :  
Helène Roux  
Albert Picot

L'officier de l'état civil :  
H. Lichant

Communiqué à l'état civil de  
Genève (P.C.), Ste-Croix et  
Mont-la-Ville.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d. — 1913.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 481  
Fasnacht  
et  
Bergamin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fasnacht, Charles-Jules

célibataire

commis public

originaire de Moudillier (Fribourg) domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le quatorze décembre

mil huit cent quatre-vingt-douze fils de

Jules Fasnacht, retraité C.F.F., à Lausanne et de

Francisca-Catherine née Brunner, d'ici

2. Bergamin, Marguerite-Hélène

célibataire

originaire de Cherpaz (Gruyère) domiciliée à

Lausanne née à

Genève le quatre janvier

mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de

Jacob-Onoime Bergamin, représentant et de

Catherine-Mathilde née Hug, à Lausanne

Comme témoins :

1. Jules Fasnacht, retraité C.F.F., à Lausanne

2. Jacob Bergamin, représentant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Moudillier, le 7, à

Cherpaz, le 8 octobre 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux novembre mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Certificat de naissance des fiancés.

Certificat de publication des

mariages à Lausanne, Moudillier et Cherpaz.

Communiqué à l'état civil de

Moudillier et Cherpaz

Registre des familles vol. 18 fol. 396

Les époux :

M. Fasnacht

M. Fasnacht

Les témoins :

Bergamin

Fasnacht

L'officier de l'état civil :

H. Lichant

scand

## Registre des mariages A.

No 482

Dixon

et  
Novitzky

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dixon, Walter-Matthiasjeune de Emma Hagbaff Dixon, née le 23 août 1881 -  
veuforiginaire de sujet britannique domicilié àLausanne né àBrighton, Sussex, Angleterre le quatorze novembremil huit cent cinquante-quatre fils deHenry Dixon et deEmma Dixon née Garrett, décédée2. Novitzky née Zabiélo, Olgajeune de Nicolas Novitzky, née le 4 mai 1877originaire de d'origine russe domiciliée àLausanne née àPetrograd le onze décembremil huit cent quatre-vingt-un fille deParmen-Petrof Zabiélo et deJosephine Ludwigoza née Boyeb, décédéeComme témoins : } 1. Florence Elie Stade (Dlle), à Lausanne.2. Helène Nicolaiéff (Dame), à Lausanne.Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 14 octobre 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre novembre mil neuf cent dix-huit

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés,  
une traduction. Acte de décès de  
la 1<sup>re</sup> femme du fiancé. Acte du 1<sup>er</sup>  
mariage de la fiancée, avec traduction.  
Acte de décès du 1<sup>er</sup> mari de la fiancée.  
Acte de publication de mariage  
à Lausanne. Certificat de capacité.  
Déclaration du pasteur de l'église  
anglaise. Autorisation du Conseil  
Communal d'hab. Permission de  
mariage du Département de  
Justice et Police. Engagements  
à mariage religieux.

## Les époux :

Walter Matthia Dixon  
Olga Dixon

## Les témoins :

Helène Nicolaiéff  
Florence Elie Stade  
M. J. ...

L'officier de l'état civil :

H. Schaub  
1918

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 453  
Nicolet

et  
Dir

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Nicolet, Jean-Louis

celibataire

étudiant

originaire de Filleneuge domicilié à

Lausanne né à

La Cour-de-Peilz le neuf février

mil huit cent quatre-vingt-quatre fils de

Henri-Adolphe Nicolet et de

Henriette-Louise née Rodieux, décédés

2. Dir, Yvonne-Marie-Emilie

celibataire

originaire de Burgdorf (Berne) domiciliée à

Lausanne née à

Genève le dix-neuf juillet

mil huit cent quatre-vingt-seize fille de

Oscar-Emile-Otto Dir et de

Marie-Louise Nottier née Roy, décédés

Comme témoins : 1. René Chevalley, professeur, à Morges

2. Claude Secrétan, étudiant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 14, à Berthoud, le 15, et à Filleneuge, le 16 octobre 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six novembre mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Cotes de naissance des fiancés. Cotes de publication de mariage à Lausanne, Filleneuge et Berthoud.

Les époux :

J. Nicolet

S. Dir

Les témoins :

R. H. Chevalley

Claude Secrétan

L'officier de l'état civil :

H. Lehmann

Communiqué à l'état civil de Filleneuge et Berthoud.

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 484  
Mahaub  
et  
Vanier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mahaub, Charles-Joseph-Louis  
célibataire  
capitaine au 23<sup>e</sup> rég<sup>t</sup> d'infanterie coloniale  
originaire de Rouvrois s. Meuse (Meuse), France domicilié à  
Paris (6<sup>e</sup>), en séjour à Lausanne, interne de guerre né à  
Rouvrois s. Meuse le vingt-neuf juillet  
mil huit cent soixante-quatorze fils de  
Laurent-Hippolyte Mahaub et de  
Léonie-Eugénie née Vanier, décédés

2. Vanier, Geneviève  
célibataire  
professeur à l'École normale d'Yverre  
originaire de Troyes (Aube), France domiciliée à  
Yverre (Yonne), France née à  
Troyes le deux janvier  
mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de  
Nicolas-Félicx Vanier, décédé et de  
Marie-Adrienne-Ernesline née Caffé, à St-Lajoux

Comme témoins :  
1. Lieutenant Pierre de Girard de Nelles, capitaine honn, interne à Lausanne  
2. Lieutenant German Dorel, interne, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Yverre, le 10, à Paris (6<sup>e</sup>), le 13 et  
à Lausanne, le 23 octobre 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix novembre mil huit cent dix-huit

Pièces déposées :  
Promesse de la fiancée. Acte de notoriété. Acte de naissance du fiancé. Acte de naissance de la fiancée. Acte de décès du père de la fiancée. Consentement de la mère. Actes de publication de mariage à Yverre, Paris (6<sup>e</sup>) et Lausanne. Autorisation militaire. Certificat de capacité. Autorisation du conseil d'Etat. Communiqué à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne (en 2 exemplaires).

Les époux :  
C. Mahaub  
G. Vanier  
Les témoins :  
P. de Girard de Nelles  
G. Dorel  
L'officier de l'état civil :  
H. Schaub  
sens

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d. - 1913.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 485  
Gillieron  
et  
Rey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gillieron, Charles-Louis  
divorcé de Marie-Hélène née Lognab, décédée le 17 septembre 1905,  
sommelier

originaire de Sorquion domicilié à

Lausanne né à

Saigny le Arrente-un mars

mil huit cent septante-neuf fils de

Louis Gillieron, boulanger et de

Louise-Hulie née Faller, à Lausanne

2. Rey, Alice

divorcée de Henri Tenseyres, décédée le 28 août 1916

journalière

originaire de Corcelles-le-Fort domiciliée à

Lausanne née à

Ford 4, Lucens le onze septembre

mil huit cent quatre-vingt-un fille de

Eugène-François Rey et de

Anna-Marie née Schwartz, décédée

Comme témoins : 1. Marius Lafond, employé de bureau, à Lausanne

2. Oscar Pillet, garçon de café, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 11, à Sorquion et à  
Corcelles-le-Fort, le 13 octobre 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept novembre mil neuf cent dix-huit

## Pièces déposées :

Acte de naissance des fiancés  
Acte de mariage des fiancés  
avec divorce. Acte de publi-  
cation de mariage à Lausanne,  
Sorquion et Corcelles-le-Fort.  
Pour l'acte de mariage du  
fiancé, avec divorce, voir vol.  
25, fol. 215.

Communiqué à l'état civil de  
Oron-la-Claye et Robroz.

## Les époux :

Louis Gillieron

Alice Gillieron

## Les témoins :

Oscar Pillet

Marius Lafond

L'officier de l'état civil :

H. Lühaut

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 486

Durussel

Perret-<sup>et</sup> Jeanneret

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Durussel, Jules-Charles

célibataire

ouvrier de grille

originaire de Pully & Noudon domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le deux novembre

mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de

Emile-Philippe Durussel, ouvrier de grille et de

Caroline-Henriette née Fuller, à Lausanne

2. Perret-Jeanneret, Louise-Hortense

divorcée de Lucien-Louis-François-Eugène Saugeron,

dès le 24 mars 1866, commerçante

originaire de Renens domiciliée à

Lausanne née à

rière Jeneveys & Coffrane le huit janvier

mil huit cent septante-six fille de

Charles-Joseph Perret-Jeanneret et de

Marie-Louise née Jacot, décédée

Comme témoins : 1. Alexis Demont, employé postal, à Pully  
2. Edouard Arniquet, agriculteur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 14, à Pully et à Renens, le 16 octobre 1898

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept novembre mil huit cent dix-neuf

Pièces déposées :

Acte de naissance des fiancés.  
Acte de publication de mariage à Lausanne, Pully & Noudon et Renens. Pour l'acte de mariage de la fiancée avec divorce pour vol. 21, fol. 255.

Les époux :

Jules Durussel  
H. Durussel

Les témoins :

Alexis Demont  
Arniquet Edouard

L'officier de l'état civil :

H. Schaub

Communiqué à l'état civil de Noudon et Pully

## Registre des mariages A.

7-288.

No 487  
Borgatta  
et  
Sallaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Borgatta, Charles-Alfred  
celibataire

menuisier

originaire de Nonio (Nozare), Italie domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le vingt-huit décembre

mil huit cent quatre-vingt-onze fils de

Grégoire Borgatta, menuisier, à Lausanne et de

Clémentine née Bonfantini, décédée

2. Sallaz, Juliette-Elisa  
celibataire

lingère

originaire de Séjory domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le hrente octobre

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de

Charles-François Sallaz, décédé et de

Marianne-Marie née Latta, à Lausanne

Comme témoins : 1. François Sallaz, machiniste, à Lausanne

2. Marius Demière, typier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 11, à Séjory, le 14 et  
à Nonio, le 29 septembre 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit novembre mil neuf cents dix-huit

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de  
mariage à Lausanne, Séjory  
et Nonio, avec certificats  
de capacité. Subordination  
du Conseil d'Etat. Formis  
de mariage du Département  
de Turbico et Pise.

Communiqué à l'état civil de  
Grancy et à la chancellerie  
d'Etat à Lausanne.

## Les époux :

Ch. Borgatta  
Juliette Borgatta

## Les témoins :

Lutolf Max.  
M. Demière

L'officier de l'état civil :

H. Siehant

Par lettre de bourgeoisie reçue, J...  
...notaire, à Lausanne  
le 21 juillet 1922, et visée par  
le Conseil d'Etat dans le délai légal,  
Charles-Alfred Borgatta,

mentionné ci-contre,  
a été reçu, avec sa famille, au nombre  
des bourgeois de la commune de

Lausanne.

Lausanne, le 7 septembre 1922.

L'officier de l'état civil:

Luc!

à 9<sup>h</sup> à l'état civil à Grancy  
R. du 11.9.22.



Registre des mariages A.

No 488  
Fellay  
et  
Samson

Par jugement du Tribunal ~~de~~ dist. de Lausanne, rendu en date du 27 mai 1929, déclaré définitif et exécutoire le 28 juin 1929, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à deux ans le délai pendant lequel la femme ne pourra contracter un nouveau mariage, dès le 28 juin 1929. Lausanne, le 18 juillet 1929.

L'officier de l'état civil:

L. Bouffe

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Fellay, Jules-Alphonse  
divorcé de Fanny-Charlotte Piccard, née le 5 août 1896  
employé aux S.-T.  
originaire de Bagnes (Valais) domicilié à Lausanne  
Cheubres né à Cheubres le quinze juin

mil huit cent soixante dix-neuf fils de Louis-Innocent Fellay, boulanger, à Cheubres et de Marie-Elise-Catherine-Adèle née Müller, décédée

2. SAMSON, Lina  
divorcée de François-Henri Bolomey, dès le 21 mars 1916  
ménagère  
originaire de Saigny et Forel domiciliée à Lausanne  
Lausanne née à Lausanne le dix-neuf juillet

mil huit cent quatre-vingt-quatre fille de Nois-Louis Samson et de Louise née Bakler, décédée

Comme témoins: } 1. Albert Puffat, electricien, à Lausanne  
2. Eugène Porchet, electricien, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 10, à Bagnes, Saigny et Forel, le 19 octobre 1929

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit novembre mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées:

Acte de naissance du fiancé.  
Acte de mariage de la fiancée,  
avec divorce. Actes de publi-  
cation de mariage à Lausanne,  
Bagnes, Saigny et Forel.  
Pour l'acte de naissance de la  
fiancée, voir vol. 10, fol. 320. Pour  
l'acte de mariage de la fiancée, avec  
divorce, voir vol. 27, fol. 244.  
Communiqué de l'état civil de  
Bagnes, Saigny et Forel  
(Saigny).

Les époux:

Fellay  
J. Fellay

Les témoins:

Al. Puffat  
Eug. Porchet

L'officier de l'état civil:

H. Lichaut  
Lichaut

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 489  
Perillatet  
Jordi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Perillat, Edouard-Daniel  
divorcé de Louise-Philomène, née Baronne, née le 15 sep-  
tembre 1811, bapteme  
originaire de Quillier et Mauborget domicilié à  
Lausanne né à

Lausanne le dix-huit juillet  
mil huit cent quatre-vingt-huit fils de  
Charles-John Perillat, décédé et de  
Fenny née Gœl, à Lausanne

2. Jordi, Julie-Frieda  
celibataire  
coursépoinrière  
originaire de Gondiswil (Berne) domiciliée à  
Lausanne née à

Bâle le sept janvier  
mil huit cent quatre-vingt-six fille de  
Anna Jordi, décédée et de

Comme témoins :  
1. Emile Perillat, employé de commerce, à Lausanne  
2. Louis Recordon, bapteme, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 20, à Quillier, Mau-  
borget et Gondiswil, le 21 novembre 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf novembre mil neuf cent dix-huit

## Pièces déposées :

Copies de naissance des fiancés.  
Copies de publications de  
mariage à Lausanne, Quillier,  
Mauborget et Gondiswil.  
Pour l'acte de mariage des fiancés  
avec divorce, voir vol. 32, p. 167.

Communiqué à l'état civil de  
Gingins, Fiez et Gondiswil.

## Les époux :

Perillat  
J. Perillat

## Les témoins :

Perillat  
Louis Recordon

## L'officier de l'état civil :

H. Lühaut

N° 490

Benguerel-dit-Berroud  
et Berroud  
Favre

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne, rendu en date du 29 novembre 1926, déclaré définitif et exécutoire le 30 décembre 1926, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à un an, le délai pendant lequel les deux époux ne pourront contracter un nouveau mariage, dès le 30 décembre 1926. Lausanne, le 19 janvier 1927.

L'officier de l'état civil:

*H. Bauhin*

R. du 10. 10. 27.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Benguerel-dit-Berroud, Numa-Samuel  
jeune de Paris - Martha née Rosenkrantz, née le 27 juin 1878  
conciERGE à l'École d'ingénieurs  
originaire de Fontainemelon (Neuchâtel) domicilié à  
Lausanne né à  
Fontainemelon le huit juillet  
mil huit cent septante-six fils de

Ami Benguerel-dit-Berroud, horloger et de  
Sophie née Roser, à La Chaux-de-Fonds

2. Favre, Louise  
divorcée de Ernest-Auguste Boyey, née le 10 mai 1873  
Blanchisseuse  
originaire de Cheseaux et Romanel domiciliée à  
Lausanne née à  
Renens le cinq octobre  
mil huit cent septante-huit fille de

Louis Favre, à Lausanne et de  
Henry née Raymond, décédée

Comme témoins :  
1. Louis Favre, retraité, à Lausanne  
2. Edouard Grobet, concierge, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 10, à Fontainemelon,  
Cheseaux et Romanel, le 14 octobre 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf novembre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Acte de mariage de la fiancée,  
avec divorce. Actes de publica-  
tion de mariage à Lausanne,  
Fontainemelon, Cheseaux  
et Romanel. Pour l'acte de  
décès de la 1<sup>re</sup> femme du fiancé,  
voir vol. 47, fol. 315

Les époux :

Numa Benguerel  
Louise Benguerel

Les témoins :

Louis Favre  
Edouard Grobet

L'officier de l'état civil :

H. Bauhin

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d. - 1913.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 491

Gasche

Gillieron

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gasche, Louis-Eugène

celibataire

employé au L.-O.

originaire de Serpion domicilié à

Lausanne né à

Belmont s. Pully le trente-un août

mil huit cent quatre-vingt-seize fils de

Emile Gasche, agriculteur et de

Fanny née Châpuit, à Belmont s. Pully

2. Gillieron, Lucile

celibataire

marguise

originaire de Ferlens domiciliée à

Lausanne née à

Ferlens le trente-sept

mil huit cent quatre-vingt-onze fille de

Eugène Gillieron, agriculteur et de

Elise née Gœt, à Ferlens

Comme témoins :

1. Fritz Dellberger, agent de police, à Lausanne

2. Fernand Richard, agent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 11, à Serpion et Ferlens,

le 12 octobre 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf novembre mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Certificats de naissance des fiancés.  
Lettre de la municipalité de Serpion. Lettre du Département n<sup>o</sup> 7443/I. Certificats de publication de mariage à Lausanne, Serpion et Ferlens.

Les époux :

Eug. Gasche  
Lucile Gasche

Les témoins :

Dellberger Fritz  
Richard 10

Communiqué à l'établissement

L'officier de l'état civil :

A. Schaub

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 492  
Mingard  
Gillieron

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mingard, Marcel-Henri  
célibataire  
quigneron  
originaire de Chapelle domicilié à  
Subry né à  
Cheseaux le deux juin  
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fils de  
Benjamin-Louis Mingard et de  
Thaïs Regamey, à Subry

2. Gillieron, Jeanne-Marguerite  
célibataire  
lingère  
originaire de Ropraz domiciliée à  
Ropraz née à  
Lausanne le vingt-sept septembre  
mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de  
Alfred Gillieron, de l'éclé et de  
Sophie née Rod, à Ropraz

Comme témoins :  
1. Julien Bovey, employé postal, à Lausanne  
2. Edmond Mingard, serrurier, à Subry

Les publications ont eu lieu à Subry, le 14, à Ropraz, le 15 et à  
Chapelle, le 16 octobre 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf novembre mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Publisation de l'ébat  
civil de Subry

Les époux :

Mingard Marcel  
el Mingard el Marguerite

Les témoins :

Bovey  
et Mingard

L'officier de l'état civil :

H. Schaub  
1918

Communiqué à l'ébat civil de  
S. Georges, Subry et Ropraz

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 493

Jugien  
et  
Perrierre

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jugien, Antoine - Robert

célibataire

hobelier, sergent au 30<sup>e</sup> rég<sup>t</sup> d'infanterie

originaire de Paris domicilié à

Doussard (H<sup>e</sup>. Savoie), en séjour à Lausanne; interne né à

Paris, 20<sup>e</sup> le neuf mai

mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de

Nicolas - Edouard Jugien, agent de change retraité, à et de

Marie - Emma née Fuller, décédée

2. Perrierre, Hélène - Louise

célibataire

originaire de Malakoff (Seine), France domiciliée à

Peusselle (H<sup>e</sup>. Savoie) née à

Malakoff le dix-sept août

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de

Charles - Clément Perrierre et de

Anne - Marie née Haakke, décédée

Comme témoins : 1. Michel Schmitt, tailleur, à Lausanne

2. Louis Paillet, caporal, interne à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Doussard, le 8, à Peusselle, le  
18 août et à Lausanne, le 4 octobre 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf novembre mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
bonheurément du père de la fiancée  
Acte de décès de la mère. Actes  
de décès des père et mère de la  
fiancée. Actes de publication de  
mariage à Lausanne, Doussard et  
Peusselle. Certificat de capacité.  
Autorisation du conseil d'Etat.  
Permis de mariage  
Communiqué à la Chancellerie  
d'Etat, à Lausanne (en 2 exemplaires)

Les époux :

Robert Jugien  
Hélène Jugien

Les témoins :

Michel Schmitt  
Louis Paillet

L'officier de l'état civil :

H. Lühaut

## Registre des mariages A.

N° 494

Desarzens  
Robert<sup>et</sup>-Nicoud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Desarzens, Alois-Edmond

célibataire

employé aux C. L.

originaire de Sarzens domicilié àLausanne né àLausanne le vingt-huit juilletmil-huit cent quatre-vingt-trois fils deHenri-Louis Desarzens et deVirginie-Eulalie-Prigide née Fein, décédée2. Robert-Nicoud, Berthe-Oline

célibataire

conjurée

originaire de La Chaux-de-Fonds et du Locle (Neuchâtel) domiciliée àLausanne née àLa Chaux-de-Fonds le cinq décembremil-huit cent quatre-vingt-douze fille dePaul-Henri Robert-Nicoud, concierge, à La Chaux-de-Fonds et deMarie-Eugénie née Pohl, décédée

Comme témoins :

1. Henri Laurent, concierge, à Lausanne2. Marcel Devolz, employé de bureau, à LausanneLes publications ont eu lieu à Lausanne, La Chaux-de-Fonds, LeLocle, le 2, et à Sarzens, le 3 octobre 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf novembre mil-neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée. Actes de publication de mariage à Lausanne, La Chaux-de-Fonds, Le Locle et Sarzens. Pour l'acte de naissance de la fiancée, voir vol. 20, fol. 264.

Les époux :

Desarzens EdmondDesarzens Berthe

Les témoins :

Marcel DevolzHenri Laurent

L'officier de l'état civil :

H. Schaub

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 435  
Rosselet-Droux  
et  
Vionnet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rosselet-Droux, Charles-Edouard  
célibataire  
comptable  
originaire de Bayards (Neuchâtel) domicilié à  
Lausanne né à  
Fleurier (Neuchâtel) le cinq juin  
mil huit cent quatre-vingt-treize fils de  
Louis-Osmel Rosselet-Droux, employé de bureau et de  
Louise-Cécile née Hequier, à Fleurier

2. Vionnet, Georgette-Laure-Cécile  
célibataire  
couturière  
originaire de Fufflens-le-Château domiciliée à  
Lausanne née à  
Rolle le dix-sept mai  
mil neuf cent fille de  
Lucien-Paul-Edmond Vionnet, jardinier et de  
Marie née Benoit, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Auguste Chapallaz, gypcier-peintre, à Lausanne  
2. Robert Clot, mécanicien, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 28 aux Bayards et à  
Fufflens-le-Château, le 30 octobre 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze novembre mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Copies de naissance des fiancés.  
Consentement des père et mère  
de la fiancée. Copies de publica-  
tion de mariage à Lausanne,  
Les Bayards et Fufflens-le-  
Château

Les époux :

Georgette Rosselet

Les témoins :

Aug. Chapallaz

Clot

L'officier de l'état civil :

Fleury

Communiqué à l'établi de  
Bayards et de Rommaz



Registre des mariages A.

No 496  
Will  
et  
Tschopp

Par jugement du Tribunal de  
Lausanne de Lausanne rendu  
en date du 30 avril 1931, déclaré  
définitif et exécutoire le 8 juin  
1931, le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à deux ans, le  
délai pendant lequel le mari  
ne pourra contracter un nouveau  
mariage.

Lausanne, le 10 juin 1931.

L'officier de l'état civil:

*[Signature]*

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. *Will, Frédéric-Emile*  
celibataire  
électricien  
originaire de *Sainte-Croix* domicilié à  
*Lausanne* né à  
*Lausanne* le *deux août*

*mil-huit cent quatre-vingt-seize* fils de  
*Frédéric-Emile Will, décédé* et de  
*Louise née Schabzmam, à Lausanne*

2. *Tschopp, Louise - Mme dite Renée*  
celibataire  
couturière

originaire de *Loèche-la-Fille (Palais)* domiciliée à  
*Lausanne* née à  
*Plampalais (Genève)* le *treize août*  
*mil-huit cent quatre-vingt-seize* fille de  
*Onés Tschopp* et de

Comme témoins :  
1. *César Bouchet, employé de bureau, à Lausanne*  
2. *Lucie Bouchet (dame), à Lausanne.*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Ste-Croix et Granges de Ste-Croix, le 9, à Leuk, le 14 octobre 1931.*

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le *quinze novembre mil-neuf cent-trente-et-un*

Pièces déposées :

*Actes de naissance des fiancés.*  
*Actes de publication de mariage*  
*à Lausanne, Ste-Croix, Granges*  
*de Ste-Croix et Leuk*

Les époux :

*Frédéric Will.*

*Renée Will*

Les témoins :

*Bouchet César*  
*Lucie Bouchet*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué à l'époux civil de  
*Ste-Croix et Loèche-la-Fille.*

No 497

Béha Béha  
Geissbuhler

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Béha, Arthur - Emile  
célibataire  
agent de police  
originaire de Bayards (Neuchâtel) domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne

le vingt août  
mil huit cent quatre-vingt-douze fils de  
Arthur - Louis Béha, agent de police auxiliaire et de  
Marie - Florentine née Rey, à Lausanne

2. Geissbuhler, Blanche - Louise  
célibataire  
couturière  
originaire de Lauperswil (Berne) domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne

le vingt-trois décembre  
mil huit cent quatre-vingt-dix fille de  
Henri - Jean - Louis Geissbuhler, menuisier et de  
Marie - Jeanne - Louise née Herzig, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Henri Geissbuhler, menuisier, à Lausanne  
2. Arthur Béha, représentant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 25, aux Bayards et à  
Lauperswil, le 26 octobre 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze novembre mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Cotes de naissance des fiancés  
Cotes de publication de mariage  
à Lausanne, aux Bayards et  
Lauperswil

Les époux :

Béha, Emile  
Béha Blanche

Les témoins :

Béha Arthur  
Geissbuhler Henri

L'officier de l'état civil :

Jucel

RECTIFICATION

Par décision du 31 janvier 1956  
le département de justice et police  
du canton de Vaud a ordonné la  
rectification de l'inscription ci-contre  
en ce sens que le nom patronymi-  
que "Béha" soit orthographié :

"Béha"

Lausanne le 7 février 1956  
L'officier de l'état civil :

Amicucci

Communiqué au Département de  
justice et police du canton de Vaud  
à Lausanne, et aux offices de l'état  
civil des Bayards et de Lauperswil.

Registre des mariages A.

No 498  
Renck  
et  
Carrard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Renck, Louis-Auguste

celibataire

mécanicien

originaire de Teugeville (Berne) domicilié à

Genève né à

Lausanne le vingt-huit juillet

mil huit cent quatre-vingt-douze fils de

Fules-Arnold Renck, plâtrier et de

Marie-Emma Müller, à Lausanne

2. Carrard, Henriette-Anna

celibataire

couturière

originaire de Poliez-Pittet domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le douze septembre

mil huit cent quatre-vingt-seize fille de

Felix-Théodore Carrard, mécanicien C.F.F. et de

Marie-Louise Milliquet, à Lausanne

Comme témoins : 1. Charles Santschy, gendarme, à Lausanne

2. Blanche Carrard (delle), tailleur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Genève, le 14, à Teugeville, le 17, à Poliez-Pittet et Lausanne, le 18 octobre 1898

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize novembre mil neuf cent dix

Pièces déposées :

Autorisation de l'établi de Genève

Les époux :

L. A. Renck  
Anna Renck

Les témoins :

Ch. Santschy  
Evarard Blanche

Communiqué à l'établi de Teugeville (Berne) et Poliez-le-Grand

L'officier de l'état civil :

Pucelet

N<sup>o</sup> 499

Léonard

Anchisi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Léonard, Héli

célibataire

magasinier

originaire de Corcelles sur Chavornay domicilié à

Lausanne né à

Suarrens le deux octobre

mil huit cent quatre-vingt-seize fils de

Abram-Samuel Léonard, manoeuvre et de

Emilie-Augustine née Ammen, à Lausanne

2. Anchisi, Marie

célibataire

vendeuse

originaire de Pellenasco (Nogare), Italie domiciliée à

Lausanne née à

Pully le deux décembre

mil huit cent quatre-vingt-douze fille de

Joseph Anchisi, maçon et de

Catherine née Maulini, à Lausanne

Comme témoins :

1. Jules Panchaud, employé de commerce, à Lausanne

2. Alfred Regamey, employé de commerce, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Corcelles sur Chavornay, le 11, à Lausanne, le 12 juillet et à Pellenasco, le 4 août 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize novembre mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lausanne Corcelles sur Chavornay et Pellenasco, avec certificats de capacité.  
Autorisation du Conseil d'Etat.

Les époux :

Héli Léonard

Marie Léonard

Les témoins :

Jules Panchaud

Regamey Alfred

L'officier de l'état civil :

Puce!

Communiqué à l'état civil de Chavornay et à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne.

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 500  
de Tribolet-Hardy  
de Rham

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. de Tribolet-Hardy, Charles-Albert  
divorcé de Edmée-Pauline de Courbon, née 3 janvier 1847  
expert-forestier  
originaire de Neuchâtel, St. Blaise, Fleurier et Courban, domicilié à  
Lausanne <sup>Rue / Faud</sup> né à

Neuchâtel le douze octobre  
mil huit cent quatre-vingt-deux fils de  
Frédéric-Aurice de Tribolet-Hardy, professeur et de  
Louise-Elisabeth née de Neuron, à Palangin

2. de Rham, Antoinette-Suzanne-Julie  
célibataire

originaire de Giez domiciliée à  
Lausanne née à

Montbanaux sur Orge le vingt-sept mars  
mil huit cent quatre-vingt-treize fille de  
William-Arthur de Rham, décédé et de  
Evelyn-Pauline-Berthe née Mercier, à Lausanne

Comme témoins : 1. Maurice de Tribolet, professeur, à Neuchâtel  
2. Evelyn de Rham dame, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Giez, le 21, à Neuchâtel,  
et Fleurier, le 22, à St. Blaise et Courban, le 23  
octobre 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit novembre mil neuf cent dix-  
huit

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés.  
Actes de mariage des fiancés, en  
divorce. Actes de publication  
de mariage à Lausanne, Giez,  
Neuchâtel, Fleurier, St. Blaise  
et Courban.

Les époux :  
Albert & Tr. de Tribolet-Hardy  
Antoinette de Tribolet-Hardy

Les témoins :  
E. de Rham  
Tribolet-Hardy

Communiqué à l'état civil de  
Neuchâtel, St. Blaise, Fleurier,  
Albert-Bellerive et Grandson.

L'officier de l'état civil :  
Puce!

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 2000 f. d. - 1913.

## Registre des mariages A.

No 501  
Macheret  
et  
Bitz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Macheret, Arthur-Edouard

celibataire, mineur autorisé

serviteur

originaire de Rueyres-St-Laurent (Fribourg) domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le douze novembre

mil-huit cent quatre-vingt-dix-neuf fils de

Joseph-Philipp Macheret et de

Caroline née Ayondo, décédée

2. Bitz, Marie-Joséphine

celibataire

ménagère

originaire de Tav et Fernamiège (Valais) domiciliée à

Lausanne née à

Tav le vingt-deux septembre

mil-huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de

Jean-Baptiste Bitz, voiturier et de

Catherine née Bitz, à Lion

Comme témoins :

1. Alfred Maurer, charpentier, à Lausanne

2. Jean Sommer, chauffeur d'autos, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 30 octobre, à Tav et Fernamiège, le 1<sup>er</sup>, à Rueyres-St-Laurent, le 2<sup>no</sup> novembre 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf novembre mil-neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Consentement du tuteur du fiancé.  
Autorisation du Conseil d'Etat.  
Acte de publication de mariage  
à Lausanne, Tav, Fernamiège  
et Rueyres-St-Laurent. Plus  
l'acte de décès du père du fiancé,  
voir vol. 30, fol. 364. Pour l'acte de  
décès de sa mère voir vol. 47, fol. 49.  
Communiqué à l'établi de l'Etat  
payer le Gibloux, Tav et  
Fernamiège.

Les époux :

A. Macheret

M. Macheret

Les témoins :

Maurer Alfred

Jean Sommer

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 502  
 Guisolan  
 et  
 Grognuz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Guisolan, Rodolphe-Hippolyte  
 célibataire  
 manoeuvre  
 originaire de Progens (Fribourg) domicilié à  
Lausanne né à  
Progens le neuf août  
mil huit cent quatre-vingt-onze fils de  
Lucie Guisolan, veillée et de

2. Grognuz, Séraphine  
 célibataire  
 sommelière  
 originaire de Poliez-Pittet domiciliée à  
Lausanne née à  
Sucers le quinze décembre  
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de  
Jean-Pierre Grognuz, manoeuvre et de  
Amélie-Hélène née Barbey, à Lausanne

Comme témoins :  
 1. Emile Touchet manoeuvre, à Lausanne  
 2. Julien Barbey, verrier, à St-Prex.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 30 octobre, à Pro-  
gens et à Poliez-Pittet, le 2 novembre 1934

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf novembre mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
consentement du père et mère  
de la fiancée. Actes de publi-  
cation de mariage à Lausanne,  
Progens et Poliez-Pittet.

Les époux :

Guisolan Rodolphe  
Séraphine Guisolan

Les témoins :

Touchet Emile  
Barbey Julien

L'officier de l'état civil :

Paul

Communiqué à l'état civil de  
Progens et Poliez-le-Grand.

Par décision du 14 novembre 1934  
 le Département de Justice et Police  
 du Canton de Vaud a ordonné la rec-  
 tification de l'acte ci-contre, en ce  
 sens que Rodolphe Hippolyte  
Guisolan soit désigné  
 comme étant originaire  
 non seulement de Progens  
 mais encore de Ché-  
rens (Fribourg)  
 Lausanne, le 16 novembre 1934.

L'officier de l'état civil :

Paul

logé à Progens et Aubigny

## Registre des mariages A.

No 503  
Pache  
et  
Gugler

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pache, Alexis

citoyen

employé postal

originaire de Epalinges

Lausanne

domicilié à

Lausanne

né à

Lausanne

le dix-huit juin

mil-huit cent quatre-vingt-six

fils de

Hules Pache

et de

Suzie née Chapuis, décédée

2. Gugler, Anna - Maria

citoyenne

cuisinière

originaire de Didingen (Fribourg)

domiciliée à

Lausanne

née à

Didingen

le dix-neuf février

mil-huit cent quatre-vingt-treize

fille de

Wilhelm Gugler, ancien cordonnier, à Fribourg et de

Pauline - Antoinette née Lindén, décédée

Comme témoins :

1. Henri Nicole, faubeur postal, à Lausanne

2. François Blanc, postillon, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 1<sup>er</sup>, à Didingen, le 2<sup>es</sup> et à Epalinges, le 3 novembre 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un novembre mil-neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Didingen et  
Epalinges.

Les époux :

Pache Alexis  
Maria Pache

Les témoins :

Nicole Henri  
Blanc François

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil de  
Epalinges et Didingen.



Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 504  
Steffen  
Badou

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Steffen Louis-Emile-Auguste  
veuf de Fanny-Louise née Fugnier, d. le 14 mai 1915  
chauffeur  
originaire de Gessenay (Vernes) domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le vingt-un juillet  
mil huit cent quatre-vingt-huit fils de  
Charles-Louis Steffen, décédé et de  
Marie-Suzanne née de Kernen, à Lausanne

2. Badou, Marie-Bertha  
cultivatrice  
marguise  
originaire de Romont et Prejondayaux (Fribourg) domiciliée à  
Lausanne née à  
Romont le vingt-six février  
mil huit cent quatre-vingt-huit fille de  
Jules Badou et de  
Césarine née Fauthey, décédée

Comme témoins :  
1. Jules Fellay, employé S. T., à Lausanne  
2. Arthur Cherméd, employé S. T., à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 14, à Gessenay, le 15,  
à Romont et Prejondayaux, le 16 octobre 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux novembre mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :  
Cotes de naissance des fiancés.  
Cotes de publication de  
mariage à Lausanne, Gessenay,  
Romont et Prejondayaux.

Les époux :  
L. Steffen  
Bertha Steffen

Les témoins :  
Fellay  
Cherméd

Communiqué à l'établi de  
Gessenay, Romont et Fribourg.

L'officier de l'état civil :  
Pesci

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 505  
Gleyre  
et  
Marmont

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gleyre, Albert-Henri  
célibataire  
sommelier  
originaire de Cheyilly domicilié à  
Lausanne né à  
St-Croix le vingt-sept mars

mil huit cent quatre-vingt-seize fils de

Auguste-Louis Gleyre, musicien et de  
Emma-Eugénie née Perrier, à St-Croix

2. Marmont, Emma-Maria  
célibataire  
couburière

originaire de Ébau (St-Lazare), France domiciliée à  
Lausanne née à

Mézières (Fribourg) le trente-un août  
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de

Etienne Marmont, charretier et de  
Marie-Albertine née Krüger, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Robert Felice, emballer, à Lausanne  
2. Joseph Debray, couteleur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 21 et à Cheyilly, le 23 octobre 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux novembre mil neuf cent dix-huit

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Consentement des père et mère  
de la fiancée. Actes de publica-  
tion de mariage à Lausanne,  
et Cheyilly. Certificat de  
capacité. Autorisation du  
Conseil d'ébau.

## Les époux :

Albert Gleyre  
Emma Gleyre

## Les témoins :

Joseph Felice  
Delisle Robert

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil de  
St-Lazare et à la Chancellerie  
d'ébau, à Lausanne.

R. au 14.10.24  
Par jugement du Tribunal de  
district de Lausanne, rendu  
en date du 12 mai 1924, déclaré  
définitif et exécutoire le 25 septembre  
1924, le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à deux ans, le  
délai pendant lequel le mari  
ne peut contracter un nouveau  
mariage.

Lausanne, le 9 octobre 1924.

L'officier de l'état civil:

[Signature]

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 506  
Studer

et  
Gex

Par jugement du Tribunal...  
district de Lausanne, rendu  
en date du 24. janvier 1935,  
déclaré définitif et exécutoire le 20  
juillet 1935. — le mariage inscrit  
ci-contre a été dissous par le divorce.  
Lausanne, le 4 octobre 1935.

L'officier de l'état civil:

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Studer, Felix-Gabriel

divorcé de Julia-Louise née Gillieron, dentiste  
chénoise

originaire de Fribourg et Cayol domicilié à

Lausanne né à

Fribourg le trente-un août

mil huit cent quatre-vingt-deux fils de

Amédée Studer, décédé et de

Rosalie née Zbinden, à Lausanne

2. Gex, Rose-Veranne-Suzanne

célibataire

couturière

originaire de Paillets et Orbe domiciliée à

Pully née à

le 4. Lausanne le vingt-deux août

mil huit cent quatre-vingt-treize fille de

Paul-Alexis Gex, agriculteur et de

Louise née Légeret, à Pully

- Comme témoins :
- 1. Fritz Leu, directeur, à Lausanne
  - 2. Lucien Gex, masseur, à Pully

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 25, à Fribourg, Cayol  
et Orbe, le 26, à Paillets, le 28 et à Pully, le 29 octobre 1935

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois novembre mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Copies de naissance des fiancés.  
Copies de publication de mariage  
à Lausanne, Fribourg, Cayol,  
Orbe, Paillets et Pully. Pour  
l'acte de mariage du fiancé,  
avec divorce, voir fol. 27, fol. 28.

Les époux :

Gabriel Studer  
Rose Studer

Les témoins :

Fritz Leu  
L. Gex

L'officier de l'état civil :

Juce

Communiqué à l'établissement de  
Fribourg, Cayol, Paillets,  
Orbe et Pully.

## Registre des mariages A.

Form. 3.

N<sup>o</sup> 507  
Lutthy  
et  
Leoni

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lutthy, Charles-Henri

celibataire

voyageur de commerce

originaire de Louperswil (Berne) domicilié à

Genève né à

St. Imier (Berne) le vingt-un juillet

mil huit cent quatre-vingt-douze fils de

Ernest Lutthy, horloger et de

Louise née Eberhard, à Neuchâtel

2. Leoni, Anita - Mide

celibataire

originaire de Hersico (Vessin) domiciliée à

Neuchâtel (Berne) née à

Lugano (Vessin) le neuf septembre

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de

Giobbe Leoni et de

Sofia née Giacometti, décédée

Comme témoins :

1. Ernest Lutthy, horloger, à Neuchâtel

2. Georges Lutthy, horloger, à Neuchâtel

Les publications ont eu lieu à Genève, le 21, à Louperswil et  
Neuchâtel, le 22, à Hersico, le 24 octobre 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois novembre mil neuf cent  
deux-huit

Pièces déposées :

Subrogation de l'état  
civil de Genève

Les époux :

Lutthy  
Anita Lutthy

Les témoins :

Ernest Lutthy  
Georges Lutthy

L'officier de l'état civil :

Mide

Communiqué à l'état civil de  
Louperswil (Genève, S.B.),  
Hersico et Neuchâtel.

Registre des mariages A.

No 508  
 Granovsky  
 et  
 Czernowitz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Granovsky, Abraham  
 célibataire  
 licencié en droit  
 originaire de Folechky (Bessarabie), Russie domicilié à  
Lausanne né à  
Folechky le premier octobre  
 mil huit cent quatre-vingt-dix fils de  
Moshe Chliamovitch Granovsky, négociant et de  
Hannah Feiga Berkovna née Hoffmann, à Odessa

2. Czernowitz, Miriam  
 célibataire  
 licenciée es-sciences sociales  
 originaire de Nikolajeff (Cherson), Russie domiciliée à  
Lausanne née à  
Nikolajeff le quinze février  
 mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de  
Chaim Siskoff Czernowitz, homme de lettres et de  
Dischka Finkelwina née Kassin, à Lausanne

Comme témoins :  
 1. Isaac Alcalay, D. phil., à Lausanne  
 2. Hézekiel Kaufmann, D. phil., à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 16 octobre 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six novembre mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Copies de naissance des fiancés, avec traductions. Acte de publication de mariage à Lausanne. Déclaration du ministre israélite. Autorisation du Conseil d'Etat. Permis de mariage. Engagements à mariage religieux.

Communiqué

Les époux :

Abraham Granovsky  
Miriam Granovsky

Les témoins :

I. Alcalay  
H. Kaufmann

L'officier de l'état civil :

Isaac

No 509

Martinovitch  
 et  
 Bertscher

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Martinovitch, Yovan G.

célibataire

géomètre

originaire de Edmonton (Alberta), Canada domicilié à

Cottigny (Soubenegré), en séjour à Château-d'Œx, né à  
 Baïtze (Kakounka), Soubenegré, le quinze décembre

mil huit cent quatre-vingt-huit fils de

Pero P. Martinovitch, décédé et de

Angèle Martinovitch née Fukmirzitch, à Baïtze

2. Bertscher, Frieda

célibataire

secrétaire d'hôtel

originaire de Winterthur (Zurich) domiciliée à

Winterthur

née à

Wetzikon (Zurich) le douze décembre

mil huit cent quatre-vingt-trois fille de

Gottlieb Bertscher, peintre et de

Bertha née Liggemstorf, à Winterthur

Comme témoins :

1. Arthur Hüller, interne à Lausanne

2. John-Henry Blunt, interne à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Château-d'Œx, le 13 et à Winter-  
 thur, le 14 novembre 1911.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Lausanne, le vingt-six novembre mil neuf cent  
 dix-huit

Pièces déposées :

Autorisation de l'état  
 civil de Château-d'Œx.

Les époux :

Yovan Martinovitch  
 Frieda Martinovitch

Les témoins :

Arthur Hüller

John-Henry Blunt

Marie Guarnier  
 vice-commissaire  
 L'officier de l'état civil :Communiqué à l'état civil de  
 Château-d'Œx et Winter-  
 thur

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 510  
Mann  
et  
Käser

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mann, Auguste  
célibataire  
employé de bureau  
originaire de Ste-Croix domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le treize août

mil huit cent quatre-vingt-treize fils de  
Rodolphe-Fedor Mann, typographe et de  
Marie-Madeleine née Brummer, à Lausanne

2. Käser, Clara-Louise  
célibataire

originaire de Börsingen / Fribourg domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le treize juillet

mil huit cent quatre-vingt-treize fille de  
Louis Käser, menuisier et de  
Hélène Famy née Regamey, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Edie Belser, commis, à Lausanne  
2. Félix Baud, commis, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 25, à Ste-Croix, aux  
Granges-de-Ste-Croix et Börsingen, le 26 octobre 1916.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit novembre mil neuf cent  
dix-huit

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
Actes de publication de  
mariage à Lausanne, Ste-  
Croix, Granges-de-Ste-Croix  
et Börsingen

## Les époux :

Mann  
C. Käser

## Les témoins :

Baud  
E. Belser

L'officier de l'état civil :

J. J. J.

Communiqué à l'état civil de  
Ste-Croix et Börsingen

No 511  
Rochat  
et  
Zender

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rochat, Marc-Henri  
celibataire  
employé de bureau  
originaire de L'Abbaye domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le vingt-quatre novembre  
mil huit cent quatre-vingt-deux fils de  
Gustave-Ami Rochat et de  
Julienne-Adèle née Rochat, décédée

2. Zender née Fauchère, Jeanne  
veuve de Eugène-François Zender, dès le 15 juillet 1916,  
ménagère  
originaire de Köniz (Pierres) et St.-Prex (Faud) domiciliée à  
Lausanne née à  
Yverne le vingt-neuf décembre  
mil huit cent quatre-vingt fille de  
Jean-Louis Fauchère, agriculteur, à Lausanne et de  
Félicie-Anboinette née Cherpilloud, décédée

Comme témoins :  
1. André Campiche, négociant, à Lausanne  
2. Elisee Bossard, horloger, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 25, à L'Abbaye et Köniz  
le 26, à St.-Prex, le 28 octobre 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit novembre mil neuf cent  
1918

Pièces déposées :

Certes de naissance des fiancés.  
Certes de décès du 1<sup>er</sup> mari de  
la fiancée. Certes de publication  
de mariage à Lausanne,  
L'Abbaye, Köniz et St.-Prex.

Les époux :

M. Rochat  
J. Zender

Les témoins :

André Campiche  
E. Bossard

L'officier de l'état civil :

M. [Signature]

Communiqué à l'habitant de  
L'Abbaye, Köniz et Esch.



Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 512  
Mony  
et  
Centlivres

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mony, Paul-Albert  
célibataire  
employé de commerce  
originaire de Châtelard domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le quatre novembre  
mil-huit cent quatre-vingt-cinq fils de  
Auguste Fury, négociant, à Lausanne et de  
Lina-Marguerite née Chevalley, décédée

2. Centlivres, Julia-Berthe  
célibataire  
employée de commerce  
originaire de Chayannes-le-Chêne domiciliée à  
Lausanne née à  
Romainmôtier le dix-sept juillet  
mil-huit cent quatre-vingt-douze fille de  
Frédéric Centlivres, agriculteur, à Lausanne et de  
Anna-Maria née Scheurer, décédée

Comme témoins :  
1. Auguste Fury, négociant, à Lausanne  
2. Christian Siefer, évangéliste, à Fribourg

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 7, au Châtelard, le 8 et  
à Chayannes-le-Chêne, le 9 octobre 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit novembre mil-huit cent dix-huit

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Châtelard et  
Chayannes-le-Chêne

Les époux :  
M. Mony  
B. Mury

Les témoins :  
Auguste Fury  
Ch. Siefer

L'officier de l'état civil :  
Puce!

Communiqué à l'état civil de  
Fribourg et Gland

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d. - 1913.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N<sup>o</sup> 513  
Mury  
et  
Koch

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mury, William-Auguste  
celibataire  
négoiant  
originaire de Châtelard domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le six novembre

mil huit cent quatre-vingt-six fils de  
Auguste Mury, négociant, à Lausanne et de  
Lina-Marguerite nee Chevalley, décédée

2. Koch, Emma-Pauline  
celibataire

originaire de Püttikon (Argovie) domiciliée à  
Lausanne née à  
Hedersbühlbach (Soleure) le premier février

mil huit cent quatre-vingt-six fille de  
Leonhard Koch et de  
Karolina nee Hédiger, décédée

Comme témoins : } 1. Oscar Mury, ingénieur, à Lausanne  
2. Auguste Mury, négociant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 11, au Châtelard, le  
12 et à Püttikon, le 14 octobre 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit novembre mil neuf cent  
seize

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de  
mariage à Lausanne, Châtelard  
et Püttikon.

Les époux :  
Mury  
Paula Mury

Les témoins :  
Mury  
Mury

Communiqué à l'état civil de  
Moudon et Püttikon.

L'officier de l'état civil :  
Mury

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 514

Gros

et  
Francsey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gros, Albert

célibataire

garçon de peine

originaire de Pière et Mont-le-Grand

domicilié à

Lausanne

né à

Nyon

le dix-huit mars

mil huit cent quatre-vingt-douze

fils de

Jules-Edouard Gros, gypsierv-peintre

et de

Denyse, née Lijet, à Lausanne

2. Francsey, Anna-Elise

célibataire

originaire de Châtelard

domiciliée à

Lausanne

née à

Clarens

le vingt-huit novembre

mil huit cent quatre-vingt-quinze

fille de

Alais Francsey, d'icidè

et de

Elise-Henriette Marie née Fayre, à Lausanne

Comme témoins :

1. Benjamin Maulaz, vendeur de journaux, à Lausanne

2. Charles Lambellet, employé de magasin, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Pière, Mont et Châtelard, le 6 novembre 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit novembre mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lausanne, Pière, Mont et Châtelard.

Les époux :

Albert Gros.

Elise Gros

Les témoins :

Charles Lambellet

Benjamin Maulaz

L'officier de l'état civil :

Fucini

Communiqué à l'établissement de  
Pière, Rolle et Montreux.

No 515  
Gurtscher  
Schön

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gurtscher, Albert  
celibataire  
maître d'hôtel  
originaire de Pfaffnau (Lucerne) domicilié à  
Lausanne né à  
Pfaffnau le deux juin

mil huit cent quatre-vingt-deux fils de  
Kaspar Gurtscher, ancien boulanger, à Reiden et de  
Elisabetha née Peter, décédée

2. Schön, Katharina  
celibataire

originaire de Neuchâtel (Soug) domiciliée à  
Orth (Schuzg) née à  
Orth le vingt-sept juin

mil huit cent quatre-vingt-cinq fille de  
August Schön, cafetier et de  
Juliana - Katharina née Immoos, à Orth

Comme témoins : } 1. Gaspard Gurtscher, cafetier, à Lausanne  
2. Frédéric Schiller, liquoriste, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 11, à Pfaffnau et  
Orth, le 15, à Neuchâtel, le 16 novembre 1888

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf novembre mil huit cent  
dix-huit

Pièces déposées :

Promesses des fiancés. Actes  
de naissance des fiancés. Actes  
de publication de mariage  
à Lausanne, Pfaffnau, Orth  
et Neuchâtel

Les époux :

Al. Gurtscher  
Kath. Schön

Les témoins :

Gaspard Gurtscher  
Fr. Schiller

L'officier de l'état civil :

J. J. J.

Communiqué à l'état civil de  
Pfaffnau, Neuchâtel et Orth.

Registre des mariages A.

N° 516  
Ecuyer  
Bochon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ecuyer, Gustave  
veuf de Anna née Hänggeli, d. le 25 janvier 1817  
manoeuvre aux C. L.  
originaire de Envy domicilié à  
Lausanne né à  
Envy le cinq juin  
mil huit cent soixante deux fils de  
Marc-Etienne Ecuyer et de  
Julie-Marianne née Meylan, d. d. d.

2. Bochon, Anna  
divorcée de Emile Burnier, d. le 10 octobre 1816  
ménagère  
originaire de Fuilly-le-Bas/Fubourg domiciliée à  
Lausanne née à  
Bourgeoisaux/Fubourg le quatre janvier  
mil huit cent soixante-treize fille de  
Lucien Bochon et de  
Beaunette née Vuillemin, d. d. d.

Comme témoins :  
1. Oscar Petteno, ancien caporal de gendarme, né à Lausanne  
2. Lucien Ecuyer, vigneron, à Grand-Filly

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 8, à Envy et au Bas-Fuilly, le 10 novembre 1818.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit novembre mil huit cent dix huit

Pièces déposées :

Cotes de naissance des fiancés  
Cote de mariage de la fiancée  
avec divorce. Cotes de publi-  
cation de mariage à Lau-  
sanne, Envy et Bas-Fuilly.  
Pour l'acte de décès de la  
femme du fiancé, voir vol. 48,  
fol. 205

Les époux :

Gustave Ecuyer  
Anna Ecuyer.

Les témoins :

Petteno Oscar  
Lucien Ecuyer

L'officier de l'état civil :

Pucci

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d. - 1913.

Communiqué à l'étab. civil de  
Remainmottier et Obier.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 517

Borgeaud

Zbinden

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Borgeaud, Emile-Alfred

célibataire

chauffeur d'autos

originaire de Penthalaz

domicilié à

Lausanne

né à

Chayannes s.orges le douze août

mil huit cent quatre-vingt-treize fils de

Alfred Borgeaud, agriculteur, à La Pray

et de

Sophie-Louise née Dufaux, décédée

2. Zbinden, Louise-Alexandrine

célibataire

sommelière

originaire de Fribourg

domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne le douze décembre

mil huit cent quatre-vingt-treize fille de

Elisabeth-Rosalie Studer née Zbinden, à Lausanne et de

Comme témoins :

1. Henri Procion, secrétaire, à Lausanne

2. Jean Weck, secrétaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 30 octobre, à Penthalaz,  
châ Fribourg, le 2 novembre 1918Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt novembre mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé,  
Acte de publication de  
mariage à Lausanne, Pen-  
thalez et Fribourg. Pour l'acte  
de naissance de la fiancée,  
voir vol. 2, fol. 43

Les époux :

Borgeaud Emile

Borgeaud Buis

Les témoins :

H. Procion

J. Weck

L'officier de l'état civil :

Weck

Communiqué à l'étab. civil de  
Costonay et Fribourg

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 518  
Scheidegger  
et  
Vessel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Scheidegger, Jean-Louis  
veuf de Marie Clara Tamy née Pache, d. le 6 juin 1818,  
maréchal  
originaire de Crub (Berne) domicilié à  
Lausanne né à  
Cuchy le dix mars

mil huit cent septante-six fils de  
Frederic Scheidegger et de  
Anna Maria née Lauper, d. d. d. d.

2. Vessel, Falerbine-Eyodie  
célibataire  
cuisinière  
originaire de Royray domiciliée à  
Lausanne née à

La Chaux de Ste Croix le premier avril  
mil huit cent quatre vingt quatre fille de  
Charles-Auguste Vessel, horloger, en Amérique et de  
Marie-Louise Isabelle née Hermod, d. d. d. d.

Comme témoins : 1. Henri Porion, secrétaire, à Lausanne  
2. Jean Wech, secrétaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Crub, le 6 et à Ro-  
yray, le 10 octobre 1818.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente novembre mil huit cent dix huit

Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée  
Actes de publication de  
mariage à Lausanne, Crub  
et Royray. Pour l'acte de  
naissance du fiancé, voir  
vol. 1, fol. 41. Pour l'acte de  
d. d. d. de la première femme,  
voir vol. 50, fol. 153.

Communiqué à l'étab. civil de  
Crub et Royray

Les époux :

J. Scheidegger  
V. Scheidegger

Les témoins :

H. Porion  
J. Wech

L'officier de l'état civil :

J. Puce

Par jugement du Tribunal de Crub  
de Crub  
rendu en date du 21 avril 1839  
déclaré définitif et exécutoire le 19  
mai 1839  
le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le  
divorce.  
Le Tribunal a fixé à un an, dès le 19  
mai 1839, le délai pendant  
lequel les époux  
ne pourront contracter un nouveau mariage  
à Lausanne, le 24 mai 1839  
l'officier de l'état civil :

N<sup>o</sup> 519  
Stein  
et  
Dorenlot

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Stein, Johann-Heinrich Carl  
celibataire  
négoçant  
originaire de Cologne (Prusse) domicilié à  
Berne né à  
Cologne le vingt mai  
mil huit cent soixante-quatorze fils de  
Raoul-Arthur Stein, décédé et de  
Fulinka Seiden, à Cologne

2. Dorenlot, Louise-Félicie-Adèle  
celibataire  
~~originaire de~~ nationalité française domiciliée à  
Lausanne née à  
Paris, 3<sup>e</sup> arr<sup>t</sup> le vingt-trois août  
mil huit cent soixante-quinze fille de  
Simon-René-Guillaume Dorenlot, décédé et de  
Catherine Andréis, à Quincy-Ségy (Seine et Marne)

Comme témoins :  
1. Henri Michod, huissier, à Lausanne  
2. Henri Laurent, concierge, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Berne, le 13 et à Lausanne, le 15  
novembre 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deuxième novembre mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :  
Subrogation de l'étab  
civil de Berne

Les époux :

Stein  
J. Stein

Les témoins :

M. Michod  
Laurent

L'officier de l'état civil :

Pru

Communiqué à l'étab<sup>civil</sup> de  
Berne et à la Chancellerie  
d'Etat, à Lausanne, en 2  
exemplaires



## Registre des mariages A.

No 520  
 Holliday  
 et  
 Kocher

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Holliday, George

célibataire

mécanicien, soldat au Cheshire Régiment

originaire de Birkenhead, (Cheshire), Angleterre — domicilié à

Birkenhead, en séjour à Lausanne, interne de guerre né à

Birkenhead — le vingt-un août —

mil huit cent quatre-vingt-sept — fils de

William Holliday, mécanicien — et de

Mary Ellen, née Plant, à Birkenhead.

2. Kocher, Berthe

célibataire

couvrière

originaire de Aegerden, (Berne) — domiciliée à

Lausanne — née à

Lock (Schübel) — le vingt-un juillet —

mil huit cent quatre-vingt-sept — fille de

Frédéric Kocher, négociant — et de

Rosine-Fulie, née Appliger, à Lausanne.

Comme témoins : { 1. Thomas Oglesby, interne à Lausanne  
 2. Jean Kocher, mécanicien, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Brugg, le 22 novembre 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux décembre mil neuf cent dix-huit

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
 Actes de publication de mariage à Lausanne et Brugg. Certificat de capacité du fiancé. Autorisation du Conseil d'Etat. Lettre du Département n° 7400. I. Permis de mariage.

Communiqué à l'établi de Brugg

## Les époux :

George Holliday  
 Berthe Holliday

## Les témoins :

Thomas Oglesby

Kocher Jean

L'officier de l'état civil :

Heu!

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 521  
Glover  
et  
Richard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Glover, William

celibataire

tailleur

originaire de Quwestrey (comté de Salop), Angleterre domicilié à  
Chiershot, Angleterre, en séjour à Château d'Œy; interné à  
Quwestrey le premier décembre de guerre

mil huit cent quatre-vingt-quatre fils de

William Glover

et de

Mary Glover née Williams, décédée

2. Richard, Anaïs - Justine

celibataire

femme de chambre

originaire de Eyronnaz, Palais) domiciliée à  
Château-d'Œy

née à

Eyronnaz, Palais) le deux octobre

mil neuf cent

fille de

Joseph - Etienne Richard

et de

Marie - Rosalie née Purallet, décédée

Comme témoins :

1. Thomas Oglesby, interne à Lausanne

2. Jean Rocher, mécanicien, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Château-d'Œy, le 27 et à Eyronnaz,  
le 30 novembre 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux décembre mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Autorisation de l'état  
civil de Château-d'Œy.

Les époux :

W. Glover  
Anaïs Glover

Les témoins :

Thomas Oglesby

Jean Rocher

Communiqué à l'état civil de  
Château-d'Œy et Eyronnaz.

M<sup>rs</sup> Jean-Louis Lamm - Witte  
L'officier de l'état civil :

Jucel

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 522  
Fisher  
et  
Henchoz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fisher, Charles-John

celibataire

sergent

originaire de la Nouvelle-Écosse domicilié à

la Nouvelle-Écosse, en séjour à Château-d'Oex, interné à

Kenapdale, Nouvelle-Écosse, le premier novembre

de guerre mil huit cent quatre-vingt-dix fils de

Essai Fisher et de

Hessie Jane née Ferguson

2. Henchoz, Marthe-Félix

celibataire

instituteur

originaire de Rossinière domiciliée à

Château-d'Oex née à

Château-d'Oex le dix-huit février

mil huit cent quatre-vingt-seize fille de

Josué Henchoz et de

Louise-Sophie née Henchoz, à Château-d'Oex

Comme témoins :  
1. Thomas Oglesby, interne à Lausanne  
2. Jean Rocher, mécanicien, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Château-d'Oex, le 27 à Rossinière,  
le 28 novembre 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux décembre mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :  
Auborisation de l'étab  
civil de Château-d'Oex.

Les époux :  
Fisher  
M. Fisher

Les témoins :  
Thomas Oglesby  
Rocher Jean

Communiqué à l'étab civil de  
Château-d'Oex et Rossinière.

M. J. ...  
L'officier de l'état civil :  
Jull

## Registre des mariages A.

No 523  
Smith  
et  
Guenin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Smith, Sydney  
celibataire

employé postal

originaire de Hasbings 4. St. Léonards (Angleterre) domicilié à

en Angleterre, en séjour à Château-d'Œy, interné de né à

St. Léonards le vingt-six mai <sup>quatre</sup>

mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de

Alexandre-Edouard Smith et de

Caroline née Wood, à Hasbings

2. Guenin, Evelyne-Agnès

celibataire

originaire de Cramelan-Dessous (Berne) domiciliée à

Leysin née à

Fulleres (Berne) le vingt-sept

mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fille de

Fules-Alcide Guenin et de

Bertha-Lina née Fickler, à Leysin

Comme témoins : } 1. Thomas Oglesby, interné à Lausanne  
2. Jean Kocher, mécanicien, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Leysin et à Cramelan, dessous

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux décembre mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Publication de l'établi de Leysin

Les époux :

S. Smith,

E. Smith

Les témoins :

Thomas Oglesby

Roche-Jean

M. J. Kocher

L'officier de l'état civil :

J. J. J.

Communiqué à l'établi de  
Château-d'Œy, Cramelan  
et Leysin

N<sup>o</sup> 524  
 Petter  
 et  
 Gavillet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Petter, Alfred Charles Auguste  
 célibataire  
 imprimeur  
 originaire de Orige, Le Locle, La Sagne et Les Ponts-de-Lausanne domicilié à Harbel né à Lausanne le vingt-sept juillet mil huit cent quatre-vingt-onze fils de Alfred Charles Henri Petter, éditeur et de Louise née Péroz, à Lausanne

2. Gavillet, Marie-Louise  
 célibataire  
 originaire de Poney et Fuchereens domiciliée à Prilly, Cergy née à Nezières le trois février mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de Emile Daniel Gavillet, économe et de Anna née Possier, à Cergy

Comme témoins :  
 1. Emile Gavillet, économe, à Cergy  
 2. Alfred Petter, éditeur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Orige, Le Locle, La Sagne, aux Ponts-de-Harbel et Prilly, le 16, à Poney-le-Torab et Fuchereens, le 17 octobre 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois décembre mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés  
Actes de publication de mariage à Orige, Le Locle, La Sagne, Les Ponts-de-Harbel, Prilly, Poney-le-Torab, Fuchereens et Lausanne

Les époux :  
Alfred Petter  
Marie-Louise Petter

Les témoins :  
A. Possier  
E. Gavillet

Communiqué à l'état civil d'après  
Le Locle, La Sagne, Les Ponts-de-Harbel, Poney-le-Torab, Fuchereens et Prilly.

L'officier de l'état civil :  
[Signature]

## Registre des mariages A.

No 525  
Caldwell  
et  
Pernet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Caldwell, Charles-James

celibataire

journalier

originaire de Angleterre domicilié à

en Angleterre, en séjour à Château d'Oex; intervenu de quocané à  
Salder-side Hall le vingt-cinq novembre,

mil-huit cent quatre-vingt-huit fils de

Henry Caldwell, décédé et de

Sarah Caldwell née Dolson, à Rochdale

2. Pernet, Elira-Augustine

celibataire

ménagère

originaire de Ormonb-dessus domiciliée à

Château d'Oex née à

Ormonb-dessous le premier juillet

mil-huit cent quatre-vingt-trois fille de

David-Alexandre Pernet et de

Julie-Adèle née Bonzon, à Ormonb-dessus

Comme témoins :  
1. Henri Pociou, secrétaire, à Lausanne  
2. Robert Pamblanc, secrétaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Château d'Oex et Ormonb-dessus,  
le 30 novembre 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois décembre mil-neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Autorisation de l'étab  
civile de Château d'Oex.

Les époux :

Charles James Caldwell.

Elira Caldwell

Les témoins :

H. Pociou

R. Pamblanc

M. J. ...

L'officier de l'état civil :

Uccu

Communiqué à l'étab.civile de  
Château d'Oex et Ormonb-  
dessus

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 526  
Reymond  
et  
Curchod

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Reymond, Edouard-Henri-Olivier-Maurice  
celibataire

ingénieur

originaire de Gimel domicilié à

Ferrier (Châtellaine) né à

Poliez-Lacornues Genève le neuf avril

mil huit cent quatre-vingt-douze fils de

Aules-Edouard Reymond et de

Henriette-Thérèse-Madeleine Range, à Châtellaine

2. Curchod, Madeleine-Marie-Lucie  
celibataire

originaire de Lausanne, Crissier, Dommarbin et Poliez domiciliée à  
Lausanne née à

Nyon le dix-huit décembre

mil huit cent quatre-vingt-seize fille de

Alfred-Emile-Samson Curchod et de

Elie-Marie née Schopfer, à Lausanne

- Comme témoins :
- 1. Edouard Reymond, industriel, à Genève
  - 2. D. Alfred Curchod, chimiste, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Ferrier et Lausanne, le 6, à Dom-  
marbin, le 7, à Gimel, Crissier et Poliez-le-Grand, le 8  
novembre 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre décembre mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Suborisation de l'état civil de Ferrier (Genève)

Les époux :

Maurice Reymond  
Madeline Reymond

Les témoins :

E. Reymond  
S. M. Curchod

L'officier de l'état civil :

Puce!

Communiqué à l'état civil de  
Gimel, Genève (S. G.), Bully  
et Poliez-le-Grand

## Registre des mariages A.

N° 527

Mozier  
et  
Simmen

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mozier, Auguste  
célibataire  
infirmier  
originaire de Château-d'Œx domicilié à  
Lausanne né àrière St-Léger le seize février  
mil huit cent quatre-vingt-sept fils de  
Amé-Louis Mozier et de  
Marie-Fanny née Chappuis, décédée2. Simmen, Frida  
célibataireoriginaire de Ogerben (Berne) domiciliée à  
Pully née àBerne le vingt-un août  
mil huit cent quatre-vingt-cinq fille de  
Nath. Simmen et de  
Elisabeth née Wittwer, décédéeComme témoins : } 1. Rodolphe Inäbnit, cordonnier, à Pully  
2. Werner Inäbnit, cordonnier, à Pully.Les publications ont eu lieu à Lausanne et Pully, le 13, à Château-  
d'Œx et Prügg, le 15, novembre 1918.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Lausanne, le cinq décembre mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des  
fiancés. Actes de publication  
de mariage à Lausanne,  
Pully, Château-d'Œx et  
Prügg.

Les époux :

Mozier Auguste  
Frida Mozier

Les témoins :

W. Inäbnit  
R. Inäbnit

L'officier de l'état civil :

F. [Signature]Communiqué à l'état civil de  
Château-d'Œx, Prügg  
et Pully.



Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 528  
Noverraz  
et  
Seewer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Noverraz, Henri-Emile  
celibataire  
employé aux C.F.F.  
originaire de Lubry et Bully domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le vingt-deux novembre  
mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de  
François-Lucien dit Emile Noverraz, décédé et de  
Emma-Louise née Delisle, à Lausanne

2. Seewer, Rose-Alice  
celibataire  
cuisinière  
originaire de Gsbeig (Berne) domiciliée à  
Lausanne née à  
Boz le quatre juillet  
mil huit cent quatre-vingt-dix fille de  
Charles-Auguste Seewer et de  
Edèle-Louise née Harpelin, décédée

Comme témoins :  
1. Adrien Nötz, démissionnaire, à Lausanne  
2. Edouard Fehli, employé C.F.F., à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Lubry et Gsbeig b. S.,  
le 11, à Bully, le 12 novembre 18

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq décembre mil neuf cent dix huit

Pièces déposées :  
Cotes de naissance des fiancés.  
Cotes de publication de  
mariage à Lausanne, Lubry,  
Gsbeig b. S. et Bully

Les époux :  
Noverraz Henri  
Alice Noverraz

Les témoins :  
Adrien Nötz  
Fehli Edouard

Communiqué à l'état civil de  
Lubry, Bully et Gsbeig b. S.

L'officier de l'état civil :  
Flue

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 529

Brunner

Julmy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Brunner, Johann

célibataire

garçon de café

originaire de Wilkolligen (Berne) domicilié à

Lausanne né à

Bösingen (Fribourg) le neuf avril

mil huit cent quatre-vingt-brize fils de

Peter Brunner, laitier et de

Elisabetha née Herren, à Lausanne

2. Julmy, Augustine Françoise

célibataire

caissière

originaire de Bellegarde (Fribourg) domiciliée à

Lausanne née à

Lion (Valais) le quinze juin

mil huit cent quatre-vingt-onze fille de

Auguste Julmy, décédé et de

Catherine née Häfliger, à Lion

Comme témoins :

1. Maurice Julmy, electricien, à Sierre

2. Léon Perrinoud, garçon de café, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 13, à Wilkolligen,  
le 15 et à Taun, le 16 novembre 1918.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq décembre mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
Actes de publication de  
mariage à Lausanne, Wilkolligen et Taun

Les époux :

Jean Brunner  
Augustine Brunner

Les témoins :

Julmy Maurice  
Perrinoud Léon

L'officier de l'état civil :

Frey

Communiqué à l'état civil de  
Wilkolligen et Taun.

Registre des mariages A.

N° 530  
Rankin  
et  
Siechti

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rankin, Joseph  
célibataire  
tailleur, soldat au 1<sup>er</sup> Cameron Highlanders  
originaire de Edinburgh (Ecosse) domicilié à  
Edinburgh, en séjour à Lausanne: interne de guerre - né à  
Edinburgh le quatorze septembre  
mil-huit cent quatre-vingt-dix fils de  
Joseph Rankin, ingénieur et de  
Isabella Rankin née Ross, à Edinburgh

2. Siechti, Hedwig-Emma  
célibataire  
lingère  
originaire de Riederswil (Berne) domiciliée à  
Lausanne née à  
Huttwil le seize mars  
mil-huit cent quatre-vingt-seize fille de  
Gottfried Siechti, tailleur et de  
Hedwig née Unterwälder, à Lucerne

Comme témoins :  
1. Daniel N. Barthy, interne à Fèzeq  
2. Michel N. Inerney, interne à Fèzeq

Les publications ont eu lieu à

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq décembre mil-neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

- Carte de naissance du fiancé
- Carte d'origine de la fiancée
- Certificat de capacité du fiancé
- Attestation du conseil d'Etat
- Livre du Département. N° 8038. I.

Les époux :

Joseph Rankin  
Hedwig Rankin

Les témoins :

M. Barthy, Daniel,  
Michael N. Inerney  
M. J. [Signature]  
L'officier de l'état civil :  
[Signature]

Communiqué au chef-civil de Riederswil

Registre des mariages A.

N° 531  
M<sup>c</sup>: Inerney  
Willemez

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. M<sup>c</sup>: Inerney, Michel  
celibataire  
soldat

originaire de (Angleterre) domicilié à  
Limerick (Irlande), en séjour à Fexey, interné de guerre né à  
Limerick le quinze septembre  
mil huit cent quatre vingt quatre fils de  
John M<sup>c</sup>: Inerney et de  
Sarah née Ryan, à Limerick

2. Willemez, Jeanne-Adrienne  
celibataire

originaire de (Cerneux-Péquignot / Neuchâtel) domiciliée à  
Fexey née à  
Loche (Neuchâtel) le seize mars  
mil neuf cent fille de

Paul-Emile Willemez, décédé et de  
Laure Bertha née Doster, à Bulle

Comme témoins :  
1. Bertha Willemez, dame, cuisinière, à Bulle  
2. Daniel M<sup>c</sup>: Carthy, interné à Fexey

Les publications ont eu lieu à

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq décembre mil neuf cent dix huit

Pièces déposées :  
Autorisation de l'état civil  
de Fexey

Les époux :  
Michael M<sup>c</sup>: Inerney  
Jeanne M<sup>c</sup>: Inerney

Les témoins :  
Daniel M<sup>c</sup>: Carthy  
Bertha Willemez  
App. Jeanne Carthy  
L'officier de l'état civil :  
J. J. J.

Communiqué à l'état civil de  
Fexey et Le Cerneux-Péquignot

## Registre des mariages A.

No 532  
Boucheche  
et  
Rieder

167  
Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Boucheche, Adolphe

célibataire

coutelier

originaire de Lausanne domicilié à

Lausanne né à

Subry le douze décembre

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fils de

Adolphe Boucheche et de

Agathe née Penka, décédée

2. Rieder, Marguerite-Rose-Lysie

célibataire

ménagère

originaire de St-Stephan (Berne) domiciliée à

Lausanne née à

Trey le vingt-sept mars

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de

Christian Gottfried Rieder, sans domicile connu et de

Marie née Gunkern, couturière, à Lausanne

Comme témoins : 1. Hubert Caillens, représentant, à Lausanne

2. Robert Giddey, garçon de laboratoire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 16 et à St-Stephan, le

17 octobre 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six décembre mil neuf cent dix-huit

## Pièces déposées :

Acte de naissance des fiancés.  
Acte de décès du père et mère  
du fiancé. Consentement de  
son tuteur. Autorisation du  
Conseil d'Etat. Acte de  
publication de mariage à  
Lausanne et St-Stephan.

Communiqué à l'établi de  
St-Stephan.

## Les époux :

Boucheche, Adolphe

Boucheche Marguerite

## Les témoins :

Caillens

R. Giddey

L'officier de l'état civil :

Guex

N<sup>o</sup> 533  
Lambelet  
et  
Girard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lambelet, Henri

celibataire

électricien

originaire de Grandvaux domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le vingt-huit mai

mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de

Fules Lambelet et de

Louise-Susanne née Corday, décédée

2. Girard, Elise

celibataire

ménagère

originaire de Evian-les-Bains (H<sup>te</sup>-Savoie), France domiciliée à

Lausanne née à

Evian-les-Bains le dix octobre

mil huit cent quatre-vingt-quatre fille de

Pierre Girard, bachelier et de

Beaunette Marie née Favet, à Neuchâtel (H<sup>te</sup>-Savoie)

Comme témoins : 1. François Pedoni, maçon, à Lausanne

2. Emile Lambelet, employé S. T., à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 21 et à Grandvaux,

le 24 octobre 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six décembre mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Copies de naissance des fiancés.  
Consentement des père et  
mère de la fiancée. Copies de  
publication de mariage à  
Lausanne et Grandvaux.  
Certificat de capacité de la  
fiancée. Autorisation du con-  
seil d'ébat.

Les époux :

Henri Lambelet

Elise Lambelet

Les témoins :

A. Bedoniz

Emile Lambelet

L'officier de l'état civil :

Puce!

Communiqué à l'état civil de  
Sully et à la Chancellerie  
d'ébat, à Lausanne.

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 534  
 Burqi  
 Gabinari

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Burqi, René-Eugène  
 célibataire, mineur autorisé  
 employé de bureau  
 originaire de Adelschwil - Bäretswil (Lucerne) domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le onze décembre  
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fils de

Albert Burqi, machiniste-électricien et de  
Hermette Neume Marie née Sauer, à Lausanne

2. Gabinari, Marie-Emminia-Philomène  
 célibataire  
 couturière  
 originaire de Gemonio (Côme), Italie domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le trois mai  
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de

Joseph-Emminio Gabinari, industriel, à Suresnes et de  
Elise Marie Chassot née Schorro, décédée

Comme témoins :  
 1. Léon Pylhoud, pianiste, à Lausanne  
 2. Edmond Dubrez, dessinateur, à Pully

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 25, à Bäretswil, le 27  
septembre et à Gemonio le 27 octobre 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept. décembre mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :  
 Actes de naissance des fiancés.  
 Consentement des père et mère  
 du fiancé. Consentement du père  
 et de la fiancée. Acte de décès de sa  
 mère. Autorisation du conseil  
 d'Etat. Actes de publication de  
 mariage à Lausanne, Bäretswil  
 et Gemonio, avec certificat de  
 capacité. Autorisation de publier.  
 Communiqué à l'état civil de  
 Bäretswil et à la Chancellerie  
 d'Etat, à Lausanne.

Les époux :  
Burqi  
Burqi  
 Les témoins :  
Léon Pylhoud  
Edmond Dubrez  
 L'officier de l'état civil :  
Fucet

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d. - 1913.

## Registre des mariages A.

14-734

N<sup>o</sup> 535Jeanrenaud  
et  
Geneveyre

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jeanrenaud, Alexandre-Henri

celibataire

graveur

originaire de Crayers (Neuchâtel) domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le vingt-sept novembre

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de

Ernest-Henri Jeanrenaud, décédé et de

Odèle-Fanny née Reboux, à Lausanne

2. Geneveyre, Berthe-Marie

celibataire

ménagère

originaire de Lausanne domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le quatorze octobre

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de

Charles-Antoine Geneveyre, concierge, à Lausanne et de

Louisa-Marie-Henry née Blanc, décédée

Comme témoins :

1. Jules Fabio, employé C.L., à Lausanne

2. Jean Fischer, commis P.F., à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 25 oct<sup>r</sup> à Crayers, le 26  
octobre 1918Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept décembre, mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
Actes de publication de  
mariage à Lausanne et Crayers

Les époux :

A. Jeanrenaud  
B. Geneveyre

Les témoins :

Fabio  
Fischer

L'officier de l'état civil :

Fischer

Communiqué à l'étab<sup>l</sup> civil de  
Crayers



Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 536  
Métraux  
et  
Dupuis

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Métraux, Oscar  
celibataire  
agriculteur  
originaire de Hermenches domicilié à  
aux Galites rière Hermenches né  
aux Galites rière Hermenches le vingt octobre  
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de  
Jean-François Métraux, agriculteur et de  
Elise née Pouly, aux Galites rière Hermenches

2. Dupuis, Lucie - Marie  
celibataire  
ménagère  
originaire de Senarclens domiciliée à  
Agiez née à  
Penlhay le vingt-huit février  
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de  
Charles-Henri Dupuis, agriculteur et de  
Marie-Sophie dite Lucie née Cayol, à Agiez

Comme témoins :  
1. Hermann Sermet, agent de police, à Lausanne  
2. Raymond Fardon, agent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Hermenches et Senarclens, le 24 et  
à Agiez, le 25 juillet 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept décembre mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :  
autorisation de l'état  
civil de Foudon

Les époux :  
Métraux Oscar  
Lucie Métraux

Les témoins :  
Raymond Fardon  
Sermet Hermann

Communiqué à l'état civil de  
Foudon, Courmayeur et Bernex  
A. Orlé.

L'officier de l'état civil :  
Fleurbaey

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 537  
Besançon  
et  
Zintgraf

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Besançon, Charles-Robert  
celibataire  
professeur à l'école de commerce  
originaire de Moudon domicilié à  
Lausanne né à  
Aubonne le vingt-neuf  
mil huit cent quatre-vingt fils de  
Marc-Louis Besançon, décédé et de  
Marie-Yvonne Locher, à Lausanne

2. Zintgraf, Martha-Adèle  
celibataire  
originaire de Saint-Blaise (Neuchâtel) domiciliée à  
Saint-Blaise née à  
Saint-Blaise le sept  
mil huit cent quatre-vingt-sept fille de  
Hermann-Henri Zintgraf, pharmacien et de  
Marie-Lucie née Firchauer, à St-Blaise

Comme témoins :  
1. Henri Besançon, chef de service, à Lausanne  
2. Albert Besançon, inspecteur d'assurances, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 15, à Moudon et à  
St-Blaise, le 16 novembre 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept décembre mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :  
Promesse de la fiancée. Actes  
de naissance du fiancé. Actes  
de publication de mariage  
à Lausanne, Moudon et St-Blaise.

Les époux :  
R. Besançon  
Martha Besançon

Les témoins :  
Besançon  
Besançon

Communiqué à l'étab. civil de  
Moudon et St-Blaise

L'officier de l'état civil :  
[Signature]

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 538  
 Musy  
 et  
 Chevalier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Musy, Edouard-Emile  
 veuf de Henri-Lucie Gaudard, de le 26 octobre 1810  
garde-malades  
 originaire de Ecublens domicilié à  
Lausanne né à  
Ecublens le premier février  
mil huit cent soixante-trois fils de  
Henriette-Elisa-Julie Musy, en Amérique et de

2. Chevalier née Warendaz, Marie  
 divorcée de Paul-Albert Chevalier, de le 12 janvier 1854  
ménagère  
 originaire de L'Abergement domiciliée à  
Lausanne née à  
Yverdon le premier juin  
mil huit cent soixante-cinq fille de  
Samuel-François Warendaz et de  
Marie née Tarbel, de le 26

Comme témoins :  
 1. Lina Jacob (delle), cuisinière, à Lausanne  
 2. Henri Laurent, concierge, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et L'Abergement, le 18  
et à Ecublens, le 19 novembre 1881

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept décembre, mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Acte de mariage de la fiancée,  
avec divorce. Actes de publi-  
cation de mariage à Lausanne,  
Ecublens, et L'Abergement.  
Pour l'acte de décès de la pre-  
mière femme du fiancé, vol. 34,  
fol. 345

Les époux :

E. Musy  
Marie Musy

Les témoins :

Lina Jacob  
Henri Laurent

L'officier de l'état civil :

Pucelet

Communiqué à l'état civil de  
Ecublens et Lignerolles

N<sup>o</sup> 539  
Forney  
et  
Winandy

1-285

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Forney, Georges-Samuel-Félix  
célibataire

appareilleur

originaire de Lausanne et Belmont domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le vingt octobre

mil huit cent quatre-vingt-trois fils de

Louis-Alphonse Forney et de

Pauline-Louise-Suzanne née Fayer, décédée

2. Winandy, Odette-Blanche

célibataire

originaire de Lausanne domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le six mars

mil huit cent quatre-vingt-douze fille de

Oscar-Elie Winandy, négociant et de

Sophie-Julie née Harbin, à Lausanne

Comme témoins : 1. Albert Rieben, typographe, à Lausanne

2. Auguste Regamey, architecte, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 20 et à Belmont, le 21 novembre 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix décembre, mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Celes de naissance des fiancés.  
Celes de publication de  
mariage à Lausanne et Belmont.

Les époux :

G. Forney  
Odette Forney

Les témoins :

A. Rieben  
A. Regamey

L'officier de l'état civil :

Jure!

Communiqué à l'état civil de  
Pully

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 540  
Crosst  
Pittier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Crosst, Louis-Eugène  
celibataire  
agriculteur  
originaire de Olon domicilié à  
Olon né à  
Olon le vingt-huit novembre  
mil-huit cent quatre-vingt-sept fils de  
Louis-Eugène-Félix Crosst, agriculteur et de  
Marie-Euphrasie, née Nicollier, à Plan d'Essert

2. Pittier, Anna  
celibataire  
ménagère  
originaire de Pex domiciliée à  
Pex sur Olon née à  
Pex le douze novembre  
mil-huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de  
François-Alexis Pittier et de  
Marie-Ida, née Crosst, décédée

Comme témoins :  
1. Edouard Rosset, secrétaire, à Lausanne  
2. Jean Trech, secrétaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Olon et Pex, le 25 et à Hémery, le 26 juillet 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-décembre mil-neuf-cent-dix-huit

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil d'Olon

Les époux :

Crosst Eugène  
Anna Crosst

Les témoins :

Ed Rosset  
Trech

L'officier de l'état civil :

Rosset

Communiqué à l'habitant d'Olon et de Pex

N<sup>o</sup> 511  
Piller  
et  
Chantrens

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Piller, Lucien  
celibataire  
employé d'hôtel  
originaire de Montbéliard (Fribourg) domicilié à  
Lausanne né à  
Fribourg le huit février  
mil huit cent quatre-vingt-onze fils de  
Maxime-Joseph Piller, décédé et de  
Denyse-Marie Piller née Repond, à Fribourg

2. Chantrens, Lina-Berthe  
celibataire  
domestique  
originaire de Romainmôtier domiciliée à  
Lausanne née à  
Romainmôtier le onze juin  
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de  
François-Jules Chantrens, décédé et de  
Louise née Grosjean, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Albert Scheidegger, agent de police, à Lausanne  
2. Lucien Roguin, ancien agent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Romainmôtier, le 22  
et à Montbéliard, le 23 novembre 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix décembre mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
Actes de publication de  
mariage à Lausanne, Ro-  
mainmôtier et Montbéliard.

Les époux :

Lucien Piller  
Berthe Piller

Les témoins :

Scheidegger Albert  
Roguin Lucien

L'officier de l'état civil :

Piller

Communiqué à l'établissement de  
Trarsson et Romainmôtier.

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 542  
Yaccard

Pelet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Yaccard, Pierre-Louis  
celibataire  
agriculteur  
originaire de Montaubion-Chardonney domicilié à  
Montaubion-Chardonney né à  
Montaubion-Chardonney le vingt-quatre avril  
mil huit cent quatre-vingt-six fils de  
Louis-Héli Yaccard, décédé et de  
Lina, née Deyalloné, à Montaubion

2. Pelet, Rose-Adèle  
celibataire  
ménagère  
originaire de Sottens et Saint-Cierges domiciliée à  
Sottens née à  
Sottens le onze février  
mil huit cent quatre-vingt-douze fille de  
Héli Pelet, agriculteur, à Sottens et de  
Alice-Eugénie née Brisinet, décédée

Comme témoins :  
1. Alexis Besson, agriculteur, à Sottens  
2. William Yaccard, cafetier, à Pillers

Les publications ont eu lieu à Montaubion-Chardonney, Sottens  
et Saint-Cierges, le 9 novembre 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix décembre mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Autorisation de l'ébavizil  
de St-Cierges

Les époux :

P. Yaccard  
P. Yaccard

Les témoins :

Alice Besson  
Yaccard

L'officier de l'état civil :

Pelet

Communiqué à l'ébavizil de  
St-Cierges

N° 543

Aron  
Echkenazi<sup>et</sup>

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Aron, Pension (Catholique)

celibataire

fondé de pouvoirs

originaire de Sijebhelline

domicilié à

Lausanne

né à

Salonique

le quatre mai

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de

Prachar-Josef Aron, décédé

et de

Sophie-Josef née Cohen, à Lausanne

2. Echkenazi, Sarina

celibataire

originaire de Belgrade (Serbie)

domiciliée à

Lausanne

née à

Belgrade

le dix-huit mai

mil neuf cent deux fille de

Pika Echkenazi, banquière

et de

Mathilde née Romano, à Lausanne

Comme témoins :

1. Dr. phil. Mealay, avocat, à Lausanne

2. Aron Lehmann, ministre israélite, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 13 novembre 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze décembre mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Acte de notoriété, tenant lieu  
d'acte de naissance du fiancé.  
Acte de naissance de la fiancée,  
avec traduction. Consentement  
du père et mère de la fiancée. Certi-  
ficats de capacité des fiancés. Décla-  
ration du ministre israélite. Acte  
de publication de mariage à  
Lausanne. Autorisation du conseil  
communiqué d'étab. Permis de  
mariage. Engagements à mariage  
religieux.

Les époux :

B. Aron  
Sarina Aron

Les témoins :

Dr. J. Mealay  
Lehmann

L'officier de l'état civil :

F. Mealay



Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 544  
 Cuénoud  
 et  
 Wenger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cuénoud, Victor - Aimé  
 célibataire  
 agent de police  
 originaire de Grandvaux et Tubry domicilié à  
Lausanne né à  
Fillette le sept févrie  
mil huit cent quatre-vingt-seize fils de  
Charles-Ernest Cuénoud, charbon et de  
Louise-Fanny née Cornub, à Fillette

2. Wenger, Marthe-Julie  
 célibataire  
 ménagère  
 originaire de Chierachern (Berne) domiciliée à  
Fillette née à  
Fillette le vingt-six octobre  
mil huit cent quatre-vingt-douze fille de  
Charles Wenger, agriculteur et de  
Suzette née Dischers, à Fillette

Comme témoins :  
 1. Lucien Rogique, aspirant agent de police, à  
Fausse  
 2. Georges Goy, agent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Tubry et Chierachern,  
le 8, à Grandvaux et Fillette, le 9 novembre 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze décembre mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de  
mariage à Lausanne, Tubry,  
Chierachern, Grandvaux  
et Fillette

Les époux :

Victor Cuénoud  
Marthe Cuénoud

Les témoins :

Rogique  
Goy agent 32

L'officier de l'état civil :

Pluch

Communiqué à l'établi de  
Sully, Tubry et Chierachern.

No 515  
Sandoz dit Bragard  
Bolomey

Par jugement du Tribunal de  
diocèse de Nyon, rendu  
en date du 3 juin 1930, déclaré  
cessant et exécutoire le 5 août  
1930, le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à un an, le  
délai pendant lequel le mari  
ne pourra contracter un nouveau  
mariage.

Lausanne, le 5 septembre 1930.

L'officier de l'état civil:

*L. Guigney*

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Sandoz dit Bragard, Cell-Georges  
celibataire  
chef de cuisine  
originaire de Loche (Neuchâtel) domicilié à  
Lausanne né à  
au Loche le six février

mil-huit cent quatre-vingt-douze fils de  
Henri-Edouard Sandoz dit Bragard, horloger et de  
Marie-Laure née Berger, au Loche

2. Bolomey, Julia-Félicie-Henriette  
celibataire  
couburière  
originaire de Lubry et Forel domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le dix-neuf août

mil-huit cent quatre-vingt-quatorze fille de  
Félix-Henri-Daniel Bolomey, ouvrier de ville et de  
Henriette-Louise-Josephine-Célestine née Aubry, à Lausanne

Comme témoins :  
1. François Chapuis, receveur C.L., à Lausanne  
2. Félix Bolomey, ouvrier de ville, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 7, à Lubry, au Loche  
et à Forel, le 8 octobre 1930

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze décembre mil-neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Promesse du fiancé. Actes  
de naissance des fiancés. Actes  
de publication de mariage  
à Lausanne, Le Loche, Lubry  
et Forel.

Les époux :

Georges Sandoz  
Julia Sandoz

Les témoins :

F. Chapuis  
F. Bolomey

L'officier de l'état civil :

Guigney

Communiqué à l'état civil de  
Loche, Lubry et Forel (Canton de Vaud)

Registre des mariages A.

No 546  
Chollet  
et  
Savary

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chollet, Edouard - Adolphe Charles

célibataire

employé de bureau

originaire de Maracon domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le treize avril

mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de

Gustave Daniel Chollet, décédé et de

Emma Louise Fanny née Cochet, à Lausanne

2. Savary, Marie Louise Hedwige

célibataire

négoceante

originaire de Sales (Gruyère), Fribourg domiciliée à

Lausanne née à

Romont le dix novembre

mil huit cent quatre-vingt-quatre fille de

Etienne Savary, décédé et de

Marthe née Oberon, à Romont

Comme témoins :  
1. Edouard Basset, marchand-bailleur, à Lausanne  
2. Constance Rieben (delle), à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 30 octobre, à Maracon  
et à Sales, le 2 novembre 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze décembre mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Carte de naissance de la fiancée. Actes de publication de mariage à Lausanne, Maracon et Sales. Pour l'acte de naissance du fiancé, voir vol. 15, fol. 344.

Les époux :

Chollet  
H. Chollet

Les témoins :

E. Basset.  
C. Rieben

L'officier de l'état civil :

Furet

Communiqué à l'état civil de Sales (Gruyère)

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 547  
Long  
et  
Richard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Long, Théodore-Georges  
celibataire  
commis-secrétaire  
originaire de Genève domicilié à  
Lavey né à  
Genève le douze septembre  
mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de  
Théodore Long et de  
Marthe Catherine née Allmand, d'ici d'ici

2. Richard, Alice-Silva  
celibataire  
employée de commerce  
originaire de Ferrero (Turin), Italie domiciliée à  
Lausanne née à  
Ferrero le six septembre  
mil huit cent quatre-vingt-cinq fille de  
Jean Richard, ferblantier et de  
Marguerite née Bonous, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Louis Neylan, employé de banque, à Lausanne  
2. Jean Richard, ferblantier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lavey, le 15, à Lausanne, le 17 et  
à Genève, le 18 juillet 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze décembre mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :  
Autorisation de l'étab.  
civ. de Vevey

Les époux :  
Théodore Long  
Alice Long

Les témoins :  
Jean Richard  
Neylan

Communiqué à l'étab. civ. de  
Genève (P.C.) et Vevey, ainsi  
qu'à la Chancellerie d'Etat,  
à Lausanne

L'officier de l'état civil :  
Pucelle

Registre des mariages A.

No 548  
Panchaud  
et  
Forney

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Panchaud, Georges-Léon  
celibataire

libraire  
originaire de Lussy et Colobchenay domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le six décembre

mil huit cent quatre-vingt quatre fils de  
Jean-Louis-Georges Panchaud, décédé et de  
Marie-Rosalie née Seewer, à Lausanne

2. Forney, Emma - Jeanne-Catherine  
celibataire

originaire de Belmont et Lausanne domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le six mai

mil huit cent quatre-vingt huit fille de  
Louis-Alphonse Forney et de  
Pauline-Louise-Suzanne née Payer, décédée

Comme témoins :  
1. Henri Gœt, négociant, à Lausanne  
2. Louis Palaz, boucher, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 25, à Lussy et Forney,  
Colobchenay et Belmont et Lausanne, le 27 novembre 18.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze décembre mil neuf cent dix huit

Pièces déposées :

Certificats de naissance des fiancés.  
Certificats de publications de mariage  
à Lausanne, Lussy, Colobchenay  
et Belmont et Lausanne.

Les époux :

G. Panchaud  
E. Panchaud

Les témoins :

H. Gœt  
L. Palaz

L'officier de l'état civil :

Luc

Communiqué à l'état civil de  
Villars-sous-Yens, Forney et  
Pully

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 549  
Maillefer  
et  
Glauzer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Maillefer, Edgar-Félix

celibataire

agriculteur

originaire de Signerolle et Pallaises domicilié à

Féchy, La Gordanne né à

Personnes (Ain), France le quinze octobre

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt \_\_\_\_\_ fils de

Jacques-Henry-Félix Maillefer, décédé et de

Françoise-Émilie Richard, à La Gordanne

2. Glauzer, Marie

celibataire

originaire de Fauggenried (Berne) domiciliée à

Fauggenried née à

Fauggenried le vingt juillet

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-trois \_\_\_\_\_ fille de

Rudolf Glauzer, agriculteur et de

Madalena née Halder, à Fauggenried

Comme témoins :  
1. Henri Pilloud, agriculteur, à Orny (Ct. Ob.)  
2. Elise Pilloud, dame, à Orny (Ct. Ob.)

Les publications ont eu lieu à Signerolle et Féchy, le 27, à Pallaises et Regensdorf, le 30 novembre 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze décembre mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Publisation de l'état civil d'Orny

Les époux :

Edgar Maillefer  
Marie Maillefer

Les témoins :

Henri Pilloud  
Elise Pilloud

Communiqué à l'état civil de  
Signerolle, Pallaises, Orny  
Berne et Regensdorf

L'officier de l'état civil :

Preud

N<sup>o</sup> 550  
Krieg  
et  
Balbiani

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Krieg, Auguste-Edouard  
célibataire  
manoeuvre  
originaire de Gysensthein (Berne) domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le dix-neuf décembre

mil huit cent quatre-vingt-treize fils de  
Samuel-Auguste Krieg et de  
Julie-Henry née Regamey, d'ici

2. Balbiani, Ida  
célibataire  
ouvrière de fabrique  
originaire de Milan (Italie) domiciliée à  
Lausanne née à  
Cors (Lurich) le dix-sept avril

mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fille de  
Giuseppe-Domenico-Raffaele Balbiani, mécanicien et de  
Robine née Honegger, à Lausanne à Courbovoie (Suisse)

Comme témoins :  
1. Julien Cornare, ouvrier au téléphone, à Lausanne  
2. Armand Gerges, menuisier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Milan, le 20 mai 1917, à Lausanne,  
le 15 et à Thalden i. C., le 14 novembre 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept décembre mil neuf cent  
dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Consentements de père et mère  
de la fiancée. Actes de publica-  
tion de mariage à Lausanne,  
Gysensthein et Milan, avec  
certificats de capacité. Autori-  
sation du Consul d'Etat Suisse  
du Département, n<sup>o</sup> 2578. I.

Les époux :

E. Krieg  
Ida Krieg

Les témoins :

A. Gerges  
J. Cornare

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'établi civil de  
Gysensthein et à la Chancellerie  
d'Etat, à Lausanne

Par jugement du Tribunal de  
Lausanne, rendu  
en date du 29 septembre 1932, déclaré  
définitif et exécutoire le 9 décembre  
1932, le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à — an, le  
délai pendant lequel l'  
ne pourr — contracter un nouveau  
mariage.  
Lausanne, le 16 décembre 1932  
L'officier de l'état civil:  
[Signature]

Registre des mariages A.

No 551  
Binggeli  
et  
Mégroz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Binggeli, Jean-Edouard  
célibataire

employé postal

originaire de Mählern (Berne) domicilié à

Lausanne né à

la conversion sur Lubry le vingt-deux juin

mil huit cent quatre-vingt-sept fils de

Jean-François Binggeli, décédé et de

Louise née Nicolas, à Chailly

2. Mégroz, Eugénie  
célibataire

couvrière

originaire de Poney-le-Forab domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le douze février

mil huit cent quatre-vingt-cinq fille de

Alexis Mégroz, décédé et de

Elisabeth née Fogel, à Cuarny

Comme témoins :  
1. Alexis Mégroz, facteur au télégraphe, à Lausanne  
2. Armand Tschü, facteur au télégraphe, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 20, à Mählern, le 21 et à Poney-le-Forab, le 22 novembre 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf décembre mil huit cent dix-huit

Pièces déposées :

Cotes de naissance des fiancés  
Cotes de publication de mariage à Lausanne, Mählern et Poney-le-Forab.

Les époux :

J. Binggeli  
& E. Mégroz

Les témoins :

Mégroz  
Tschü

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil de Schwarzenburg et Pofraz.



Registre des mariages A.

No 552  
Rolaz  
et  
Reymond

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rolaz, Ami  
célibataire  
agriculteur  
originaire de Gilly domicilié à  
Gilly né à  
Gilly le onze juillet

mil huit cent quatre-vingt-deux fils de  
Henri-Auguste Rolaz et de  
Fanny née Burri, décédée

2. Reymond, Elisa-Marguerite  
célibataire  
ménagère  
originaire de Rolle, Perroy et Bougy domiciliée à  
Borges née à  
Borges le quinze février

mil huit cent quatre-vingt-six fille de  
Auguste-Albert Reymond, mécanicien, à Lausanne, et de  
Louise-Rodolphine née Monthornet, décédée

Comme témoins :  
1. Auguste Reymond, mécanicien, à Lausanne  
2. Auguste Rolaz, conducteur P.T.T., à Renens.

Les publications ont eu lieu à Gilly, le 25, à Rolle, Perroy, Bougy,  
le 26 et à Borges, le 27 novembre 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf décembre mil neuf cent  
dix-huit

Pièces déposées :

Autorisation de l'état  
civil de Gilly.

Les époux :

Rolaz Ami  
Marguerite Rolaz

Les témoins :

Auguste Reymond  
Rolaz Aug

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil de  
Gilly, Rolle, Aubonne et  
Borges

Par jugement du Tribunal de  
district de Rolle, rendu  
en date du 31 mai 1920, déclaré  
définitif et exécutoire le 24 juin  
1920, le mariage inscrit ci-contre,  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à deux ans le  
délai pendant lequel le mari  
ne pourra contracter un nouveau  
mariage.

Inscrit le 5 août 1920  
L'officier de l'état civil :  
H. Richard

Registre des mariages A.

No 553  
Hoffmann  
Retzky

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hoffmann, Israël  
celibataire  
docteur en médecine  
originaire de Kertsch - Zénikale (Russie) domicilié à  
Lausanne né à  
Kertsch - Zénikale le cinq/dix-sept février  
mil-huit cent quatre-vingt-trois fils de  
Nikol Hoffmann, commerçant et de  
Marie née Horn, in Khar'koff (Russie)

2. Retzky, Rebecca  
celibataire  
candidat en médecine  
originaire de Kertsch - Zénikale (Russie) domiciliée à  
Lausanne née à  
Kertsch - Zénikale le dix-huit septembre  
mil-huit cent quatre-vingt-quatorze fille de  
Isaïa Retzky, décédé et de  
Essie née Hirshelstein, à Kertsch

Comme témoins :  
1. Léon Poliloff, étudiant, à Lausanne  
2. Marc Kadaner, étudiant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 29 novembre 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt décembre mil-neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Déclaration du Consul de Russie,  
tenant lieu d'acte de naissance  
du fiancé. Acte de naissance de la  
fiancée, avec traduction. Certificat  
de capacité. Déclaration du  
ministre irakite. Acte de pu-  
blication de mariage à Lausanne.  
Autorisation du Conseil d'Etat.  
Formes de mariage. Engagements  
à mariage religieux.  
Communiqué

Les époux :

I. Hoffmann  
R. Hoffmann

Les témoins :

Léon Poliloff  
Marc Kadaner

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 554  
Bolomey  
et  
Savary

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bolomey, Vincent-Eugène  
célibataire  
employé aux abattoirs  
originaire de Lubry domicilié à  
Lausanne né à  
aux Monts de Pully le onze juillet  
mil huit cent quatre-vingt-huit fils de  
Eugène Bolomey et de  
Justine née Boyat, décédée

2. Savary, Marthe Clara  
célibataire  
ménagère  
originaire de Payerne domiciliée à  
Lausanne née à  
Corcelles près Payerne le vingt-trois novembre  
mil huit cent quatre-vingt-seize fille de  
François-Frédéric Savary, agriculteur et de  
Ida née Perrin, à Corcelles

Comme témoins : } 1. Ernest Rieben, mécanicien, à Lausanne  
2. Charles Hammond, menuisier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, 25, à Lubry et Payerne,  
le 26 novembre 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-décembre mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
Actes de publication de  
mariage à Lausanne, Lubry  
et Payerne.

Les époux :

Bolomey Vincent  
Clara Bolomey

Les témoins :

E. Rieben  
M<sup>e</sup> Hammond

L'officier de l'état civil : ...

Pierre!

Communiqué à l'état civil de  
Lubry et Payerne

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 555  
Pratin  
Balsiger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pratin, Jules  
celibataire  
boulangers  
originaire de Correyon domicilié à  
Lausanne né à  
Achierrens le vingt-trois février  
mil-huit cent quatre-vingt-douze fils de  
Théramette dite Fanny Pratin, à Yverdon et de

2. Balsiger, Emma-Margaritha  
celibataire  
ménagère  
originaire de Alhayilla (Fribourg) domiciliée à  
Combremont-le-Petit née à  
Gals (Ferne) le dix-huit juillet  
mil-huit cent quatre-vingt-quinze fille de  
Johann-Gottfried Balsiger, agriculteur et de  
Elisabeth née Hübi, à Combremont-le-Petit

Comme témoins : }  
1. Albert Hugli, employé postal, à Lausanne  
2. Paul Chautems, employé C.-L., à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 25, à Correyon et  
Alhayilla, le 27, à Combremont-le-Petit, le 29 novembre  
1911

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux décembre mil-neuf cent dix-huit

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de  
mariage à Lausanne, Correyon,  
Alhayilla et Combremont-  
le-Petit

## Les époux :

Pratin Jules  
M Pratin

## Les témoins :

Al Hugli  
P Chautems

L'officier de l'état civil :

J. Picu

Communiqué à l'état civil de  
St-Bierges, Foras et Com-  
bremond-le-Grand

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 556  
Martin  
et  
Fochisch

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Martin, Alfred-Paul  
célibataire  
ingénieur-civil  
originaire de Ste-Croix domicilié à  
Lyon (France) né à  
L'Aubersony, Ste-Croix le douze décembre  
mil huitcent quatre-vingt-quatre fils de  
Jules-Eugène Martin, décédé et de  
Sophie-Emma née Taccard, à L'Aubersony

2. Fochisch, Gabrielle-Rose-Louise  
célibataire  
originaire de Cobbers domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le cinq janvier  
mil huitcent quatre-vingt-dix-sept fille de  
Lawrence-Otto-Edouard Fochisch, négociant et de  
Louise-Elise-Ides née Dubois, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Samuel Raymond, technicien, à Piémont  
2. Paul Chevalier, chauffeur d'auto, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lyon, 6<sup>e</sup>, Ste-Croix, Granges-de-  
Ste-Croix, Cobbers et Lausanne, les 4, 5, 10 et 11 novem-  
bre 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt décembre mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :  
Subrostation de l'état-civil de Ste-Croix

Les époux :  
Alfred Martin  
Gabrielle Martin

Les témoins :  
Samuel Raymond  
Paul Chevalier

Communiqué à l'état-civil de  
Ste-Croix et Grancy

L'officier de l'état-civil :  
Puell

No 557  
Chapuis  
Baltisser

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chapuis, Oscar  
celibataire  
jardinier  
originaire de Romanel pres Lausanne domicilié à  
Lausanne né à  
Romanel le treize juin  
mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de  
Marc-Louis Chapuis, décédé et de  
Marie née Schmid, à Lausanne

2. Baltisser, Bertha  
celibataire  
employée de bureau  
originaire de Hindlach (Zurich) domiciliée à  
Genève née à  
Walt-Regensdorf (Zurich) le onze février  
mil huit cent quatre-vingt-deux fille de  
Hermann Baltisser, jardinier et de  
Bertha née Hübsch, à Zurich

Comme témoins :  
1. Alfred Genier, maçon, à Lausanne  
2. Guillaume Huguenin, jardinier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 11, à Genève le 12, à  
Romanel et à Stadel, le 13 novembre 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un décembre mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Promesse de la fiancée. Actes de naissance des fiancés. Actes de publication de mariage à Lausanne, Genève, Romanel et Stadel.

Les époux :

Oscar Chapuis  
Bertha Chapuis

Les témoins :

G. Huguenin  
Genier Al.

L'officier de l'état civil :

Rece.

Communiqué à l'établissement de  
Grilly, Stadel et Genève (S.G.).

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 558  
Dupont  
et  
Hürzeler

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dupont, Jean-Louis-Samson

veuf de Julie-Henriette Guignard, décédée le 13 juin 1917  
boulangers

originaire de Pully domicilié à

Lausanne né à

Pully le vingt-un avril

mil huit cent septante-sept fils de

Louis-Frédéric Dupont et de

Julie-Mathilde née Chierry, décédée

2. Hürzeler, Rosalie-Marie

célibataire

originaire de Herkheim (Saxe) domiciliée à

Lausanne née à

Hörn le seize novembre

mil huit cent quatre-vingt-deux fille de

Adolf Hürzeler et de

Rosina née Häfliger, décédée

Comme témoins :  
1. Marc Gisclon, père, employé de bureau, à Lausanne  
2. Marc Gisclon, fils, comptable, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, vers, à Pully et Herkheim,  
le 23 novembre 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un décembre mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance dupont  
Actes de publication de mariage à Lausanne, Pully et Herkheim. Pour l'acte de décès de la 1<sup>re</sup> femme du fiancé, voir vol. 40, fol. 41.

Les époux :

J. Dupont

R. Hürzeler

Les témoins :

M. Gisclon  
M. Gisclon

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'épaveur de Pully et Herkheim

## Registre des mariages A.

No 559  
 Franz  
 et  
 Mamin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Franz, Eugène - Arthur  
 célibataire  
 somelier

originaire de Liesberg (Berne) et La Chaux-de-Fonds (Neuchâtel) domicilié à  
 La Chaux-de-Fonds né à

La Chaux-de-Fonds le vingt-cinq juin  
 mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de

Johann Constantin Franz, somelier et de  
 Magdalena née Burgenner, à La Chaux-de-Fonds

2. Mamin, Mathilde  
 célibataire

gouvernante  
 originaire de Polnay domiciliée à

Lausanne née à  
 Lausanne le vingt-deux avril

mil huit cent quatre-vingt-quatre fille de  
 Louis-Henri-Fulcs Mamin, jardinier et de

Elisabeth née Zinder, à Lausanne

Comme témoins :

1. Emile Mamin, gardien au pénitencier, à Lausanne
2. Louis Mamin, jardinier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à La Chaux-de-Fonds, le 7, à Liesberg,  
 le 8, à St-Légier, le 9 et à Lausanne, le 11 novembre 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un décembre mil neuf cent  
 dix-huit

Pièces déposées :

Autorisation de l'évêque  
 civil de La Chaux-de-Fonds

Les époux :

Franz Arthur  
 Mathilde Franz

Les témoins :

Mamin E.  
 Mamin L.

L'officier de l'état civil :

Puech

Communiqué à l'évêque civil de  
 Liesberg, La Chaux-de-Fonds  
 et St-Légier



## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 560  
Billotet  
Bovard

Par jugement du Tribunal civil de 1<sup>ère</sup> instance de Nevers (Nièvre, France) du 28 avril 1925, transcrit le 15 septembre 1925, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.

Lausanne, le 13 mai 1954.

L'officier de l'état civil:

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Billot, Louis-Achille

célibataire

horloger

originaire de Prémery (Nièvre), France domicilié à

Prémery né à

Prémery le deux février

mil-huit cent quatre-vingt-dix fils de

Louis-Arbaud Billot, marchand de vins et de

Anne-Meunier née Larchey, à Prémery.

2. Bovard, Lina-Marguerite

divorcée de Paul-Henri Desponds, dès le 5 octobre 1915

négoceante

originaire de Sully domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le quatre juillet

mil-huit cent quatre-vingt-huit fille de

Louis Bovard, ferblancier-couvreur, à Lausanne et de

Eugénie-Marie Blanchard née Brunner, décédée.

Comme témoins : 1. Georges Guillard, horloger, à Lausanne

2. Louis Bovard, ferblancier-couvreur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Prémery, le 26 mai et à Lausanne, le

14 août 1954.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois décembre mil-neuf-cinquante-quatre

## Pièces déposées :

Cotes de naissance des fiancés  
Cote de mariage de la fiancée  
acte de divorce de son ex-mari et de son  
père et mère du fiancé Certificat  
de nationalité du fiancé Cotes de  
publication de mariage à  
Prémery et Lausanne Dispense de  
publication à Sully Permis  
de mariage.

Communiqué à l'établissement de  
Sully et à la Chancellerie  
cantonale, à Lausanne.

## Les époux :

Billot  
Lina Billot

## Les témoins :

Bovard Louis  
Georges Guillard

L'officier de l'état civil :

Luc

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 561

Gion

et  
Moerden

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gion, Henri-Louise-Rosalie

célibataire

directeur de cinéma

originaire de Anvers (Belgique) domicilié à

Lausanne né à

Anvers le dix mars

mil-huit cent quatre-vingt-dix fils de

François-Louise Gion, décédé et de

Jeanne-Catherine née Van den Eynde, à Borgerhout - Anvers

2. Moerden, Marie-Louise

célibataire

originaire de Lausanne domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le neuf septembre

mil-huit cent quatre-vingt-dix fille de

Jean-Christian-Frédéric-Théodore Moerden, décédé et de

Louise-Celine-Fanny née Fayrab, à Lausanne

Comme témoins : 1. Guisbave Robert, magasinier, à Lausanne

2. Alfred Fayrab, opérateur de cinéma, àully

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 11 novembre 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois décembre mil-neuf cent dix-huit

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Acte de décès du père du fiancé  
avec traduction. Certificats  
de la mère du fiancé. Réponse  
de publication en Belgique et de  
de publication de mariage à  
Lausanne. Certificats de capacité  
du fiancé. Autorisation des  
Boulevard d'Etat, Permis de mariage.  
Communiqué à la Chancelleuse  
d'Etat, à Lausanne.

## Les époux :

H. Gion  
M. L. Moerden

## Les témoins :

G. Robert  
A. Fayrab

L'officier de l'état civil :

J. Uccelli

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 562  
Guzetti  
et  
Senn

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Guzetti, Jean-Baptiste  
celibataire  
commerçant  
originaire de la République Argentine domicilié à  
Epalinges né à  
Paybandu (Uruguay) le cinq mars  
mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de  
Abilo Guzetti, décédé et de  
Maria Scandroglia, en Argentine

2. Senn, Elisa  
celibataire  
originaire de Belpberg (Berne) domiciliée à  
Morab (Fribourg) née à  
Fontaines (Néuchâtel) le cinq avril  
mil huit cent quatre-vingt-sept fille de  
Fritz Senn, décédé et de  
Anna-Maria née Michel, à Morab

Comme témoins :  
1. Fritz Senn, chappâtrier, à Berne  
2. Hermann Senn, coiffeur, à Berne

Les publications ont eu lieu à Epalinges, le 29, à Belpberg, le 30,  
septembre, à Morab, le 3 octobre 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois décembre mil huit cent dix-huit

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil d'Epalinges

Les époux :

Jean-Baptiste Guzetti  
Elisa Senn

Les témoins :

Fritz Senn  
Hermann Senn

L'officier de l'état civil :

J. J. J.

Communiqué à l'état civil de  
Epalinges, Belp et Morab, ainsi  
qu'à la Chancellerie d'Etat,  
à Lausanne

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 563  
Genseyres  
Porchet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Genseyres, Oscar  
celibataire  
agriculteur  
originaire de Corcelles-le-Torab domicilié à  
Bussigny sur Moras né à  
Corcelles-le-Torab le premier juillet  
mil huit cent quatre-vingt-huit fils de  
Emile Genseyres et de  
Marie née Porchet, décédée

2. Porchet, Rose Clémence  
celibataire  
ouvrière de fabrique  
originaire de Corcelles-le-Torab domiciliée à  
Lausanne née à  
Corcelles-le-Torab le quatorze juin  
mil huit cent quatre-vingt-onze fille de  
Louisa Porchet, à Penthaiz et de

Comme témoins : { 1. Henri Boisson, secrétaire, à Lausanne  
2. Marcel Derydy, employé au Greffe, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Bussigny, le 27, à Corcelles-le-Torab  
le 28, et à Lausanne, le 29 novembre 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre décembre mil neuf  
cent dix-huit

Pièces déposées :

Autorisation de l'évêque  
civil de Bussigny s. Moras.

Les époux :

Oscar Genseyres  
Clémence Porchet

Les témoins :

H. Boisson  
Marcel Derydy

L'officier de l'état civil :

Preccel

Communiqué à l'évêque civil de  
Penthaiz et Bussigny s. Moras.

Registre des mariages A.

No 564  
Parisod

et  
Bieri

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Parisod, Adrien - Aloys

cetibataire

agriculteur

originaire de Fillette et Subry domicilié à

Lausanne né à

rière Puidoux le dix avril

mil huit cent quatre-vingt-dix fils de

François-Louis Parisod, agriculteur et de

Husine née Semroz, à Tolens

2. Bieri, Emma

cetibataire

cuisinière

originaire de Schangnau (Berne) domiciliée à

Lausanne née à

Schätzligen (Berne) le seize avril

mil huit cent quatre-vingt-dix fille de

Johannes Bieri, herblancier et de

Anna-Elisabeth née Müller, à Gurats (Berne)

Comme témoins : 1. Louis Delserb, cultivateur, à Lausanne

2. Louis Forney, vigneron, à Oran / Fillette

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 2, à Subry et Schangnau

le 3 et à Fillette, le 4 décembre 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six décembre mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Cebs de naissance des fiancés. Cebs de publication de mariage à Lausanne, Subry, Schangnau et Fillette.

Les époux :

Adrien Parisod

Emma Parisod

Les témoins :

Delserb

Louis Forney

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué à l'établi civil de Subry, Subry et Schangnau.

Registre des mariages A.

15-123

N<sup>o</sup> 565  
Overney  
et  
Clavel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Overney, Alexandre  
celibataire  
comptable  
originaire de Corminab (Fribourg) domicilié à  
Bâle né à  
Belfaux (Fribourg) le vingt-huit août  
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de

Pierre-Paul-Dominique Overney, décédé et de  
Louise-Félicie née Bulliard, à Lausanne

2. Clavel, Marguerite-Louise  
celibataire  
cousurière  
originaire de Oulens sur Echallens domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le douze février  
mil huit cent quatre-vingt-douze fille de

Georges-Fules-Emile Clavel, entrepreneur et de  
Adrie-Julie née Cometta, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Emile Reiffli, employé au télégraphe, à Lausanne  
2. Raymond Overney, commis, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Bâle, le 2, à Corminab, Oulens et  
Lausanne, le 4 décembre 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six décembre mil neuf cent  
dix huit

Pièces déposées :  
Autorisation de l'état  
civil de Bâle

Les époux :  
Louise Overney

Les témoins :  
Reiffli  
R. Overney

L'officier de l'état civil :  
[Signature]

Communiqué à l'état civil de  
Corminab, Bâle et Echallens

Registre des mariages A.

No 566  
Delessert  
Cachin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Delessert, Pierre-Samuel-Armand  
divorcé de Femy Falherbe, dès le 25 janvier 1913  
employé aux S. S.  
originaire de Poney-le-Forab domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le vingt-deux avril  
mil huit cent septante-trois fils de  
Jean-Frédéric-Arboine Delessert, décédé et de  
Emma née Curchod, à Genève

2. Cachin née Cuénet, Albertine  
veuve de Henri-Ulysse Cachin, dès le 10 décembre 1913  
lingère  
originaire de Bermiaz domiciliée à  
Lausanne née à  
La Rouvenaz, Montreux le sept mai  
mil huit cent septante-quatre fille de  
François Cuénet et de  
Marguerite-Adelaine née Bachmann, décédée

Comme témoins :  
1. Louis Delessert, cuisinier C. S. F., à Lausanne  
2. Marcel Dorier, instituteur, à St-Sulpice

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 4, à Poney-le-Forab et  
Bermiaz, le 6 décembre 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois décembre mil neuf cent  
dit huit

Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée  
Actes de publication de  
mariage à Lausanne, Poney-le-  
Forab et Bermiaz. Pour l'acte  
de naissance du fiancé, voir  
vol. 24, fol. 312. Pour l'acte de  
mariage du fiancé, avec divorce,  
voir fol. 24, fol. 355. Pour l'acte de  
désistement du mari de la fiancée, voir  
vol. 44, fol. 115.  
Communiqué à l'ébéniste de  
Repraz et Fillardel

Les époux :

M. Delessert

A. Delessert

Les témoins :

M. Dorier

Delessert

L'officier de l'état civil :

Dorier

N<sup>o</sup> 567

Pache

et  
Regamey

3.56  
Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pache, Charles

celibataire

charpentier

originaire de Epalinges domicilié à

Epalinges

né à

Epalinges

le vingt-un novembre

mil huit cent quatre-vingt-seize fils de

Henri Pache, charpentier

et de

Eugénie née Pébous, à Epalinges

2. Regamey, Julie-Albistine

celibataire

ménagère

originaire de Lausanne domiciliée à

Lausanne, Fers-chez-les-Blanc

née à

Fers-chez-les-Blanc

le vingt-cinq janvier

mil huit cent quatre-vingt-seize fille de

Louis-François Regamey, piqueur

et de

Louise-Julie née Regamey, décédée

Comme témoins :

1. Louis Blanc, agriculteur, à Fers-chez-les-Blanc

2. Henri Regamey, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Epalinges et Lausanne, le dix-huit  
bre 1911

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept décembre mil neuf cent  
dix-huit

Pièces déposées :

Suboriation de l'état  
civil à Epalinges

Les époux :

C. Pache

Julie Pache

Les témoins :

Louis Blanc

H. Regamey

L'officier de l'état civil :

P. J. J.

Communiqué à l'état civil  
à Epalinges



Registre des mariages A.

No 568  
Bovey  
et  
Pahud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bovey, Olivier  
célibataire  
agriculteur  
originaire de Chanéaz \_\_\_\_\_ domicilié à  
Chanéaz \_\_\_\_\_ né à  
Chanéaz \_\_\_\_\_ le vingt-quatre avril \_\_\_\_\_

mil huit cent quatre-vingt-douze \_\_\_\_\_ fils de  
Olivier Bovey, agriculteur \_\_\_\_\_ et de  
Lina née Bovey, à Chanéaz \_\_\_\_\_

2. Pahud, Julia  
célibataire  
ménagère  
originaire de Orens \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Orens \_\_\_\_\_ née à  
Orens \_\_\_\_\_ le premier janvier \_\_\_\_\_

mil huit cent quatre-vingt-onze \_\_\_\_\_ fille de  
Auguste-Fules-François Pahud, agriculteur \_\_\_\_\_ et de  
Adeline née Purdet, à Orens \_\_\_\_\_

Comme témoins : { 1. Eugène Dubois, secrétaire, à Lausanne  
2. Georges Pelet, employé bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Chanéaz, le 30 novembre et à  
Orens, le 2 décembre 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept décembre mil neuf cent  
dix-huit

Pièces déposées :  
Autorisation de l'état civil  
de Colombin, à Donnelaye.

Les époux :  
Olivier Bovey  
Julia Bovey

Les témoins :  
Eugène Dubois  
Georges Pelet

Communiqué à l'état civil de  
Donnelaye et P. Biérgue.

L'officier de l'état civil :  
Puce!

Par jugement du Tribunal...  
discret d'ordonner, rendu  
en date du 24 mars 1912, déclaré  
définitif et exécutoire le 24 avril  
1912, le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à un an le  
délai pendant lequel les deux époux  
ne pourront contracter un nouveau  
mariage.  
Lausanne, le 3 mai 1912.  
L'officier de l'état civil :  
Puce!

R. du 1. 12. 12.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 569

Jordan

Charbonney

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jordan, Jean-Frédéric

celibataire

agriculteur

originaire de Carrouge

domicilié à

Carrouge

né à

Carrouge

le seize avril

mil huit cent quatre-vingt-douze fils de

Pierre-Henri Jordan

et de

Nenny née Desmeules, décédée

2. Charbonney, Blanche-Frida

celibataire

ménagère

originaire de Lucens

domiciliée à

Fillars-le-Cambe

née à

Lucens

le vingt-huit février

mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fille de

François-Emile Charbonney, journalier, à Lucens, et de

Anna née Burki, à Estérelines 4. 2<sup>e</sup> Jordan

Comme témoins :

1. Henri Laurent, concierge, à Lausanne

2. Marcel Dewolz, employé au Puffe, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Carrouge et Lucens, le 1<sup>er</sup>, à Fillars-

le-Cambe, le 11 novembre 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept décembre mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de Nezières

Les époux :

Jordan Frédéric

Frida Jordan

Les témoins :

Marcel Dewolz

H. Laurent

L'officier de l'état civil :

F. J. J.

Communiqué à l'état civil de Nezières, Lucens et Denezy.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 570  
Coyle  
Berthod

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Coyle, James

célibataire

professeur

originaire de Trimley (comté de Surrey, Angleterre) domicilié à

Londres; en séjour à Château-d'Œx né à

Aldershot (Angleterre) le huit août

mil huit cent quatre-vingt-trois fils de

William Coyle, décédé et de

Sarah Ann Coyle née Horne, à Londres

2. Berthod, Ida-Esther

célibataire

garde-malades

originaire de Château-d'Œx domiciliée à

Château-d'Œx née à

Château-d'Œx le sept septembre

mil huit cent quatre-vingt-douze fille de

Omi Berthod, agriculteur et de

Alice née Farbin, à Château-d'Œx

Comme témoins : 1. Hemi Pocien, secrétaire, à Lausanne

2. Robert Pamblan, secrétaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Château-d'Œx, le 17 décembre

1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit décembre mil neuf  
cent dix-huit

Pièces déposées :

Autorisation de l'étab  
civil de Château-d'Œx.

Les époux :

James Coyle  
Ida Coyle

Les témoins :

H. Pocien

Robert Pamblan

Officier de l'état civil :  
Uccle!

Communiqué à l'étab civil de  
Château-d'Œx.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 571  
Patthey  
et  
Patthey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Patthey, Maurice

célibataire

agriculteur

originaire de Fiez domicilié à

Fiez né à

Fiez le seize février

mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de

Alfred-Lucien Patthey et de

Fenny née Doulay, à Fiez

2. Patthey, Lina

célibataire

ménagère

originaire de Fiez domiciliée à

Fiez née à

Fiez le dix avril

mil huit cent quatre-vingt-dix fille de

François Patthey et de

Fanny-Esther née Steiner, à Fiez

Comme témoins : { 1. Charles Gilliard, professeur, à Lausanne

2. Georges Pelet, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Fiez, le 14 décembre 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit décembre mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Publisation de l'état civil de Fiez

Les époux :

Maurice Patthey

Lina Patthey

Les témoins :

Charles Gilliard

Pelet

L'officier de l'état civil :

Pruet

Communiqué à l'état civil de Fiez

Registre des mariages A.

No 572  
Maillard  
et  
Fünfgehl

4-308  
Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Maillard, Charles-Benjamin  
célibataire  
dessinateur - architecte  
originaire de Chesalles-sur-Oron domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le vingt-sept  
mil huit cent quatre-vingt-quinze - fils de  
Félicien Maillard, chef de train retraité et de  
Elise née Kuhn, à Lausanne

2. Fünfgehl, Olga  
célibataire  
demoiselle de magasin  
originaire de Lausanne domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le cinq novembre  
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de  
Seraphin Fünfgehl, décédé et de  
Thérèse née Fieber, à Lausanne

Comme témoins : { 1. Robert Tamblanc, employé, à Lausanne  
2. Georges Belet, employé, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 4, et à Chesalles, le 6  
décembre 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit décembre mil neuf cent  
dix-huit

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de  
mariage à Lausanne et Chesalles.

Les époux :  
C. Maillard  
O. Maillard

Les témoins :  
Robert Tamblanc  
Belet

Communiqué à l'établi de  
Oron-la-Pille

L'officier de l'état civil :  
Pucet

Registre des mariages A.

N° 573  
Moyard  
et  
Martin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Moyard, Charles-Henri  
celibataire

commis de banque

originaire de Prejerenges domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le vingt-sept décembre

mil huit cent quatre-vingt-seize

fil de

Marc-Louis-Emile Moyard, préparateur et de

Elise-Henriette née Sadoux, à Lausanne

2. Martin, Julia-Hélène-Catherine

celibataire

coiffuse

originaire de Froideville domiciliée à

Genève née à

Lausanne le quatorze novembre

mil huit cent quatre-vingt-quatorze

fille de

Samuel-Louis-Charles-Henry Martin, décédé et de

Catherine née Bürki, à Lausanne

Comme témoins : 1. Louis Husy, employé au bureau d'hygiène, à Lausanne  
2. Robert Pamblan, employé au bureau municipal, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Prejerenges, Froideville et Genève, le 1<sup>er</sup> décembre 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit décembre mil huit cent dix-huit

Pièces déposées :

Cotes de naissance des fiancés.  
Cotes de publication de mariage à Lausanne, Prejerenges, Froideville et Genève.

Les époux :

Charles Moyard  
Julia Moyard

Les témoins :

L. Husy.  
Robert Pamblan

L'officier de l'état civil :

J. Frey

Communiqué à l'établissement de Schandens, Poliez-le-Grand et Genève (P.B.).

Le numéro 573 de la page 187 est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1918. Les deux doubles sont conformes. — Ce que nous certifions.  
Lausanne, le 28 décembre 1918.  
L'officier de l'état civil : J. Frey

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d. — 1913.

Registre des mariages A.

1

No 574

Pahud

Métraux

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pahud, Charles-Henri

celibataire

négociant

originaire de Opens et Boley-Magnoux domicilié à

Fey né à

Bercher le trois juillet

mil neufcent fils de

Stéli Pahud, négociant et de

Marie-Pancie-Edèle née Fies, à Fey

2. Métraux, Julia-Marie

celibataire

lingère

originaire de Fey domiciliée à

Fey née à

Fey le vingt-sept mars

mil huit cent quatre-vingt-seize fille de

Emile Métraux, agriculteur et de

Clair-Emma née Magnière, à Fey

Comme témoins :

1. Henri Bocion, secrétaire, à Lausanne

2. Georges Belet, employé, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Fey, le 7, à Boley-Magnoux, le 8 et à Opens, le 9 décembre 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre janvier mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Suborisation de l'état civil de Fey

Les époux :

C. Pahud  
Julia Pahud

Les témoins :

H. Bocion  
Belet

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil de St. Serge, Rommoy et Fey

Registre des mariages A.

Form. 3.

2  
N<sup>o</sup> 575  
Brochut  
Delisle

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Brochut, Alfred  
divorcé de Henriette-Emma Piquet, des le 3 juillet 1888  
charpentier  
originaire de Pregny (Genève) domicilié à  
Lausanne né à  
Genève le huit décembre  
mil huit cent soixante-six fils de  
Jean Brochut et de  
Josephine née Forel, décédée

2. Delisle, Augustine-Lina  
célibataire  
lingère  
originaire de Froideville domiciliée à  
Lausanne née à  
Froideville le vingt-neuf juin  
mil huit cent quatre-vingt-huit fille de  
Constant-Louis Delisle, payeur et de  
Julie née Carrard, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Constant Delisle, payeur, à Lausanne  
2. Adolphe Oulevay, menuisier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 16, à Pregny et à  
Froideville, le 18 décembre 1888

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept janvier mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés  
Acte de mariage du fiancé  
avec divorce. Actes de publi-  
cation de mariage à Lau-  
sanne, Pregny et Froideville.

Les époux :  
A. Brochut  
A. Brochut.

Les témoins :  
Constant Delisle  
A. Oulevay.

Communiqué à l'état civil de  
Genève (C. G.) et Poligny-le-Grand.

L'officier de l'état civil :  
Picaud



## Registre des mariages A.

3

N<sup>o</sup> ~~576~~  
 Henchoz  
 et  
 Veillard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Henchoz, Louis-Henri  
 divorcé de Féborine-Alice née Barbey, des le 25 mai 1917  
 electricien  
 originaire de Château-d'Oex domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le vingt-trois décembre  
mil-huit cent quatre-vingt-huit fils de  
Louis-Abram Henchoz, décédé et de  
Marie-Rose née Barberis, à Lausanne

2. Veillard, Louise  
 rebouteuse  
 repasseuse  
 originaire de Corbeyrier domiciliée à  
Lausanne née à  
Origle le vingt-neuf mars  
mil-huit cent quatre-vingt-douze fille de  
Charles-Félix Feillard, agriculteur et de  
Marie-Julie née Kurissier, à Origle

Comme témoins :  
 1. Leon Lavanchy, employé postal, à Lausanne  
 2. Jules Rubin, sommelier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 2, à Corbeyrier, le  
 3 et à Château-d'Oex, le 4 décembre 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept janvier mil-neuf-cent-dix-neuf

Pièces déposées :

Acte de naissance des fiancés  
Acte de mariage des fiancés  
avec divorce, Actes de publi-  
cation de mariage à Lau-  
sanne, Château-d'Oex et  
Corbeyrier. Pour l'acte de  
naissance des fiancés, voir  
vol. 15, fol. 40

Les époux :

Louis Henchoz  
Louise Henchoz

Les témoins :

Jules Rubin  
Leon Lavanchy

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'écheciel de  
Château-d'Oex et Origle.

## Registre des mariages A.

4  
No 577Gonet  
Schiffmann

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gonet, Alexis-Marius-Louisveuf de Henriette-Pauline Gonet, née Delisle, dès le 18  
février 1906, boulangeroriginaire de Fuarrens domicilié àLausanne né àLausanne le huit-vingt-un marsmil-huit cent septante-cinq fils deAlexis Gonet, décédé et deMarie-Louise née Vesbug, à Lausanne,2. Schiffmann, Blanche

celibataire

couburière

originaire de Schüpfen (Berne) domiciliée àLausanne née àLausanne le vingt-trois novembremil-huit cent quatre-vingt-sept fille deFrédéric-Rodolphe Schiffmann, tannier et deFanny-Leanne-Henriette née Lin, à LausanneComme témoins :  
1. Henri Amstutz, secrétaire à la Direction  
de Police, à Lausanne  
2. Alfred Pequillard, concierge, à LausanneLes publications ont eu lieu à Lausanne, le 6, à Schüpfen, le 7  
et à Fuarrens, le 8 décembre 1918.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Lausanne, le sept janvier mil-neuf cent dix-neuf

## Pièces déposées :

Actes de publication de  
mariage à Lausanne, Schüp-  
fen et Fuarrens. Pour l'acte  
de naissance du fiancé, voir  
vol. 23, fol. 35. Pour celui  
de la fiancée, voir vol. 14, fol.  
144. Pour l'acte de décès de  
la 1<sup>re</sup> femme du fiancé, voir  
vol. 33, fol. 143.Communiqué à l'état civil de  
Fuarrens et Schüpfen

## Les époux :

A. GonetB. Gonet

## Les témoins :

Henri AmstutzAlfred Pequillard

L'officier de l'état civil :

P. Ricci

Registre des mariages A.

5

N<sup>o</sup> 578

Magneux

et Franck

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Magneux, Georges-Edmond

celibataire  
boulangier

originaire de Loche / Neuchâtel, domicilié à  
Lausanne né à

Auvergne / Neuchâtel, le dix-huit février  
mil huit cent quatre-vingt-huit fils de

Jean-Claude Magneux, décédé et de  
Mme-Rosalie-Clotilde Rubli, née Fonjallaz, à Clavens

2. Franck, Jeanne-Lina

celibataire  
demoiselle de magasin

originaire de La Courbe / Neuchâtel, domiciliée à  
Lausanne née à

Ribbes / Neuchâtel, le seize juillet  
mil huit cent quatre-vingt-huit fille de

Jules-Christophe Franck, magasinier et de  
Sophie-Elise, née Roulin, à Bernier / Neuchâtel

Comme témoins : 1. Léon Bürki, imprimeur, à Lausanne  
2. Edmond Grasset, commis. G. F., à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 4, au Loch et à St. Blaise,  
le 5 décembre 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf janvier mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Cotes de naissance des fiancés.  
Cotes de publication de mariage  
à Lausanne, Le Loch et St.  
Blaise.

Les époux :

G. Magneux  
Jeanne Magneux

Les témoins :

Léon Bürki  
E. Grasset

Communiqué à l'établissement du  
Loch et de St. Blaise.

L'officier de l'état civil :

F. [Signature]

## Registre des mariages A.

6  
No 579  
Keusen  
et  
Bonjour

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Keusen, Eugène-Frédéric

celibataire

mécanicien

originaire de Riggisberg (Berne) domicilié à

Lausanne né à

Chavornay le onze mars

mil-huit cent quatre-vingt-seize fils de

Jacob Keusen, cordonnier et de

Hélène-Julie née Guilloud, à Lausanne

2. Bonjour, Marguerite

celibataire

originaire de Blonay domiciliée à

Blonay née à

Blonay le vingt-cinq juillet

mil-huit cent quatre-vingt-seize fille de

Pierre-Henri Bonjour, agriculteur et de

Anna-Harbense-Odèle née Flükiger

Comme témoins :

1. Robert Bonjour, laitier, à Zurich

2. Hélène Schmutz, Belle, à Nant (Fribourg)

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 9, à Mülletturnen, et à Blonay, le 10 décembre 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix janvier mil-neuf-cent-dix-neuf

Pièces déposées :

Copies de naissance des fiancés.  
Copies de publication des  
mariages à Lausanne, Mülletturnen et Blonay

Les époux :

V. Keusen  
Marguerite Keusen

Les témoins :

Bonjour Robert  
Hélène Schmutz

L'officier de l'état civil :

H. Schaub

Communiqué à l'échafaud de  
Mülletturnen et à Blonay.

Registre des mariages A.

7  
No 580  
Gilliard  
et  
Gillieron

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gilliard, Francis  
celibataire  
ingénieur  
originaire de Fiez et Yverdon domicilié à  
Lausanne né à  
Fiez le vingt-neuf janvier  
mil huit cent quatre-vingt fils de  
John-Alfred Gilliard, propriétaire, à Fiez et de  
Louise née Cachet, décédée

2. Gillieron, Féry-Marguerite  
celibataire  
originaire de Puidoux et Serjon domiciliée à  
Lausanne née à  
Poudon le vingt août  
mil huit cent septante-neuf fille de  
Charles-Alfred Gillieron et de  
Adrienne-Emilie née Burnand, décédée

Comme témoins : { 1. Charles Gilliard, professeur, à Lausanne  
2. André Chavannes, avocat, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 6, à Yverdon, le 7,  
à Fiez et Puidoux, le 8 et à Serjon, le 9 décembre 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix janvier mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :  
Cotes de naissance des fiancés  
Cotes de publication de  
mariage à Lausanne, Yverdon,  
Fiez, Puidoux et Serjon.

Les époux :  
Francis Gilliard  
Marguerite Gilliard  
Les témoins :  
Charles Gilliard  
André Chavannes

Communiqué à l'état civil de  
Fiez, Yverdon, Cheyres  
et Mon-la-Ville

L'officier de l'état civil :  
H. Leebaut  
2011

## Registre des mariages A.

8  
N<sup>o</sup> ~~581~~  
Lambelet  
et  
Biedermann

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lambelet, François-Louis

célibataire

agriculteur

originaire de Cully

domicilié à

Lausanne Fers-chez-les-Blanc

né à

Fers-chez-les-Blanc

le vingt-quatre décembre

mil huit cent quatre-vingt-seize fils de

Jacques-Louis Lambelet, agriculteur

et de

Fanny Dufour née Carrard, à Fers-chez-les-Blanc

2. Biedermann, Marie-Marguerite

célibataire

ménagère

originaire de Sens (Berne)

domiciliée à

Forel (Savaus)

née à

Rosens

le cinq septembre

mil huit cent quatre-vingt-seize fille de

Emile Biedermann, agriculteur

et de

Marguerite née Biedermann, à Forel (Savaus)

Comme témoins :

1. Oelay Bachin, employé de bureau, à Fers-chez-les-Blanc

2. Fritz Biedermann, agriculteur, à Forel (Savaus)

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 11, à Brügg et Forel, le 12, à Cully, le 13 décembre 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze janvier mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
Actes de publication de mariage à Lausanne, Brügg, Forel et Cully

Les époux :

Louis Lambelet

Marie Lambelet

Les témoins :

Bachin

Biedermann Fritz

L'officier de l'état civil :

H. Seihant

Communiqué à l'ébauchille de  
Cully, Brügg et Forel (Savaus)

Registre des mariages A.

9

N<sup>o</sup> 582

Secoultre  
et  
Jeanmonod

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Secoultre, Paul-Henri

célibataire

charron

originaire de ~~Genève~~ domicilié à

Lausanne né à

Paris, 16<sup>e</sup> arr<sup>t</sup> le sept juillet

mil huit cent quatre-vingt-six fils de

Henri Secoultre, épiciers, à Lausanne et de

Pauline-Augustine-Céline née Hugault, décédée

2. Jeanmonod, Berthe-Emma

célibataire

ménagère

originaire de Provençe domiciliée à

Lausanne née à

Provençe le dix-neuf juillet

mil huit cent quatre-vingt-seize fille de

Charles-Antoine Jeanmonod, horloger et de

Marie-Emma née Gattolliat, à Provençe

Comme témoins :

1. Jean Péglier, boisselier, à Lausanne

2. Elvi Baumeyer, chiffonnier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 18, au Brassus, le 19 au

Sentier et à Provençe, le 20 décembre 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze janvier mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.

Actes de publication des

mariages à Lausanne, Brassus,

Sentier et Provençe

Les époux :

Secoultre Paul

Berthe Secoultre

Les témoins :

Péglier Jean

Elvi Baumeyer

L'officier de l'état civil :

H. Lühaut

Communiqué à l'établissement de

Sentier et Provençe

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> ~~583~~ 10

Cornare

Perret-Janneret

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cornare, Julien-Henri-Louis

celibataire

téléphoniste

originaire de Alterswil, Fribourg domicilié àLausanne né àLausanne le vingt aoûtmil huit cent quatre-vingt-trois fils deClaude-Alphonse Cornare, télégraphiste, à Lausanne et de

2. Perret-Janneret, Berthe-Marguerite

celibataire

ménagère

originaire de Loche (Neuchâtel) domiciliée àLausanne née àNeuchâtel le dix-huit maimil huit cent quatre-vingt-seize fille deLouise-Hortense Perret-Janneret, à Lausanne et de

Comme témoins :

1. Edouard Krieg, serrurier, à Lausanne
2. Jules Durussel, ouvrier de ville, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 18, à Alterswil et à  
Loche, le 19 décembre 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze janvier mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Cert. de naissance de la fiancée.  
Cert. de publication de mariage  
à Lausanne, Alterswil et à  
Loche. Pour l'acte de naissance  
du fiancé, voir vol. 25 fol. 287.

Les époux :

J. Cornare  
B. Cornare

Les témoins :

Krieg Edouard  
Jules Durussel

L'officier de l'état civil :

A. Leihaut  
serrurier

Communiqué à l'établissement de  
Alterswil et à Loche



11

N<sup>o</sup> 584

Voëffray

Chevalier-Maison-Blanche

Suivant arrêt rendu en date du 25 août 1921, le Tribunal de 1<sup>re</sup> instance de Chonon-les-Bains, a autorisé l'adoption de Voëffray, Marie-Louise, née Chevalier-Maison-Blanche, femme de Jean-Léon Voëffray, née à Lyon, le 28 avril 1883, originaire de Férossaz et Monthey (Valais), domiciliée à Monthey, par le Chevalier-Maison-Blanche Adèle-Adéline, d'origine française, domiciliée à Lausanne, où elle est née le 11 juillet 1852.

Lausanne, le 8 décembre 1921.  
L'officier de l'état civil:

Lequel est établi à Férossaz et Monthey.  
Révisé le 13. 12. 21.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Voëffray, Jean-Léon

veuf de Adèle née Seyeb, décé. le 6 avril 1913

entrepreneur

originaire de Férossaz et Monthey (Valais) domicilié à

Monthey né à

Monthey le vingt-sept mai

mil huit cent septante-trois fils de

Léon Voëffray, agriculteur et de

Marceline née Furiéban, à Monthey

2. Chevalier-Maison-Blanche, Marie-Louise

celibataire

garde-malades

originaire de Lyon (France) domiciliée à

Lausanne née à

Lyon le vingt-huit avril

mil huit cent quatre-vingt-huit fille de

Jean-Victor Chevalier-Maison-Blanche et de

Anna née Boute, décédée

Comme témoins :

1. Casagrande Adèle (dame), à Lausanne

2. Laurent Henri, concierge, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Monthey, le 16, à Férossaz, le 17, à Lausanne, le 18 et à Lyon, le 24 novembre 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze janvier mil neuf cent vingt et un

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de Monthey

Les époux :

Voëffray Léon  
Voëffray Marie Louise

Les témoins :

M<sup>me</sup> A. Casagrande  
Maurin

L'officier de l'état civil :

H. Siehant

Communiqué à l'état civil de Férossaz et Monthey, ainsi qu'à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne.

12

No 585

Barman  
et  
Warendaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Barman, Maurice-Seraphin  
celibataire, mineur autorisé  
chauffeur d'autos  
originaire de St-Maurice (Palais) domicilié à  
Lausanne né à  
Pérossaz (Palais) le vingt-deux janvier  
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fils de  
Seraphin Barman, garde du fort et de  
Seraphine née Feiffray, à St-Maurice

2. Warendaz, Hélène-Rose  
celibataire  
ménagère  
originaire de Kathod domiciliée à  
Paulmes née à  
Paulmes le huit octobre  
mil huit cent quatre-vingt-seize fille de  
Jules-Eugène Warendaz, agriculteur et de  
Adèle-Vulie née Periaz, à Paulmes

Comme témoins :  
1. Francis Richard, sergent de gendarmerie, à Lausanne  
2. Joseph Bochaday, cultivateur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Kathod, le 28, à Lausanne, St-Maurice et Paulmes, le 30 décembre 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept janvier mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Acte de naissance des fiancés  
Consentement des père et mère du fiancé. Autorisation du conseil d'Etat. Actes de publication de mariage à Kathod, Lausanne, St-Maurice et Paulmes.

Les époux :

S. Barman

H. Barman

Les témoins :

Richard Francis  
Bochaday Joseph

L'officier de l'état civil :

H. Seihant

Communiqué à l'état civil de St-Maurice, Kathod et Paulmes.

Registre des mariages A.

13

N<sup>o</sup> 586

Bayard  
et  
Tollerand

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne, rendu en date du 14 novembre 1934, déclaré définitif et exécutoire le 14 décembre 1934, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Lausanne, le 28 décembre 1934.

L'officier de l'état civil:  
*[Signature]*

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bayard, Ferdinand  
celibataire  
lapisseur-décorateur  
originaire de Niedergesteln (Valais) domicilié à Lausanne né à Lausanne le vingt-trois mai

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fils de Jean-Joseph-Synace-Louis-Martin dit Antoine Bayard et de Louise-Charlotte Clavel née Bolomey, à Lausanne

2. Tollerand, Anna-Rose  
celibataire  
originaire de Pièrre domiciliée à Pièrre née à Pièrre le vingt-six juillet

mil huit cent quatre-vingt-douze fille de Jean-Fules Tollerand, cafetier et de Maria née Häupfli, à Pièrre

Comme témoins :  
1. Georges Andrius, lapisseur, à Lausanne  
2. Henri Laurent, concierge, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 11, et Pièrre, le 12 et à Niedergesteln, le 13 décembre 1934

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit janvier mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication des mariages à Lausanne, Pièrre et Niedergesteln.

Les époux :  
Ferdinand Bayard  
Anna Bayard

Les témoins :  
G. Andrius  
Henri Laurent

Communiqué à l'établissement de Niedergesteln et Pièrre.

L'officier de l'état civil :  
H. Siehant

## Registre des mariages A.

No 14  
Fischeret  
Bron

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fischer, Jules-Alfred  
 célibataire  
 négociant  
 originaire de Sigriswil (Berne) domicilié à  
 Lausanne né à  
 Paris, le 21<sup>e</sup> août le vingt-un août  
 mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de  
 Christian Fischer, négociant et de  
 Marie-Madeleine née Neuenchwander, à Lausanne

2. Bron, Alice  
 célibataire  
 employée de commerce  
 originaire de Lully domiciliée à  
 Lully née à  
 Lully le huit août  
 mil huit cent quatre-vingt-sept fille de  
 Jules Louis Bron, vigneron et de  
 Marie-Jade née Péprez, à Lully

Comme témoins :  
 1. Christian Fischer, négociant, à Lausanne  
 2. Jean Gabriel, hôtelier, à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 6, à Sigriswil et à  
 Lully, le 7 décembre 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois janvier mil neuf cent dix-neuf

## Pièces déposées :

Cebs de naissance des fiancés  
 actes de publications de mariage  
 à Lausanne, Sigriswil et Lully

## Les époux :

J. Fischer  
 A. Fischer

## Les témoins :

Chr. Fischer  
 J. Gabriel

L'officier de l'état civil :

J. Fischer

Communiqué à l'état civil de  
 Sigriswil et Lully

Registre des mariages A.

No 15  
Hählen  
Blanc

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hählen, Henri-Alexis

celibataire

jardinier

originaire de St-Bienne (Berne) domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le vingt-six septembre

mil-huit cent quatre-vingt-seize fils de

Eugène-Henri Hählen, jardinier et de

Adèle née Thelin, à Lausanne

2. Blanc, Germaine Louise

celibataire

ménagère

originaire de Nussy domiciliée à

Lausanne née à

Neuchâtel le sept mars

mil-huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de

Charles Blanc et de

Marie née Cosandey, décédée

Comme témoins : 1. Falcie Blanc (delle), ménagère, à Lausanne

2. Robert Pamblanc, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 23, à St-Stephan, le 24 et à Nussy, le 26 décembre 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois janvier mil-neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Cotes de naissance des fiancés,  
Cotes de publications de mariage à Lausanne, St-Stephan et Nussy.

Les époux :

H. Hählen  
& G. Hählen

Les témoins :

Falcie Blanc  
Robert Pamblanc

Registre des familles vol. 23 fol. 391.

Communiqué à l'établissement de St-Stephan et Grandcour.

L'officier de l'état civil :  
Pucelet

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d. - 1913.

Registre des mariages A.

No 16  
Auckenthaler  
et  
Petilmaitre

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Auckenthaler, Fritz-Louis-Henri

célibataire

architecte

originaire de Pully domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le trente mai

mil huit cent quatre-vingt-onze fils de

Christian Maximilian-Erick Auckenthaler, chef d'industrie et de  
Mathilde-Frédérique-Marie Wilhelmine née de Koeber, à Lausanne

2. Petilmaitre, Alice-Louise

célibataire

originaire de Yverdon domiciliée à

Lausanne née à

Alaman le vingt-trois décembre

mil huit cent quatre-vingt-onze fille de

Louis-François Petilmaitre, rebouteur C.F.F. et de  
Elise-Marie née Parrière, à Cuchy

- Comme témoins :  
1. Edouard Vandirion, architecte, à Lausanne  
2. René Mathey, architecte, à Cublens

Les publications ont eu lieu à Pully, le 4, à Lausanne et à Yverdon,  
le 6 janvier 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois janvier mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication des  
mariages à Lausanne, Pully  
et Yverdon.

Les époux :

Auckenthaler  
F. L. Auckenthaler

Les témoins :

Edouard Vandirion  
René Mathey

L'officier de l'état civil :

Fucci

Communiqué à l'établissement de  
Pully et Yverdon

Registre des mariages A.

No 17  
Meysse  
et  
Pittel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Meysse, Robert  
célibataire  
employé au téléphone  
originaire de Corroyon domicilié à  
Lausanne né à  
Aarrens le seize mai

mil huit cent quatre-vingt-onze fils de  
Sules Meysse, employé au N.-L. et de  
Lydie-Fanny née Pimen, à Lausanne

2. Pittel, Fanny-Henriette  
divorcée de Louis-Sules Puenzius, dès le 7 mars 1918  
ménagère  
originaire de Châtelard domiciliée à  
Lausanne née à  
Prière le quatorze novembre

mil huit cent quatre-vingt-onze fille de  
Frédéric-Louis Pittel, agriculteur et de  
Eugénie-Henriette-Famyprie Oubier, à Prière

Comme témoins : 1. Ernest Pithon, bandagiste, à Lausanne  
2. Eugène Pittel, agriculteur, à Prière

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 3, au Châtelard, le 4 et  
à Corroyon, le 6 janvier 1930

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre janvier mil neuf cent  
dix-neuf

Pièces déposées :

Copies de naissance des fiancés,  
Copies de mariage de la  
fiancée, avec témoins, copies  
de publication de mariage, à  
St. Georges, Lausanne et Châtelard.

Les époux :

R. Meysse  
Fanny Meysse

Les témoins :

Ernest Pithon  
Eugène Pittel

Communiqué à l'état civil de  
St. Georges et Renbrou

L'officier de l'état civil :  
Pittel

Par jugement du Tribunal de  
distric de Lausanne, rendu  
en date du 20 janvier 1930, déclaré  
définitif et exécutoire le 5 mars  
1930, le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à deux ans, le  
délai pendant lequel le mari  
ne pourra contracter un nouveau  
mariage, dès le 5 mars 1930.  
Lausanne, le 10 mars 1930

L'officier de l'état civil :

Lejay

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 18  
Golay  
et  
Barbier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Golay, Jules-Pierre-François  
célibataire  
bandagiste-orthopédiste  
originaire de Chenib \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
Lausanne \_\_\_\_\_ le vingt-sept août  
\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-six \_\_\_\_\_ fils de

Jules-Ami Golay, décédé \_\_\_\_\_ et de  
Louise-Marie née Filiat, à Lausanne \_\_\_\_\_

2. Barbier, Daisy  
célibataire

originaire de Boudry (Neuchâtel) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
Lausanne \_\_\_\_\_ le sept août  
\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-quatre \_\_\_\_\_ fille de

Théophile-Adolphe Barbier, employé C.F. \_\_\_\_\_ et de  
Marie-Anne Poyaud née Roy, à Lausanne \_\_\_\_\_

- Comme témoins : {  
1. Louise Miersch-Golay (dame), à Lausanne  
2. Adolphe Barbier, fonctionnaire C.F., à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 30 octobre, au Sombier  
et Boudry, le 1<sup>er</sup>, au Brassus, le 2 novembre 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq janvier mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Le Sombier, Boudry  
et Le Brassus

Les époux :

Jules Golay  
Daisy Golay

Les témoins :

L. Miersch-Golay  
A. Barbier

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué à l'état civil de  
Le Sombier et de Boudry

Par jugement du Tribunal... du...  
de Lausanne, rendu  
en date du... le... novembre... 1913,  
déclaré définitif et exécutoire le...  
novembre... 1913, le mariage inscrit  
ci-contre a été dissous par le divorce.  
Lausanne, le... novembre... 1913.

L'officier de l'état civil: AD INT

*[Signature]*  
suppléant



Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 19  
Passianoff  
et  
Gilchrist

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Passianoff, Grégoire  
celibataire  
avocat  
originaire de sujet hellène domicilié à  
Lausanne né à  
Anapa (Caucase), Russie le quinze octobre  
mil huit cent quatre-vingt-huit fils de

Sean Passianoff, décédé et de  
Skeliari née Koumouloff, à Anapa

2. Gilchrist, Emily-Humber  
celibataire

originaire de sujette britannique domiciliée à  
Lausanne née à  
Buinas-Ayres, République (Argentine) le vingt-deux août  
mil huit cent quatre-vingt-treize fille de

George-Sinclair Gilchrist et de  
Adélaïde Gilchrist née Hansen, à Lausanne

Comme témoins :  
1. George-Sinclair Gilchrist (père), à Lausanne  
2. Isacharie Passianoff, musicien, à Anapa (Russie)

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 27 décembre 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept janvier mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de notoriété, Renouveau  
d'actes de naissance des fiancés. Acte  
de publication de mariage à  
Lausanne. Certificats de capacité.  
Déclaration du Prêtre de l'Eglise  
catholique. Lettre du Dépar-  
tement, n<sup>o</sup> 7912. I. Autorisa-  
tion du Conseil d'Etat. Permis  
de mariage. Engagements à  
Communiqué mbridgés religieux.

Les époux :

Grégoire Passianoff  
Emily H. Passianoff

Les témoins :

George-Sinclair Gilchrist  
Emily Passianoff  
Mrs. J. M. ...  
L'officier de l'état civil :  
[Signature]

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 20  
Gelat  
et  
Ducress

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gelat, Maurice-Jean  
celibataire  
docteur-médecin  
originaire de Egypte domicilié à  
au Pont Pélerin rue Chardonne né à  
Alexandrie d'Egypte le vingt-neuf (volue)  
mil-huit cent quatre-vingt-trois fils de  
Philippe Gelat, décédé et de  
Marie Reskallah, en Egypte

2. Ducress, Jeanne-Elisa  
celibataire  
originaire de Copponez (H. Savoie), France domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le dix-sept mars  
mil-huit cent quatre-vingt-douze fille de  
Joseph Ducress, décédé et de  
Elise née Magnan, à Genève

Comme témoins :  
1. Georges Pelet, employé de bureau, à Lausanne  
2. Adrien Emery, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Chardonne et à Lausanne, le sept  
décembre 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit janvier, mil-neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :  
Subroisation de l'état  
civil de Copponez

Les époux :  
J. M. Gelat  
Jeanne Gelat

Les témoins :  
Pelet  
A. Emery  
M. J. ...  
L'officier de l'état civil :  
Luc

Communiqué à l'état civil de  
Copponez et à la Chancellerie  
d'état, à Lausanne

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 21  
Menoud  
et  
Bays

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Menoud, Maxime-Henri  
jeune de Julie-Henriette-Marie Caillon, née le 24 décembre 1877  
charpentier  
originaire de La Fouz (Fribourg) domicilié à  
Lausanne né à  
Rue (Fribourg) le cinq avril  
mil huit cent quatre-vingt-un fils de  
Joseph-Henri-François Menoud, charpentier et de  
Virginie née Hermann, à Lausanne

2. Bays, Marie-Célestine  
célibataire  
ménagère  
originaire de Chavannes-les-Forts (Fribourg) domiciliée à  
Lausanne née à  
Chavannes-les-Forts le deux mai  
mil huit cent quatre-vingt-onze fille de  
Alphonse Bays, agriculteur et de  
Herbense née Sultan, à Chavannes-les-Forts

Comme témoins :  
1. Joseph Paillard, concierge, à Lausanne  
2. Louis Bays, jardinier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 10, à Chavannes-les-Forts, le 12 et à La Fouz, le 13 janvier 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le Arvent janvier, mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lausanne, Chavannes-les-Forts et La Fouz.  
Pour l'acte de décès de la 1<sup>re</sup> femme du fiancé, voir vol. 44, fol. 265.

Les époux :  
Henri Menoud  
Marie Menoud  
Les témoins :  
J. Paillard  
L. Bays.

Communiqué à l'état civil de La Fouz et Sigrin

L'officier de l'état civil :  
Pucelet

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 22  
Jaquier  
et  
Bataillard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jaquier, Louis-Henri  
celibataire  
employé de commerce  
originaire de Fucheren domicilié à  
Lausanne né à

Epalinges le sept octobre  
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de  
Henri Jaquier, menuisier et de  
Eugénie-Louise née Pache, à Lausanne

2. Bataillard, Hda-Fanny  
celibataire  
employée de bureaux  
originaire de Romanet sur Jorges domiciliée à  
Lubry née à

Lubry le vingt-un août  
mil huit cent quatre-vingt-seize fille de  
Louis-Samuel Bataillard, caissier et de  
Souky-Marie née Cordes, à Lubry

Comme témoins : } 1. Roland Pèce, employé de magasin, à Lausanne  
2. Fernand Purnier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Lubry, les, à Fucheren  
et Romanet s. Jorges, le 4 janvier 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le honte-un janvier, mil, neuf cent dix-neuf

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
Actes de publication de  
mariage à Lausanne, Lubry,  
Fucheren et Romanet s. Jorges

## Les époux :

L. Jaquier  
Jaquier

## Les témoins :

R. Pèce  
F. Purnier

L'officier de l'état civil :

Pèce

Communiqué à l'étab. civil de  
Boudon, Fullières et Lubry.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 23  
Brügger  
Köcher

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Brügger, Charles-Félix  
celibataire  
bottier  
originaire de St. Antoine (Fribourg) domicilié à  
Lausanne né à  
Fribourg le trois septembre

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fils de  
Jean-Joseph Brügger, décédé et de  
Josephine Vitaline née Cobbing, à Solchay-de-Fonds

2. Köcher, Geneviève-Félicie  
celibataire, mineure autorisée  
dactylographe  
originaire de Perikon (Argovie) domiciliée à  
Lausanne née à  
Neuchâtel le deux mars

mil neuf cent un fille de  
Henri Köcher, décédé et de  
Alphonsine Mathilde née Robichon, à Lausanne

Comme témoins : { 1. John Frazz, commissaire, à Lausanne  
2. Pamand Faustin, agent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 6, à St. Antoine et à  
Perikon, le 7 janvier 1901.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier février mil neuf cent dix-neuf

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
Acte de décès du père de la fiancée  
Consentement de la mère de la fiancée  
Acte de publication de mariage  
à Lausanne, St. Antoine et  
Perikon

Communiqué à l'état civil de  
St. Antoine et Perikon

## Les époux :

Brügger Charles  
Geneviève Köcher

## Les témoins :

John Frazz  
A. Faustin

L'officier de l'état civil :

[Signature]

## Registre des mariages A.

No 21  
Nikles  
et  
Freymond

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Nikles, Emile-Albert  
celibataire  
employé de commerce  
originaire de Tens (Berne) domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le vingt-quatre juillet  
mil huit cent quatre-vingt-seize fils de  
Rodolphe Nikles, décédé et de  
Sophie née Pélud, à Lausanne

2. Freymond, Vilma-Perthe  
celibataire  
vendeuse  
originaire de Mézery près Domlèye domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le quatorze février  
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de  
Adrien Freymond, employé C.F.F. et de  
Jeanne-Caroline née Laurent, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Adrien Freymond, employé C.F.F. à Lausanne  
2. Helène Freymond (d'elle), couturière à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Prigg, le 8 et à  
Mézery, le 9 janvier 1919

Registre des familles vol. 16 fol. 145

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier février, mil neuf cent dix-neuf

## Pièces déposées :

Copies de naissance des fiancés  
Copies de publication de  
mariage à Lausanne, Prigg  
et Mézery

## Les époux :

E. Nikles  
Vilma Nikles

## Les témoins :

Freymond Adrien  
Helène Freymond

L'officier de l'état civil :

Pucci

Communiqué à l'état civil de  
Prigg et Domlèye

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 25  
Arnold  
et  
Boisard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Arnold, Arnold-Robert  
celibataire  
négoçant  
originaire de Schlierbach (Lucerne) domicilié à  
Ballaigues né à  
Ballaigues le dix avril  
mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de  
M<sup>o</sup> Arnold, négociant et de  
Aline-Henriette Huber née Conod, à Ballaigues

2. Boisard, Andrié-Gabrielle-Pauline  
celibataire  
originaire de France domiciliée à  
Ballaigues née à  
Amiens (France) le dix-neuf juillet  
mil neuf cent fille de  
Albert-Eugène-Polixi Boisard, capitaine, interne d'et de  
Gabrielle née Samolet, à Ballaigues Quercy

Comme témoins : { 1. Héli Conod, représentant de commerce, à Lausanne  
2. René Undermann, représentant de commerce, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Ballaigues et à Schlierbach, le  
14 décembre 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier février, mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :  
Autorisation de l'état civil de Ballaigues

Les époux :  
Robert Arnold  
Andrié Arnold

Les témoins :  
H. Mauret  
R. Undermann

Communiqué à l'état civil de  
Schlierbach et Ballaigues,  
ainsi qu'à la Chancellerie d'état civil à Lausanne

L'officier de l'état civil :  
[Signature]

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 26  
 Jaumin  
 et  
 Meylan

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jaumin, Fernand  
 célibataire  
 agriculteur  
 originaire de Fey domicilié à  
Fey né à  
Fey le huitième janvier

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fils de  
Auguste Jaumin, agriculteur et de  
Julie née Barbey, à Fey

2. Meylan, Julia  
 célibataire  
 ménagère  
 originaire de Noiry domiciliée à  
Puffens-la-Ville née à  
Puffens-la-Ville le six juillet

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de  
Charles Meylan, décédé et de  
Rosine née Laurent, à Puffens-la-Ville

Comme témoins : } 1. Marcel Burtin, voyageur de commerce, à Lausanne  
 2. Robert Pamblan, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Fey, Noiry et Puffens-la-Ville, le  
8 janvier 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier février mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Autorisation de l'étab.  
civil de Fey

Les époux :

Jaumin Fernand  
Julie Jaumin

Les témoins :

M. Burtin  
R. Pamblan

Communiqué à l'étab. civil de  
Fey, La Sarraz et Puffens

L'officier de l'état civil :

P. Burtin



Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 27  
Recordon  
Berchier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Recordon, Eugène  
celibataire  
agriculteur  
originaire de Bercher domicilié à  
Bercher né à  
Bercher le vingt-neuf août  
mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de  
Jean-Eugène Recordon, agriculteur, à Bercher et de  
Marie née Toly, décédée

2. Berchier, Rosine  
celibataire  
ménagère  
originaire de Chexres (Tribourg) domiciliée à  
Pomy née à  
Pomy le vingt-cinq décembre  
mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de  
Alfred-Anoine Berchier, agriculteur et de  
Marie née Tshud, à Pomy

Comme témoins :  
1. Marcel Burbin, voyageur de commerce, à Lausanne  
2. Roger Tshud, mécanicien, à Bercher

Les publications ont eu lieu à Pomy, le 16, à Bercher et à Chexres,  
le 17 janvier 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier février mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil  
de S. - Georges.

Les époux :

Recordon Eugène  
Rosine Recordon

Les témoins :

M. Burbin  
Tshud

L'officier de l'état civil :

Juce

Communiqué à l'état civil de  
S. - Georges, Chexres et Versin.

Vu de H. Jéquier 1919. -  
L. J. Jéquier  
Lodhouse

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 28  
Schreiner  
Portner

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schreiner, Paul - Alfred  
célibataire  
employé de commerce  
originaire de La Ferrière (Berne) domicilié à  
Lausanne né à  
La Chaux-de-Fonds le vingt-sept mars  
mil-huit cent quatre-vingt-neuf fils de  
Paul-Eugène Schreiner, cavière et de  
Mariam - Caroline - Elise née Dittli, à Lausanne

2. Portner, Martha  
célibataire  
ménagère  
originaire de Pregistein (Berne) domiciliée à  
Lausanne née à  
Pregistein le neuf septembre  
mil-huit cent quatre-vingt-dix fille de  
Samuel Portner, boquier et de  
Elisabeth née Degener, à Pregistein

Comme témoins :  
1. Paul Schreiner, cavière, à Lausanne  
2. Charles Schreiner, monteur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 20, à La Ferrière  
et à Mühlethurnen, le 21 décembre 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six février mil neuf cent dix-neuf

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication du mariage  
à Lausanne, La Ferrière et  
Mühlethurnen.

## Les époux :

Paul Schreiner  
Martha Schreiner

## Les témoins :

F. Schreiner père  
Ch. Schreiner

L'officier de l'état civil :

J. F. J. J.

Communiqué à l'état civil de La  
Ferrière et de Mühlethurnen.

## Registre des mariages A.

No 29  
 Spinner  
 et  
 Chappuis

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Spinner, Jean - Charles

célibataire

boulangier

originaire de Liestal (Bâle-Campagne) domicilié à

Lausanne né à

Lion (Palais) le huit janvier

mit huit cent quatre-vingt-quinze fils de

Jean - Jacques Spinner, employé au D. G. T. et de

Marie - Hélène née Delise, à Bex

2. Chappuis, Emilie

célibataire

demoiselle de magasin

originaire de Carouge près Nézières domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le vingt-deux mai

mit huit cent quatre-vingt seize fille de

Alfred Chappuis, charpentier et de

Julie née Chappuis, à Lausanne

Comme témoins : 1. Jean Chappuis, représentant, à Lausanne

2. Charles Dddy, marchand de meubles, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 8, à Liestal

et à Carouge, le 9 janvier 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six février mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.

Actes de publication de

mariage à Lausanne, Liestal

et Carouge.

Les époux :

Spinner Charles

Spinner Emilie

Les témoins :

Dddy Charles

J. Chappuis-Roy

L'officier de l'état civil :

Pucelle

Communiqué à l'état civil de  
Liestal et de Nézières.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 30  
Cuendet  
et  
Golay

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cuendet, Maurice-Jean

célibataire

menuisier

originaire de Montpreveyres

domicilié à

Lausanne

né à

Lausanne

le dix-neuf août

mil huit cent quatre-vingt-douze

fils de

Eugène-Rodolphe Cuendet, décédé

et de

Elix-Haline née Meylan, à Lausanne

2. Golay, Berthe-Esther-Nadige

célibataire

reposeuse

originaire de Preigny-Morrens

domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne

le vingt-quatre septembre

mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

fille de

Charles-Louis Golay, ouvrier de ville

et de

Jeanne-Judonne née Billard, à Lausanne

Comme témoins :

1. Louis Massard, liquoriste, à Lausanne

2. Alfred Mottaz, écuier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 8, à Preigny, le

10, et à Montpreveyres, le 11 janvier 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six février mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Copieusement des père et mère de la fiancée.

Actes de publication de mariage à Lausanne, Montpreveyres et Preigny-Morrens.

Pour l'acte de naissance du fiancé, voir vol. 19, fol. 201.

Pour celui de la fiancée, voir vol. 9, fol. 227.

Communiqué à l'état civil de Rozoy et de Péliez-le-Grand.

Les époux :

M<sup>rs</sup> Cuendet

Berthe Cuendet

Les témoins :

Alf. Mottaz  
écuyer

L'officier de l'état civil :

J. F. F. F.

Registre des mariages A.

No 31  
Flühmann  
et  
Meyer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Flühmann, Ludwig  
célibataire  
photographe  
originaire de Neuenegg (Berne) domicilié à  
Thoune né à  
Thoune le trois janvier  
mil huit cent quatre vingt-deux fils de  
Benedict - Ludwig Flühmann, décédé et de  
Maria née Rieder, à Thoune

2. Meyer, Rosa-Lina  
célibataire  
couturière  
originaire de Roggwil (Berne) domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le vingt-quatre octobre  
mil huit cent quatre vingt-sept fille de  
Jakob Meyer, menuisier et de  
Anna née Rohrer, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Jacques Meyer, cèbiste, à Lausanne  
2. Edouard Helfer, fonctionnaire C.F.F., à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Thoune, le 10, à Neuenegg et à Roggwil, le 11, à Lausanne, le 13 janvier 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six février mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :  
Autorisation de l'état civil  
de Thoune.

Les époux :  
Louis Flühmann  
Rose Flühmann

Les témoins :  
J. Meyer  
Helfer

Communiqué à l'état civil de Neuenegg, de Thoune et de Roggwil.

L'officier de l'état civil :  
F. Reust

No 32  
Marquet  
et  
Iseli

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Marquet, Henri-Gabriel  
célibataire  
chauffeur  
originaire de Dommarin domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le treize décembre

mil huit cent quatre-vingt-douze fils de  
Jules-Edouard Marquet, décédé et de  
Renée-Emma née Métraux, à Paris

2. Iseli, Jeanne-Gabrielle  
célibataire  
couturière  
originaire de Aefligen (Bern) domiciliée à  
Lausanne née à  
La Chaux-de-Fonds le vingt-trois avril

mil huit cent quatre-vingt-douze fille de  
Charles-David Iseli et de  
Marie-Emma Rother née Grosbety, les deux décédés

Comme témoins :  
1. Louis Brod, chauffeur, à Lausanne  
2. Jeanne Eward (Lelle), repasseuse, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 17, à Dommar-  
tin et à Kirchberg, le 18 janvier 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept février mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Dommarin et  
Kirchberg.

Les époux :

Marquet Henri  
Iseli Gabrielle Marquet

Les témoins :

Louis Brod  
Jeanne Eward

L'officier de l'état civil :

Pucier

Par jugement du Tribunal de Lausanne rendu  
en date du 8 juillet 1926, déclaré  
définitif et exécutoire le 6 octobre  
1926.  
Le mariage des deux époux  
ont été célébrés le 16 octobre 1926.  
Lausanne, le 16 octobre 1926.

L'officier de l'état civil :

Iseli

Registre des mariages A.

No 33  
Cavin  
et  
Scheppers

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Cavin, Adrien**  
divorcé de Augusta Ecuycr, dès le 10 décembre 1918  
chauffeur aux C. F. F.  
originaire de Fullions domicilié à  
Lausanne né à  
Ballaignes le treize septembre  
mil huit cent septante-quatre fils de  
Frédéric Cavin, en France et de  
Annette-Henriette née Simon, décédée

2. **Scheppers, Paula-Maria-Arnoldina**  
divorcée de Benoit-Adrien Müller, dès le 29 novembre 1916  
originaire de Unterkulm (Argovie) domiciliée à  
Lausanne née à  
Anvers (Belgique) le vingt-neuf juillet  
mil huit cent quatre-vingt-quatre fille de  
Petrus-Hendricus Scheppers, chef-mécanicien, à Anvers, et de  
Elix-Carolina-Appollonia-Friederika née Wimmerwisser, décédée

Comme témoins : } 1. Charles Villard, portier, gare de Lausanne  
2. Ernest Genet, mécanicien C. F. F., à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 15, à Fullions et  
à Unterkulm, le 17 janvier 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit février mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés.  
Acte de mariage de la fiancée,  
avec mention de divorce.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Fullions et Unterkulm.  
Pour l'acte de mariage du fiancé,  
avec mention du divorce, copie vol. 28,  
fol. 169.

Communiqué à l'état civil de Mézières  
et d'Unterkulm.

Les époux :  
Cavin Adrien  
Paula Cavin

Les témoins :  
Ernest Genet  
Villard

L'officier de l'état civil :  
Pucelet

## Registre des mariages A.

No 34  
Wohler  
et  
Haas

Par jugement du Tribunal civil du canton de Bâle-Ville, rendu en date du 20 septembre 1927, déclaré définitif et exécutoire le 1<sup>er</sup> octobre 1927, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à deux ans, le délai pendant lequel l'ex-mari ne pourra contracter un nouveau mariage.

Lausanne, le 14 octobre 1927.

L'officier de l'état civil:

*J. Piffet*

R. du 24.10.27

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Wohler, Urban - Leopold  
célibataire

fabricant de pianos  
originaire de Wohlen (Argovie) et Bâle domicilié à  
Lausanne né à  
Bâle le sept janvier

mil huit cent quatre vingt-dix-sept fils de  
Leopold Wohler, employé de bureau et de  
Maria-Katharina née Widmer, à Bâle

2. Haas, Oline - Ernestine - Henriette  
célibataire

femme de chambre  
originaire de Murbach (Lucerne) domiciliée à  
Bienne née à  
Mardtsch (Berne) le vingt-deux décembre

mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de  
Elisabeth - Marie Haas, à Bienne et de

Comme témoins :  
1. Charles Vallotton, secrétaire, à Lausanne  
2. Francis Pamblanc, huissier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 20, à Bâle, Murbach et Bienne, le 21, à Wohlen, le 22 janvier 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit février mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Wohlen, Bâle,  
Murbach et Bienne.

Les époux :

Urban Wohler  
Oline Wohler

Les témoins :

*Pamblanc* *Ch. Vallotton*

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil de Wohlen,  
de Bâle, de Murbach et de  
Bienne.



## Registre des mariages A.

No 35  
Pogezy  
Clot

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Pogezy, Ernest**  
célibataire  
gendarme de l'armée  
originaire de **Nich** domicilié à  
**Lausanne** né à  
**Plainpalais (Genève)** le **treize février**  
**mil huit cent quatre-vingt-onze** fils de  
**Marc-Jacques-Charles Pogezy, décédé** et de  
**Catherine-Françoise née Zwahlen, à Duillier**

2. **Clot, Hélène-Symone-Françoise**  
célibataire  
cuisinière  
originaire de **Curtelles** domiciliée à  
**Lausanne** née à  
**Crinice** le **premier septembre**  
**mil huit cent quatre-vingt-dix-huit** fille de  
**Ulfrid-Daniel-Louis Clot, décédé** et de  
**Elise-Victoire née Badoux, à Lausanne**

Comme témoins : } 1. **Georges Belet, employé de bureau, à Lausanne**  
2. **François Pamblanc, huissier, à Lausanne**

Les publications ont eu lieu à **Lausanne, le 15, à Nich, le 16,**  
et à **Curtelles, le 17 janvier 1919**

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le **huit février mil neuf cent dix-neuf**

Pièces déposées :  
**Promesse des fiancés.**  
**Actes de naissance des fiancés.**  
**Actes de publication de mariage**  
**à Lausanne, Nich et Curtelles.**

Communiqué à l'état civil de  
**Neuchâtel et de Lucerne.**

Les époux :

**Pogezy Ernest**  
**Hélène Pogezy**

Les témoins :

**Pamblanc**  
**Belet**

L'officier de l'état civil :

**Pucet**

## Registre des mariages A.

No 36  
Fauchère  
et  
Bron

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fauchère, Henri-Edouard  
célibataire  
employé de bureau  
originaire de Moudon domicilié à  
Vevey né à  
Vevey le quatorze juillet  
mil huit cent quatre-vingt-troise fils de  
François - Louis Fauchère (décédé) et de  
Cécile - Marianne née Accorlier, à Vevey

2. Bron, Louise  
célibataire  
cuisinière  
originaire de St Saphorin (Lausanne) domiciliée à  
Vevey née à  
Rivaz le dix-huit septembre  
mil huit cent quatre-vingt-douze fille de  
David Bron et de  
Adélaïde Juyet, à Cully

Comme témoins : 1. Georges Belet, employé de bureau, à Lausanne  
2. Robert Pamblanc, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Vevey, le 16, à Moudon et à St  
Saphorin le 17 janvier 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit février mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil  
de Vevey.

Les époux :

H. Fauchère  
Louise Fauchère

Les témoins :

Belet  
Robert Pamblanc

L'officier de l'état civil :

P. J. J.

Communiqué à l'état civil de Moudon,  
de Vevey et de Chablais.

Registre des mariages A.

No 37  
Rossier  
et  
Jamin

Par jugement du Tribunal...  
rendu en date du...  
déclaré définitif et exécutoire le...  
le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.  
L'officier de l'état civil:

Près devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rossier, Emile-Henri  
célibataire  
architecte  
originaire de Vevey et Rougemont domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le trois octobre  
mil huit cent quatre-vingt-treize fils de  
Eugène Rossier, décédé et de  
Louise-Wilhelmine née Stöckli, à Lausanne

2. Jamin, Marie-Louise  
célibataire  
originaire de Dignon (Vaucluse), France domiciliée à  
Lyon (3<sup>e</sup>) née à  
Dignon le vingt-quatre octobre  
mil huit cent quatre-vingt-treize fille de  
Jules-François Jamin, menuisier et de  
Antoinette-Elizabeth née Bon, à Lyon

Comme témoins :  
1. Henri Novuaz, ferblantier, à Lausanne  
2. Eugène Romice professeur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 30, à Vevey et à  
Rougemont, le 31 décembre 1918, à Lyon, le 3 janvier  
1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix février mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :  
Promesses des fiancés.  
Actes de naissance des fiancés.  
Convention sous la fiancée.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Vevey, Rougemont et Lyon.  
Certificat de capacité de la fiancée.  
Autorisation du Conseil d'Etat.

Les époux :  
Henri Rossier  
Marie Rossier

Les témoins :  
Eugène d. Rossier.  
H. Novuaz

L'officier de l'état civil :  
Paul

Communiqué à l'état civil de Vevey  
de Rougemont et à la Chan-  
cellerie d'Etat, à Lausanne.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 38  
Amaudruz  
et  
Werner

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Amaudruz, Gustave**  
divorcé de **Angela-Henriette - Emilie - Suzanne** née  
**Weiss**, dès le 14 octobre 1915, professeur de langues  
originaire du **Mont / Lausanne** domicilié à  
**Lausanne** né à  
**Sourdens - Mérey** le cinq avril  
mil huit cent soixante-cinq fils de  
**François - Louis Amaudruz** et de  
**Jeanne - Louise - Françoise** née **Saugon**, les deux décédés.

2. **Werner, Ella - Maria**  
célibataire

originaire de **Konitz (Prusse)** domiciliée à  
**Berlin - Steglitz** née à  
**Konitz** le vingt-un mars  
mil huit cent dix-sept fille de  
**Hermann Werner**, employé de chemin de fer et de  
**Maria** née **Oberkiesch**, à **Berlin - Steglitz**

Comme témoins : } 1. **Paul Nicolas**, peintre, à **Pully**  
2. **Gustave Amaudruz**, relieur, à **Lausanne**

Les publications ont eu lieu à **Berlin - Steglitz**, le 28 février 1918,  
à **Lausanne**, le 7 et au **Mont**, le 20 janvier 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze février mil neuf cent dix-neuf

## Pièces déposées :

Promesse de la fiancée.  
Actes de naissance.  
Acte de mariage du fiancé, avec  
mention du divorce.  
Actes de publication de mariage à  
**Lausanne**, **Le Mont** et **Berlin - Steglitz**.  
Certificat de capacité de la fiancée.  
Autorisation du **Conseil d'Etat**.  
Lettre du **Département**, n<sup>o</sup> 2271/1919  
Communiqué à l'état civil de **Pully**  
et à la **Chancellerie** de l'Etat, à **Lausanne**.

## Les époux :

**G. Amaudruz**  
**Ella Amaudruz**

## Les témoins :

**Gustave Amaudruz**  
**Nicolas**

L'officier de l'état civil :

**Pucci**

## Registre des mariages A.

No 39  
Amy  
et  
Ramusz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Amy, Ernest - Edouard

célibataire

chaentier

originaire de Ogero

domicilié à

Lausanne

né à

Mérey

le dix-sept janvier

mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fils de

Edouard - Emile Amy, agriculteur

et de

Adèle - Elise née Carrard, à Monthorod

2. Ramusz, Rose - Louise - Elisabeth

célibataire

originaire de Sullens

domiciliée à

Lausanne

née à

Sullens

le sept janvier

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de

Jules - Louis Ramusz, agriculteur

et de

Adrienne - Marguerite née Badon, à Sullens

Comme témoins :

1. Edouard Amy, agriculteur, à Monthorod

2. Marguerite Ramusz, dame, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à

Lausanne, le 20, à Sullens,  
le 21, et à Ogero, le 23 janvier 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le treize février mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Ogero et Sullens.

Les époux :

Amy Ernest.

Amy - Ramusz Rose

Les témoins :

Edouard Amy

Marguerite Ramusz Isaac

L'officier de l'état civil :

H. Siehant

Communiqué à l'état civil de  
St. Cierges et de Sullens.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N<sup>o</sup> 40  
Maire  
Apothélosz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Maire, Arnold-Henri-François  
célibataire  
victuaire  
originaire de La Lagne et des Ponts-de-Martel domicilié à  
Pexux né à  
Pexux le vingt-deux novembre  
mil huit cent quatre-vingt-douze fils de  
Arnold Maire et de

2. Apothélosz, Hélène-Perthe  
célibataire  
cuisinière  
originaire de Orrens et de Corcelles domiciliée à  
Neuchâtel née à  
Colombier le seize mai  
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de  
Julien-Henri Apothélosz et de  
Marie-Louise née Darbozat, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Jules Apothélosz, jardinier, à Lausanne  
2. Hermann Vinard, marchand de primeurs, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Pexux, Neuchâtel, La Lagne, le 7  
janvier, aux Ponts-de-Martel, Orrens et Corcelles,  
le 8 janvier 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze février mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de  
Pexux.

Les époux :

Arnold Maire  
Perthe Main

Les témoins :

Jules Apothélosz  
Hermann Vinard

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué à l'état civil de La  
Lagne, des Ponts, de Pexux,  
des Corvies et de Neuchâtel.

Par décision du 30 septembre 1918,  
le Département de Justice et Police  
du Canton de Vaud a ordonné la rec-  
tification de l'acte ci-contre, en ce  
sens que l'époux soit désigné  
comme étant originaire  
non seulement de La Lagne  
et des Ponts de Martel, mais  
encore de Pexux-dernier  
(Neuchâtel).

Lausanne, le 2 novembre 1920.

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

67<sup>me</sup> à La Lagne, Les Ponts,  
domicile et Rochepoint

Registre des mariages A.

No 41  
Lebet  
et  
Aquet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Lebet, Paul - Albert**  
veuf de **Marie - Rose** née **Cuendet**, dès le 19 avril 1916  
horloger  
originaire de **Buttes (Neuchâtel)** domicilié à  
**Saint - Mandé (Seine), France** né à  
**Sainte - Croix** le **trois mars**  
mil huit cent quatre - vingt - quatre fils de  
**Paul - Edouard Lebet**, horloger, à **Ste Croix** et de  
**Sophie** née **Tuvet**, d'icelle

2. **Aquet, Augusta - Marguitta**  
célibataire  
originaire de **Fully** domiciliée à  
**Lausanne** née à  
**Lausanne** le **neuf juin**  
mil huit cent quatre vingt - dix fille de  
**Charles - Louis Aquet**, gérant et de  
**Elix - Augusta** née **Bernard**, à **Lausanne**

Comme témoins :  
1. **Charles Aquet**, propriétaire, à **Lausanne**  
2. **Paul Lebet**, horloger, à **Ste Croix**

Les publications ont eu lieu à **Buttes**, le 17, à **Fully**, le 18, à  
**Lausanne**, le 20, et à **St - Mandé**, le 24 janvier 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le **quatorze février** mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :  
**Autorisation de l'état civil de Buttes.**  
  
  
  
  
  
  
  
  
  
Communiqué à l'état civil de **Buttes** et de **Fully**.

Les époux :  
**Paul Lebet**  
**so. Lebet**  
  
Les témoins :  
**C. Aymod**  
**Paul Lebet**  
  
L'officier de l'état civil :  
**Jucel**

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 42  
Bellet  
et  
Randin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bellet, Georges - David  
célibataire  
employé de bureau  
originaire de Mont domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le dix-sept-juillet

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fils de  
Georges - Jules Bellet, jardinier et de  
Marie née Polomey, à Lausanne

2. Randin, Louise - Yvonne  
célibataire  
originaire de Rances domiciliée à  
Orbe née à  
Paris le onze janvier

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de  
Alfred - Ulyse Randin, agriculteur et de  
Marie née Schmid, à Rances

Comme témoins : } 1. Ulyse Randin, agriculteur, à Rances  
2. Georges Bellet, journalier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Rances et Orbe,  
le 20, au Mont, le 21 janvier 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze février mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Le Mont, Rances  
et Orbe.

Les époux :

Bellet  
et  
Bellet

Les témoins :

Ulyse Randin  
Georges Bellet

L'officier de l'état civil :

Rudin

Communiqué à l'état civil de Prilly  
de Baulmes et d'Orbe

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d. - 1913.

R. au 7. 8. 26

Par jugement du Tribunal du...  
district de Lausanne rendu  
en date du 25 février 1926, déclaré  
définitif et exécutoire le 25 mars  
1926, le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à un an... le  
délai pendant lequel le mari...  
ne pourra contracter un nouveau  
mariage, dès le 25 mars 1926.  
Lausanne, le 16 avril 1926...

L'officier de l'état civil:  
H. Lichant

Rectification.

Par décision du 12 mai 1955  
le Département de Justice et Police  
du Canton de Vaud a ordonné la recti-  
fication de l'acte ci-contre, en ce  
sens que le nom patronymique  
"Bellet" soit orthographié :

"BELET"

Lausanne, le 23 mai 1955  
L'officier de l'état civil

acquies à Prilly et à Baulmes



Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 43  
Taccoud  
et  
Reymond

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Taccoud, Emile  
célibataire  
agriculteur  
originaire de Sugrens domicilié à Sugrens né à Sugrens le quatorze décembre mil huit cent quatre-vingt-huit fils de Ulyse Taccoud, décédé et de Eugénie née Recordon, à Sugrens

2. Reymond, Elise  
célibataire  
ménagère  
originaire de L'Abbaye et du Chenit domiciliée à Froideville née à Froideville le quatorze décembre mil huit cent quatre-vingt-troise fille de François Reymond et de Julie née Pournat, décédés

Comme témoins :  
1. Maurice Emery, employé de bureau, à Lausanne  
2. Robert Pambiane, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Sugrens, L'Abbaye, Le Sentier, le 3, et à Froideville, le 5 août 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze février mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de Fey.

Les époux :

Emile Taccoud  
Elise Taccoud

Les témoins :

M. Emery  
Robert Pambiane

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil de Fey de L'Abbaye, du Sentier et de Poliez-le-Grand.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 44  
 Freymond  
 et  
 Wagnières

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Freymond, Jules-Ernest**  
 célibataire  
 curé à la Condenserie de Bercher  
 originaire de St Cierges domicilié à  
 St Cierges né à  
 Pailly le quatre septembre  
 mil huit-cent quatre-vingt-dix-huit fils de  
 Jules-Ernest Freymond, agriculteur et de  
 Clémence-Elisabeth Warbel, à St Cierges

2. **Wagnières, Louise-Anna**  
 célibataire  
 curée à la Condenserie de Bercher  
 originaire de Rueyes domiciliée à  
 Rueyes née à  
 Fiez le dix-neuf mars  
 mil huit-cent quatre-vingt-dix-huit fille de  
 Charles-Ulysse Wagnières, électricien et de  
 Caroline-Anne née Pichud, en France

Comme témoins :  
 1. Maurice Emery, employé de bureau, à Lausanne  
 2. Robert Farablane, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à St Cierges, le 20, à Rueyes et  
 Rueyes, le 21 janvier 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze février mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil  
 de St Cierges.

Les époux :

Ernest Freymond  
 Louise Freymond

Les témoins :

M. Emery  
 Robert Farablane

Communiqué à l'état civil de St Cierges  
 et de Fiez.

L'officier de l'état civil :

Picard

Registre des mariages A.

No 45  
 Degrandi  
 Abühl

Devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Degrandi, Pietro-Giorgio-Santino-Gaspard**  
 veuf de Marie-Alphonse-Matline Létordal, dès le  
 6 avril 1915, cafetier  
 originaire de Doccia (Sovane), Italie domicilié à  
Lausanne né à  
Doccia le vingt octobre  
mil huit-cent soixante-cinq fils de  
Gaspard Degrandi, décédé et de  
Margherita Bonaccio, à Lausanne

2. **Abühl, Alice**  
 célibataire  
 originaire de Därstetten (Berna) domiciliée à  
Lausanne née à  
Yverdon le seize février  
mil huit-cent septante-cinq fille de  
Jean Abühl et de  
Suzette née Duffay, les deux décédés

Comme témoins :  
 1. Jean Abühl, restaurateur, à Lausanne  
 2. Robert Hugonnet, représentant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 18, à Därstetten,  
le 20 novembre, et à Doccia, le 8 décembre 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit février mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
Acte de décès de la précédente femme  
du fiancé.  
Actes de publication de mariage à Lausanne,  
Därstetten et Doccia, avec certificat de capacité.  
Autorisation de Conseil d'Etat.  
Permis de mariage du Département de  
Justicia Police.

Les époux :

Jean Degrandi  
Alice Degrandi

Les témoins :

Abühl  
R Hugonnet

L'officier de l'état civil :

Jullé

Communiqué à l'état civil de Därstetten  
 et à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 46  
 Clés  
 et  
 Bryand

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Clés, Edmond - Adolphe

célibataire

bijoutier

originaire de Chexbres

domicilié à

Lausanne

né à

Lausanne

le 17<sup>me</sup> mars

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fils de

Hermann - Adolphe Clés, décédé

et de

Marthe - Louise née Blanc, à Lausanne

2. Bryand, Yvonne - Pauline - Elise

célibataire

employée de bureau

originaire de Rangins

domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne

le cinq août

mil huit cent quatre-vingt-dix fille de

Louis - Alexandre Bryand

et de

Elisa - Kate née Göttsche, les deux décédés

Comme témoins :

1. Jean Moser, marchand de meubles, à Rangins

2. Nelly Gelaz (d'elle), à Trilly

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 24, à Chexbres, le 28, et à Rangins, le 29 janvier 1899

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit février mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée.  
 Actes de publication de mariage  
 à Lausanne, Chexbres et Rangins.  
 Pour l'acte de naissance de la fiancée,  
 voir vol. 24, fol. 31.

Les époux :

Edmond Clés

Yvonne Clés

Les témoins :

Nelly Gelaz

J. Moser

L'officier de l'état civil :

J. Vuol

Communiqué à l'état civil de Rangins et  
 de Chexbres.

Registre des mariages A.

No 47  
 von Wattenwyl  
 Pillichody

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. von Wattenwyl, Amédée-Friedrich-Rudolf, célibataire, avocat

originaire de Berne domicilié à Berne

Uttigen (Berne) le vingt-huit décembre

mil huit cent quatre-vingt-deux fils de

Rudolf von Wattenwyl, décédé et de

Constance-Pauline von Wattenwyl, à Oberdietschach

2. Pillichody, Marguerite, célibataire

originaire de Berne et Yverdon domiciliée à Lausanne

Yverdon le huit décembre

mil huit cent quatre-vingt-seize fille de

M. Henri Pillichody, agent d'Amérique et de

Mathe von Ellach, à Lausanne

Comme témoins : 1. Henri Pillichody, chef de bureau, à Lausanne

2. Edouard von Wattenwyl, propriétaire, à Oberdietschach

Les publications ont eu lieu à Berne le 28, à Lausanne, le 29, et à Yverdon, le 30 janvier 1910

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt février mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :  
 Autorisation de l'état civil de Berne

Les époux :  
 R. J. Wattenwyl  
 M. v. Wattenwyl

Les témoins :  
 H. Pillichody  
 Ed. Wattenwyl

Communiqué à l'état civil de Berne et d'Yverdon.

L'officier de l'état civil :  
 J. Fucet

## Registre des mariages A.

No 48  
Ries  
et  
Garin

En présence de l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ries, Max-Adolphe

célibataire

représentant

originaire de Staffelbach (Argovie) domicilié à  
Lausanne

né à  
Renens le onze octobre

mil huit cent quatre-vingt-quatre fils de  
Adolphe Ries, chef de train retraité et de  
Cécile née Kammer, à Lausanne

2. Garin, Eugénie-Elise-Ada  
célibataire

originaire de Bulle (Fribourg) domiciliée à  
Bulle née à

Bulle le sept mai

mil huit cent quatre-vingt-onze fille de  
Jules-François Garin, agriculteur, à Bulle et de  
Louise-Françoise née Glanon, décédée

Comme témoins : } 1. Adolphe Ries, retraité C. F. F., à Lausanne  
2. Robert Ballezger, employé de bureau, à Broc

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 3, à Staffelbach  
et à Bulle, le 4 février 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un février mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Promesse de la fiancée.  
Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Staffelbach et Bulle.

Les époux :

M. Ries  
Eugénie Ries

Les témoins :

Ries Adolphe  
Ballezger

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil de Staffel-  
bach et de Bulle.

## Registre des mariages A.

No 49  
Briol  
et  
Ungemacht

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Briol, Elie - Frédéric

célibataire

électricien

originaire de Sainte-Croix domicilié à

Lausanne né à

Sainte-Croix le dix-huit mai

mit huit cent quatre-vingt-dix-sept fils de

Elie-Auguste Briol, décédé et de

Marie-Louise-Françoise Rochat, à Leytave

2. Ungemacht, Germaine - Emma

célibataire

couturière

originaire de La Schulte (Berne) domiciliée à

Lausanne née à

La Chaux-de-Fonds le vingt-huit août

mit huit cent quatre-vingt-quatorze fille de

Charles-Albert Ungemacht, décédé et de

Sophie née Kasserfallen, à Lausanne

Comme témoins : 1. Charles Morel, négociant, à Lausanne

2. Marie Morel (dame), à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 13, à Ste-Croix et  
aux Granges-de-Ste-Croix, le 14, à Nevelier, le 15 jan-  
vier 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux février mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Ste-Croix, Granges-  
de-Ste-Croix et Nevelier.

Les époux :

Elie Briol  
Germaine Briol

Les témoins :

M. Morel  
M. Morel

Communiqué à l'état civil de Ste  
Croix et de Nevelier.

L'officier de l'état civil :  
Morel

## Registre des mariages A.

No 50  
Wenger  
et  
Rey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Wenger, Charles-Albert**  
célibataire  
employé C. F. F.  
originaire de Blumenstein (Berne) domicilié à  
Lausanne né à  
Lucens le huit septembre  
mil huit cent quatre-vingt-onze fils de  
Charles-Emile Wenger, agriculteur et de  
Marie-Aline, née Viet, à Lucens.

2. **Rey, Marie-Albatine**  
célibataire  
ménagère  
originaire de Montet (Proye), Fribourg domiciliée à  
Lausanne née à  
Montet (Proye) le huit juin  
mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de  
Louise Rey, à Lausanne et de

Comme témoins :  
1. Louis Rey, instituteur, à Frenay  
2. William Wenger, agriculteur, à Lucens

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 29, à Blumenstein  
et à Montet, le 30 janvier 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux février mil neuf cent dix-neuf

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Blumenstein et  
Montet.

## Les époux :

Wenger Albert  
Wenger Albertine

## Les témoins :

W. Wenger  
Louis Rey

L'officier de l'état civil :

Lucet

Communiqué à l'état civil de Blu-  
menstein et de Montet.



Registre des mariages A.

No 51  
Bergeaud  
Hallett

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bergeaud, Albert-Ferdinand  
célibataire  
industriel  
originaire de Paris domicilié à  
Montrouge (Seine) né à  
Paris (17<sup>e</sup> arrt) le sept juin  
mil huit cent quatre-vingt-huit fils de  
Georges Bergeaud, industriel et de  
Pauline-Sophie née Schmidt, à Montrouge

2. Hallett, Edmée-Isabelle-Sarah  
célibataire  
originaire de d'origine anglaise domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le quinze août  
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de  
John-George Hallett, agent d'assurances et de  
Charlotte-Aloyse née Muller, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Albert Bergeaud, directeur, à Lausanne  
2. Wilhelm Merker, notaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 13, et à Montrouge, le 27 janvier 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux février mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :  
Promesse de fiancé.  
Actes de naissance des fiancés.  
Consentement des père et mère de la fiancée.  
Actes de publication de mariage à Lausanne et Montrouge.  
Certificats de capacité et de nationalité.  
Autorisation du Conseil d'Etat.  
Permis de mariage.  
Communiqué à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne.

Les époux :  
Albert Bergeaud  
Edmée Bergeaud  
Les témoins :  
Bergeaud  
Merker  
L'officier de l'état civil :  
Piccolini

## Registre des mariages A.

No 52  
Lorn  
et  
Desponds

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lorn, Henri - Albert

célibataire

ingénieur

originaire de Saint-Aubin-Sauges (Neuchâtel) domicilié à  
Genève né

au Locle le dix avril

mit huit cent nonante - cinq fils de

Henri - Omond Lorn, ingénieur et de

Louise - Elvina née Detkat, à Lausanne

2. Desponds, Nelly - Emma

célibataire

originaire de Luxery domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne le six février

mit huit cent nonante - cinq fille de

Henri - Charles Desbords, négociant et de

Sophie - Louise née Pache, à Lausanne

Comme témoins :

1. Henri Lorn, ingénieur, à Lausanne

2. Louis Schmid, constructeur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Genève, le 28, à St-Aubin, le 30,  
à Luxery et à Lausanne, le 31 janvier 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés, légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux février mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de  
Genève.

Les époux :

H. A. Lorn

Nelly Lorn

Les témoins :

H. Schmid

L. Schmid

L'officier de l'état civil

Lucien

Communiqué à l'état civil de St-Aubin,  
de Genève (S. C.) et de Le Locle.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 53  
Bourgeois  
et  
Nouveau

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bourgeois, Maurice - Louis  
cibataire  
lameux  
originaire de Ballaigues domicilié à  
Ballaigues né à  
Lancyne le vingt-trois août  
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fils de  
Emile Bourgeois, décédé et de  
Léonie - Emilie - Caroline nie Petit-Huguenin, à Bal-  
liques

2. Nouveau, Juliette - Edmée  
cibataire

originaire de Nutun (Saône et Loire), France domiciliée à  
Vallorbe née à  
Vallorbe le neuf juillet  
mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de  
Claude - Marie Nouveau, charpentier et de  
Emilie - Pierrette nie Mysie, au Day

Comme témoins : } 1. Frédéric Reinhardt, ébéniste, à Lausanne  
2. Maurice Emery, employé, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Vallorbe, le 14, et à Ballaigues, le  
15 janvier 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux février mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Autrimation de l'état civil  
de Ballaigues.

Les époux :

Bourgeois Maurice  
Juliette Bourgeois

Les témoins :

Fr. Reinhardt

M. Emery

L'officier de l'état civil :

Prud

Communiqué à l'état civil de Bal-  
liques et de Vallorbe et à la  
Chancellerie d'Etat, à Lausanne.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 54  
Pethoud  
Rothen

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pethoud, Francis-Hubs-Michel

célibataire

tailleur

originaire de Thonon-les-Bains (Hte Savoie) domicilié à  
Lausanne né à

Thonon-les-Bains le vingt-un août

mil huit cent quatre-vingt-seize fils de

Emile-Joseph Pethoud, menuisier et de

Ronne-Marguerite née Furbügg, à Thonon-les-Bains

2. Rothen, Germaine-Alice

célibataire

pierriste

originaire de Rüscheegg (Berne) domiciliée à  
Lausanne née à

aux Granges-de-Ste-Croix le dix-huit décembre

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de

Henri-Louis Rothen, avoué en musique et de

Alice-Anna, née Bagnon, à Ste-Croix

Comme témoins : } 1. Henri Rothen, avoué en musique, à Ste-Croix  
2. François Monbrun, tailleur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 24, et à Rüscheegg,  
le 27 janvier 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre février mil neuf cent dix-neuf

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Consentement pour le fiancé.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne et Rüscheegg.  
Certificat de célibat.  
Autorisation du Conseil d'état.  
Permis de mariage.

## Les époux :

M. Pethoud  
Germaine Pethoud

## Les témoins :

Henri Rothen  
Monbrun

L'officier de l'état civil :

Fuehrer

Communiqué à l'état civil de  
Rüscheegg et à la Chancellerie  
d'Etat, à Lausanne.

Registre des mariages A.

No 55  
Flück  
Süess

Devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Flück, Julius  
célibataire  
directeur de l'Institut vaccino-gène  
originaire de Neuchâtel (Suisse) domicilié à  
Lausanne né à  
Neuchâtel le cinze janvier  
mil huit cent quatre-vingt fils de  
Jozef Flück et de  
Maria née Studer, les deux décédés

2. Süess, Marie  
célibataire  
originaire de Puttisholz (Lucerne) domiciliée à  
Lausanne née à  
Puttisholz le vingt-un septembre  
mil huit cent quatre-vingt-treize fille de  
Johann Süess, décédé et de  
Marie née Egli, à Sursee

Comme témoins :  
1. Emile Félix, directeur, à Lausanne  
2. Olois Dumoulin, droguiste, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 10, à Neuchâtel  
et à Puttisholz, le 11 février 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, vingt-six février mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Neuchâtel et  
Puttisholz.

Les époux :  
Julius Flück  
Marie Flück

Les témoins :  
Eugène  
Adrien

L'officier de l'état civil :  
Fruet

Communiqué à l'état civil de Neuchâtel  
et de Puttisholz.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 56  
Sonderegger  
et  
Jordan

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Sonderegger, Louis-Henri  
célibataire  
mécanicien  
originaire de Heiden (Appenzell) domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le vingt-sept octobre  
mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de  
Jean Sonderegger, mécanicien et de  
Féroune-Lina née Peitequin, à Lausanne

2. Jordan, Henriette-Louise  
célibataire  
coiffeur  
originaire de Rueys domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le vingt-quatre novembre  
mil huit cent quatre-vingt-seize fille de  
Auguste Jordan, coiffeur et de  
Elisa née Martin, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Auguste Jordan, coiffeur, à Lausanne  
2. Jean Sonderegger, mécanicien, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 3, à Heiden et  
à Rueys, le 5 février 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept février mil neuf cent dix-neuf

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Heiden et Rueys.

## Les époux :

L. Sonderegger  
H. Jordan

## Les témoins :

Auguste Jordan  
Jean Sonderegger

L'officier de l'état civil :

J. J. J.

Communiqué à l'état civil de Heiden  
et de Rueys.

N<sup>o</sup> 57  
 Perin  
 et  
 Lamy au  
 Rousseau

Par jugement du Tribunal du...  
 de Lausanne, rendu  
 en date du 28 mars 1929, déclaré  
 définitif et exécutoire le 10 juin...  
 1929, le mariage inscrit ci-contre  
 a été dissous par le divorce.  
 Le Tribunal a fixé à deux ans, le  
 délai pendant lequel la femme  
 ne pourra contracter un nouveau  
 mariage, dès le 10 juin 1929.  
 Lausanne, le 10 juin 1929.  
 L'officier de l'état civil:

Le Bauf

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Perin, Jules-Edouard  
 veuf de Jeanne - Susanne Deschamps, dès le 23 décembre 1914  
 célibataire  
 originaire de Esperdes domicilié à  
Lausanne né à  
New-York le trois avril  
mil huit cent quatre-vingt-douze fils de  
Jules Perin et de  
Louise née Harmin, les deux décédés

2. Lamy au Rousseau, Alice-Julie  
 célibataire  
 modeste  
 originaire de Echallens domiciliée à  
Lausanne née à  
Echallens le quatorze avril  
mil huit cent quatre-vingt-seize fille de  
Ursel-Marie-Ravier Lamy au Rousseau, décédé et de  
Marie-Hélène née Bavaud, à Lausanne

Comme témoins : { 1. Charles Burgin, voyageur de commerce, à Lausanne  
 2. Pierre Levrat, commis C. F. F., à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Echallens, le 2<sup>e</sup>  
à Esperdes, le 21 janvier 1929

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier mars mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
Actes de publication de ma-  
riage à Lausanne, Esperdes et  
Echallens.

Pour l'acte de décès de la première  
femme du fiancé, voir vol. 45, fol.  
298.

Communiqué à l'état civil de Belmont  
 d'Esperdes et d'Echallens.

Les époux :

Jules Perin  
Alice Perin

Les témoins :

Burgin  
Levrat

L'officier de l'état civil :

Lucas

N<sup>o</sup> 58  
Redard  
et  
Fague

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Redard, René-Amand  
célibataire  
plâtrier - peintre  
originaire de La Sarraz et des Ferrières (Nuchâtel) domicilié à  
Lausanne né à  
Morges le onze novembre  
mil huit cent quatre-vingt-seize fils de  
Alexandre-Jules Redard, décédé et de  
Louise née Crausaz, ménagère, à Lausanne

2. Fague, Julia-Léonie  
célibataire  
ménagère  
originaire de Trey domiciliée à  
Payerne née à  
Payerne le vingt-neuf avril  
mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de  
Fritz Fague et de  
Augustine-Léonie née Maillard, les deux décédés

Comme témoins :  
1. Mlle Redard, journalière, à Lausanne  
2. Charles Redard, employé, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 27, aux Ferrières et  
à Payerne, le 28, à La Sarraz et à Trey, le 29  
janvier 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier mars mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, La Sarraz,  
Les Ferrières, Trey et Payerne.

Les époux :  
Redard René  
Julia Redard

Les témoins :  
Redard Charles  
Ulysse Redard

Communiqué à l'état civil de Lausanne,  
des Ferrières, de Trey et de  
Payerne.

L'officier de l'état civil :  
Pruce



Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 59  
Gros  
et  
Jaques

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gros, Jules-Marcel  
célibataire  
jardinier  
originaire de Echichens domicilié à  
Lausanne né à  
Norges le dix février  
mil huit cent quatre-vingt seize fils de  
Louis-Henri Gros, décédé et de  
Victorine-Françoise née Genty, à Lausanne

2. Jaques, Francisca-Emilie  
célibataire  
couturière  
originaire de Ste Croix domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le vingt-six octobre  
mil huit cent quatre-vingt seize fille de  
Louis Jaques, représentant de commerce et de  
Caroline née Puyot, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Ulrich Jaques, couturière, à Lausanne  
2. Victor Gros, comptable, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 10, à Ste Croix  
et aux Granges-le-St-Croix, le 11, et à Echichens, le  
12 février 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier mars mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Echichens, Ste Croix  
Granges-le-St-Croix.

Les époux :  
Marcel Gros  
Francisca Gros

Les témoins :  
Ulrich Jaques  
Victor Gros

Communiqué à l'état civil de Mornand  
et de Ste Croix.

L'officier de l'état civil :  
Puech

## Registre des mariages A.

No 60  
Michon  
et  
Meylan

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Michon, Fernand-Ulyse

célibataire

agriculteur

originaire de Froideville

domicilié à

Lausanne

né à

Lausanne

le deux janvier

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept

fils de

David-Pules Michon, agriculteur, au Chêlet-à-Naciz et de  
Marie-Fanny née Parchaud, décédée

2. Meylan, Léa-Aline

célibataire

ménagère

originaire de Lieu

domiciliée à

Bottens

née à

Bottens

le onze décembre

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

fille de

Auguste Meylan, agriculteur et de  
Lucie née Meylan, à Bottens

Comme témoins :

1. Robert Vaney, agriculteur, à Montcherand

2. Aimé Faut, agriculteur, à Bottens

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 7, à Froideville,

Le Lieu et Bottens, le 8 février 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier mars mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Froideville, Le Lieu  
et Bottens.

Les époux :

F. Michon

Léa Michon

Les témoins :

Robert Vaney

Aimé Faut

Communiqué à l'état civil de Bottens  
et de Lieu.

L'officier de l'état civil :

Pucel

## Registre des mariages A.

No 61  
Bovay  
et  
Bovay

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bovay, Alfred  
célibataire  
agriculteur  
originaire de Dénoret et Chantaz — domicilié à  
Percher — né à  
Dénoret — le vingt-un avril —  
— mil huit cent quatre-vingt-trois — fils de  
Jules Bovay — et de  
Elix née Devallonnié, décédée

2. Bovay, Renée-Esther  
célibataire  
ménagère  
originaire de Correvon — domiciliée à  
Percher — née à  
Percher — le dix-sept juillet —  
— mil huit cent quatre-vingt-dix-sept — fille de  
Emile Bovay, décédé — et de  
Céline née Petton, à Percher

Comme témoins :  
1. Jacques Terini, vigneron, à Lausanne  
2. Georges Belet, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Percher et à Correvon, le 11, à  
Chorniaz et à Dénoret, le 12 février 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier mars mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Autrivation de l'état civil de  
St. Cierges.

Les époux :

A. Bovay  
R. Bovay

Les témoins :

Jacques Terini  
Belet

L'officier de l'état civil :

Muc

Communiqué à l'état civil de Donne-  
loge et de St. Cierges.

N<sup>o</sup> 62  
Weber  
et  
Zumtaugwald

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Weber, Gottlieb-Emil  
célibataire

portier  
originaire de Maur (Zurich) domicilié à  
Lausanne né à  
Maur le dix-neuf octobre

mit huit-cent quatre-vingt-quinze fils de  
Adolf Weber, agriculteur à Zurich et de  
Margaretha-Lina née Wettstein, décédée

2. Zumtaugwald, Eufrosina dite Clara  
célibataire

femme de chambre  
originaire de Fermatt (Valais) domiciliée à  
Lausanne née à  
Fermatt le cinq mai

mil huit cent quatre-vingt-douze fille de  
Julius Zumtaugwald, agriculteur et de  
Eufrosina née Monig, à Fermatt

Comme témoins : } 1. Elsa Aufdenblatten, (d'elle), cuisinière, à Lausanne  
2. Robert Pomblanc, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 5, à Maur, le 6, et à Fermatt, le 8 février 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois mars mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lausanne, Maur et Fermatt.

Les époux :

Emil Weber.  
Klara Weber

Les témoins :

Elsa Aufdenblatten  
Robert Pomblanc

L'officier de l'état civil :

Jucel

Communiqué à l'état civil de Maur  
et de Fermatt.

## Registre des mariages A.

No 63  
Lugon  
et  
Bossel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lugon, Maximien

célibataire

hôtelier

originaire de Finhaut (Valais) domicilié à

Finhaut

né à

Finhaut

le vingt février

mil huit cent quatre-vingt-sept

fils de

Jules Lugon

et de

Adeline née Lugon, à Finhaut

2. Bossel, Alice-Elisabeth

célibataire

originaire de Ovenches domiciliée à

Lausanne

née à

Sion

le cinq février

mil huit cent quatre-vingt-six

fille de

Alfred-Auguste-Pacques-Abrakam Bossel

et de

Elisabeth née Schütté, à Lausanne

Comme témoins :

1. Alfred Bossel, employé de bureau, à Lausanne

2. Frída Schaad (Selle), à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Finhaut, le 20, à Ovenches, le 31  
décembre 1918, et à Lausanne, le 1<sup>er</sup> janvier 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre mai mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de  
Finhaut.

Les époux :

Maximien Lugon

Alice Lugon

Les témoins :

Alfred Bossel

Frída Schaad.

Communiqué à l'état civil de Finhaut  
et d'Ovenches.

L'officier de l'état civil :

H. Lühaut

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 64  
 Devin  
 et  
 Siaudat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Devin, Maurice-Emile

célibataire

manouvrier

originaire de Bagnes (Valais) domicilié à

Lausanne

né à

Bagnes le trente-un août

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de

Maurice-Damien Devin, agriculteur et de

Julie-Adèle née Genoud, à Bagnes

2. Siaudat, Marie-Lydie

célibataire

couturière

originaire de Châtel-St-Denis (Fribourg) domiciliée à

Lausanne

née à

Porcedera (République Argentine) le vingt-neuf mars

mil huit cent quatre-vingt-dix fille de

Xavier Siaudat, décédé et de

Hélène née Colliard, à Mousens

Comme témoins :

1. Georges Bellet, employé de bureau, à Lausanne

2. Maurice Emery, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 14, à Bagnes et à  
 Châtel-St-Denis, le 15 février 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre mars mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
 Actes de publication de mariage  
 à Lausanne, Bagnes et Châtel-  
 St-Denis.

Les époux :

Devin Maurice  
 Marie Lydie Devin

Les témoins :

Bellet

M Emery

L'officier de l'état civil :

H. Siehan

Communiqué à l'état civil de Bagnes  
 et de Châtel-St-Denis.

No 65  
Rüttimann  
Oulevay

## RECTIFICATION

Par décision du 12 février 1957  
le département de justice et police  
du canton de Vaud a ordonné la  
rectification de l'inscription ci-contre  
en ce sens que l'intéressé soit  
designé comme étant originaire  
de "Waltalingen (Zurich)"  
et non de "Guntalingen (Zurich)"

Lausanne, le 14 février 1957

L'officier de l'état civil

Communiqué au Département de  
justice et police du canton de Vaud  
à Lausanne, aux offices de  
l'état civil de Waltalingen (Zurich)  
et de La Sarraz.

Prés devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rüttimann, Edouard - Albert

célibataire

employé de commerce

originaire de Guntalingen (Zurich) domicilié à

Lausanne

né à

Lausanne

le cinq février

mil huit cent quatre-vingt-cinq

fils de

Jacob Rüttimann, négociant

et de

Marie-Benedikte née Vitz, à Lausanne

2. Oulevay, Gabrielle - Berthe

célibataire

originaire de La Sarraz domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne

le vingt-sept juin

mil huit cent quatre-vingt-douze

fille de

Louis-Adolphe-Samuel-François Oulevay, décédé de

Berthe-Célestine née Lapierre, à Lausanne

Comme témoins :

1. Charles Brot, secrétaire, à Lausanne

2. Gaspard Weidmann, peintre, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 31 janvier, à La

Sarraz, le 1<sup>er</sup>, et à Guntalingen, le 3 février 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six mars mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.

Actes de publication de mariage

à Lausanne, La Sarraz et Gun-

talingen.

Les époux :

E. Rüttimann

G. Oulevay

Les témoins :

et  
G. Weidmann

L'officier de l'état civil :

Pucelet

Communiqué à l'état civil de  
Guntalingen et de La Sarraz.

Registre des familles vol. 17 fol. 244

Registre des mariages A.

No 66  
Négroz  
et  
Margairaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Négroz, Benjamin - Jean - François  
veuf de Sophie - Josephine - Jeanne Beroud née Herque, des  
le 16 décembre 1917, électricien  
originaire de Lutry et Epesses domicilié à  
Lausanne né à  
Yverdon le trente-un août

mit huit cent quatre-vingt-huit fils de  
François - Louis Négroz et de  
Rose - Adèle née Margairaz, les deux légitimes

2. Margairaz, Marie - Anna dite Lucie  
célibataire  
horlogère  
originaire de Epesses domiciliée à  
Yverdon née à  
Eschert (Beune) le vingt-sept janvier

mit huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de  
Edmond Margairaz, horloger, à Yverdon et de  
Anna - Marie - Eugénie née Guénat, légitime

Comme témoins :  
1. Maurice Emery, employé de bureau, à Lausanne  
2. Robert Pamblanc, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Lutry, Epesses et  
Yverdon, le 14 février 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six mars mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Lutry, Epesses  
et Yverdon.  
Pour l'acte de décès de la première  
femme du fiancé, vis vol. 49,  
fol. 260.

Les époux :

Négroz  
Lucie Négroz

Les témoins :

M. Emery  
Robert Pamblanc

L'officier de l'état civil :

Puce!

Communiqué à l'état civil de Lutry  
de Cully et d'Yverdon.

R. au 28.4.25.

Par jugement du Tribunal...  
diétrich de Lausanne, rendu  
en date du 15 janvier 1925, déclaré  
définitif et exécutoire le 24 mars  
1925, le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à deux ans, le  
délai pendant lequel le mari  
ne pourra contracter un nouveau  
mariage.  
Lausanne, le 31 mars 1925

L'officier de l'état civil :

P. Gallig



Registre des mariages A.

No 67  
 Michoud  
 et  
 Chollet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Michoud, Albert - Louis  
 célibataire  
 dessinateur - architecte  
 originaire de Chavannes-le-Chêne domicilié à  
 Lausanne né à  
 Lausanne le six mai  
 mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fils de  
 Constant Michoud, employé C. F. F. et de  
 Marguerite dite Marie née Godel, à Lausanne

2. Chollet, Julie  
 célibataire  
 demoiselle de magasin  
 originaire de Navacon domiciliée à  
 Pully née à  
 Pully le premier janvier  
 mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de  
 Henri - Louis Chollet, jardinier et de  
 Odèle née Trahin, à La Ronaz

Comme témoins :  
 1. Arnold Chardon, commis postal, à Lausanne  
 2. Maurice Emery, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Pully, le 12,  
 à Chavannes-le-Chêne et à Navacon, le 12 février  
 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six mars mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
 Actes de publication de mariage à  
 Lausanne, Chavannes-le-Chêne,  
 Navacon et Pully.

Les époux :

Albert Michoud  
 Julie Michoud

Les témoins :

Arnold Chardon  
 M. Emery

L'officier de l'état civil :  
 Pucel

Communiqué à l'état civil d'Yvernaud,  
 de Palézieux et de Pully.

N<sup>o</sup> 68  
RoCHAT  
et  
ROGNON

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. RoCHAT, Auguste-Alfred  
célibataire

boucher

originaire de Mont-la-Ville domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le quatorze août

mil huit cent septante-cinq fils de

Henri RoCHAT, décédé et de

Louise-Marie née Guery, àully

2. RogNON, Isabelle  
célibataire

ménagère

originaire de Montalchez (Neuchâtel) domiciliée à

Lausanne née à

Neuchâtel le seize octobre

mil huit cent soixante-neuf fille de

Charles RogNON et de

Marie née Pierre-Humbert, les deux décédés

Comme témoins : 1. Jean Besson, coutelier, à Lausanne

2. Alfred Guay, boucher, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 22, à Mont-la-

Ville, le 23, et à St Aubin, le 24 novembre 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six mars mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Mont-la-Ville et  
St Aubin.  
Déclaration médicale pour le fiancé.

Les époux :

A. RoCHAT  
S. RoCHAT

Les témoins :

Jean Besson  
A. Guay.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil de l'île  
et de St Aubin.

Registre des mariages A.

14-245

N<sup>o</sup> 69  
Leemann  
et  
Chaperon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Leemann, Edouard-Alfred**  
célibataire  
veuveur  
originaire de Orni (Berne) domicilié à  
Lausanne né à  
St<sup>e</sup> Croix le vingt-huit octobre  
mil huit cent quatre-vingt-quatre fils de  
Frédéric Leemann, décédé et de  
Ernodie-Adèle née Turod, à Lausanne

2. **Chaperon, Berthe-Cécile-Victorine**  
célibataire  
ménagée  
originaire de St Gingolph (Valais) domiciliée à  
Lausanne née à  
St Gingolph le trois septembre  
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de  
Félix Chaperon et de  
Mélanie née Borry, les deux décédés

Comme témoins :  
1. Ernest Gherdon, employé postal, à Lausanne  
2. Marius H. Cysse, concierge, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 7, à Pigglen, le 8,  
et à St Gingolph, le 10 février 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept mars mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Pigglen et St Gingolph

Les époux :  
Leemann Edouard  
Berthe Leemann

Les témoins :  
Leemann  
Hesse H<sup>s</sup>

Communiqué à l'état civil de Pigglen  
et de St Gingolph.

L'officier de l'état civil :  
Puech

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 70  
 Meroni  
 et  
 Marchand

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Meroni, Leone

célibataire

ébéniste

originaire de Piandera (Ferris) domicilié à

Lausanne

né à

Sorngo (Ferris) le dix mai

mit huit cent quatre-vingt-seize fils de

Luigi Meroni, décédé

et de

Luigina née Frigeri, à Sorngo

2. Marchand, Méry

célibataire

employée de commerce

originaire de Gonville (Genève) domiciliée à

Lausanne

née à

Genthod (Genève) le cinq octobre

mit huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de

Luc - Albert Marchand, charpentier

et de

Henriette née Girier, à Lausanne

Comme témoins :

1. Georges Delet, employé de bureau, à Lausanne

2. Charles Michaud, agent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 27, à Gonville, le 28, et à Piandera, le 29 janvier 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept mars mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
 Déclaration d'origine du fiancé.  
 Actes de publication du mariage à  
 Lausanne, Piandera et Gonville.

Les époux :

Meroni Leone

Méry Meroni

Les témoins :

Delet

Michaud

Communiqué à l'état civil de Piandera  
 et de Gonville.

L'officier de l'état civil :

Reu

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 71  
Grobety  
Boeglin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Grobety, Léon - Jules  
divorcé de Julie - Mica Genia, dès le 6 janvier 1916  
craquetier

originaire de La Côte-aux-Fées (Neuchâtel) domicilié à  
Lausanne né à

Lutry le sept août  
mille huit cent quatre-vingt quatre fils de

Charles - Victor Grobety et de  
Alice née Gillieron, décédée

2. Boeglin née Gendre, Hélène - Léonie  
veuve de Joseph Boeglin, dès le 23 mars 1916

originaire de Starkierch - Will (Soleure) domiciliée à  
Lausanne née à

Nepruz (Fribourg) le dix-sept octobre  
mille huit cent septante-neuf fille de

Jean - Louis Gendre et de  
Anne - Marie née Wäber, décédée

Comme témoins :  
1. Ernest Baton, Blanchimue, à Lausanne  
2. Julien Aubert, encarnue, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 10, à La Côte-aux-Fées et à Starkierch, le 12 février 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept mars mil neuf cent dix-neuf

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Acte de mariage des fiancés, avec livret.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne La Côte-aux-Fées et  
Starkierch.  
Pour l'acte de décès de première mari  
de la fiancée, voir vol. 47, fol. 175.

## Les époux :

Jules Grobety  
Léonie Grobety

## Les témoins :

Baton  
J. Aubert

Communiqué à l'état civil de La  
Côte-aux-Fées et de Starkierch

L'officier de l'état civil :

Juce!

Registre des mariages A.

No 72  
Girardet  
Schmid

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Girardet, Adrien - François  
veuf de Alice née Pullyrat, dès le 26 octobre 1913  
jardinier  
originaire de Pully domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le vingt-cinq janvier

mil huit cent quatre-vingt-douze fils de  
Frédéric - Emile - Louis Girardet, jardinier, à Lausanne et de  
Marlotte - Félicité née Mottet, décédée

2. Schmid, Emma - Marguerite - Henriette  
célibataire  
employée de commerce  
originaire de Oberengstringen (Suisse) domiciliée à  
Lausanne née à

Yverdon le vingt-cinq février  
mil huit cent quatre-vingt-sept fille de  
Jean Schmid, décédé et de  
Marie née Steiner, à Lausanne

Comme témoins : 1. Henri Schmid, employé C.F.F., à Prévessin (Suisse)  
2. Pierre Blanc, jardinier à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 27, à Pully, le  
28, et à Ober-Engstringen, le 29 janvier 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit mars mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication du mariage  
à Lausanne, Pully et Ober-  
Engstringen.  
Copie l'acte de décès de la première  
femme du fiancé, voir vol. 44,  
fol. 48.

Les époux :  
Adrien Girardet  
Emma Girardet

Les témoins :  
Schmid  
Pierre Blanc

Communiqué à l'état civil de Pully  
et de Oberengstringen.

L'officier de l'état civil :  
Pucelet

Reçu par le Tribunal...  
Par jugement du Tribunal...  
diakrich de Lausanne, rendu  
en date du 21 décembre 1913 déclaré  
définitif et exécutoire le 17 mars  
1914, le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à deux ans, le  
délai pendant lequel le marié  
ne pourra contracter un nouveau  
mariage.  
Lausanne, le 14 mars 1914.  
L'officier de l'état civil:  
Pucelet

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 73  
Burgauer  
et  
Mieg

Reçu par le d. 10.21

Par jugement du Tribunal... du...  
district de Lausanne, rendu  
en date du 20 juin 1921, déclaré  
définitif et exécutoire le 28 septembre  
1921, le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à \_\_\_\_\_ an..., le  
délai pendant lequel l...  
ne pourr... contracter un nouveau  
mariage.  
Lausanne, le 5 octobre 1921  
L'officier de l'état civil:  
H. Siehant

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Burgauer, Julius  
divorcé de Ida Benz, dès le 5 juin 1915  
employé de bureau  
originaire de St Gall domicilié à  
Lausanne né à  
St Gall le trois août  
mil huit cent soixante-dix fils de  
Berthold Burgauer et de  
Carolina née Schwarz les deux décédés

2. Mieg née Périllard, Hélène-Rose-Louise  
divorcé de Franz Mieg, dès le 21 septembre 1919  
originaire de Guttannen (Berne) domiciliée à  
Lausanne née à  
Nyon le vingt-deux novembre  
mil huit cent soixante-douze fille de  
François-Edouard Périllard et de  
Jeanne-Suzanne née Kunz, les deux décédés

Comme témoins :  
1. Fritz Heim, D<sup>r</sup> med., à Lausanne  
2. Henri Pellis, D<sup>r</sup> med., à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 22, à St Gall et  
à Guttannen, le 23 janvier 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit mars mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Acte de mariage du fiancé, avec di-  
vorce.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, St Gall et Guttannen.  
Pour l'acte de mariage de la fiancée,  
avec divorce, voir vol. 17, fol. 83.

Les époux :

Julius Burgauer  
Rose-H. Burgauer

Les témoins :

F. Heim  
H. Pellis

Communiqué à l'état civil de St Gall  
et de Guttannen.

L'officier de l'état civil :  
H. Siehant

## Registre des mariages A.

No 74  
Barbezat  
et  
Ehinger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Barbezat, Edouard-Ernest-Charles  
célibataire

employé de banque

originaire des Bayards (Neuchâtel) domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le vingt-décembre

mil huit cent quatre-vingt-onze fils de

Louis-Georges-Charles Barbezat et de

Lina-Bertha née Dubraz, à Lausanne

2. Ehinger, Lutha-Pauline

célibataire

originaire de Altenteig-Stadt (Kajdd) Wurtemberg, domiciliée à  
Lausanne née à

Altenteig - Stadt le vingt-cinq décembre

mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de

Franz-Paul Ehinger et de

Wilhelmine née Feiler, les deux décédés

Comme témoins : 1. Ernest Leuenberger, cafetier, à Lausanne

2. Ludovic Bonifay, typographe, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 14, et aux Bayards,

le 15 février 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix mars mil neuf cent dix-neuf

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.

Certificat de capacité de la fiancée.

Autorisation du Conseil d'Etat, avec

disseme de publier en allemand.

Actes de publication de mariage

à Lausanne et aux Bayards.

## Les époux :

Barbezat

Pauline Barbezat.

## Les témoins :

E. Leuenberger

L. Bonifay

L'officier de l'état civil :

Uccel

Communiqué à l'état civil des Bayards et à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne.



Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 75  
Calame-Songjean  
et  
Savanchy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Calame-Songjean, Edmond  
célibataire  
employé de banque  
originaire de Locle (Neuchâtel) domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le trois mai

mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de  
Jacques-Louis-Auguste-Paul Calame-Songjean et de  
Marie-Louise née Pignion, à Lausanne

2. Savanchy née Marmillod, Albertine-Eu-  
génie  
veuve de Edouard Savanchy, dès le 14 février 1916  
catholique  
originaire de Lutry et Montpreveyres domiciliée à  
Lausanne née à  
Oron-la-Ville le vingt-quatre août

mil huit cent quatre-vingt-douze fille de  
Etienne-Maurice Marmillod, agriculteur et de  
Zéna née Komney, à Oron-la-Ville

Comme témoins :  
1. Louis Calame, comptable, à Lausanne  
2. Maurice Marmillod, agriculteur, à Oron-la-Ville

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 29, au Locle et  
à Lutry, le 30 janvier, à Montpreveyres, le 1<sup>er</sup> fé-  
vrier 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze mars mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Le Locle, Lutry  
et Montpreveyres.  
Pour l'acte de décès du 1<sup>er</sup> mari de  
la fiancée, voir vol. 47, fol. 107.

Les époux :  
Ed. Calame  
Albertine Savanchy  
Les témoins :  
Maurice Marmillod  
L. Calame

Communiqué à l'état civil du Locle,  
de Lutry et de Repra.

L'officier de l'état civil :  
H. Schaub

## Registre des mariages A.

No 76  
Margot  
et  
Ryf

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Margot, John-Félicie  
veuf de Jeanne-Elix née Meyer, dès le 19 avril 1917  
mécanicien  
originaire de Ste-Croix \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à

L'Auberson \_\_\_\_\_ le vingt-deux mars \_\_\_\_\_  
mil huit cent quatre-vingt-treize \_\_\_\_\_ fils de  
Ami-Ulysse Margot, ouvrier de musique \_\_\_\_\_ et de  
Marie née Gloor, aux diés \_\_\_\_\_

2. Ryf, Alice  
célibataire  
cuinière  
originaire de Otterwil (Berne) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
Berne \_\_\_\_\_ le seize février

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit \_\_\_\_\_ fille de  
Gottfried Ryf, charpentier, à Cravangny \_\_\_\_\_ et de  
Emma née Hännli, décaïée \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Nicolas Fenni ; tailleur, à Lausanne  
2. Edmond Burgat, agent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 21, à Ste-Croix,  
Granges-de-Ste-Croix et Oberlipp, le 22 février 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le treize mars mil neuf cent dix-neuf

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Acte de décès de la première  
femme du fiancé.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Ste-Croix, Granges-  
de-Ste-Croix et Oberlipp.

Communiqué à l'état civil de  
Ste-Croix et de Oberlipp.

## Les époux :

John Margot  
Alice Margot

## Les témoins :

Nicolas Fenni  
Edmond Burgat

L'officier de l'état civil :

Fenni

Par jugement du Tribunal de la  
district de Grandson, rendu  
en date du 2 décembre 1918, déclaré  
définitif et exécutoire le 20 février  
1921, le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à trois ans, le  
délai pendant lequel la femme  
ne peut contracter un nouveau  
mariage.

Lausanne, le 15 mars 1921  
L'officier de l'état civil :

Fenni

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 77  
Bron  
et  
Progin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bron, Lucien - Auguste  
célibataire  
tanneur  
originaire de Lutry et Forel domicilié à  
Lausanne né à  
Escherin sur Lutry le deux septembre  
mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de  
François Bron et de  
Marie - Louise née Pilet, les deux décédés

2. Progin, Marie - Louise  
célibataire  
brodeuse  
originaire de Nivry (Fribourg) domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le sept février  
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de  
Théodore - Marie Progin, manœuvre, à Lausanne et de  
Marie - Louise née Romire, décédée

Comme témoins : } 1. Amy Corday, agent de police, à Lausanne  
2. Oscar Blanc, agent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 21, à Lutry,  
Forel et Nivry, le 22 février 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le treize mars mil neuf cent dix-neuf

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Lutry, Forel  
et Nivry.

## Les époux :

Bron Lucien  
Louise Bron.

## Les témoins :

Corday Ami  
Oscar Blanc

Communiqué à l'état civil de Lutry,  
de Forel et de Caution.

L'officier de l'état civil :

Muehl

## Registre des mariages A.

no 78  
Brunner  
Coeytaux

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Brunner, Léon - Samuel

célibataire

commis de banque

originaire de Schmiedtued (Argovie) domicilié à  
Lausanne né à

Lausanne le vingt-quatre janvier

mil-huit-cent quatre-vingt-dix-neuf fils de

Marc Brunner, restaurateur et de

Marie-Françoise née Dély, à Lausanne

2. Coeytaux, Julia-Marguerite

célibataire

employée de bureau

originaire de Daillens domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le vingt-sept juillet

mil-huit-cent quatre-vingt-quinze fille de

Jean-Jules Coeytaux, électricien et de

Sophie née De Kennen, à Lausanne

Comme témoins :

1. Marc Brunner, restaurateur, à Lausanne

2. Jules Coeytaux, électricien, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 5, à Schmiedtued  
et à Daillens, le 7 février 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze mars mil-neuf-cent-dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Schmiedtued et  
Daillens.

Les époux :

Brunner et  
Julia Brunner

Les témoins :

Marc Brunner  
Jules Coeytaux

L'officier de l'état civil :

Reuel

Communiqué à l'état civil de Schmied-  
tued et de Daillens.

Registre des mariages A.

74-246

No 79  
Feuz  
Pache

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Feuz, Friedrich  
célibataire  
employé de commerce  
originaire de Lauterbrunnen (Berne) domicilié à  
Lausanne né à  
Lauterbrunnen le vingt-six août  
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de  
Friedrich Feuz, décédé et de  
Elisabeth nie Graf, à Wengen

2. Pache, Germaine - Pacha  
célibataire  
couturière  
originaire de Epalinges domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le vingt-deux mars  
mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de  
Jules Pache, électricien à Lausanne et de  
Henriette - Sophie nie Desbonds, décédée

Comme témoins :  
1. Rodolphe Portenier, employé d'hôtel à Lausanne  
2. Arthur Marti, employé de commerce, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 10, à Lauterbrunnen, le 11, et à Epalinges, le 12 février 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze mars mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Lauterbrunnen  
et Epalinges.

Les époux :  
Feuz Friedrich  
Germaine Feuz

Les témoins :  
Rod. Portenier  
A. Marti

Communiqué à l'état civil de Lauterbrunnen et d'Epalinges.

L'officier de l'état civil :  
Feuz

## Registre des mariages A.

No 80  
Golay  
Bébois

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Golay, Paul-Louis

célibataire

ébéniste

originaire de Bretigny / Moudon domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le vingt-sept février

mil huit-cent quatre-vingt-deux fils de

Jules Golay, ébéniste, à Lausanne et de

Sophie née Chessex, décédée

2. Bébois, Marguerite-Mathe

célibataire

brodeuse

originaire de Belmont / Pully domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le vingt-un décembre

mil huit-cent septante-un fille de

Henri-Auguste Bébois et de

Emma-Rose-Sophie née Corbaz, les deux décédés

Comme témoins :

1. Eugène Longuetin, agent de police, à Lausanne

2. Georges Zulauf, charcutier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 19, à Bretigny

et à Belmont, le 21 février 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze mars mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés

Actes de publication de mariage

à Lausanne, Bretigny et Belmont.

Les époux :

P. Golay

M. Golay

Les témoins :

E. Longuetin

G. Zulauf

L'officier de l'état civil :

P. Breda

Communiqué à l'état civil de Pottens

et de Pully.

Registre des mariages A.

No 81  
Bouquet  
Bandelier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bouquet, Ernest-Auguste  
 célibataire  
 jardinier  
 originaire de Rougemont domicilié à  
 Lausanne né à  
 Nyon le dix-sept octobre  
 mil huit-cent septante-deux fils de  
 Jean-Marc-François Bouquet et de  
 Adèle-Elisabeth née Bryand, les deux décédés

2. Bandelier, Marie-Adèle  
 célibataire  
 cuisinière  
 originaire de Tornetan (Berne) domiciliée à  
 Lausanne née à  
 Tornelia (Berne) le dix-huit janvier  
 mil huit-cent soixante-sept fille de  
 Jean-Frédéric Bandelier et de  
 Sophie née Rudolf, les deux décédés

Comme témoins : } 1. Fritz Ribi, cafetier, à Lausanne  
 2. Charles Meyer, employé postal, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 21, à Rougemont  
 et à Tornetan, le 22 février 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze mars mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :  
 Actes de naissance des fiancés,  
 Actes de publication de mariage  
 à Lausanne, Rougemont et  
 Tornetan.

Communiqué à l'état civil de Rouge-  
 mont et de Tornetan.

Les époux :  
 Bouquet Ernest  
 Marie Bouquet

Les témoins :  
 Fritz Ribi  
 Charles Meyer

L'officier de l'état civil :  
 [Signature]

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d. - 1913.

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 82  
Besson  
et  
Creux

1313  
Ils devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Besson, Georges - Frédéric  
célibataire  
ingénieur  
originaire de Bellerive domicilié à  
au Petit-Jacomes (Genève) né à  
Oranches le neuf janvier  
mil huit cent quatre-vingt-douze fils de  
Edouard - Frédéric Besson, décédé et de  
Nada - Fanny née Brédaz, à Lausanne

2. Creux, Louise - Céline  
célibataire  
institutrice  
originaire de Lausanne domiciliée à  
Lausanne née à  
au Mont / Lausanne le dix-neuf mars  
mil huit cent quatre-vingt-dix fille de  
Fédéric - Emile Creux, agriculteur et de  
Stéle née Brun, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Frank Besson, ingénieur, à Baden (Argovie)  
2. Madeline de Montmollin (delle), à Lausanne

Les publications ont eu lieu au Petit - Jacomes, le 13, à Bellerive  
le 15, et à Lausanne, le 17 février 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept mars mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :  
Autorisation de l'état civil  
du Petit - Jacomes.

Les époux :  
G. Besson  
Céline Besson

Les témoins :  
Madeline de Montmollin  
F. Besson

Communiqué à l'état civil de Cottet-  
Bellerive et à Genève (B.C.).

L'officier de l'état civil :  
Puce



No 83  
Gavillet  
et  
Frick

Par jugement du Tribunal...  
district de Lausanne, rendu  
en date du 2 octobre 1924, déclaré  
définitif et exécutoire le 15 décembre  
1924, le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à deux ans, le  
délai pendant lequel la femme  
ne pourra contracter un nouveau  
mariage.  
Lausanne, le 22 décembre 1924.  
L'officier de l'état civil:

F. Baur

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gavillet, Robert-Auguste  
célibataire  
chauffeur - mécanicien  
originaire de Pully-le-Vieil et Yverdon domicile à  
Lausanne né à  
Lausanne le trois septembre

mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de  
Charles-Auguste Gavillet, négociant, à Paris et de  
Emilie-Johanne née Berdiz, à Yverdon/Morges

2. Frick, Yvonne-Marguerite  
célibataire  
pianiste  
originaire de Maschwanden (Zurich) domiciliée à  
Lausanne née à  
Vernayaz (Valais) le dix-sept avril  
mil neuf cent

filles de  
Emile Frick, comptable, à Herdren et de  
Marie-Angéline née Porlot, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Elime Fendee, restaurateur, à Lausanne  
2. Fritz Borel, jardinier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Pully-le-Vieil et  
Yverdon, le 24, à Maschwanden, le 26 février 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit mars mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée  
Consentement de ses père et mère  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Pully-le-Vieil,  
Yverdon et Maschwanden.  
Pour l'acte de naissance du fiancé,  
voir vol. 23, fol. 148.

Les époux :

Robert Gavillet  
Yvonne Gavillet

Les témoins :

Alfred Rossier  
Fritz Borel

L'officier de l'état civil :

F. Baur

Communiqué à l'état civil de Pully-le-Vieil  
de Pully-le-Vieil et de Maschwanden.

Registre des mariages A.

<sup>no 84</sup>  
Risler  
et  
Boeringer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Risler, Alfred-Henri  
célibataire  
chef du service des passeports au Vice-Consulat de France  
originaire de nationalité française domicilié à  
Lausanne ; précédemment à Berne né à  
Mulhouse (Alsace) le douze août  
mil huit cent quinze-quinze fils de

Alfred-Henri Risler, décédé et de  
Lucie-Henriette née Schoer, à Neuilly/Seine

2. Boeringer, Suzanne-Valentine  
célibataire

originaire de nationalité française domiciliée à  
Lausanne née à  
Mulhouse (Alsace) le seize avril  
mil huit cent quatre-vingt-sept fille de

Auguste-Henri Boeringer, rentier et de  
Léona née Fiederich, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Ernest Risler, rentier, à Mulhouse  
2. Nicola Schlumberger, industriel à Guebwiller

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 21, et à Berne,  
le 22 février 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit mars mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne et Berne.  
Certificat de capacité.  
Autorisation du Conseil d'Etat.  
Prouis de mariage.

Les époux :  
A. Risler  
V. Boeringer

Les témoins :  
Ernest Risler  
Nicola Schlumberger

Communiqué à l'état civil de Berne  
et à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne

L'officier de l'état civil :  
[Signature]

Ref. 1. pt. 34

No 85  
de Charrière  
et  
Jormonen

Par décision du 5 février 1923, le Département de Justice et Police du Canton de Vaud a ordonné la rectification de l'acte ci-contre, en ce sens que Constantin-Edouard de Charrière soit désigné comme étant d'origine de Lausanne et Constantin-Edouard de Charrière soit désigné comme étant d'origine de Lausanne.

Lausanne, le 8 février 1923.

L'officier de l'état civil:

Le Bailli  
G. Qué à Courmayeur.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. de Charrière, Constantin - Edouard  
veuf de Alexandrine née Reingold, dès le 13 octobre 1918  
célibataire  
originaire de Lausanne domicilié à  
Lausanne né à  
Moscou (Russie) le vingt-un mai  
mil huit cent cinquante-sept fils de  
Charles - Aimé - Juste de Charrière et de  
Claire - Marie - Eudoxie née Harvey, les deux décédés.

2. Jormonen, Eva  
célibataire

originaire de Pélhola (Pétrograd), Russie domiciliée à  
Lausanne née à  
Pélhola le trois/seize septembre  
mil huit cent quatre-vingt-deux fille de  
Thomas Jormonen, décédé et de  
Marie Jormonen née Parkki, à Pélhola (Russie)

Comme témoins: } 1. Robert Pamblanc, employé, à Lausanne  
2. Marius Heysse, concierge, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 7 mars 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-mars mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées:

Acte de naissance du fiancé.  
Acte de notoriété pour le fiancé.  
Acte de publication de mariage à Lausanne.  
Certificat de nationalité du fiancé.  
Acte de décès de sa première femme.  
Autorisation du Conseil d'Etat.  
Engagement à mariage religieux.

Les époux:

C. de Charrière  
E. de Charrière

Les témoins:

Robert Pamblanc  
Marius Heysse

L'officier de l'état civil:

Uccel

N<sup>o</sup> 86  
Dupuis  
et  
Chamot

Par jugement du Tribunal de...  
distrib. de Lausanne rendu  
en date du 28 février 1927, déclaré  
définitif et exécutoire le 8 avril  
1927, le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à Broisard, le  
délai pendant lequel la femme  
ne pourra contracter un nouveau  
mariage, dès le 8 avril 1927.  
Lausanne, le 28 avril 1927.

L'officier de l'état civil:

*J. Bauj*  
A. du 23.10.27

Près devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Dupuis, William - Alfred  
célibataire  
agriculteur  
originaire de Saubraz domicilié à  
Lausanne né à

Oigle le huit novembre  
mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de  
Alexis - Louis Dupuis, Cordonnier et de  
Sylvie - Rosalie née Genceth, à Lausanne

2. Chamot, Hélène - Marie  
célibataire  
marchande  
originaire de Morrens domiciliée à  
Lausanne née à

Lausanne le vingt-deux janvier  
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de  
Eugène - Louis Chamot, marchand et de  
Marie - Madeleine née Ferlachiger, à Lausanne

Comme témoins: } 1. Robert Pamblanc, employé, à Lausanne  
2. Naucice Emery, employé, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Saubraz et Morrens  
le 4 mars 1929

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un mars mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées:

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Saubraz et Morrens.

Les époux:

Dupuis William  
Dupuis Hélène

Les témoins:

Robert Pamblanc  
M. Emery

L'officier de l'état civil:

*J. Bauj*

Communiqué à l'état civil de Gimel  
et de Brotten.

## Registre des mariages A.

No 87  
Burnand  
Bürki

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Burnand, Fernand-Paul  
célibataire  
brabançon  
originaire de Prideluy - Magnoux domicilié à  
Lausanne né à  
Prideluy - Magnoux le vingt-huit juin  
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fils de  
Louis Burnand et de  
Elix-Henriette née Bruand, les deux décédés

2. Bürki, Fanny-Ida  
célibataire  
repasseuse  
originaire de Brenzikofen (Berne) domiciliée à  
Lausanne née à  
Villeret (Berne) le premier juillet  
mil huit-cent quatre-vingt-onze fille de  
Frédéric Bürki et de  
Odèle - Anna, née Gerber, les deux décédés

Comme témoins :  
1. Jules Regamey, approuvé, à Lausanne  
2. Alice Regamey (dame), à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 26, à Ordiernach,  
le 27, et à Prideluy - Magnoux, le 28 février 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux mars mil neuf cent dix-neuf

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Prideluy - Magnoux  
et Ordiernach.

## Les époux :

Fernand Burnand  
Ida Burnand

## Les témoins :

Jules Regamey  
Alice Regamey

L'officier de l'état civil :

Pueri

Communiqué à l'état civil de Don  
relige et de Ordiernach

## Registre des mariages A.

No 88  
Martin  
et  
Benoit

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Martin, François  
veuf de Louise-Marie née Zbinden, dès le 9 septembre 1912  
caldonnier

originaire de Venches domicilié à  
Lausanne né à  
Venches le dix mai

mil huit cent quatre-vingt-un fils de  
Julien - Samuel Martin et de  
Louise née Hubert, les deux décédés

2. Benoit, Berthe - Mina  
célibataire

quinière  
originaire de Romont (Berne) domiciliée à  
Lausanne née à

Perrefitte (Berne) le quatre mai  
mil huit cent quatre-vingt-onze fille de  
Charles - Benoit et de

Marie - Elise née Grandjean, les deux décédés

Comme témoins : } 1. Julien Blanc, secrétaire, à Lausanne  
2. Philippe Guillod, facteur télégr., à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Venches et Yverfelin,  
le 5 mars 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux mars mil neuf cent dix-neuf

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Venches et Yverfelin.  
Pour l'acte de décès de la dernière  
femme du fiancé, voir vol. 42, fol. 235.

## Les époux :

F. Martin  
Mina Martin

## Les témoins :

J. Blanc  
P. Guillod

L'officier de l'état civil :

J. Blanc

Communiqué à l'état civil d'Yverfelin  
et de Venches.

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 89  
Conus  
et  
Barras

Par jugement du Tribunal du district  
de Lausanne  
rendu en date du 10 décembre 1948  
déclaré définitif et exécutoire le 18  
janvier 1949  
le mariage inscrit ci-contre n'a été dissous par le  
divorce.  
Le Tribunal a fixé à un an, à compter du 18  
janvier 1949, le délai pendant  
lequel le mari  
ne pourra contracter un nouveau mariage.  
Lausanne, le 19 février 1949

L'officier de l'état civil :

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Conus, Raymond-Henri  
célibataire  
comptable  
originaire de Rue (Fribourg) domicilié à  
Lausanne né à

Bec le trois août  
mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de  
Pierre-Joseph Conus, chef de bureau C.F.F. et de  
Anne-Marie née Faget, à Fribourg

2. Barras, Eugénie  
célibataire  
couturière  
originaire de Broc (Fribourg) domiciliée à  
Lausanne née à

Villars Glâne (Fribourg) le cinq janvier  
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de  
Alphonse Barras, cantonnier C.F.F. et de  
Pauline-Joséphine née Lambert, à Fribourg

Comme témoins :  
1. Ferdinand Barras, chauffeur C.F.F., à Syens  
2. Lucien Conus, chauffeur C.F.F., à Fribourg

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Rue et Broc,  
le 7 mars 1949

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre mars mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Rue et Broc.

Les époux :  
Barras  
Eug. Conus

Les témoins :  
Barras Ferdinand  
Lucien Conus.

Communiqué à l'état civil de Rue  
et de Broc.

L'officier de l'état civil :  
Furet

Registre des mariages A.

no 90  
Frey  
et  
Wahli

Près devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Frey, Jakob  
veuf de Marie-Elisabeth née Dubach, dès le 15 juillet 1846  
célibataire  
originaire de Gontenschwil (Argovie) domicilié à  
Lausanne né à  
Gontenschwil le vingt février  
mil huit cent cinquante-neuf fils de  
Jakob Frey et de  
Anna née Bolliger, les deux décédés

2. Wahli, Maria-Anna  
célibataire  
repassuse  
originaire de Bolligen (Berne) domiciliée à  
Lausanne née à  
Hettligen (Berne) le vingt-un décembre  
mil huit cent quatre-vingt-un fille de  
Ferdinand Wahli et de  
Maria-Anna née Ruferscht, les deux décédés

Comme témoins :  
1. Jean Blaser, maraîcher, à Cour/Plausanne  
2. Marius Heysse, corroyeur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Bolligen, le 21,  
à Gontenschwil, le 25 février 1899

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq mars mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Gontenschwil et Bolligen.  
Pour l'acte de décès de la première  
femme du fiancé, voir vol. 46,  
fol. 232.

Les époux :

Jakob Frey  
Marie Frey

Les témoins :

Jean Blaser  
Heysse M<sup>r</sup>

L'officier de l'état civil :

Wahli

Communiqué à l'état civil de Gontenschwil et de Bolligen.



Registre des mariages A.

No 91  
Cheseaux  
et  
Taccard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cheseaux, Jules-Henri  
célibataire  
commis postal  
originaire de Lucens domicilié à  
Lausanne né à  
La Tour-de-Pätz le vingt-cinq juillet  
mil huit cent quatre-vingt-dix fils de  
Georges-Louis Cheseaux, à Lausanne et de  
Julia née Cachin, décédée

2. Taccard, Jeanne-Blanche  
célibataire  
originaire de Ste Croix domiciliée à  
Lausanne née à  
aux Granges-de-Ste Croix le quatorze novembre  
mil huit cent quatre-vingt-deux fille de  
Emile-Louis Taccard, décédé et de  
Emma-Lina née Taccard, à Yverbois

Comme témoins :  
1. Charles Dembald, fonctionnaire postal, à Lausanne  
2. Marcel Jordan, fonctionnaire postal, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 5, à Ste Croix  
et aux Granges-de-Ste Croix, le 6, à Lucens, le 7 fé-  
vrier 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six mars mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Lucens, Ste Croix  
et Granges-de-Ste-Croix.

Les époux :  
J Cheseaux  
J Taccard

Les témoins :  
C Dembald  
M Jordan

Communiqué à l'état civil de Ro-  
mainmôtier et de Ste Croix.

L'officier de l'état civil :  
Jucal

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 92  
Valéro  
Bochatay

Devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Valéro, Gabriel  
célibataire  
docteur en médecine  
originaire de sujet ottoman domicilié à  
Lausanne né à  
Jerusalem le douze mai

mit huit cent quatre-vingt-six fils de  
Haim-Haroun Valéro, banquier, à Jérusalem et de  
Simka née Pappo, décédée

2. Bochatay, Josephine-Rosa  
célibataire  
employée de bureau  
originaire de Salvan (Valais) domiciliée à  
Lausanne née à  
Salvan le dix-neuf août

mit huit cent quatre-vingt-quatorze fille de  
Félicie Bochatay, décédée et de  
Josephine née Jacquier, à Salvan

Comme témoins : } 1. Jules Bochatay, député, à Salvan  
2. Ahmed Sherif Bey, lieutenant, au Caire

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Salvan, le 28  
février 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six mars mil neuf cent dix-neuf

## Pièces déposées :

Déclaration consulaire, tenant lieu  
d'acte de naissance du fiancé.  
Acte de naissance de la fiancée.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne et à Salvan.  
Certificat de capacité du fiancé.  
Autorisation du Conseil d'Etat.  
Permis de mariage.  
Engagement à mariage religieux.  
Communiqué à l'état civil de  
Salvan.

## Les époux :

G. Valéro  
Rosa Valéro

## Les témoins :

J. Bochatay  
S. A. Sherif Bey

L'officier de l'état civil :

Registre des mariages A.

No 93  
Piotet  
et  
Beda

1-81  
7-81  
Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Piotet, Charles-Louis-Gustave  
 célibataire  
 chapelier  
 originaire de Lausanne domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le dix-sept juillet  
 mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de  
Charles-Paul-Ursin Piotet, chapelier et de  
Henriette-Julie vic Corbaz, à Lausanne

2. Beda, Maria  
 célibataire  
 demoiselle de magasin  
 originaire de Alessio (Tessin) domiciliée à  
Lausanne née à  
Alessio le quatre mai  
 mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de  
César Beda, chapelier et de  
Marianna vic Beda, à Montoux

Comme témoins :  
 1. Charles Piotet, chapelier, à Lausanne  
 2. César Beda, chapelier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 24, et à Au-  
ressio, le 25 février 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept mars mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne & Alessio.

Les époux :  
Piotet  
Maria Piotet

Les témoins :  
Charles Piotet  
César Beda

Communiqué à l'état civil d'Alessio.

L'officier de l'état civil :  
Fucci

## Registre des mariages A.

No 94  
Wiss Wyss  
et  
Clavel

## RECTIFICATION

Par décision du 31 octobre 1958,  
le département de justice et police  
du canton de Vaud a ordonné la  
rectification de l'inscription ci-contre  
en ce sens que le patronyme  
de l'aîné soit orthographié  
"Wyss" et non "Wiss".

Lausanne, le 1er novembre 1958.

L'officier de l'état civil:

Communiqué aux offices de l'état civil  
de Borlingen (Soleure) et Goral (Genève)  
et au département de justice et police  
à Lausanne.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Wiss, Edouard-Othmar  
célibataire  
Chauffeur C. F. F.  
originaire de Borlingen (Soleure) domicilié à  
Lausanne né à  
Yvermoud le dix-huit août

mil-huit-cent quatre-vingt-treize fils de  
Othmar Wiss, chef de train retraité et de

Charlotte née Freyraud, à Féroux

2. Clavel, Marie-Louise  
célibataire

originaire de Goral (Genève) domiciliée à  
Plainpalais (Genève) née à  
Goral le vingt-neuf novembre

mil-huit-cent quatre-vingt-dix-sept fille de  
Louis Clavel et de

Jeanne née Prouzand, décédée

Comme témoins: } 1. Arnold Ulbrich, négociant, à Lausanne  
2. Fernand Rahn, employé, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Borlingen, Goral et  
Plainpalais, le 17 février 1958

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt sept mars mil neuf cent dix-neuf

## Pièces déposées:

Promesse de la fiancée.  
Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Borlingen, Goral  
et Plainpalais.

## Les époux:

Ed. Wiss

Marie Wiss

## Les témoins:

Althier

Rahn

L'officier de l'état civil:

Juce

Communiqué à l'état civil de Bo-  
rlingen, de Goral et de Plainpalais.

14-95

No 95  
Gattlen  
et  
Bonnet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gattlen, Jules

célibataire

commis postal

originaire de Büschon (Valais) domicilié à

Lausanne né à

Yverdon le premier juin

mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de

Fridolin Gattlen, retraité C.F.F. et de

Marie-Madeleine née Corini, à St-Léonard (Valais)

2. Bonnet, Blanche-Juliette

célibataire

originaire de Genève domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le cinq juillet

mil huit cent quatre-vingt-onze fille de

Vincent Bonnet, décédé et de

Clara-Albertine née Picchiotti, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Ferdinand Gattlen, chauffeur C.F.F., à Lausanne  
2. William Perret, commis postal, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 21, à Büschon, le 23, et à Genève, le 24 février 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept mars mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Büschon et Genève.

Les époux :

J. Gattlen  
J. Gattlen

Les témoins :

Gattlen F.  
W. Perret

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil de Büschon  
et de Genève (B.C.).

## Registre des mariages A.

No 96  
Schmid  
Balsiger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schmid, Joseph-Louis

célibataire

employé de commerce

originnaire de La Chaux-de-Fonds (Neuchâtel) domicilié à Lausanne né à

La Chaux-de-Fonds le treize novembre

mil huit cent quatre-vingt-treize fils de

Joseph Schmid, orfèvre et de  
Rosa dite Rosa née Imhof, à Lausanne

2. Balsiger, Thérèse-Valentine

célibataire

ménagère

originnaire de Utterville (Fribourg) domiciliée à Champvent née à

Conise le douze juillet

mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de

Jean Balsiger, agriculteur et de  
Louise-Emma née Jeannerod, à Champvent.

Comme témoins :

1. Albert Thibaud, boucher, à Lausanne

2. Edmond Pélud, charcutier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 5, à La Chaux-de-Fonds, le 6, à Utterville et à Champvent, le 7 mars 1910

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept mars mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, La Chaux-de-Fonds,  
Utterville et Champvent.

Les époux :

J. Schmid  
Thérèse Schmid

Les témoins :

A. Thibaud  
E. Pélud

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil de La Chaux-de-Fonds, de Morat et de Mithod.

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 97  
Bossard  
et  
Emery

Devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bossard, Johann - Robert  
veuf de Mina - Julia née Engler, dès le 16 décembre 1917  
architecte  
originaire de Schötz (Lucerne) domicilié à  
Lausanne né à  
Zurich le vingt-sept octobre  
mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de  
Jouis - Joseph Bossard, à Lausanne et de  
Anna - Maria née Kessler, décédée

2. Emery, Henriette - Hélène  
célibataire  
originaire de Cullayes domiciliée à  
Lausanne née à  
Vevey le deux janvier  
mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de  
François Emery, boulanger, à Vevey et de  
Marie - Louise - Philonine née Décaillot, décédée

Comme témoins : } 1. Elisa Guinoud (d<sup>lle</sup>), couturière, à Lausanne  
2. Edouard Jernet, comptable, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Schötz et Les Cullayes, le 3 mars 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept mars mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Schötz et Les  
Cullayes.  
Copie de l'acte de décès de la première  
femme du fiancé, voir vol. 49, fol.  
26.

Les époux :  
Robert Bossard  
Henriette Bossard

Les témoins :  
Elisa Guinoud  
Jernet

Communiqué à l'état civil de Schötz  
et de Nézières.

L'officier de l'état civil :  
[Signature]

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 98  
Besson  
et  
Isch

En présence de l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Besson, Louis-Auguste  
veuf de Eugénie née Pernoud, dès le 26 juillet 1918  
représentant de commerce  
originaire de Bellecive domicilié à  
Lausanne né à

Chêne-Bourg (Genève) le dix-neuf novembre  
mil huit cent septante-cinq fils de

Louis-Denis Besson, voiturier, à Lausanne et de  
Marie-Antoinette née Rosicaud, décédée

2. Isch née Disserens, Fanny  
veuve de Frédéric dit Fritz Isch dès le 25 septembre 1915  
tenancière de café

originaire de Etzelkofen (Berne) domiciliée à  
Lausanne née à

Meyon le vingt-sept décembre  
mil huit cent septante-neuf fille de

Charles Disserens et de  
Hanne-Henriette née Zahler, décédée

Comme témoins : 1. Justin Faillens, représentant, à Lausanne  
2. Charles Martin, mécanicien, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 7, à Bellecive et  
à Etzelkofen, le 8 mars 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept mars mil neuf cent dix-neuf

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Acte de décès du premier mari  
de la fiancée.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Bellecive et Etzel-  
kofen.  
Copie de l'acte de décès de la première  
femme du fiancé, voir vol. 57, fol. 248.

Communiqué à l'état civil de Constantine  
et de Etzelkofen.

## Les époux :

Louis Besson  
Fanny Besson

## Les témoins :

Justin Faillens  
Charles Martin

L'officier de l'état civil :

J. Faillens

Par jugement du Tribunal de  
distriç de Lausanne, rendu  
en date du 10 juillet 1926, déclaré  
définitif et exécutoire le 6 octobre  
1926, le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à deux ans, le  
délai pendant lequel le mari  
ne pourra contracter un nouveau  
mariage, dès le 6 octobre 1926.  
Lausanne, le 19 octobre 1926.

L'officier de l'état civil :

J. Faillens



## Registre des mariages A.

No 99  
Moyard  
et  
Martin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Moyard, Edmond-Marc**  
célibataire

employé de banque  
originaire de Prévexanges domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le cinquante octobre

mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de  
Marc-Louis-Emile Moyard, décédé et de  
Elix-Henriette née Gardoua, à Lausanne

2. **Martin, Clara-Rose-Louise**  
célibataire

employée de bureau  
originaire de Froidville domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le dix-huit juin

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de  
Samuel-Louis-Charles-Henri Martin, décédé et de  
Catherine née Pucki, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Louis Musy, employé, à Lausanne  
2. Robert Pagnon, commis, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 19, à Froidville,  
le 21, et à Prévexanges, le 22 février 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept mars mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Prévexanges et  
Froidville.

Les époux :

Moyard  
Clara Moyard

Les témoins :

Ch. Abat  
Robert Pagnon

Communiqué à l'état civil de Lonay  
et de Pottens.

L'officier de l'état civil :  
Hubert

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 100  
Dufour  
et  
Jacquemel

Devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dufour, Louis - Charles  
célibataire

typographe  
originaire des Châtelards

Lausanne domicilié à  
Vevey né à

le seize février  
mil huit cent quatre vingt dix sept fils de  
Charles Dufour, manoeuvre et de  
Emma - Marie née Liudet, à Vevey

2. Jacquemet, Marie - Joséphine  
célibataire

repasseuse  
originaire de Conthey (Valais)

Lausanne domiciliée à  
Sion née à

le six septembre  
mil huit cent quatre vingt dix sept fille de  
Emile - Maurice Jacquemet, agriculteur, à Bièdron et de  
Marie - Philomène - Wilhelmine née Werlen, de Sion

Comme témoins : } 1. Maurice Emery, employé, à Lausanne  
2. Marius Heysé, concierge, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, au Châtelard et  
à Conthey, le 20 janvier 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit mars mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Le Châtelard  
et Conthey.

Les époux :

L. Dufour  
J. Jacquemet

Les témoins :

M. Emery  
M. Heysé

L'officier de l'état civil :

Rue

Communiqué à l'état civil de  
Montreux et de Conthey.

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 101  
Bolomey  
et  
Jaccoud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bolomey, Edouard-Auguste  
célibataire  
employé aux S.-T.  
originaire de Savigny et de Foel domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le premier octobre

mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de  
Edouard Bolomey, employé de commune et de  
Adélaïde-Françoise née Pricot, à Lausanne

2. Jaccoud, Elix-Alice  
célibataire  
demoiselle de magasin  
originaire de Villars-Tiercelin et Chardonnay-Montaubion domiciliée à  
Monthorand ne Lausanne née à  
Lausanne le onze juillet

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de  
Emile Jaccoud, décédé et de  
Léonie-Henriette née Urner, à Monthorand

Comme témoins :  
1. Auguste Regamey, appaillan, à Lausanne  
2. Robert Humm, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 5, à Savigny et  
à Foel, le 6, à Villars-Tiercelin, le 7, et à Montau-  
bion - Chardonnay, le 8 mars 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit mars mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Savigny, Foel,  
Villars-Tiercelin et Chardonnay-  
Chardonnay.

Les époux :  
Bolomey Edouard  
Bolomey Elix

Les témoins :  
Aug. Regamey  
R. Humm

Communiqué à l'état civil de Savigny,  
de Foel, de Bottem et de  
St. Cerges.

L'officier de l'état civil :  
[Signature]

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 102  
Augustin  
Vessoz

Par jugement du Tribunal...  
discret de Lausanne rendu  
en date du 31 mars 1927, déclaré  
définitif et exécutoire le 15 juillet  
1927, le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à deux ans, le  
délai pendant lequel l'e mari  
ne pourra contracter un nouveau  
mariage, dès le 15 juillet 1927.  
Lausanne, le 23 août 1927.

L'officier de l'état civil:

H. Prunier

R. du 24. 10. 27.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Augustin, Louis-Ernest  
célibataire, mineur autorisé  
employé aux T.-L.  
originaire de Gilly domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le vingt-neuf août  
mil neuf cent fils de

Jean-Christ Augustin, vannier et de  
Julie-Cécile née Seidoux, à Lausanne

2. Vessoz, Lucie  
célibataire  
couturière  
originaire de Chabrey domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le cinq mai  
mil neuf cent fille de

Emile-Henri Vessoz, décédé et de  
Eugénie née Dubois, à Lausanne

Comme témoins: } 1. Jules Pasche, brigadier de police, à Lausanne  
2. Henri Hugonnet, agent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 5, à Gilly, le 6,  
et à Chabrey, le 7 mars 1927.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit mars mil neuf cent dix-neuf

## Pièces déposées:

Actes de naissance des fiancés.  
Consentement des père et mère du fiancé.  
Acte de décès du père de la fiancée.  
Consentement de sa mère.  
Autorisation du Conseil d'Etat.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Gilly et Chabrey.

Communiqué à l'état civil de Gilly  
et de Constance.

## Les époux:

L. Augustin  
L. Augustin

## Les témoins:

Jules Pasche  
Hugonnet Henri

L'officier de l'état civil:

Prunier

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 103  
Pinard  
et  
Krieg

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pinard, Adrien - Charles - Edouard  
célibataire  
chauffeur - mécanicien  
originaire de Rances domicilié à  
Vallorbe né à  
Rances le neuf juin

mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de  
Edouard - Ariste Pinard, à Lausanne et de  
Auguste - Rosa née Cottens, décédée

2. Krieg, Germaine - Violette  
célibataire  
margeuse  
originaire de Kerolfingen (Berne) domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le neuf février

mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fille de  
Samuel - Auguste Krieg et de  
Julie - Berny née Regamey, décédée

Comme témoins : 1. Edouard Pinard, cordonnier, à Lausanne  
2. Albat Rosat, mécanicien, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Vallorbe, le 1<sup>er</sup>, à Stalden et à  
Rances, le 2<sup>e</sup> février, à Lausanne, le 7 mars 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit mars mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil  
de Vallorbe

Les époux :

Adrien Pinard  
Violette Pinard

Les témoins :

Edouard Pinard  
Albat Rosat

L'officier de l'état civil :

Picard

Communiqué à l'état civil de Paul-  
mes, de Vallorbe et de Stalden i.é.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 104  
Diserens  
et  
Rouge

2312  
7312  
Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Diserens, Charles-Robert**

célibataire

boulangier

originaire de Lutry domicilié à

Lausanne né à

Belmont d'ully le vingt-trois mars

mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de

Auguste Diserens, agriculteur et de

Marianne née Prähler, à Montblançon Lausanne

2. **Rouge, Alice-Henriette**

célibataire

originaire de Lausanne domiciliée à

Epalinges née à

Epalinges le premier juillet

mil huit cent quatre-vingt-trois fille de

Henri Rouge, agriculteur et de

Charlotte-Louise née Rey, à Epalinges

Comme témoins :

1. Henri Bécion, secrétaire, à Lausanne

2. Marcel Devolt, employé, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Lutry, le 7,

à Epalinges, le 8 mars 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf mars mil neuf cent dix-neuf

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Lutry & Epalinges.

## Les époux :

Robert Diserens

Alice Diserens

## Les témoins :

H. Bécion

Marcel Devolt

L'officier de l'état civil :

J. J. J.

Communiqué à l'état civil de Lutry  
et d'Epalinges.

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 105  
Mischler  
Koll

Devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mischler, *Léon-Louis-Auguste*  
célibataire  
employé postal  
originaire de *Wohlen, Berne* domicilié à  
*Lausanne* né à  
*Lausanne* le *vingt juillet*  
*mil huit cent quatre-vingt-quatorze* fils de  
*Alfred-David Mischler, décédé* et de  
*Augusta-Jeanne née Pittet, à Lausanne*

2. Koll, *Jeanne-Berthe*  
célibataire  
employée de commerce  
originaire de *Chavannes-des-Bois* domiciliée à  
*Lausanne* née à  
*Lausanne* le *vingt-neuf avril*  
*mil huit cent quatre-vingt-quatorze* fille de  
*Samuel Koll, serrurier* et de  
*Bertha née Schüpbach, à Lausanne*

Comme témoins : } 1. *Samuel Koll, serrurier, à Lausanne*  
2. *Eugène Girardet, jardinier, à Pully*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Wohlen et Chavannes-des-Bois*, le *5 mars 1919*  
Registre des familles vol. *16* fol. *206*

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le *vingt-neuf mars mil neuf cent dix-neuf*

Pièces déposées :  
*Actes de naissance des fiancés.*  
*Actes de publication des mariages à*  
*Lausanne, Wohlen et Chavannes-*  
*des-Bois.*

Les époux :  
*Mischler Léon*  
*Mischler Jeanne*

Les témoins :  
*J. Koll*  
*E. Girardet*

Communiqué à l'état civil de *Wohlen*  
et de *Coppet*.

L'officier de l'état civil :  
*Puce!*

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 106  
Gottaux  
et  
Dufey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Gottaux, Albert-Auguste**

célibataire

employé de banque

originaire de Chavannes-le-Chêne et Ussin domicilié à

Lausanne

né à

Yverdon

le dix-huit mars

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fils de

Eugène Gottaux, représentant et de

Marie née Vallon, à Lausanne

2. **Dufey, Eva-Mathe**

célibataire

employée de commerce

originnaire de Palézieux domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne

le vingt-huit novembre

mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fille de

Louis Dufey, employé de commerce et de

Suzanne née Pittet, à Lausanne

Comme témoins :

1. Eugène Gottaux, négociant, à Lausanne

2. Louis Dufey, magasinier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Chavannes-le-Chêne,

Ussin et Palézieux, le 17 février 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf mars mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Consentement des père et mère de la fiancée.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Chavannes-le-Chêne,  
Ussin et Palézieux.

Les époux :

V. Dufey

A. Gottaux

Les témoins :

E. Gottaux

L. Dufey

L'officier de l'état civil :

J. P. [Signature]

Communiqué à l'état civil d'Yverdon,  
Ussin et de Palézieux.



N<sup>o</sup> 107  
 Bonnavaux  
 et  
 Ropin

En présence de l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Bonnavaux, Paul**  
 célibataire  
 employé de bureau  
 originaire de Noville et Remmaz domicilié à  
Digle né à  
Villeneuve le dix-huit avril  
 mil huit cent quatre-vingt-treize fils de  
Jean Bonnavaux, décédé et de  
Emma née Charbonney, à Lausanne

2. **Ropin, Constance-Ernestine**  
 célibataire  
 domestique de magasin  
 originaire de Payerne domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le premier avril  
 mil huit cent quatre-vingt-treize fille de  
Emile-Jules Ropin, décédé et de  
Louise née Wetti, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Ulysse Cuendet, employé de bureau, à Lausanne  
 2. Mathie Demé, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Digle le 12, à Payerne, le  
 13, à Noville, Remmaz et Lausanne, le 14 Mars 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier avril mil huit cent dix-neuf

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil  
d'Digle.

Les époux :

Bonnavaux  
P. Bonnavaux

Les témoins :

U. Cuendet  
A. Demé

L'officier de l'état civil :

Pirelli

Communiqué à l'état civil de Ville-  
neuve, d'Digle et de Payerne.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 108  
Béboix  
et  
Pache

Devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Béboix, Gustave**  
célibataire  
mécanicien  
originaire de **Epalinges et Belmont N. Lausanne** domicilié à  
**Epalinges** né à  
**Epalinges** le **vingt-un octobre**  
**mil huit cent quatre-vingt-quatre** fils de  
**Ernest Béboix, agriculteur** et de  
**Rosalie-Louise née Pache, à Epalinges.**

2. **Pache, Louisa-Anna**  
célibataire  
ménagère  
originaire de **Epalinges** domiciliée à  
**Epalinges** née à  
**Epalinges** le **dix-huit novembre**  
**mil huit cent quatre-vingt-dix-huit** fille de  
**Henri-Alexandre Pache, cafetier** et de  
**Emma née Porchet, à Epalinges.**

Comme témoins : } 1. **Jean Eisenhut, employé de bureau, à Epalinges**  
2. **Henri Porcion, receveur, à Lausanne**

Les publications ont eu lieu à **Epalinges et à Belmont, le 17**  
**février 1919.**

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le **premier avril mil neuf cent dix-neuf**

Pièces déposées :

**Autorisation de l'état civil**  
**d'Epalinges.**

Les époux :

**Béboix Gustave**  
**Louisa Béboix**

Les témoins :

**J. Eisenhut**  
**H. Porcion**

L'officier de l'état civil :

**P. J. J.**

Communiqué à l'état civil d'Epalinges  
et de Pully.

## Registre des mariages A.

No 109  
Petitpierre  
Peter

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Petitpierre, Laurent

célibataire

médecin

originaire de Courvet et Neuchâtel domicilié à

Lausanne né à

Courvet le trois novembre

mil huit cent quatre-vingt-huit fils de

Paul - Léon Petitpierre, D<sup>e</sup> en droit et de

Emma - Ida née Richard, à Castagnola (Tessin)

2. Peter, Marcelle - Louise - Hélène

célibataire

infirmière

originaire de Lavey - Morcles domiciliée à

Lausanne née à

Lavey le vingt-neuf décembre

mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de

Georges - François - Auguste Peter, décédé et de

Hélène née Fattetbert, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Blaise Petitpierre, ingénieur, à Lausanne  
2. Daniel Peter, étudiant ingénieur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Neuchâtel et Lavey, le 5, à Courvet, le 6 mars 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux avril mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication du mariage  
à Lausanne, Courvet, Neuchâtel  
et Lavey.

Les époux :

D<sup>e</sup> Laminodivision  
Marcelle Petitpierre

Les témoins :

se. Petitpierre  
Daniel Peter

Communiqué à l'état civil de Courvet,  
de Neuchâtel et de Lavey.

L'officier de l'état civil :

Blaise

## Registre des mariages A.

No 110  
Meige  
et  
Thierry

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Meige, Paul-William  
célibataire  
généraliste  
originaire de Sugrion, domicilié à  
Lausanne né à  
Sugrion le trois juillet  
mil huit cent quatre-vingt-deux fils de  
Edouard Meige et de  
Elix née Vaccaud, les deux légitimes

2. Thierry, Rose-Marthe  
célibataire  
employée de bureau  
originaire de Maccens, domiciliée à  
Lausanne née à  
Maccens le douze juillet  
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de  
Constant Thierry, voyer et de  
Odine Thierry née Buffat, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Constant Thierry, voyer, à Lausanne  
2. Marianne Rouffois (delle), à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 2, à Sugrion  
et à Maccens, le 8 mars 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux mil neuf cent dix-neuf

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Sugrion et Maccens.

## Les époux :

Paul-William Meige  
Marthe Meige

## Les témoins :

Marianne Rouffois  
Constant Thierry

L'officier de l'état civil :

Rue

Communiqué à l'état civil de Fey  
et de Maccens

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 111  
Chevalley  
et  
Dorner

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chevalley, Philippe - Adrien  
célibataire  
né à Lausanne le douze mai  
originaire de Chexbres domicilié à Lausanne

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fils de Paul - Benjamin Chevalley, receveur et de Julia - Eugénie née Châtelanet, à Lausanne

2. Dorner, Blanche - Joséphine  
célibataire  
née à Lausanne le quatorze avril  
originaire de St-Stephan (Bern) domiciliée à Lausanne

mil huit cent quatre-vingt-six fille de Christian Dorner, négociant et de Joséphine - Henriette née Raymond, à Lausanne

Comme témoins : 1. Marcel Dorner, géant, à Lausanne  
2. Elie Porchet, forestier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 19, à Chexbres et à St-Stephan, le 20 février 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois avril mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lausanne, Chexbres et St-Stephan.

Les époux :  
P. Chevalley  
B. Chevalley

Les témoins :  
Porchet  
Dorner

Communiqué à l'état civil de Chexbres et de St-Stephan.

L'officier de l'état civil :  
F. J. J. J.

N<sup>o</sup> 112  
Jaggi  
et  
Maax

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jaggi, Ernest - François  
célibataire  
comptable  
originaire de Châtellet (Vaud) domicilié à  
Lausanne né à  
Allaman le neuf décembre  
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de  
Jean - Samuel - François Jaggi et de  
Jenny - Elise - Marie née Petit, décédée

2. Maax, Palmyre  
célibataire  
secrante  
originaire de Pontalica (Doubs), France domiciliée à  
Lausanne née à  
Tully le dix-sept septembre  
mil huit cent quatre-vingt-douze fille de  
Alphonse Care, décédé et de  
Pauline née Seligmann, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Paul Maax, gérant de commerce, à Bèze  
2. Henri Jaggi, étudiant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 21, et à Châtellet,  
le 22 février 1119

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois avril mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Acte de décès du père de la fiancée.  
Certificat de naissance.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne & Châtellet.  
Certificat de capacité de la fiancée.  
Autorisation du Conseil d'Etat.

Les époux :

Palmyre Jaggi

Les témoins :

Ernest Jaggi

L'officier de l'état civil :

Maax

Communiqué à l'état de Châtellet  
et à la Chancellerie d'Etat, à  
Lausanne.

## Registre des mariages A.

no 113  
Blanc  
Meyer

11-146 Pour devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Blanc, Pierre-Edrien

célibataire

commiss postal

originaire de Lausanne

domicilié à

Lausanne

né à

Yverdon

le dix-huit décembre

mil huit cent quatre-vingt-quinze

fils de

Serges-Louis Blanc, régisseur, à Lyon

et de

Rachel née Penne à Lausanne

2. Meyer, Germaine-Lucie

célibataire

originaire de Schaffhouse

domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne

le vingt-trois novembre

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept

fille de

Franz-Alfred Meyer, mécanicien C.F.F.

et de

Marie-Elisa née Vagnières, à Lausanne

Comme témoins :

1. Alfred Meyer, mécanicien C.F.F., à Lausanne

2. Alexandre Meyer, commiss postal, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 3, et à Schaffhouse,

le 5 mars 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois avril mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne & Schaffhouse.

Les époux :

P. Blanc

G. Blanc

Les témoins :

Meyer A.

A. Meyer

L'officier de l'état civil :

Reuel

Communiqué à l'état civil de Schaff-  
house.

## Registre des mariages A.

No 114  
Meyer  
et  
Schäff

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Meyer, Alexandre - Franz  
célibataire

commis de poste  
originaire de Schaffhouse domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le vingt-huit décembre

mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de  
Franz - Alfred Meyer, mécanicien C. F. F. et de  
Marie - Elise née Wagner, à Lausanne

2. Schäff, Elisabeth - Eléonore  
célibataire

modiste  
originaire de Frankenstein (Pörlau), Prusse domiciliée à  
Lausanne née à  
Frankenstein le dix février

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de  
Bertha Schäff, à Constance et de

Comme témoins : } 1. Alfred Meyer, mécanicien C. F. F., à Lausanne  
2. Pierre Blanc, commis postal, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, C. M., à Schaffhouse,  
le 20 janvier, et à Frankenstein, le 3 février 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois avril mil neuf cent dix-neuf

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Schaffhouse et  
Frankenstein.  
Certificat de célibat de la fiancée.  
Autorisation du Conseil d'Etat.

## Les époux :

A. Meyer  
E. Meyer

## Les témoins :

Meyer A.  
P. Blanc

Communiqué à l'état civil de Schaff-  
house et à la Chancellerie l'Etat,  
à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

Puce!



No 115  
Regamey  
et  
Baudet

2-44

Devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Regamey, Albert-Henri  
célibataire

encaisseur

originaire de Lausanne domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le vingt-six juillet

mil huit cent quatre-vingt-treize fils de

Henri-Louis Regamey, concubine et de

Emilie née Grett, à Lausanne

2. Baudet, Berthe  
célibataire

couturière

originaire de Bottens domiciliée à

Lausanne née à

Lutry le sept octobre

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de

Louis-Victor Baudet, employé à S.-J. et de

Marie-Louise née Grotty, à Lausanne

Comme témoins : 1. Louis Baudet, manoeuvre, à Lausanne

2. Eugène Guillaume, employé de commerce, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 5, et à Bottens, le

5 mars 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois avril mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne et Bottens.

Les époux :

A. Regamey  
B. Regamey

Les témoins :

L. Baudet  
E. Guillaume

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil de  
Bottens.

Par jugement du Tribunal du  
district de Lausanne, rendu  
en date du 30 décembre 1909, déclaré  
définitif et exécutoire le 26 mars  
1930, le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à un an le  
délai pendant lequel la femme  
ne pourra contracter un nouveau  
mariage, dès le 26 mars 1930.  
Lausanne, le 24 mars 1930.

L'officier de l'état civil,

Le Bailly

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 116  
Bachmann  
Dietz

En présence de l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bachmann, Albert-Henri  
célibataire  
employé de commerce  
originaire de Bertschikon (Zurich) domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le douze octobre  
mil huit cent quatre vingt onze fils de  
Jean-Rodolphe Bachmann, tailleur et de  
Louise née Steub, à Lausanne

2. Dietz, Anna  
célibataire  
couturière  
originaire de Mannheim (Bade) domiciliée à  
Lausanne née à  
Mannheim le dix-sept mai  
mil huit cent septante-neuf fille de  
Georg Dietz et de  
Anna Elisabeth née Berber, les deux décédés.

Comme témoins :  
1. Maurice Emery, employé de bureau, à Lausanne  
2. Robert Pamblanc, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 5, à Bertschikon,  
le 7, et à Mannheim, le 8 mars 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois avril mil neuf cent dix-neuf

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Bertschikon et  
Mannheim.  
Certificat de capacité de la fiancée.  
Autorisation du Conseil d'Etat.

Communiqué à l'état civil de Bertschikon  
et à la Chancellerie d'Etat,  
à Lausanne.

## Les époux :

Bachmann Henri

Anna Bachmann

## Les témoins :

M. Emery

R. Pamblanc

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 117  
Kaller  
et  
Rouvenaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Kaller, Emil  
célibataire  
employé de commerce  
originaire de Zurich domicilié à  
Genève né à  
Wolpa (Russie) le seize janvier  
mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de  
Käsel - Jodelin - Jakobson, Kaller, à Zurich et de  
Genja Kymiche, sa femme, décédée

2. Rouvenaz, Berthe-Marie-Reine  
célibataire  
modiste  
originaire de Biornens et Esmonds (Fribourg) domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le dix janvier  
mil huit cent quatre-vingt-treize fille de  
Jean-Edouard Rouvenaz, employé au L.-O., à Lausanne et de  
Rosina Baumgartner, sa femme, décédée

Comme témoins :  
1. Emil Rouvenaz, employé L.-O., à Lausanne  
2. Charles Fein, commerçant, à Zurich

Les publications ont eu lieu à Genève, le 7, à Biornens et Esmonds,  
le 8, à Zurich et Lausanne, le 10 mars 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois avril mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :  
L'autorisation de l'état civil de  
Genève.

Les époux :  
Emil Kaller  
Berthe Kaller

Les témoins :  
Rouvenaz et  
Charles Fein

Communiqué à l'état civil de Zurich,  
de Genève (B.C.) et d'Urges.

L'officier de l'état civil :  
[Signature]

## Registre des mariages A.

no 118  
Pfister  
et  
Laurent

Devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Pfister, Albert - Gaspar**  
veuf de Bertha - Louise Bastian  
jardinier  
originaire de Nänndorf (Zurich) domicilié à  
Frey né à  
Collonges sur Ferritet le dix-neuf juillet  
mil huit cent soixante-six fils de  
Félix Pfister, décédé et de  
Elisabeth née Weber, à Chexbres

2. **Laurent, Lydie**  
célibataire  
ménagère  
originaire de Frey domiciliée à  
La Tour-de-Peilz née à  
Frey le vingt février  
mil huit cent soixante-deux fille de  
Louis Laurent et de  
Marie - Thérèse - Suzette née Gorret, décédée

Comme témoins : } 1. Gustave Laurent, chauffeur, à Lausanne  
2. Céline Laurent (dada), à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Frey le 12, à Nänndorf et à  
Frey, le 13, à La Tour-de-Peilz, le 14 mars 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois avril mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil  
de Frey.

Les époux :

Albert Pfister  
Lydie Pfister

Les témoins :

G. Laurent  
C. Laurent

Communiqué à l'état civil de Nänndorf, de Frey, de Frey et  
de La Tour-de-Peilz.

L'officier de l'état civil :

M. H. H.

## Registre des mariages A.

No 119  
Barraud  
et  
Krieger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Barraud, Charles-Louis  
célibataire  
employé de commerce  
originaire de Emetines près Lausanne domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le vingt-cinq août  
mil huit cent quatre-vingt-dix fils de  
Constant - Samuel - Charles Barraud, décédé et de  
Marie - Françoise née Cornut, à Lausanne

2. Krieger, Marie  
célibataire  
cuisinière  
originaire de nationalité française domiciliée à  
Lausanne née à  
Münster (Haut-Rhin) le vingt-sept août  
mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de  
Jean Krieger, agriculteur, à Brouwiller et de  
Marie née Reigler, décédée

Comme témoins : { 1. François Barraud, employé de commerce, à Lausanne  
2. Ulric Burdet, droguiste, à Genève

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 3, et à Emetines,  
le 5 mars 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre avril mil neuf cent dix-neuf

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Acte de décès de la mère de la fiancée.  
Consentement de son père.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne & Emetines.  
Certificat de capacité de la fiancée.  
Autorisation du Conseil d'Etat.

## Les époux :

Barraud Chs.  
Marie Barraud

## Les témoins :

Barraud François  
Burdet

L'officier de l'état civil :

Prud

Communiqué à l'état civil de Neuchâtel  
le 10 à la Chancellerie d'Etat,  
à Lausanne.

Registre des mariages A.

No 120  
Mersel  
Bottelli

Par décision du 9 décembre 1926,  
le Département de Justice et Police  
du Canton de Vaud a ordonné la rec-  
tification de l'acte ci-dessus, en ce  
sens qu'à la nom de famille...  
s'écrit, par erreur, Mersel,  
soit orthographié Mersel.

Lausanne, le 13 décembre 1926.

L'officier de l'état civil:

H. Prunier

69<sup>me</sup> à Tuffens et Châblau

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mersel, Louis-Auguste-Robert

célibataire

employé de commerce

originaire de Echichens domicilié à

Lausanne né à

Rolle le vingt-quatre décembre

mil huit-cent quatre-vingt-quatorze fils de

Jean-Louis-Auguste Mersel, décédé et de

Reine née Friedrich, à Lausanne

2. Bottelli, Laure-Cécile-Léonie

célibataire

reposeuse

originaire de Dagnente (Novare), Italie domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le dix-huit août

mil huit-cent quatre-vingt-dix-huit fille de

Franco-Léon Bottelli, maron et de

Charlotte-Léonie-Eugénie née Chapuis, à Lausanne

- Comme témoins :
- 1. Henri Badon, employé de banque, à Lausanne
  - 2. Arthur Bottelli, employé de commerce, à Genève

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 20, à Echichens,  
le 21 janvier, et à Dagnente le 9 février 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre avril mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

- Actes de naissance des fiancés.
- Consentement des père et mère de la fiancée.
- Actes de publication de mariage à Lausanne, Echichens et Dagnente, avec certificat de capacité.
- Autres pièces de l'Etat.

Les époux :

Louis Mersel  
Laure Mersel

Les témoins :

Henri Badon  
Arthur Bottelli

L'officier de l'état civil :

Prunier

Communiqué à l'état civil de Tuffens-  
le-Château et à la Chancellerie  
d'Etat, à Lausanne.

Registre des mariages A.

No 121  
Müller  
et  
Humbert

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Müller, Henri-Atto-Charles  
célibataire  
employé de bureau  
originaire de Unterkulm (Argovie) domicilié à  
Eggle né à  
Lausanne le vingt-huit mars

mil huit cent quatre-vingt-douze fils de  
Jacob Müller et de  
Cécile-Louise-Marie née Jenn, décédée

2. Humbert, Lucie-Emma  
célibataire  
sténo-dactylographe  
originaire de Corcelles-Cormondrée et de Neuchâtel domiciliée à  
Renens-jac née à  
Suvvornier le vingt-huit mai

mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fille de  
Auguste Humbert; décédé et de  
Lucie-Elix née Droz, à Renens

Comme témoins : 1. Jean Zehnder, employé de bureau, à Lausanne  
2. Marcel Bigler, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Eggle, le 10, à Unterkulm, Corcelles-Cormondrée et à Neuchâtel, le 11, à Renens, le 12 mars 1944

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre avril mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :  
Autorisation de l'état civil  
d'Eggle.

Les époux :  
H Müller

Les témoins :  
J. Zehnder  
M. Bigler

L'officier de l'état civil :  
[Signature]

Communiqué à l'état civil d'Unterkulm, d'Eggle, de Corcelles, de Neuchâtel et de Pully.

Par jugement du Tribunal de Première Instance du canton de Genève rendu en date du 28 juin 1944 déclaré définitif et exécutoire le 27 juillet 1944 le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à deux ans, dès le lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage. Lausanne, le 4 août 1944

Officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

No 122  
Jaccottet  
et  
Schereschewsky

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jaccottet, Jean-Frédéric

célibataire

ingénieur

originaire de Echallens domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le six février

mil huit cent quatre-vingt-douze fils de

Edouard-Alphonse Jaccottet, serurier et de

Louisa-Pauline née Burnens, à Lausanne

2. Schereschewsky, Jenny-Marie

célibataire

licenciée es-lettres

originaire de Kazan (Russie) domiciliée à

Lausanne née à

Kazan le neuf août

mil huit cent quatre-vingt-treize fille de

Jacob-Georg Schereschewsky, commerçant et de

Leïa née Piasansky, à Kazan

Comme témoins :  
1. Alphonse Jaccottet, maître serurier, à Lausanne  
2. Ethue Jaccottet, serurier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 27 à Echallens, le 28 décembre 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq avril mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés, avec une traduction.

Actes de publication de mariage à Lausanne et Echallens.

Déclaration du Pasteur de Haller.

Autorisation du Conseil d'Etat.

Engagement à mariage religieux.

Communiqué à l'état civil d'Echallens.

Les époux :

Jaccottet  
Jenny Jaccottet

Les témoins :

A. Jaccottet Burnens  
H. Jaccottet

L'officier de l'état civil :

Jaccottet



## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 123  
 Carin  
 et  
 Scheidegger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Carin, Fernand - Eugène**  
 veuf de Cécile Brailaud née Piquet, des le 2<sup>e</sup> novembre 1914  
 ouvrier de ville  
 originaire de Fulliers domicilié à  
 Lausanne né à  
 Lausanne le vingt-trois mai

mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de  
 Louis Carin, ancien agent de police, à Pully et de  
 Elise - Adèle née Corrit, décédée

2. **Scheidegger, Lydia - Frieda**  
 célibataire  
 horlogère  
 originaire de Huttwil (Berne) domiciliée à  
 Payerne née à  
 Morat le douze décembre

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de  
 Ferdinand Scheidegger, décédé et de  
 Marie - Rosa - Bertha née Wenger, à Payerne

Comme témoins : } 1. Eugène Corday, employé, à Lausanne  
 } 2. Emile Wenger, mécanicien, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 10, à Huttwil  
 à Payerne, le 11, à Fulliers, le 13 mars 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq avril mil neuf cent dix-neuf

## Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée.  
 Actes de publication de mariage à  
 Lausanne, Fulliers, Huttwil et  
 Payerne.

Pour l'acte de naissance des fiancés,  
 voir vol. 11, fol. 281.

Pour l'acte de décès de la première  
 femme du fiancé, voir vol. 57, fol.  
 157.

Communiqué à l'état civil de la commune,  
 de Huttwil et de Payerne.

## Les époux :

F Carin.  
 L Carin

## Les témoins :

Eugène Corday  
 E Wenger

L'officier de l'état civil :

Jouet

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 124  
 Noverraz  
 et  
 Ethenoz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Noverraz, Jacques-François**  
 célibataire  
 chauffeur  
 originaire de **Cully et Lutry** domicilié à  
**Lausanne** né à  
**Lausanne** le vingt-quatre-janvier  
 mil huit cent septante-huit fils de  
**Jean-Jacques-Louis Noverraz, décédé** et de  
**Jeanne-Suzanne née Lamanchy, à Lausanne**

2. **Ethenoz, Lucy-Bequerite**  
 célibataire  
 repasseuse  
 originaire de **Bière** domiciliée à  
**Lausanne** née à  
**Bière** le vingt-cinq septembre  
 mil huit cent quatre-vingt-douze fille de  
**Jules-Louis-Henri Ethenoz, employé C.F.F.** et de  
**Amélie-Elira née Kaayenbrühl, à Vevey**

Comme témoins : } 1. **Alfred Kauer, chauffeur, à Lausanne**  
 2. **Emile Ethenoz, garçon de magasin, à Vevey (Genève)**

Les publications ont eu lieu à **Lausanne, le 12, à Lutry**  
**et à Bière, le 13, à Cully, le 14 mars 1919**

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le **cinq avril mil neuf cent dix-neuf**

Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée.  
 Actes de publication de mariage  
 à Lausanne, Cully, Lutry et  
 Bière.  
 Pour l'acte de naissance du fiancé,  
 voir vol. 3, fol. 105.

Les époux :

**François Noverraz**  
**M. Noverraz**

Les témoins :

**Kauer**  
**Ethenoz &c.**

L'officier de l'état civil :

**Puce!**

Communiqué à l'état civil de Cully,  
 de Lutry et de Bière.

## Registre des mariages A.

No 125  
Buchan  
et  
Ferrard

Devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Buchan, Robert - Mackenzie - Crawford  
célibataire

secrétaire à la Légation Britannique

originaire de Alloa (comté de Clackmannan), Ecosse domicilié à  
Berne né à

Alloa le dix-sept juin

mil huit cent quatre-vingt-huit fils de

David Buchan, rédacteur à Alloa et de

Margaret née Crawford, décédée

2. Ferrard, Garnet - Longdon  
célibataire

archiviste

~~originaire de~~ Angleterre britannique domiciliée à

Berne née à

Camdenwell (comté de Londres) le dix-sept mai

mil huit cent quatre-vingt-douze fille de

James - Cabell Ferrard, comptable à Sydney et de

Edith - Susan Batschelor, décédée

Comme témoins : { 1. Albert - Houston Phillips, rentier, à Berne

2. Linda Phillips, dame, à Berne

Les publications ont eu lieu à Berne, le 7 mars 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq avril mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de Berne

Les époux :

R. Mackenzie Buchan  
Garnet Longdon Buchan

Les témoins :

A. Houston Phillips  
L. Houston Phillips

Communiqué à l'état civil de Berne

M. G. L. Comte  
L'officier de l'état civil :  
Comte

## Registre des mariages A.

No 126

Brémont

Biffiger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Brémont, Jules - Jean - Arthur

célibataire

voyageur de commerce

originaire de Rogens et Grattavache (Fribourg) domicilié à

Lausanne né à

Grattavache le trois avril

mil huit cent soixante-dix-sept fils de

Ulfrid - Jules - Marie Brémont, décédé et de

Louise - Gertrude née de Lentulus, à Grattavache

2. Biffiger, Germaine - Adèle

célibataire

ménagère

originaire de St-Nicolas (Palais) domiciliée à

Lausanne née à

Oigle le vingt janvier

mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de

Pierre - Joseph Biffiger, décédé et de

Sophie - Adèle née Bron, à Lausanne

Comme témoins :

1. Rodolphe Gottau, rentier, à Fribourg

2. Robert Colliard, marchand de bétail, à Châtel - St-Denis

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 14, à Rogens, le 15, à Grattavache, le 16, et à St-Nicolas, le 17 mars 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit avril mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lausanne, Rogens, Grattavache et St-Nicolas.

Les époux :

J. Brémont

G. Brémont

Les témoins :

Gottau Rod.

Colliard Robt

L'officier de l'état civil :

J. H. H.

Communiqué à l'état civil de Rogens, de Le Crêt et de St-Nicolas.

Registre des mariages A.

No 127  
Margot  
et  
Sennwald

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Margot, René-Louis  
célibataire  
technicien au téléphone  
originaire de Ste Croix domicilié à  
Lausanne né à  
Rainpalais (Genève) le seize juin  
mil huit cent quatre-vingt-onze fils de  
Louis-Charles Margot, décédé et de  
Hortense-Hélène née Gilliger, à Genève

2. Sennwald, Germaine-Bernardine-Louise-  
Adèle, célibataire  
institutrice  
originaire de La Chaux-du-Milieu (Neuchâtel) domiciliée à  
Lausanne née à  
Berne le vingt-quatre mai  
mil huit cent quatre-vingt-onze fille de  
André Sennwald, décédé et de  
Adèle-Marie née Red, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Otto Maets, technicien, à Lausanne  
2. Charles Sennwald, professeur de dessin, à Vevey

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 14, à Ste Croix,  
Granges-de-Ste-Croix et La Chaux-du-Milieu, le  
15 février 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix avril mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Ste Croix, Granges-  
de-Ste-Croix et La Chaux-du-  
Milieu.

Les époux :  
R. Margot  
G. Margot

Les témoins :  
André  
C. Sennwald

Communiqué à l'état civil de Ste  
Croix et de La Chaux-du-Milieu

L'officier de l'état civil :  
Mucel

## Registre des mariages A.

No 125  
Corboz  
et  
Favre

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Corboz, Charles-Alfred**  
veuf de Rose-Lina née Perex, dès le 12 octobre 1910  
agriculteur  
originaire de Maraçon et de Chevailles / Oron domicilié à  
Ecoteaux né à  
Ecoteaux le vingt-neuf juin  
mil huit-cent soixante-un fils de  
Samuel-Gabriel Corboz et de  
Agnes-Urbainette née Peroud, décédés

2. **Favre née Wagnon, Marie-Henriette**  
veuve de Henri-Frédéric Favre, dès le 24 février 1902

originaire de Ecoteaux et de Château-d'Orx domiciliée à  
Ecoteaux née à  
Brens / Noye le six septembre  
mil huit-cent soixante-neuf fille de  
François-Louis Wagnon et de  
Marie née Jordan, décédés

Comme témoins : } 1. **Emile Wagnon**, menuisier, à Lausanne  
2. **Victor Legeret**, relieur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Maraçon et à Ecoteaux, le 15,  
à Chevailles, le 16, à Château-d'Orx, le 17 mars 1911

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix avril mil neuf-cent dix-neuf

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de  
Pâlesieux.

Les époux :

Alfred Corboz  
Marie Corboz

Les témoins :

Emile Wagnon  
Victor Legeret

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué à l'état civil de Pâlesieux, d'Oron-la-Ville et de  
Château-d'Orx.

## Registre des mariages A.

No 129  
Marmet  
Cuffia

Devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Marmet, Jean - Antoine  
célibataire  
manœuvre  
originaire de Mollens et Granges domicilié à  
Lausanne né à  
Granges le vingt-cinq mai  
mil huit cent quatre-vingt-seize fils de  
François dit Jacques Marmet, décédé et de  
Eugénie née Krieger, à Granges

2. Cuffia, Jeanne - Lucie  
célibataire  
lingère  
originaire de Cuceglia (Tessin), Italie domiciliée à  
Lausanne née à  
Leiry (Fribourg) le vingt-deux août  
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de  
Jacques Cuffia, carrier, à Pully - Ponens et de  
Louise-Philomène née ~~de~~ décédée

Comme témoins : } 1. Jean Noell, coiffeur, à Lausanne  
2. Ernest Gillieron, maître, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 24, à Granges, le 25,  
à Mollens, le 26 février, et à Cuceglia, le 9 mars  
1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix avril mil neuf cent dix-neuf

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Mollens, Granges et  
Cuceglia, avec certificat de capacité.  
Autorisation du Conseil d'Etat.

## Les époux :

Marmet Antoine  
Marmet Jeanne

## Les témoins :

Jean Noell  
Gillieron Ernest

L'officier de l'état civil :

Lucas

Communiqué à l'état civil de Mollens  
et de Granges et à la Chancellerie  
d'Etat, à Lausanne.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 130  
 Richon  
 et  
 Struchen

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Richon, Eugène-Henri  
 veuf de Marie-Caroline Faure née Polonny le 10<sup>e</sup> mai 1846  
 chauffeur à l'usine à gaz  
 originaire de La Tour-de-Peilz et St-Légier domicilié à  
 Lausanne né à

Peilz le quatorze mai  
 mil huit cent soixante-dix fils de  
 Jean-Georges-Louis Richon et de  
 Marie-Françoise née Corny, les deux décédés

2. Struchen, Maria  
 civiletaire  
 cuisinière  
 originaire de Esnach (Berne) domiciliée à  
 Lausanne née à

Hermigen-Täuffelen (Berne) le neuf-juin  
 mil huit cent soixante-quinze fille de  
 Albrecht Struchen et de  
 Maria née Blösch, les deux vivants

Comme témoins :  
 1. Henri Pièce, chauffeur au gaz, à Lausanne  
 2. Alfio Faure, chauffeur au gaz, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 21, à La Tour-de-Peilz et de Täuffelen, le 22, à St-Légier, le 24 mars 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix avril mil huit cent dix-neuf

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
 Actes de publication du mariage  
 à Lausanne, La Tour-de-Peilz,  
 St-Légier et Täuffelen.  
 Copie l'acte de décès de la première  
 femme du fiancé, voir vol. 52, fol.  
 147.

## Les époux :

E. Richon  
 M. Richon

## Les témoins :

H. Pièce  
 Faure

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil de La  
 Tour-de-Peilz, de St-Légier  
 et de Täuffelen.



## Registre des mariages A.

No 131  
 Duvoisin  
 et  
 Bovey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Duvoisin, Francis - Amédée  
 célibataire

Caprice  
 originaire de Cergy domicilié à  
 Lausanne né à  
 Duillier le dix août

mil huit cent quatre-vingt-troize fils de  
 Louis - François Duvoisin et de  
 Henriette - Louise - Jenny née Pilloud, décédés

2. Bovey, Lina  
 célibataire

ménagère  
 originaire de Dénorêt et Chanéaz domiciliée à  
 Cergy née à  
 Cergy le vingt-un janvier  
 mil huit cent quatre-vingt-seize fille de

Pierre - Emile Bovey, agriculteur et de  
 Odèle née Rothelin, à Cergy

Comme témoins : } 1. Henri Bovey, agriculteur, à Cergy  
 2. Rose Rothelin (delle), à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 17 à Cergy,  
 Dénorêt, Chanéaz et Cergy, le 18 mars 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix avril mil neuf cent dix-neuf

## Pièces déposées :

Cotes de naissance des fiancés.  
 Cotes de publication de mariage  
 à Lausanne, Cergy, Dénorêt,  
 Chanéaz et Cergy.

## Les époux :

Duvoisin Francis  
 Bovey Lina

## Les témoins :

Bovey Henri  
 Rothelin Rose

Communiqué à l'état civil de Montigny,  
 de Molodun et de Dattens.

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N<sup>o</sup> 132  
Demiéville  
Chollet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Demiéville, Charles - Alfred  
célibataire  
agriculteur  
originaire de Palézieux, Villarsel, Lédailles et Renens domicilié à  
Palézieux né à  
Palézieux le six mars  
mil huit cent septante-deux fils de  
Henri - Jean - Auguste Demiéville et de  
Jeanne - Louise Perroud, décédés

2. Chollet, Sophie - Emma  
célibataire  
originaire de Maracon domiciliée à  
Maracon née à  
Maracon le vingt-un août  
mil huit cent septante-trois fille de  
Abram - Louis Chollet, décédé et de  
Jeanne - Marie née Terreaux à Maracon

Comme témoins :  
1. Emile Matthey, curier vigneron, à Renens  
2. Léa Matthey (dame), à Renens

Les publications ont eu lieu à Palézieux et à Maracon, le 7, à  
Villarsel, le 8, à Lédailles et à Renens, le 9 mars 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize avril mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :  
Autorisation de l'état civil  
de Palézieux.

Les époux :  
Alf. Demiéville  
Emma Demiéville

Les témoins :  
E. Matthey  
Léa Matthey

Communiqué à l'état civil de Palézieux  
et de Villarsel.

L'officier de l'état civil :  
Pruet

## Registre des mariages A.

No 133  
Beyler  
et  
Bentz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Beyler, Charles - Xavier  
célibataire  
employé de commerce  
originaire de nationalité française domicilié à  
Lausanne né à  
Forstheim (Alsace) le douze janvier  
mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de  
Laurent Beyler, cultivateur et de  
Barbara Beyler née Gussenmeyer, à Forstheim

2. Bentz, Madeleine  
célibataire  
originaire de nationalité française domiciliée à  
Lausanne née à  
Forstheim (Alsace) le quatre février  
mil huit cent quatre-vingt-huit fille de  
Edouard Bentz et de  
Maria-Anna née Stueb, les deux décédés

Comme témoins : } 1. Jean Tobler, gérant, à Lausanne  
2. Eugène Brot, agent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 12 mars 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze avril mil neuf cent dix-neuf

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés,  
avec traductions.  
Acte de publication de mariage à  
Lausanne.  
Certificat de capacité.  
Autorisation du Conseil d'Etat.  
Permis de mariage.

Communiqué à la Chancellerie d'Etat,  
à Lausanne (en 2 exemplaires).

## Les époux :

Ch. Beyler  
M. Bentz

## Les témoins :

J. Tobler  
E. Brot

L'officier de l'état civil :

P. Reu!

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 134  
 Chautems  
 Schneiter

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chautems, Charles - Fernand

célibataire

agriculteur

originaire de Champvent

domicilié à

Champvent

né à

Champvent

le quinze mai

mil huit cent quatre-vingt-neuf

fils de

Charles-Samuel Chautems, agriculteur

et de

Louise-Marie née Randin, à Champvent

2. Schneiter, Marie-Elise

célibataire

ménagère

originaire de Amoldingen (Berne)

domiciliée à

Rances

née à

Rances

le dix-huit octobre

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

fille de

Samuel Schneiter, agriculteur

et de

Marie-Suzanne née Randin, à Rances

Comme témoins :

1. Emile Matthey, curia de rigne, à Rances

2. Léa Matthey (dame), à Rances

Les publications ont eu lieu à Champvent, le 14, à Rances, le 15, et à Amoldingen, le 16 mars 1910

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze avril mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de  
 Champvent.

Les époux :

Fernand Chautems  
 Marie Chautems

Les témoins :

E. Matthey  
 Léa Matthey

Communiqué à l'état civil de Method  
 d'Amoldingen et de Rances.

L'officier de l'état civil :

Blanc

Registre des mariages A.

No 135  
Peter  
et  
Bienz

Par jugement du Tribunal de Lausanne, rendu en date du 26 mars 1928, déclaré définitif et exécutoire le 4 juin 1928, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à \_\_\_\_\_ an, le délai pendant lequel \_\_\_\_\_ ne pourra contracter un nouveau mariage. Lausanne, le 6 juin 1928. L'officier de l'état civil:

Le Prêtre

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Peter, Henri - François - Louis  
célibataire  
secrétaire au Département de Justice et Police  
originaire de Gontenschwil (Argovie) domicilié à  
Lausanne né à  
Rolle le quatorze août  
mil huit cent quatre-vingt-onze

Henri - Auguste Peter, agent de banque, à Rolle et de  
Alice - Julie née Jenny, décédée

2. Bienz, Marguerite - Augustine  
célibataire  
originaire de Riederswil (Berne) domiciliée à  
Rolle née à  
Rolle le trois septembre  
mil huit cent quatre-vingt-onze

Frédéric Bienz, décédé et de  
Augustine née Freichler, à Rolle

Comme témoins : 1. Germaine Bienz (delle), à Rolle  
2. Charles Grandjean, négociant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Gontenschwil, Riederswil et Rolle, le 24 février 1928

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze avril mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :  
Promesse de la fiancée.  
Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Gontenschwil, Riederswil et Rolle.

Les époux :  
M. Peter

M. Peter

Les témoins :  
Germaine Bienz.  
Grandjean

L'officier de l'état civil :

Uccelli

Communiqué à l'état civil de Gontenschwil, de Riederswil et de Rolle

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 136  
de Vizcaya  
Dutton

Par devant officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. de Vizcaya, Joseph-Nicolas-Paul-Fernand  
célibataire  
industriel - constructeur  
originaire de nationalité espagnole domicilié à  
Lausanne né à  
Dorlisheim (Alsace) le dix-neuf juillet  
mil huit cent quatre-vingt-douze fils de  
Augustin de Vizcaya et de  
Hélène née Laurent, à Lausanne

2. Dutton, Marie-Alice  
célibataire

originaire de sujette britannique domiciliée à  
Lausanne née à  
aux Cayes (Haïti) le vingt juin  
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de  
Ernst-Louis Dutton, décédé et de  
Thérèse née Gerdis, à Lausanne

Comme témoins : }  
1. Hélène de Vizcaya (dame), à Lausanne  
2. Thérèse Dutton (dame), à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 24 mars 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze avril mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés.  
Consentement du père du fiancé.  
Acte de publication de mariage à  
Lausanne.  
Certificats de capacité.  
Autorisation du Conseil d'Etat.  
Pennis de mariage :

Communiqué à la Chancellerie d'Etat,  
à Lausanne (en un exemplaire).

Les époux :  
Fernand de Vizcaya  
Marie de Vizcaya

Les témoins :  
Jesens de Vizcaya  
Chérie Dutton  
Max Ferdinand Lüttichstein  
L'officier de l'état civil :  
Reu!

Imprimerie Vuodoise, Lausanne, 3000 f. d. - 1913.

Registre des mariages A.

137  
Valet

et  
Bernard

Devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Valet, Edgar - Constant - Louis**  
 célibataire  
 appareilleur  
 originaire de Nez domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le vingt-huit avril  
mil huit cent quatre-vingt-huit fils de  
Marie - Emilie Valet, à Genève et de

2. **Bernard, Hélène - Lina**  
 divorcée de Jules - Henri Fontannaz, dès le 5 avril 1916  
 ménagère  
 originaire de Epernes et Lutry domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le vingt mars  
mil huit cent quatre-vingt-sept fille de  
Henri Bernard, électricien et de  
Hélène née Pasche, à Lausanne

Comme témoins :  
 1. Albert Moitry, électricien, à Lausanne  
 2. Eugène Dubois, recrutaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 10, à Lutry,  
le 11, à Nez, le 12, et à Epernes, le 13 mars 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze avril mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé.  
 Acte de mariage de la fiancée avec mention du divorce.  
 Actes de publication de mariage à Lausanne, Nez, Epernes et Lutry.  
 Pour l'acte de naissance de la fiancée, voir vol. 13, fol. 266.

Communiqué à l'état civil de Gully, de Cully et de Lutry.

Les époux :

E. Valet  
H. Bernard

Les témoins :

Moitry  
Dubois

L'officier de l'état civil :

Prucel

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 138  
Vodoz  
Guillet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Vodoz, Ulysse**  
célibataire  
employé de bureau  
originaire de La Tour-de-Peilz domicilié à  
Lausanne né à  
Cornier le sept mars  
mil huit cent quatre-vingt-dix fils de  
Alfred Vodoz, voyageur de commerce et de  
Marie-Nathilde née Charbon, à Genève

2. **Guillet, Olive-Marie**  
célibataire  
sténodactylographe  
originaire de Thonon-les-Bains (Hte Savoie), France domiciliée à  
Lausanne née à  
Thonon-les-Bains le seize septembre  
mil huit cent quatre-vingt-seize fille de  
Louis Guillet, camionneur, à Thonon et de  
Marie née Bouvard, décédée

Comme témoins : } 1. Louis Bartei, employé de commerce, à Lausanne  
2. Antoine Baue, négociant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 7, à La Tour-de-Peilz, le 11, et à Thonon-les-Bains, le 8 mars 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze avril mil neuf cent dix-neuf

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Consentement du père de la fiancée.  
Acte de décès de sa mère.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, La Tour-de-Peilz  
et Thonon-les-Bains.  
Certificat de capacité de la fiancée.  
Autorisation du Conseil d'Etat.

Communiqué à l'état civil de La Tour-de-Peilz et à la Chancellerie d'Etat  
à Lausanne.

## Les époux :

U. Vodoz  
Olive-Marie Guillet

## Les témoins :

Bartei  
Baue

L'officier de l'état civil :

Reu!



Registre des mariages A.

No 139  
**Lenz**  
 et  
**Crausaz**

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Lenz, Oscar-Michel**  
 célibataire  
 agriculteur  
 originaire de **Nies** domicilié à  
**Tranchepied 7 La Rippe** né à  
**Pully** le vingt-sept février  
 mil huit cent quatre-vingt-dix fils de  
**Frédéric Lenz, agriculteur** et de  
**Louise-Françoise-Amélie née Bidlingmeyer - La Rippe**

2. **Crausaz, Elise**  
 célibataire  
 institutrice  
 originaire de **Chavannes 7 Moudon** domiciliée à  
**Mérey** née à  
**Villarsel** le vingt-un janvier  
 mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de  
**Edouard Crausaz, agriculteur** et de  
**Elise née Pajud, à Lyons**

Comme témoins :  
 1. **Jacques Fiechter, mécanicien, à Lausanne**  
 2. **Rosalie Fiechter (dame), à Lausanne**

Les publications ont eu lieu à **La Rippe, le 13, à Nies et à**  
**Chavannes, le 15, à Mérey, le 16 mars 1919**

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le **seize avril mil neuf cent dix-neuf**

Pièces déposées :  
**Autorisation de l'état civil**  
**de Gingins.**

Les époux :  
**Oscar Lenz**  
**Elise Lenz**

Les témoins :  
**J. Fiechter**  
**R. Fiechter**

Communiqué à l'état civil de **Coppet,**  
**de Gingins, de Moudon et de**  
**Domneloye.**

L'officier de l'état civil :  
**J. Fiechter**

## Registre des mariages A.

119  
Python  
et  
Morizio

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Python, Joseph - Emile

célibataire

garçon boucher

originaire du Châtelard (Fribourg) domicilié à

Lausanne

né à

Lausanne

le dix-neuf octobre

mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de

Léon Python, décédé

et de

Marie-Henriette née Morand, à Lausanne

2. Morizio, Marta

célibataire

femme de chambre

originaire de Griante (Côme), Italie domiciliée à

Lausanne

née à

Griante

le vingt-huit octobre

mil huit cent quatorze fille de

Nichèle Morizio

et de

Odèle née Baccaglio, à Trivallo (Italie)

Comme témoins :

1. David Huguenin, employé, à Lausanne

2. Mayda Huguenin (dame), à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 14, au Châtelard,

le 15 février, et à Griante le 9 mars 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize avril mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Le Châtelard  
et Griante, avec certificat de capacité.  
Autorisation du Conseil d'Etat.

Les époux :

Emile Python

Marta Python

Les témoins :

Huguenin

Huguenin

L'officier de l'état civil :

Jacquet

Communiqué à l'état civil des  
Châtelard (Fribourg) et à la  
Chancellerie d'Etat, à Lausanne.

**N<sup>o</sup> 111**  
**Knöll**  
 et  
**Bedoy**

Par jugement du Tribunal de Lausanne en date du 10 mars 1930 déclaré définitif et exécutoire le 28 mai 1930, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à un an, le délai pendant lequel les deux époux ne pourront contracter un nouveau mariage, dès le 28 mai 1930. Lausanne, le 9 juin 1930.

L'officier de l'état civil:

*L. Bauff*

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. **Knöll, Fritz**  
 célibataire  
 employé de commerce  
 originaire de **Oberburg (Berne)** domicilié à **Lausanne** né à **Oberburg** le **cinq juillet** mil huit cent quatre-vingt-troise fils de **Alfred Knöll, contre-maître** et de **Emma née Siegfried, à Ostermündingen (Berne)**

2. **Bedoy, Joséphine-Louise-Elisabeth**  
 célibataire  
 employée de commerce  
 originaire de **Lyon (1<sup>er</sup> arr<sup>t</sup>), France** domiciliée à **Lausanne** née à **Lausanne** le **vingt juin** mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de **Eugène-Lucien Bedoy, cordonnier** et de **Henriette-Louise née Paudet, à Lausanne**

Comme témoins: } 1. **Roger Winandy, négociant, à Lausanne**  
 2. **Lucien Bedoy, employé, à Lausanne**

Les publications ont eu lieu à **Lausanne et à Oberburg, le 21 mars 1934**

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le **dix-sept avril mil neuf cent dix-neuf**

Pièces déposées:  
 Actes de naissance des fiancés.  
 Consentement des père et mère de la fiancée.  
 Actes de publication de mariage à **Lausanne et Oberburg**.  
 Certificat de capacité de la fiancée.  
 Autorisation du Conseil d'Etat.

Les époux:  
**F. Knöll**  
**J. Knöll**

Les témoins:  
**Roger Winandy**  
**Lucien Bedoy.**

Communiqué à l'état civil d'Oberburg et à la Chancellerie d'Etat à **Lausanne**.

L'officier de l'état civil:  
*[Signature]*

## Registre des mariages A.

142  
 Perrier  
 et  
 Meunier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Perrier, Guillaume-Jules  
 célibataire  
 Domicilié à  
 Lausanne  
 originaire de Ste Croix domicilié à  
 Lausanne né à  
 Vienne (Autriche) le quinze novembre  
 mil huit cent quatre-vingt-douze fils de  
 Louis-Elvira Perrier, à Lausanne et de

2. Meunier, Marie-Elisa  
 célibataire  
 originaire de Habshaim (Hte Alsace) domiciliée à  
 Lausanne née à  
 Habshaim le vingt-neuf juin  
 mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de  
 Emile Meunier contre-maître mécanicien et de  
 Marie née Sciller, à Habshaim

Comme témoins :  
 1. Robert Fleury-de-Lys, employé de banque, à Lausanne  
 2. Albert Dieters, architecte, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Ste Croix et Granges-de-Ste Croix, le 14, à Habshaim, le 23 février 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept avril mil neuf cent dix-neuf

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
 Actes de publication de mariage  
 à Lausanne, Ste Croix,  
 Granges-de-Ste Croix et  
 Habshaim  
 Dixième production du certificat  
 de capacité.  
 Autorisation du Conseil d'Etat.

Communiqué à l'état civil de Ste Croix  
 et à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne.

## Les époux :

G. Perrier.  
 E. Perrier

## Les témoins :

R. Fleury-de-Lys.  
 Albe Dieters

L'officier de l'état civil :

Rece!

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 143  
Peneveyre  
Cherpillod

8-420.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Peneveyre, Jules-Georges  
divorcé de Gertrude - Elisabeth Meyer, les le 28 mars 1916  
hôtelière

originaire de Lausanne domicilié à  
Lausanne né à

Grandcour le vingt-juin  
mil huit cent septante-un fils de

Jules Peneveyre et de  
Élie née Narmier, les deux décédés

2. Cherpillod, Augusta-Louise-Dora-Françoise  
célibataire

gardiennage  
originaire de Chexbres domiciliée à

Lausanne née à  
Crisier le vingt-six septembre

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de  
David-François Cherpillod et de

Charlotte-Françoise-Delphine née Narro, les deux décédés

Comme témoins : } 1. Charles Peneveyre, représentant, à Lausanne  
2. Pauline Narmier (dame), à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 5, et à Chexbres, le  
6 mars 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept avril mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne et Chexbres.  
Pour l'acte de mariage du fiancé, avec  
mention du divorce, voir vol. 30, fol.  
321.

Les époux :  
J Peneveyre  
A. Peneveyre

Les témoins :  
Ch Narro  
Vve Et Narmier

Communiqué à l'état civil de Chexbres.

L'officier de l'état civil :  
Puech

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 200 f. d. - 1913.

## Registre des mariages A.

No 114  
Mottaz  
et  
Badan

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Mottaz, Marcel-Henri**  
célibataire  
chauffeur  
originaire de **Syens et Montpreveyres** domicilié à  
**Lausanne** né à  
**Romont (Fribourg)** le **douze mai**  
mil **huit-cent quatre-vingt-onze** fils de  
**Julien Mottaz** et de

**Elise nié Gavin, les deux décédés**  
2. **Badan, Charlotte-Lina**  
célibataire  
dameiselle de compagnie  
originaire de **Sullens** domiciliée à  
**Lausanne** née à  
**Sullens** le **cinq décembre**  
mil **huit-cent quatre-vingt-troize** fille de  
**Constance-Julie Badan à Bournois** et de

Comme témoins : } 1. **Louis Lavanchy, Directeur, à Lausanne**  
2. **Eugène Jordan, conducteur T. L., à Lausanne**

Les publications ont eu lieu à **Lausanne, le 26, à Sullens, le 27, à Syens et à Montpreveyres, le 28 mars 1919**

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

**Lausanne, le dix-sept avril mil neuf cent dix-neuf**

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication du mariage  
à **Lausanne, Syens, Montpreveyres et Sullens**

## Les époux :

**Mottaz Marcel**  
**C. Mattaz**

## Les témoins :

**Louis Lavanchy**  
**Eugène Jordan**

L'officier de l'état civil :

**Ueli**

Communiqué à l'état civil de **Moudon, de Repraaz et de Sullens.**

No 145  
Mühle  
et  
Magnin

Par jugement du Tribunal du district d'Orbe, rendu en date du 30 juin 1920, déclaré définitif et exécutoire le 4 août 1920, le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à \_\_\_\_\_ an le délai pendant lequel l'\_\_\_\_\_ ne pourr \_\_\_\_\_ contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 11 août 1919.  
L'officier de l'état civil :  
H. Lichaut

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mühle, Josef  
célibataire  
hôtelier  
originaire de Reiden (Lucerne) domicilié à  
Lausanne né à  
Reiden le quinze août

mil huit cent quatre-vingt \_\_\_\_\_ fils de  
Johann Mühle, décédé \_\_\_\_\_ et de  
Maria née Sidler, à Reiden

2. Magnin, Blanche-Georgette  
divorcée de Friedrich - Emile Kerchi, dès le 16 août 1915  
hôtelier

originaire de Interlaken (Berne) domiciliée à  
Lausanne née à  
Neuchâtel le cinq mai

mil huit cent quatre-vingt-quatre \_\_\_\_\_ fille de  
Jules - Henri Magnin, hôtelier \_\_\_\_\_ et de  
Bertha - Louise née Herrolf, à Pienne

Comme témoins : } 1. Gaspard Pütscher, hôtelier, à Lausanne  
2. Fritz Waldvogel, concierge, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 28, à Reiden et  
à Interlaken, le 29 mars 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept avril mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Acte de mariage de la fiancée,  
avec mention de divorce.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Reiden et Inter-  
laken.

Les époux :

Mühle  
G. Magnin

Les témoins :

G. Pütscher  
F. Waldvogel

L'officier de l'état civil :

Lichaut

Communiqué à l'état civil de Reiden  
et d'Interlaken.

## Registre des mariages A.

8-279,

No 146  
Thiebaut  
et  
Ferrari

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Thiebaut, Robert-Alexandre**  
 célibataire  
 ingénieur  
 originaire de Brot-Dessous (Neuchâtel) domicilié à  
 Prilly né à  
 au Gentier le seize mars  
 mil huit cent quatre-vingt-treize fils de  
 Charles-Constant Thiebaut, décédé et de  
 Marie-Emilie née Capt à Prilly

2. **Ferrari, Mathilde-Nargente**  
 célibataire  
 originaire de Lausanne domiciliée à  
 Lausanne née à  
 Lausanne le vingt-neuf janvier  
 mil huit cent quatre-vingt-douze fille de  
 Alexandre-Maria Ferrari et de  
 Angélique dite Marie née Alessio, les deux décédés

Comme témoins :  
 1. Paul Stöckli, fondé de pouvoirs, à Lausanne  
 2. Alexandre Ferrari, ingénieur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Prilly et à Rochefort, le 13 mars,  
 à Lausanne le 14 mars 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept avril mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de Prilly.

Les époux :

Robert Thiebaut  
 Mathilde Thiebaut

Les témoins :

Paul Stöckli  
 A. Ferrari

Communiqué à l'état civil de  
 Rochefort et de Prilly

L'officier de l'état civil :

Reue!



Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 147  
Aubert  
Dessaux

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Aubert, Francis  
célibataire  
agriculteur  
originaire de Tambigny domicilié à  
Tambigny né à  
Tambigny le dix huit  
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de  
Charles-Léon-Henri Aubert agriculteur et de  
Lina-Marie née Bolay, à Tambigny

2. Dessaux, Hélène-Jeanne  
célibataire  
cuisinière  
originaire de St-Prix domiciliée à  
Lavigny née à  
St-Prix le deux octobre  
mil huit cent quatre-vingt-cinq fille de  
Jules-Marc Dessaux et de  
Henriette-Jeanne née Métrol, décédée

Comme témoins : } 1. Auguste Chappuis, employé, à Lausanne  
2. Henri Gessenay, électricien, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Tambigny, le 1<sup>er</sup>, à St-Prix et  
à Lavigny, le 2 avril 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept avril mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :  
Substitution de l'état civil de  
Tambigny  
  
  
  
  
  
  
  
Communiqué à l'état civil de Tam-  
bigny, d'Etay et de Pérolles

Les époux :  
Aubert Francis  
Hélène Keberl  
  
Les témoins :  
Agte Chappuis  
M. Gessenay  
  
L'officier de l'état civil :  
[Signature]

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d. - 1913.

## Registre des mariages A.

No 148  
Zemp  
Hulliger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Zemp, Konrad-Anton

célibataire

chauffeur

originaire de Uffikon (Lucerne)

domicilié à

Lausanne

né à

Uffikon

le vingt-deux avril

mil huit-cent quatre-vingt-sept

fils de

Josef Zemp

et de

Katharina née Fellmann, les deux décédés

2. Hulliger, Marie

célibataire

cuisinière

originaire de Heimiswil (Berne)

domiciliée à

Lausanne

née à

Brienz (Berne)

le huit février

mil neuf-cent un

fille de

Anna Hulliger, à Bützberg (Berne)

et de

Comme témoins :

1. Joseph Despland, facteur postal, à Lausanne

2. Charles Berger, carier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 19, à Uffikon  
et à Heimiswil, le 21 mars 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf avril mil neuf-cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
Consentement de la mère de la fiancée  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Uffikon et Heimiswil.

Les époux :

Konrad Zemp

M. Zemp.

Les témoins :

Jos Despland  
Berger Charles

L'officier de l'état civil :

J. P. [Signature]

Communiqué à l'état civil de Heimiswil et de Uffikon.

Registre des mariages A.

No 149  
Develey  
Morier

Devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Develey, Charles - Auguste  
 célibataire  
 employé C. F. F.  
 originaire de Laulion domicilié à  
Roche né à  
Chêne-Paquier le vingt-sept avril  
mil huit cent quatre-vingt-dix fils de  
Charles - Constant Develey, instituteur et de  
Charlotte - Valentine Magnolat, à Bercher

2. Morier, Juliette-Rose  
 célibataire  
 originaire de Château-d'Oex domiciliée à  
Commugny née à  
Lausanne le vingt-deux mars  
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de  
Edouard Morier, décédé et de  
Marie - Catherine - Josephine née Beezer, à Commugny

Comme témoins :  
 1. Louis Ducet, employé de commerce, à Gully  
 2. Ferdinand Brouppacher, employé de commerce, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Roche, Laulion, Commugny et Château-d'Oex, le 15 janvier 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf avril mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :  
Autoprinting de l'état civil de Villeneuve.

Les époux :  
Develey  
C. Develey

Les témoins :  
Ducet  
Brouppacher F.

Communiqué à l'état civil de Laulion, de Villeneuve de Château-d'Oex et de Coppet.

L'officier de l'état civil :  
Ruedi

## Registre des mariages A.

No 150  
 Michod  
 et  
 Grandchamp

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Michod, Charles

célibataire

mécanicien

originaire de Yverdon et Lucens domicilié à

Lausanne

né à

Yverdon

le six mars

mil huit cent quatre-vingt-neuf

fils de

François dit Charles Michod, ancien instructeur et de  
 Rosalie née Calame, à Lausanne

2. Grandchamp, Arquette - Augusta

célibataire

institutrice

originaire de Chebres domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne

le cinq août

mil huit cent quatre-vingt-neuf

fille de

Auguste Grandchamp, professeur et de  
 Rose - Henriette née Leupold, à Lausanne

Comme témoins :

1. Arnold Michod, employé de banque, à Lausanne
2. Edouard Simon, employé de banque, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 31 mars, à Yverdon et à Lucens, le 1<sup>er</sup>, à Chebres, le 2 avril 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf avril mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
 Actes de publication de mariage  
 à Lausanne, Yverdon, Lucens  
 et Chebres.

Les époux :

C. Michod

M. Michod

Les témoins :

A. Michod

E. Simon

L'officier de l'état civil :

Lecler

Communiqué à l'état civil d'Yverdon,  
 de Lucens et de Chebres

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 151  
Kern  
et  
Severino

15-71

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Kern, Charles-Albert-Emanuel  
célibataire  
employé de banque  
originaire de Bâle domicilié à  
Lausanne né à  
Bâle le trente avril

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de  
Johann-Albert-Emanuel Kern, ingénieur, à Zurich et de  
Clara-Louise-Alice-Maria née Bonnard, à Milan

2. Severino, Tola-Heama-Marie  
célibataire  
originaire de Terelli (Nove), Italie domiciliée à  
Lausanne née à  
Drex le trente avril

mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de  
Eust-Balthazar-François Severino, musicien et de  
Marie-Amélie-Marianne née Elmer, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Joseph Lenti, professeur, à Lausanne  
2. Edouard Albiez, bijoutier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Bâle, le 15 janvier  
à Terelli, le 2 février 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux avril mil neuf cent dix-neuf

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Bâle et Terelli,  
avec certificat de capacité.  
Autorisation du Conseil d'Etat.

## Les époux :

Charles Kern  
Marie Severino

## Les témoins :

Prof. Joseph Lenti  
Ed. Albiez.

Communiqué à l'état civil de Bâle  
et à la Chancellerie d'Etat, à  
Lausanne.

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

## Registre des mariages A.

No 153  
Feucht  
Nyffeler

Par décision du 18 novembre 1954  
le Département de Justice et Police  
du Canton de Vaud a ordonné la rec-  
tification de l'acte ci-dessus, en ce  
sens que le nom patronymique  
"Nyffeler" soit orthographié :

"NYFFELER"

Lausanne, le 22 novembre 1954

L'officier de l'état civil :

Qué à Rikon et Gondiswil

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Feucht, Gustav-Adolf

célibataire

maître-forgeon

originaire de Obertangenhard-Zell (Zürich) domicilié à

Rikon-Zell (Zürich) né à

Rikon-Zell

le trente janvier

mil huit cent quatre vingt dix fils de

Wendelin Feucht, agriculteur

et de

Bertha née Kägi, à Rikon-Zell

2. Nyffeler, Emma-Rosa

célibataire

cuinière

originaire de Gondiswil (Berne) domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne

le neuf juillet

mil huit cent quatre vingt seize fille de

Jean Nyffeler, menuisier

et de

Rosine née Lehmann, à Lausanne

Comme témoins :

1. Jean Nyffeler, père, ébéniste, à Lausanne

2. Jean Nyffeler, fils, ébéniste, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Zell, le 3, à Lausanne, le 4,  
et à Gondiswil, le 5 avril 1954.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux avril mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de  
Zell.

Les époux :

Feucht Gustave  
Emma Feucht

Les témoins :

Jean Nyffeler  
Jean Nyffeler

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil de Zell  
et de Gondiswil.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 153  
 Bezençon  
 et  
 Longchamp

En présence de l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Bezençon, Ernest - Edouard**  
 célibataire  
 agriculteur  
 originaire de **Eclagnens** domicilié à  
**Pompables** né à  
**Eclagnens** le premier octobre  
 mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de  
**Vincent - Edouard Bezençon, à Bavois** et de  
**Marie née Dupou, décédée**

2. **Longchamp, Valérie - Célestine**  
 célibataire  
 cuisinière  
 originaire de **Pottens** domiciliée à  
**Lausanne** née à  
**Pottens** le sept mars  
 mil huit cent quatre-vingt-treize fille de  
**Pierre - Lucien Longchamp, agriculteur** et de  
**Marie - Julie - Adèle née Demierre, à Pottens**

Comme témoins :  
 1. **Henri Bezençon, curia de fabrique, à Orbe**  
 2. **François Longchamp, cordonnier, à Pottens**

Les publications ont eu lieu à **Eclagnens, Pompables, Pottens et Lausanne** le 21 mars 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois avril mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil  
 de **La Gruyère**.

Les époux :

**Ernest Bezençon**  
**C. Bezençon**

Les témoins :

**Henri Bezençon**  
**François Longchamp**

L'officier de l'état civil :

**Puce!**

Communiqué à l'état civil d'**Eclagnens**,  
 de **La Gruyère** et de **Poliez-  
 le-Grand**.

N<sup>o</sup> 154  
Bigler  
et  
Hübler

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bigler, Fritz  
célibataire  
cordonnier  
originaire de Oberthal (Berne) domicilié à  
Lausanne né à  
Wil (Berne) le dix-neuf octobre  
mil huit cent quatre-vingt-seize fils de  
Christian Bigler et de  
Reinhold Müller, décédé

2. Hübler, Anna-Maria  
célibataire  
cuisinière  
originaire de Meierskappel (Lucerne) domiciliée à  
Lausanne née à  
Meierskappel le douze novembre  
mil huit cent quatre-vingt-cinq fille de  
Elisabetha Hübler, décédée et de

Comme témoins : } 1. Jean Gerber, cordonnier, à Lausanne  
2. Christian Herren, cordonnier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 17, à Grosshöchstetten,  
le 18 et à Meierskappel, le 19 mars 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre avril mil neuf cent dix-neuf

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Grosshöchstetten et  
Meierskappel.

## Les époux :

Fritz Bigler  
Marie Bigler

## Les témoins :

Jean Gerber  
Chr. Herren

L'officier de l'état civil :

Heu!

Communiqué à l'état civil de Gross-  
höchstetten et de Meierskappel.



## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 155  
 Meyste  
 Bühler

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Meyste, Charles-Ernest

célibataire

comptable

originaire de Thierrens et Neuchâtel domicilié à

Lausanne né à

Neuchâtel le six septembre

mil huit cent quatre-vingt-douze fils de

Charles-Ernest Meyste et de

Hortense-Louise Hartmann, les deux décédés

2. Bühler, Marie-Marguerite

célibataire

originaire de Pibem et Hofen (Schaffhouse) domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le vingt-trois août

mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de

Martin Bühler, charcutier et de

Rosette-Julie née Rogire, à Lausanne

Comme témoins : 1. Martin Bühler, charcutier, à Lausanne

2. Gilles Hartmann, fabricant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 21, à Thierrens, Neuchâtel, Pibem et Hofen, le 23 mars 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre avril mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Thierrens, Neu-  
châtel, Pibem et Hofen.

Les époux :

Meyste  
M. Meyste

Les témoins :

H. Bühler  
Hartmann

Communiqué à l'état civil de St-Cergue,  
de Neuchâtel, de Pibem et de  
Hofen.

L'officier de l'état civil :

Puce!

No 156  
Burnand  
et  
Bernard

Devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Burnand, Fritz - Samuel  
célibataire  
agent de police  
originaire de Pridel - Magnoux domicilié à  
Lausanne né à  
Mullier le onze août

mil huit cent quatre-vingt-treize fils de  
Edouard - Samuel Burnand, agriculteur et de  
Elise née Crwin, à Pully

2. Bernard, Augusta - Cécile  
célibataire  
demeurée le magasin  
originaire de Bex domiciliée à  
Lausanne née à

Planchamp (Châtelard) le dix-neuf septembre  
mil huit cent quatre-vingt-treize fille de  
François - Félix Bernard, agriculteur et de  
Marie - Berthe - Cécile née Mariethout, à Lonay

Comme témoins : 1. Fritz Bernard, agriculteur, à Lonay  
2. Louis Schumacher, électricien, à Pully

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 26, à Pridel  
Magnoux et à Bex, le 27 mars 1928.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Pridel - Magnoux  
et Bex.

Les époux :  
Burnand Fritz  
Burnand Augusta

Les témoins :  
F. Bernard  
L. Schumacher

Communiqué à l'état civil de Moudon et de Bex.

L'officier de l'état civil :  
F. H. J.

Par jugement du Tribunal... rendu en date du 20 avril 1928, déclaré définitif et exécutoire le 27 juin 1928... le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à deux ans, le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage.

Lausanne, le 19 juillet 1928.  
L'officier de l'état civil :

L. Bauff

Registre des mariages A.

No 157,  
Monachon  
et  
Semat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Monachon, Henri  
célibataire  
agriculteur  
originaire de Martherenges domicilié à  
Martherenges né à  
Martherenges le trois novembre  
mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de  
Victor Monachon, agriculteur à Martherenges et de  
Emma née Girard, s'éc. l'éc.

2. Semat, Thérèse-Julie  
célibataire  
ménagère  
originaire de Tottens domiciliée à  
Tottens née à  
Tottens le quatre mai  
mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de  
Julio Semat, agriculteur et de  
Adèle-Julie née Fauré, à Tottens

Comme témoins : 1. John Jaton, négociant, à Lausanne  
2. Henri Fauré, coniage, à Cery

Les publications ont eu lieu à Martherenges et à Tottens, le 31 mars  
1910

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre avril mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de  
St-Cierges.

Les époux :

H. Monachon  
T. Semat

Les témoins :

Jaton,  
H. Fauré

L'officier de l'état civil :

Fauré

Communiqué à l'état civil de St-Cierges.

## Registre des mariages A.

No 158  
 Mercanton  
 et  
 Crausaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mercanton, Charles-Louis  
 célibataire  
 magasinier  
 originaire de Riez et Lutry domicilié à  
 Lausanne né à  
 Lausanne le douze février

mit huit cent quatre-vingt-dix-huit fils de  
 Elimi Mercanton, à Lausanne et de  
 Fuzette-Jenny nié Pache, décédée

2. Crausaz, Elise  
 célibataire  
 cuisinière  
 originaire de Chevannes sur Moudon domiciliée à  
 Lausanne née à  
 Lausanne le deux mars

mil neuf-cent fille de  
 Jules Crausaz cordonnier et de  
 Elise nié Hermand, à Lausanne

Comme témoins : 1. Marcel Corbay agent de police, à Lausanne  
 2. Alfred Dubrez, teinturier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 24, à Riez,  
 Lutry et Chevannes, le 26 mars 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre avril mil neuf cent dix-neuf

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
 Consentement des père et mère de la fiancée.  
 Actes de publication de mariage à Lausanne, Riez, Lutry et Chevannes.

## Les époux :

C. Mercanton  
 Elise Mercanton

## Les témoins :

Dubrez Alfred  
 Corbay Marcel

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil de Cully,  
 de Lutry et de Moudon.

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne, en date du 26 février 1914, déclaré définitif et exécutoire le 23 mars 1914, mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à un an, dès le 23 mars 1914, le délai pendant lequel les parties peuvent contracter un nouveau mariage. Lausanne, le 11 mars 1914.

L'officier de l'état civil :

## Registre des mariages A.

No 159  
 Lehmann  
 et  
 Pasche

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lehmann, Friedrich  
 célibataire  
 boulanger  
 originaire de Büchlen (Fribourg) domicilié à  
Siberon (Ferenbalm), canton de Fribourg né à  
Ferenbalm le dix-huit janvier  
 mil huit cent quatre-vingt-onze fils de  
Johann-Jakob Lehmann, maître forgeron et de  
Anna-Maria née Balmer, à Siberon

2. Pasche, Bertha  
 célibataire  
 demoiselle de magasin  
 originaire de Servion domiciliée à  
Lausanne née à  
Servion le dix-huit février  
 mil huit cent quatre-vingt-cinq fille de  
Jean Pasche et de  
Marianne née Devaud, les deux décédés

Comme témoins :  
 1. Victorine Gerber (dame), à Lausanne  
 2. Anna Pasche (dame), à Servion

Les publications ont eu lieu à Ferenbalm, le 5, à Büchlen le 6, à Lausanne et à Oron le 7 avril 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre avril mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil  
de Ferenbalm.

Les époux :

Fritz Lehmann  
Bertha Lehmann

Les témoins :

Victorine Gerber  
Anna Pasche

Communiqué à l'état civil de Ferenbalm  
de Büchlen et d'Oron.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

No 160  
Regamey  
et  
Aubert

10-33 Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Regamey, Charles-Henri  
célibataire  
sellier  
originaire de Lausanne domicilié à  
Epalinges né à  
Epalinges le huit mars  
mil huit cent quatre-vingt-sept fils de  
Louis-Henri Regamey, sellier et de  
Henriette née Pache, décédée

2. Aubert, Alice  
célibataire  
ménagère  
originaire de Lieu domiciliée à  
Montpreveyres née à  
Montpreveyres le trois juillet  
mil huit cent quatre-vingt-sept fille de  
François-Louis Aubert et de  
Sophie née Gillieron, décédée

Comme témoins :  
1. Ellyse Cacher, employé communal, à Lausanne  
2. Henri Regamey, employé communal, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Epalinges et au Lieu, le 20 mars,  
à Montpreveyres et à Lausanne, le 21 mars 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six avril mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :  
Autorisation de l'état civil  
d'Epalinges.

Les époux :  
M. Regamey  
Alice Regamey

Les témoins :  
U. Cacher  
H. Regamey

Communiqué à l'état civil d'Epalinges  
du Lieu et de Ropraz.

L'officier de l'état civil :  
P. [Signature]

Registre des mariages A.

No 161  
Stalder  
et  
Hurni

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Stalder, Werner  
célibataire  
contre-maître  
originaire de Meggen (Lucerne) domicilié à  
Lausanne né à  
Meggen le dix-huit avril  
mil huit cent quatre-vingt-treize fils de  
Gottlieb Stalder, apiculteur et de  
Barbara née Scherer, à Meggen

2. Hurni, France-Eva  
célibataire  
professeuse de coupe  
originaire de Golaten (Berne) domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le dix-sept février  
mil huit cent quatre-vingt-seize fille de  
Samuel Hurni, décédé et de  
Elise née Dutoit, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Alfred Hurni, employé de banque, à Lausanne  
2. Ernest Krayentuhl, notaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Meggen et Niderol-  
tigen, le 26 mars 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six avril mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Meggen et Nider-  
oltigen.

Les époux :  
Herronstally  
France Stalder

Les témoins :  
Cayffhurni  
Krayentuhl  
L'officier de l'état civil :  
Puce!

Communiqué à l'état civil de Meggen  
et de Nideroltigen.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d. - 1913.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 162  
Péclard  
et  
Agasse

Prés devant officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Péclard, Alfred-Louis

célibataire

boucher

originaire de Montcherand

domicilié à

Lausanne

né à

Chavornay

le sept mars

mil huit-cent quatre-vingt-neuf

fils de

Emile-Charles Péclard, agriculteur

et de

Louise-Augusta née Bécouard, à Chavornay

2. Agasse, Louise-Anna

célibataire

cuisinière

originaire de Pravois

domiciliée à

Lausanne

née à

Pravois

le dix-sept février

mil huit-cent quatre-vingt-treize

fille de

François Agasse, décédé

et de

Félic-Léonie née Charles, à Pravois

Comme témoins :

1. Jacques Wehli, boucher, à Lausanne

2. Alfred Regamey, employé de commerce, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 2, à Montcherand  
et à Pravois, le 3 avril 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six avril mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Montcherand et Pravois.

Les époux :

Alfred Péclard  
Anna Péclard

Les témoins :

Wehli  
A. Regamey

L'officier de l'état civil :

Paul

Communiqué à l'état civil d'Orbe  
et de Chavornay.



## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 163  
Scherz  
Phillipps

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Scherz, Jean-Arnold

célibataire

représentant de commerce

originaire de Cheschi (Berne) domicilié à

Lausanne né à

St Imier (Berne) le seize juillet

mil huit cent quatre-vingt-un fils de

Jean Scherz, décédé et de

Margdelaine née Germain, à Lausanne

2. Phillipps, Suzanne-Gabrielle

célibataire

professeur de piano

originaire de Lyon (France) domiciliée à

Lausanne, précédemment à Genève née à

Lyon (1<sup>er</sup> arrt) le vingt-six juillet

mil huit cent quatre-vingt-six fille de

Claude-François Phillipps, mécanicien et de

Marie-Louise-Victorine née Chanaluittes, à Lyon

Comme témoins :  
1. Georges Belet, employé de bureau, à Lausanne  
2. François Pamblanc, huissier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Cheschi, le 19, à  
Genève, le 20 mars 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six avril mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.

Actes de publication du mariage

à Lausanne, Cheschi et Ge-

neve.

Certificat de capacité de la fiancée.

Autorisation du Conseil d'Etat.

Communiqué à l'état civil d'Cheschi

et de Genève ainsi qu'à la Chan-

cellerie d'Etat, à Lausanne.

Les époux :

Arnold Scherz

Gabrielle Scherz

Les témoins :

Belet

Pamblanc

L'officier de l'état civil :

Pucelet

## Registre des mariages A.

No 164  
Guignard  
Scheller

Par jugement du Tribunal... du...  
Bailli de Lausanne, rendu  
en date du 2. décembre 1837,  
déclaré définitif et exécutoire le...  
janvier 1838, le mariage inscrit  
ci-contre a été dissous par le divorce.  
Lausanne, le 23 janvier 1838.

L'officier de l'état civil:

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Guignard, Charles-René

célibataire

commis postal

originaire de Chenit

domicilié à

Lausanne

né à

Lausanne

le vingt-sept février

mil huit cent quatre-vingt-quatorze

fils de

Charles-Auguste Guignard, chef de bureau

et de

Jeanne-Marie-Philippine née Ensermier, à Lausanne

2. Scheller, Julie-Lina

célibataire

originaire de

Lenzburg (Argovie)

domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne

le quatre avril

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

fille de

Emile Scheller, décédé

et de

Mathilde-Louise née Mergenthaler, à Lausanne

Comme témoins:

1. Charles Guignard, chef de bureau, à Lausanne

2. Frédéric Deprez, commis postal, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 26, au Gentier et  
à Lenzburg, le 27, au Bramus, le 28 mars 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf avril mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées:

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Le Gentier, Le  
Bramus et Lenzburg.

Les époux:

C. Guignard  
J. Guignard

Les témoins:

Ch. Guignard  
Deprez

L'officier de l'état civil:

F. H. H.

Communiqué à l'état civil du Gen-  
tier et de Lenzburg.

## Registre des mariages A.

No 165  
Dufour  
et  
Marendaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dufour, Louis

veuf de Idaline Jaccoud, déc. le 26 juin 1918

jardinier

originaire de Goumoëns-la-Ville domicilié à

Renens (carré) né à

Lausanne le seize juillet

mit huit cent quatre-vingt-onze fils de

Jules-Marc-Élie Dufour, agriculteur et de

Jenny née Giraudet, à Goumoëns-la-Ville

2. Marendaz, Adeline

célibataire

couturière

originaire de Method domiciliée à

Method née à

Method le vingt-neuf août

mit huit cent quatre-vingt-huit fille de

Charles Marendaz, agriculteur et de

Marie-Louise née Amiguet, à Method

Comme témoins : 1. François Marendaz, encadreur, à Genève

2. Henri Dufour, employé C.F.F. à Renens

Les publications ont eu lieu à Goumoëns-la-Ville et à Method, le

20, à Renens, le 21 mars 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six août mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de  
Romanel.

Les époux :

Dufour L.  
Dufour Adeline

Les témoins :

Dufour H.  
Marendaz F.

Communiqué à l'état civil d'Echallens,  
de Pully et de Method.

L'officier de l'état civil :

Puces!

## Registre des mariages A.

No 166  
Gäng  
Baillet

Par décision au 16 septembre 1930,  
le Département de Justice et Police  
du Canton de Vaud a ordonné la rec-  
tification de l'acte ci-dessus, en ce  
sens que le nom patronymique  
de la famille Baillier doit  
être orthographié Bailliet,  
à l'exclusion de toute autre  
orthographe.

Lausanne, le 18 septembre 1930.

L'officier de l'état civil:

L. Bailliet  
à Utzenstorf et  
Begnins.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gäng, Rodolphe-Kar-Fritz  
célibataire  
taurneur  
originaire de Utzenstorf (Berne) domicilié à  
Lausanne né à  
Bavois le vingt-quatre novembre  
mit huit cent quatre-vingt-douze fils de  
Fritz-Emile Gäng, charpentier et de  
Lucie née Chalet à Genève

2. Bailliet, Olga  
célibataire

originaire de Fich domiciliée à  
Lausanne née à  
Apple le douze mars  
mit huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de  
Julien-Albert Bailliet et de  
Nélanie-Marie née Giroud, à Apple

Comme témoins : 1. Oscar Liechti, commis, à Lausanne  
2. Elise Liechti (dame), à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 2, à Utzenstorf  
et à Fich, le 3 avril 1934

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf avril mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Utzenstorf et Fich.

Les époux :

R. Gäng  
O. Bailliet

Les témoins :

O. Liechti  
E. Liechti

Communiqué à l'état civil d'Utzenstorf  
et de Begnins.

L'officier de l'état civil :

L. Bailliet

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 167  
Tavoularis  
Valerianos

Devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Tavoularis, Anastas

célibataire

Lieutenant-colonel, attaché militaire à la Légation de Grèce

originaire de sujet hellène domicilié à

Rome (Italie) né à

Zante le vingt-trois mars

mil huit cent quatre-vingt-quatre fils de

Dénis Tavoularis et de

Marie née Liggieri, à Zante

2. Valerianos, Marie-J.

célibataire

originaire de sujette hellène domiciliée à

Lausanne née à

Maila (Roumanie) le vingt-et-ht octobre

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de

Jean Valerianos, décédé et de

Marie née Lykiardopoulo, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Spiro Valerianos, industriel, à Lausanne  
2. Stavros Valerianos, industriel, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 9 avril 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six avril (avril) mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Déclaration remplaçant les actes de naissance des fiancés.

Certificat des capacités.

Autorisation militaire pour la fiancée.

Certificat du prêtre grec.

Promesse de mariage de la fiancée.

Acte de publication de mariage à Lausanne.

Autorisation du Conseil d'Etat.

Permis de mariage.

Communiqué

Les époux :

Anastas Tavoularis

Marie Valerianos

Les témoins :

Spiro Valerianos

Stavros Valerianos

L'officier de l'état civil :

[Signature]

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 168  
Amy  
et  
Pauli

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Amy, Alexandre - Auguste - Paul  
célibataire

représentant de commerce  
originaire de Gens domicilié à  
Lausanne né à

Lausanne le sept mars  
mil huit cent quatre-vingt-dix fils de

Jules - Alexis Amy, employé L.-O., à Lausanne et de  
Alexandrine née Berle, décédée

2. Pauli, Bertha  
célibataire

artiste - lyrique  
originaire de Guggisberg (Berne) domiciliée à  
Lausanne née à

Berne le premier février  
mil huit cent quatre-vingt-deux fille de

Paulina Pauli, à Gorges et de

Comme témoins :

1. Jules Amy, receveur L. O., à Lausanne
2. Paul Rabour, professeur de musique, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 5, à Guggisberg,  
le 6, et à Gens, le 7 mai 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf avril mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication du mariage  
à Lausanne, Gens et  
Guggisberg.

Les époux :

A. Amy  
B. Amy

Les témoins :

J. Amy  
P. Rabour

L'officier de l'état civil :

J. J. J.

Communiqué à l'état civil de St-  
Cierges et de Guggisberg.

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 169  
Ogney  
et  
Corday

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ogney, Arthur - Lucien  
célibataire  
marbrier  
originaire de Ormont-dessous domicilié à  
Lausanne né à  
Ormont-dessous le quinze avril  
mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de  
Louis - Alfred Ogney et de  
Louise née Dupertuis, d'adès

2. Corday, Jenny  
célibataire  
couturière  
originaire de Lavigny domiciliée à  
Lausanne née à  
Prunay-Morges le vingt juin  
mil huit cent quatre-vingt-sept fille de  
François - Rodolphe Corday, d'adès et de  
Julie - Louise née Meyer à Prunay-Morges

Comme témoins : } 1. Emile Flichiger, marbrier, à Lausanne  
2. Paul Dupertuis, curier de ville, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Ormont-dessous et  
Lavigny, le 7 avril 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf avril mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Ormont-dessous et  
Lavigny.

Les époux :

Arthur Ogney  
Jenny Ogney

Les témoins :

Emile Flichiger  
Paul Dupertuis

L'officier de l'état civil :

Picci

Communiqué à l'état civil d'Ormont-  
dessous et de Villars-le-Jeu.

N<sup>o</sup> 170  
Regamey  
Guiliani

<sup>14</sup>  
<sup>2</sup> Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Regamey, Jules-Henri**  
veuf de **Julie-Louise** née **Mutzenberg**, décédée 25 juillet 1915  
Mortuaire  
originaire de **Lausanne** domicilié à  
**Lausanne** né à  
**Corcelles-le-Roat** le vingt novembre  
mil huit cent quatre-vingt-treize fils de  
**Jules-Emile Regamey**, cultivateur et de  
**Eugénie** née **Regamey**, à **Corcelles-le-Roat**

2. **Guiliani, Angela**  
célibataire  
lavieuse  
originaire de **Nombello S. M. (Côme), Italie** domiciliée à  
**Lausanne** née à  
**Nombello S. M.** le deux septembre  
mil huit cent quatre-vingt-douze fille de  
**Giovanni Guiliani**, décédé et de  
**Felena** née **Bini**, à **Lausanne**

Comme témoins :  
1. **Marc' Corbaz**, agent de police, à **Lausanne**  
2. **Auguste Regamey**, curier de ville, à **Lausanne**

Les publications ont eu lieu à **Lausanne**, le 5, et à **Nombello S. M.**, le 23 mai 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier mai mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés,  
Acte de décès de la précédente femme  
du fiancé.  
Actes de publication de mariage  
à **Lausanne** et **Nombello S. M.**  
Autorisation du **Conseil d'Etat**

Les époux :  
**Regamey Jules**  
**Regamey Angela**

Les témoins :  
**Corbaz Marc'**  
**Regamey Auguste**

Communiqué à la Chancellerie d'Etat,  
à **Lausanne**

L'officier de l'état civil :  
**Accu!**



## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 171  
 Chaubert  
 et  
 Berney

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chaubert, Louis-François

célibataire

jardinier

originaire de Tongny domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le neuf février

mil huit cent quatre-vingt-seize fils de

Alfred Chaubert, jardinier et de

Tongny - Augustine née Capt, à Lausanne

2. Berney, Fanny - Julia

célibataire

ménagère

originaire de L'Abbaye domiciliée à

Lausanne née à

Pich le neuf janvier

mil huit cent quatre-vingt-seize fille de

Charles - Louis Berney, vigneron et de

Gabriele née Mayor, à Allaman

Comme témoins : 1. Alfred Chaubert, jardinier, à Lausanne

2. Louis Berney, viticte, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à L'Abbaye, le

7, à Tongny, le 8 avril 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier mai mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication du mariage  
à Lausanne, Tongny et L'Abbaye.

Les époux :

Chaubert Louis  
Julia Chaubert

Les témoins :

Alfred - Chaubert  
Louis Berney

Communiqué à l'état civil de Cor-  
rier et de L'Abbaye.

L'officier de l'état civil :

Mace

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 173  
Gysler  
et  
Carion

Revisé par le J. 21.

Par jugement du Tribunal...  
district de Lausanne...  
en date du 11 avril 1921, déclaré  
définitif et exécutoire le 23 juin  
1921... le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à un an... le  
délai pendant lequel l'e marié  
ne pourr a contracter un nouveau  
mariage.  
Lausanne, le 4 juillet 1921.  
L'officier de l'état civil:

Receve!

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gysler, Aimé-Louis-Lucien  
Célibataire

Manœuvre  
originaire de Langnau (Berne) domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le seize décembre

mit huit cent septante-neuf fils de  
Louis-Benjamin Gysler et de  
Anna nie Gysler, les deux décédés.

2. Carion, Marie-Aline-Esther  
divorcée de Louis-Emile Pittet, dès le 12 novembre 1915  
Quinzième

originaire de Planches domiciliée à  
Lausanne née à  
Fully (Valais) le dix-sept juillet

mil-huit cent quatre-vingt-huit fille de  
Etienne-Joseph Carion, agriculteur et de  
Marie-Philomène nie Grange, à Fully

Comme témoins :  
1. Henri Nötz, manœuvre, à Lausanne  
2. Lucien Baldy, couvreur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 7, à Langnau  
et aux Planches, le 8 avril 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux mai mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Acte de mariage de la fiancée,  
avec mention des divorces.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Langnau et  
Les Planches.

Les époux :

Lucien Gysler  
Aline Gysler

Les témoins :

H. Nötz  
Baldy Lucien

L'officier de l'état civil :

Receve!

Communiqué à l'état civil de Langnau  
et de Montreux.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 173  
Haari  
Corbaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Haari, Karl-Christian  
célibataire  
employé de commerce  
originaire de Lenk (Berne) domicilié à  
Lausanne né à  
Frauenfeld (Thurgovie) le premier octobre  
mil huit cent quatre-vingt-treize fils de  
Samuel Haari, décédé et de  
Augustine née Schittenhelm, à Lausanne

2. Corbaz, Julia  
célibataire  
cuisinière  
originaire de Mont, de Lausanne et d'Epalinges domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le vingt mai  
mil huit cent quatre-vingt-treize fille de  
Jules Corbaz, décédé et de  
Julie née Dubois, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Emile Wittenbach, électricien, à Cheseaux  
2. Rose Wittenbach (dame), à Cheseaux

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 28, à Lenk s. S.  
et au Mont, le 29 mars 1919, à Epalinges, le 30 dit

Registre des familles vol. 16 fol. 378

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois mai mil neuf cent dix-neuf

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication du mariage  
à Lausanne, Lenk, Le  
Mont et Epalinges.

## Les époux :

Charles Haari  
Julia Haari

## Les témoins :

Emile Wittenbach.  
Rose Wittenbach.

L'officier de l'état civil :

Jurel

Communiqué à l'état civil de  
Lenk, de Romanel, à  
Pully, et d'Epalinges.

## Registre des mariages A.

no 174  
Blanc  
et  
Savrens

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Blanc, Louis-Henri**  
célibataire  
employé aux F. - L.  
originaire de Belmont / Lausanne domicilié à  
Lausanne né à  
Pully le neuf septembre  
mil huit cent quatre-vingt-onze fils de  
Henri Blanc, jardinier et de  
Marie-Julie née Favre-Clément, à Lausanne

2. **Savrens, Marguerite-Eugénie**  
célibataire  
couturière  
originaire de Chambéry (Savoie), France domiciliée à  
Lausanne née à  
Chambéry le dix-neuf janvier  
mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de  
reconnue de Louis-Eugène-Baptiste Savrens, galocheur à et de  
Josephine-Charlotte Baudin, d'ici de Rumilly

Comme témoins :  
1. Henri Blanc, agriculteur, à Lausanne  
2. Albert Blanc, employé, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 2, et à Belmont, le 3 avril 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois mai mil neuf cent dix-neuf

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Consentement du père de la fiancée.  
Acte de décès de sa mère.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne et à Belmont.  
Certificat de capacité de la fiancée.  
Affirmation du Conseil d'Etat.

## Les époux :

Blanc Louis

Marguerite Blanc

## Les témoins :

Henri Blanc,

Albert Blanc

L'officier de l'état civil :

J. J. J.

Communiqué à l'état civil de  
Pully et à la Chancellerie d'Etat,  
à Lausanne.

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 175.  
Imhof  
et  
Seewer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Imhof, Henri-Gustave  
célibataire  
gendarme  
originaire de Genève domicilié à  
Lausanne né à  
Dijon (Côte-d'Or), France le dix-sept mai  
mil huit-cent quatre-vingt-quinze fils de  
Henri Imhof, ouvrier de ville et de  
Northé née Fieret, à Nalilly Lausanne

2. Seewer, Renée  
célibataire  
couturière  
originaire de Châtelot (Berne) domiciliée à  
Lausanne née à  
Echiens le quatorze juin  
mil huit-cent quatre-vingt-quatorze fille de  
Adolphe-Jules-Laurant-Egal Seewer, employé de distillerie et de  
Edèle-Armandine-Fanny née, Pövy, à Morges

Comme témoins :  
1. Henri Imhof, cantonnier à Lausanne  
2. Seewer, Laurent, employé, à Morges

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Genève, le 16,  
à Gsteig b. S., le 17 avril 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois mai mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Genève et Gsteig  
b. S.

Les époux :  
Imhof H.  
Renée Imhof

Les témoins :  
Laurant Seewer  
Imhof H.  
L'officier de l'état civil :  
Fleurbaey

Communiqué à l'état civil de  
Genève et de Gsteig b. S.

## Registre des mariages A.

No 176  
Djélal  
et  
Spiller

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Djélal, Halil-Naki

célibataire

étudiant

originaire de  sujet ottoman  domicilié à

Lausanne  né à

Olssonica (Turquie)  le  premier janvier

mil huit cent quatre-vingt-onze  fils de

Mehmed Djélal, décédé  et de

Fatma Zehra, à Constantinople

2. Spiller, Clara

divorcée de  Karl-Friedrich Isler, dès le 7 janvier 1914

commerçante

originaire de  Mädeswil (Suisse)  domiciliée à

Lausanne  née à

Bâle  le  dix-sept septembre

mil huit cent quatre-vingt-trois  fille de

Johann Spiller, décédé  et de

Maria-Louise née Zandt, à Bâle

Comme témoins :

1.  Gaspard Lendi, commerçant, à Lausanne

2.  Verina Zimmermann (delle), à Lausanne

Les publications ont eu lieu à  Lausanne, le 14, et à Mädes-

wyl, le 16 avril 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le  trois mai mil neuf cent dix-neuf

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés,   
 avec une traduction.

Acte de mariage de la fiancée, avec   
 une mention de divorce.

Actes de publication de mariage à Lau-   
 sanne et Mädeswil.

Certificat de capacité du fiancé.

Autorisation du Conseil d'Etat. Pour le mariage.

Engagement à mariage religieux.

Communiqué à l'état civil de Mädeswil.

## Les époux :

Halil Naki Djélal

Clara Djélal

## Les témoins :

G. Lendi

Verina Zimmermann

L'officier de l'état civil :

Registre des mariages A.

No 137  
Fischli  
Boillat

Devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fischli, William  
 célibataire  
 commerçant  
 originaire de Näfels (Glarus) domicilié à Lausanne  
 né à Näfels le vingt-neuf octobre  
mit huit cent quatre-vingt-neuf fils de  
Josef Fischli et de  
Theopila-Philomena née Blacc, les deux déçédés

2. Boillat, Marie-Henriette  
 célibataire  
 dactylographe  
 originaire de Breuleux (Berne) domiciliée à Lausanne  
 née à Porrentruy le vingt-deux avril  
mit huit cent quatre-vingt-quinze fille de  
Alimé Boillat, coiffeur et de  
Marguerite née Loëcher à Lausanne

Comme témoins :  
 1. Alimé Boillat, coiffeur, à Lausanne  
 2. Ernest Kälti, employé de commerce, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 2, aux Breuleux,  
le 4, et à Näfels, le 5 avril 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six mai (mil) mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Näfels et Les  
Breuleux.

Les époux :  
William Fischli  
Marie Fischli

Les témoins :  
A. Boillat  
E. Kälti

Communiqué à l'état civil de Näfels  
et des Breuleux.

L'officier de l'état civil :  
Jacc

Registre des mariages A.

No 173  
Walder  
Zubler

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Walder, Hans-Lax  
célibataire  
pâtissier  
originaire de Horben (Thurgovie) domicilié à  
Lausanne né à  
Sirnach le quatre novembre  
mil huit cent quatre-vingt-onze fils de  
Johannes Walder, décédé et de  
Maria née Eberli, en France

2. Zubler, Rosa  
célibataire  
demoiselle de magasin  
originaire de Hunzenschwil (Argovie) domiciliée à  
Lausanne née à  
Hunzenschwil le trois novembre  
mil huit cent quatre-vingt-onze fille de  
Jakob Zubler, décédé et de  
Ketara née Müller, à Hunzenschwil

Comme témoins : } 1. Ernest Walder, commerçant, à Wil (Sg Gall)  
2. Jakob Zubler, agriculteur, à Hunzenschwil

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 9, à Hunzen-  
schwil, le 10, et à Horben, le 11 avril 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six mai mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :  
Acte de naissance des fiancés.  
Acte de publication de mariage  
à Lausanne, Horben et  
Hunzenschwil.

Les époux :  
Hans Walder  
Rosa Walder

Les témoins :  
H. Walder.  
Jak. Zubler.

Communiqué à l'état civil de Sirnach  
et de Hunzenschwil.

L'officier de l'état civil :  
P. F. [Signature]



Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 179  
Badoux  
Schwab

Devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Badoux, Ulysse-Jules**  
célibataire  
employé de commerce  
originaire de **Cemin** domicilié à  
**Lausanne** né à  
**Cranz** le premier mai  
mil huit cent quatre-vingt-douze fils de  
**François-Ulysse Badoux, Jardinier** et de  
**Louise-Archie-Suzanne née Demouze, à Lausanne**

2. **Schwab, Mathilde**  
célibataire  
lingère  
originaire de **Oronnens (Fribourg)** domiciliée à  
**Lausanne** née à  
**Cornillon (Fribourg)** le vingt-neuf septembre  
mil huit cent quatre-vingt-huit fille de  
**Jules Schwab, agriculteur** et de  
**Stéphanie née Guétrig, à Breilles (Fribourg)**

Comme témoins :  
1. **Ulysse Badoux, jardinier, à Lausanne**  
2. **Emile Philibert, employé, à Coutevin (Fribourg)**

Les publications ont eu lieu à **Lausanne, le 4, à Cemin, le 5, et à Oronnens, le 6 avril 1919**

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six mai mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à **Lausanne, Cemin et Oronnens**.

Les époux :

**Badoux Jules**  
**Mathilde Badoux**

Les témoins :

**Ulysse Badoux**  
**Emile Philibert**

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué à l'état civil de **Lucens**  
et de **Oronnens**.

## Registre des mariages A.

No 180  
Bühlmann  
Melliger

Par jugement du Tribunal de...  
diocèse de Lausanne, rendu  
en date du 6 novembre 1919, déclaré  
définitif et exécutoire le 15 janvier  
1920..., le mariage in... et ci-contre  
a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à un an... le  
délai pendant lequel la mariée  
ne pourra... contracter un nouveau  
mariage.

Lausanne, le 13 février 1920.

L'officier de l'état civil:

*Fucel*

R. du 15.2.20.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bühlmann, Hans-Ernst

célibataire

représentant de commune

originaire de Grosshöchstetten (Berne) domicilié à

Lausanne né à

Berne le quatre septembre

mil huit cent septante-neuf fils de

Edouard-Friedrich Bühlmann, décédé et de

Elisabeth-Nathilde née Good, à Berne

2. Melliger, Pauline-Marie

célibataire

cohabitante

originaire de Birk (Argovie) domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le vingt-neuf juillet

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de

Henri Melliger, décédé et de

Anna-Hélène née Ruchat, à Lausanne

Comme témoins : 1. Anna Mühlethaler (dame), à Lausanne

2. Edouard Bavard, commis, C.F.F., à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 14, à Grosshöchstetten, le 15, et à Birk, le 16 avril 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six mai mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Grosshöchstetten et  
Birk.

Les époux :

*Bühlmann*  
Pauline Bühlmann

Les témoins :

Anna Mühlethaler Melliger  
E. Bavard

Communiqué à l'état civil de Grosshöchstetten et de Birk.

L'officier de l'état civil :

*Fucel*

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 181  
 Hufenus  
 et  
 Sackambre

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hufenus, Josef-Arnold : *1879*  
 célibataire

industriel

originaire de Degerheim (St Gall) domicilié à

St Gall né à

Degerheim le trente-un mars

mil huit cent quatre-vingt-deux fils de

Johann-Arnold Hufenus et de

Maria-Katharina née Lieberherr, à St Gall

2. Sackambre, Emilie

célibataire

originaire de Lignezac (Corrèze), France domiciliée à

Lausanne née à

Lignezac le dix-sept août

mil huit cent quatre-vingt-sept fille de

Antoine Sackambre, propriétaire et de

Maria née Faumontier, à Furonne (Corrèze), France

Comme témoins : 1. Anna Fessler (dame), à St Gall

2. Paul Hufenus, industriel, à St Gall

Les publications ont eu lieu à St Gall, le 17, à Degerheim, le

18, à Lausanne, le 19 mars, à Furonne, le 5 avril 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept mai mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Autocrisation de l'état civil de  
 St Gall.

Les époux :

*J. Hufenus*  
 et  
*Emilie Sackambre*

Les témoins :

*M. Fessler*  
*P. Hufenus*

L'officier de l'état civil :

*J. F. F. F.*

Communiqué à l'état civil de De-  
 gersheim et de St Gall, ainsi  
 qu'à la Chancellerie de l'Etat, à  
 Lausanne.

## Registre des mariages A.

No 182  
Gillieron  
et  
Brunier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gillieron, John

célibataire

employé L.-O.

originaire de Ferlens

domicilié à

Lausanne

né à

Ferlens

le dix-huit décembre

mil huit cent quatre-vingt-treize

fils de

M Henri Gillieron, agriculteur

et de

M Henriette Pasche née Nicolas, à Ferlens

2. Brunier, Marie-Thérèse

célibataire

repasseuse

originaire de Fenis (Tessin), Italie

domiciliée à

Lausanne

née à

Fenis

le dix-sept février

mil huit cent quatre-vingt-onze

fille de

Alexis Brunier, agriculteur

et de

Marie-Virginie née Figon, à Fenis

Comme témoins :

1. Louis Ordey, manoeuvre, à Lausanne

2. Jeanne Ordey (dame), à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 14, à Ferlens, le 15 février, et à Fenis, le 2 mars 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit mai mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Ferlens et Fenis,  
avec certificat de capacité.  
Autodéclaration du Conseil d'Etat.

Les époux :

Gillieron John  
Marie Gillieron

Les témoins :

Ordey Louis  
Ordey Jeanne

L'officier de l'état civil :

Puce

Communiqué à l'état civil d'Oron-la-Ville et à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne.

## Registre des mariages A.

No 183  
Clavel  
et  
Martin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Clavel, Eugène-Jean-François

célibataire

chauffeur C. F. F.

originaire de Oulens près Echallens domicilié à

Renens (gare) né à

Genève le six juillet

mil-huit-cent quatre-vingt-neuf fils de

Emile-Jacques-Louis Clavel chef de train C. F. F. et de

Rosalie-Fanny née Heck, décédée

2. Martin, Marie-Rose

célibataire

commerçante

originaire de Froideville domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le deux juillet

mil-huit-cent quatre-vingt-dix-sept fille de

Jean-Louis Martin, laitier et de

Pauline-Olga Tripet, née Dessaulles, à Lausanne

Comme témoins : 1. Louis Martin, laitier, à Lausanne

2. Jacques Clavel, chef de train, à Renens

Les publications ont eu lieu à Renens, le 29, à Oulens, le 30,  
à Lausanne et à Froideville, le 31 mars 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit mai mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Matrinsion de l'état civil  
de Romanel.

Les époux :

Eug. Clavel  
Marie Clavel

Les témoins :

L. Martin  
J. Clavel

L'officier de l'état civil :

Puce!

Communiqué à l'état civil d'Echallens,  
de Romanel et de Bottem.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 184  
Bex  
Maybach

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bex, Henri-Julien  
célibataire  
instituteur  
originaire de Duillier domicilié à  
Dompierre-sur-Lucens né à  
Duillier le quatre décembre  
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de  
Julien - Ami Bex, décédé et de  
Adèle-Lucie, née Champoud, ménagère, à Lausanne

2. Maybach, Marie  
célibataire

originaire de Dürrenroth (Berne) domiciliée à  
Lausanne née à  
Donatyr le seize juin  
mil huit cent quatre-vingt-dix fille de  
Jean - Frédéric Maybach, décédé et de  
Marianne née Reymond, à Donatyr

Comme témoins : 1. Charles Blanc, secrétaire, à Lausanne  
2. Paul Pilloud, élève régent, à Pratiq

Les publications ont eu lieu à Duillier, à Dompierre, à Dürrenroth et à Lausanne, le 19 avril 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit mai mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil  
de Lucens.

Les époux :

Henri Bex  
Marie Bex

Les témoins :

Ch Blanc  
Paul Pilloud

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil de Gingins,  
de Lucens et de Dürrenroth

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 185  
Semat  
et  
Meylan

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Semat, Edmond-Léon-Louis**  
célibataire  
agriculteur  
originaire de **Sottens** domicilié à  
**Sottens** né à  
**Sottens** le dix-neuf novembre  
mil huit cent quatre-vingt-seize fils de  
**Jules Semat, agriculteur** et de  
**Adèle-Thélicie Paux, à Sottens**

2. **Meylan, Hélène-Rose**  
célibataire  
ménagère  
originaire de **Cherit** domiciliée à  
**Peyres-Ponnens** née à  
**L'Abbergement** le seize décembre  
mil huit cent quatre-vingt-seize fille de  
**Charles-Henri Meylan, instituteur, à Peyres-Ponnens** et de  
**Rose-Uranie née Goetschy, décédée**

Comme témoins : } 1. **Henri Monachon, agriculteur, à Mauthier**  
2. **Georges Bellet, employé de bureau, à Lausanne**

Les publications ont eu lieu à **Cherit, le 24, à Sottens et à  
Peyres-Ponnens, le 25 octobre 1918**

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit mai mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :  
**Autorisation de l'état civil  
de St-Cierges.**

Les époux :  
**Edmond Semat**  
**Hélène Semat**

Les témoins :  
**H. Monachon**  
**Bellet**

Communiqué à l'état civil de **St-Cierges**  
et du **Sottens**.

L'officier de l'état civil :  
**J. J. J.**

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 186  
Kramer  
Etter

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Kramer, Jakob

célibataire

commercier

originaire de Galmiz (Fribourg) domicilié à  
Lausanne né à

Galmiz le seize octobre

mil huit cent quatre-vingt-troize fils de

Jakob Kramer, agriculteur à Galmiz et de  
Anna née Simonet, décédée

2. Etter, Alice-Marie

célibataire

cuisinière

originaire de Büschlen (Fribourg) domiciliée à  
Lausanne née à

Frey le vingt-trois décembre

mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de

Victorin-Henri Etter, agriculteur et de  
Marie née de Siebenthal, à Tavigny

Comme témoins :

1. Charles Nottier, coiffeur, à Lausanne
2. Fernand Martin, coiffeur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Büschlen, le  
16, à Galmiz, le 17 avril 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf mai mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication des mariages  
à Lausanne, Galmiz et  
Büschlen.

Les époux :

Jakob Kramer  
Alice Kramer

Les témoins :

Ch. Nottier  
Fernand Martin

Communiqué à l'état civil de Morat  
et de Büschlen.

L'officier de l'état civil :

Mucel



## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 187  
Anet  
et  
Buchs

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Anet, Henri-Alexis

célibataire

manœuvre

originaire de Châtelard (Montreux) domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le trente août

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de

Jules-Marc Anet, décédé et de

Jenny-Henriette née Rochat, à Lausanne

2. Buchs, Julienne-Marie

célibataire

cuisinière

originaire de Taur (Fribourg) domiciliée à

Lausanne née à

Châpelloz (Fribourg) le trois décembre

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de

Antoine-Jeanne Buchs, ouvrier boulanger, à Flamatt et de

Anne née Dorny, décédée

Comme témoins :

1. Auguste Jordan, coiffeur, à Lausanne

2. Georges Belet, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 14, au Châtelard

et à Taur, le 15 avril 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf mai mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.

Actes de publication de mariage

à Lausanne, Le Châtelard

et Taur.

Les époux :

Henri Anet

J. Anet

Les témoins :

Aug Jordan

Belet

L'officier de l'état civil :

Muro

Communiqué à l'état civil de  
Montreux et de Taur.

No 183  
Favre  
et  
Schwertfeger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Favre, Albert-William  
divorcé de Ida née Schwalb, dès le 5 février 1912  
employé de commerce  
originaire de Provence domicilié à  
Lausanne né à  
Neuchâtel le vingt-quatre décembre  
mil huit cent soixante-dix-sept fils de  
Justin-François Favre et de  
Louise-Gyline née Baudet, les deux décédés

2. Schwertfeger, Louise  
célibataire  
ménagère  
originaire de Chardonnay Morges domiciliée à  
Lausanne née à  
Krauchthal (Berne) le treize juin  
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de  
Samuel Schwertfeger et de  
Elise née Pfeiffer, les deux décédés

Comme témoins :  
1. Auguste Vinard, négociant, à Lausanne  
2. Edward Wehli, voyageur de commerce, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Chardonnay,  
le 10, à Provence, le 21 avril 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf mai mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés.  
Acte de mariage du fiancé, avec mention de divorce.  
Actes de publication de mariage à Lausanne, Provence et Chardonnay.

Les époux :  
Albert William Favre  
Louise Favre

Les témoins :  
Ed Wehli  
Aug Vinard

Communiqué à l'état civil de Provence et de Villars-le-Bas.

L'officier de l'état civil :  
Favre

## Registre des mariages A.

No 189  
Fankhaenel  
et  
Sanz

Devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fankhaenel, Werner - Rudolf - Otto  
célibataire  
négoçant  
originaire de Saxe (Allemagne) domicilié à  
Niederlössnitz (Kötteschbroda), Saxe né à  
Beirut (Syrie) le douze avril  
mil huit cent quatre-vingt-dix fils de  
Martin - Gotthilf Fankhaenel négociant et de  
Johanna née Roedel, à Niederlössnitz

2. Sanz, Thiodora - Berthe  
célibataire  
originaire de Roggwil (Berne) domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le deux septembre  
mil huit cent quatre-vingt-douze fille de  
Jacob - Théodore Sanz, décédé et de  
Susanne née Kraus, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Gottlieb Juter, étudiant, à Lausanne  
2. Marie Thillot, ménagère, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Roggwil, le 24,  
à Kötteschbroda, le 28 mars 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf mai mil neuf cent dix-neuf

## Pièces déposées :

Promesse du fiancé.  
Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Roggwil et Köttesch-  
broda.  
Certificat de capacité du fiancé.  
Autorisation du Conseil d'Etat.  
Permis de mariage.

Communiqué à l'état civil de Rogg-  
wil et à la Chancellerie d'Etat,  
à Lausanne.

## Les époux :

Werner Fankhaenel  
Thiodora Fankhaenel

## Les témoins :

Marie Thillot.

J. Juter

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

## Registre des mariages A.

190  
Porchet  
Dubois

En présence de l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Porchet, Louis-Ami**  
veuf de **Lina-Elix** née **Ouchet**, dès le 15 février 1902  
agriculteur  
originaire de **Fuchères** domicilié à  
**Yvernaud** né à  
**Yvernaud** le deux février  
mil huit cent septante-deux fils de  
**Constant Porchet** et de  
**Marie-Éléonore** née **Gallandat**, les deux légitimes

2. **Dubois, Clémence**  
divorcée de **David-Eugène Naudat**, dès le 14 avril 1910  
vierge - femme  
originaire de **Mathod** domiciliée à  
**Rances** née à  
**Emet-rous-Champrent** le treize décembre  
mil huit cent quatre-vingt-cinq fille de  
**Jean-Louis Dubois**, décédé et de  
**Antoinette** née **Mutzenberg**, à **Rances**

Comme témoins :  
1. **Georges Bellet**, employé de bureau, à **Lausanne**  
2. **Marius Heysi**, concierge, à **Lausanne**

Les publications ont eu lieu à **Yvernaud**, le 17, à **Fuchères**, **Mathod** et **Rances**, le 18 avril 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix mai mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil  
d'Yvernaud.

Les époux :

**Louis Porchet**  
**L. Porchet**

Les témoins :

**Bellet**  
**Heysi**

L'officier de l'état civil :

**Fucel**

Communiqué à l'état civil de  
**Moudon**, d'Yvernaud,  
de **Mathod** et de **Baulme**.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 191  
 Panchaud  
 et  
 Hugon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Panchaud, Jean-Louis  
 divorcé de Julie Baillif née Bron, dès le 18 juin 1907  
 mason  
 originaire de Bottens domicilié à  
Lausanne né à  
Prez-vevs-Moriatz Fubourg le vingt-trois février  
 mil huit cent septante-un fils de  
 Edouard - Georges Panchaud et de  
 Peronique - Célestine née Chollet, les deux décédés.

2. Hugon née Bron, Louise  
 divorcée de Charles-Louis Hugon, dès le 8 juillet 1902  
 ménagère  
 originaire de Givins domiciliée à  
Lausanne née à  
Olyes le trente-un août  
 mil huit cent soixante-deux fille de  
 Jacques - François - Louis Bron et de  
 Henriette née Beauand, les deux décédés.

Comme témoins :  
 1. Alfred Genier,ouvrier de travaux, à Lausanne  
 2. Amanda Durand, ouvrière de ville, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Givins, le 25,  
 à Bottens, le 26 avril 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le treize mai mil neuf cent dix-neuf

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
 Actes de publication du mariage  
 à Lausanne, Bottens et Givins.  
 Pour l'acte de mariage du fiancé,  
 avec mention du divorce, voir vol.  
 17, fol. 202.  
 Pour celui de la fiancée, voir vol. 22,  
 fol. 157.

Communiqué à l'état civil de  
 Bottens et de Givins.

## Les époux :

Louis Panchaud,  
 Louise Panchaud

## Les témoins :

Genier Alfred,  
 Durand Amanda

L'officier de l'état civil :

Jucq

No 192  
 Seighton  
 et  
 Henchoz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Seighton, Henry - Norman  
 célibataire

secrétaire de papeterie  
 originaire de Liverpool (Angleterre) domicilié à

Seaforth près Liverpool né à

Booth près Liverpool le dix-neuf juillet

mil huit-cent quatre-vingt-quatre fils de

John - Henry Seighton et de

Mary Bradshaw née Coxe à Seaforth

2. Henchoz, Alice-Cécile

célibataire

lingère

originaire de Romanière domiciliée à

Romanière née à

Romanière le six août

mil huit-cent quatre-vingt-quinze fille de

Félix - Ferdinand Henchoz décédé et de

Thérèse - Julie née Benzon, à Romanière

Comme témoins : 1. Henri Bocion, secrétaire, à Lausanne

2. Maurice Emery, secrétaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Romanière, le 4 mars 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le treize mai mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Autourinon de l'état civil  
 de Romanière.

Les époux :

H. H. Seighton

Alice Seighton

M. H. Bocion

Les témoins :

M. Bocion

M. Emery

L'officier de l'état civil :

P. Borel

Communiqué à l'état civil de Romanière.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 193  
Bertuchoz  
et  
Chevalley

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bertuchoz, Maurice-Ernest  
célibataire  
comptable  
originaire de Saillon (Valais) domicilié à  
Lausanne né à  
Saillon le trois octobre

mit huit cent quatre-vingt-quatorze fils de  
Maurice Bertuchoz, agriculteur et de  
Eugénie née Tornoy à Cottinay

2. Chevalley née Hillbrunner, Jeanne-  
Valérie, veuve de Robert Chevalley, dès le 7 mai 1917  
institutrice

originaire de Puidoux domiciliée à  
Lausanne née à

Villars-St-Pierre (Fribourg) sept mars  
mit huit cent septante-neuf fille de

Simon Hillbrunner, décédé et de  
Adolphine-Céline-Marie née Carbonne, àully

Comme témoins : } 1. Louis König, négociant, à Lausanne  
2. Edouard Peitrequin, comptable, à Renens

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Saillon et Puidoux  
le 19 avril 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre mai mil neuf cent dix-neuf

## Pièces déposées :

Cotes de naissance des fiancés.  
Cotes de décès du défunt mari  
de la fiancée.  
Cotes de publication de mariage à  
Lausanne, Saillon et Puidoux.

## Les époux :

Bertuchoz Ernest  
Jeanne Bertuchoz

## Les témoins :

L. König  
Peitrequin

L'officier de l'état civil :

Puce

Communiqué à l'état civil de  
Saillon et de Chebres.

N<sup>o</sup> 194  
Bourgeois  
et  
Grossard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Bourgeois, John-Lucien**  
célibataire

gendarme  
originaire de **Ballaigues** domicilié à  
**Grandson** né à  
**Ballaigues** le dix avril

mit huit cent quatre-vingt-neuf fils de  
**Louis-John Bourgeois, à Ballaigues** et de  
**Julie-Françoise née Mayor, décédée**

2. **Grossard, Clémence**  
célibataire

originaire de **Ordon (Valais)** domiciliée à  
**Ordon** née à  
**Ordon** le premier mai

mit huit cent quatre-vingt-quatorze fille de  
**François Feronard** et de  
**Louise née Pittet, à Ordon**

Comme témoins :  
1. **Charles Santschy, gendarme, à Lausanne**  
2. **John Robellat, gendarme, à Yverne**

Les publications ont eu lieu à **Grandson, le 28 février, à Bal-  
laigues, le 1<sup>er</sup>, et à Ordon, le 11 mars 1919**

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze mai mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil  
de Grandson.

Les époux :

**Bourgeois, gendarme**  
**Clémence Bourgeois**

Les témoins :

**John Robellat**  
**Charles Santschy**

L'officier de l'état civil :

**J. Lucet**

Communiqué à l'état civil de Bal-  
laigues, de Grandson, et d'Ordon.



Registre des mariages A.

N° 195  
Szántó  
Békefi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Szántó, Théodore

célibataire

pianiste - compositeur

originaire de d'origine hongroise

domicilié à

Lausanne

né à

Vienne

le trois juin

mil huit cent septante-huit

fil de

Adolphe Szántó, décédé

et de

Anna née Feldman, à Budapest

2. Békefi, Olga

célibataire

originaire de d'origine hongroise

domiciliée à

Lausanne

née à

Budapest

le vingt-six septembre

mil huit cent quatre-vingt-neuf

fille de

Philippe Békefi, décédé

et de

Bertha née Weiss, à Budapest

Comme témoins :

1. Dr. Ernest Murányi, avocat, à Gland

2. Adorjan Skuts, rentier, à Leyrin

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 30 avril 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze mai mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Acte de notoriété par le fiancé  
Lettre du Département de Justice  
et Police, du 26 avril 1919,  
n° 3091/I.

Acte de publication de mariage  
à Lausanne.

Autorisation du Conseil d'Etat  
pour le mariage.

Communiqué

Les époux :

Théodore Szántó  
Olga Békefi

Les témoins :

Ernest Murányi  
Adorjan Skuts

L'officier de l'état civil :

Puce!

## Registre des mariages A.

No 196  
 Wörner  
 et  
 Brailard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Wörner, Edmond-Ernest

célibataire

Commis aux J. J.

originaire de Morges

Lausanne

domicilié à

né à

Croy

le trente janvier

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de

Gottlieb-Christian dit Thiophile Wörner, mécanicien et de  
 Sophie-Julie-Fanny née Rapaz, à Lausanne

2. Brailard, Esther-Marie

célibataire

originaire de Gattens et de Moudon

Lausanne

domiciliée à

née à

Lausanne

le dix-sept juin

mil huit cent quatre-vingt-onze fille de

Héli Brailard

et de

Marie née Despland, à Lausanne

Comme témoins :

1. Thiophile Wörner, chauffeur-mécanicien, à Lausanne

2. Albert Wörner, agent de sûreté, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à

Lausanne, Morges, Gattens et  
 Moudon, le 16 avril 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze mai mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
 Actes de publication du mariage  
 à Lausanne, Morges, Gattens  
 et Moudon.

Les époux :

Edmond

Esther Wörner

Les témoins :

Th. Wörner

awörner

L'officier de l'état civil :

J. P. P.

Communiqué à l'état civil de Morges,  
 de St-Cierges et de Moudon.

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 197  
Divorne  
et  
Ravussin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Divorne, Emil  
célibataire  
fonctionnaire postal  
originaire de Château-d'Oex domicilié à  
Lausanne né à  
Château-d'Oex le quatorze mai

mil huit cent quatre-vingt-dix fils de  
David Divorne, décédé et de  
Elix née Lenoir, à Lausanne

2. Ravussin, Netty-Mathe  
célibataire  
originaire de Paulmes domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le quatre juillet

mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de  
Louis-Alfred Ravussin et de  
Fanny-Louise-Maie Roranz née Blanc, les deux décédés

Comme témoins : 1. Alfred Roch, fonctionnaire postal, à Lausanne  
2. Maurice Ravussin, fonctionnaire C.F.F., à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Paulmes, le  
4, à Château-d'Oex, le 5 avril 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze mai mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Château-d'Oex  
et Paulmes.

Les époux :

E. Divorne  
M. Ravussin

Les témoins :

A. Roch  
M. Ravussin

L'officier de l'état civil :

J. Juret

R. du 21. 1. 24

Par jugement du Tribunal de  
Lausanne rendu  
en date du 26 juin 1924, déclaré  
définitif et exécutoire le 29 juillet  
1924, le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé 3 an. le  
délai pendant lequel l  
ne pourr contracter un nouveau  
mariage.

Lausanne, le 11 août 1924.

L'officier de l'état civil :

J. Juret

Communiqué à l'état civil de  
Château-d'Oex et de  
Paulmes.

N<sup>o</sup> 195  
Viret  
Dufey

Devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Viret, Jules  
veuf de Marquerite Zinder, dès le 1<sup>er</sup> mai 1917  
employé au L.-O.  
originaire de Villars - Fiercelin domicilié à  
Lausanne né à  
Villars - Fiercelin le vingt-six avril  
mil huit cent quatre-vingt-huit fils de  
François-Louis Viret, décédé et de  
Marie née Huguenot, à Lausanne

2. Dufey, Emma  
célibataire  
commerçante  
originaire de Palézieux domiciliée à  
Lausanne née à  
Yverdon le quatre novembre  
mil huit cent quatre-vingt-douze fille de  
Jules-Naurice Dufey, décédé et de  
Marie née Maillard à Lumy

Comme témoins :  
1. Albert Schmid, employé L.-O., à Lausanne  
2. William Schwab, employé L.-O., à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Villars - Fiercelin  
et Palézieux, le 10 avril 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze mai mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Villars - Fiercelin et  
Palézieux.  
Page l'actz de décès de la première  
femme du fiancé, voir vol. 48, fol.  
267.

Les époux :  
J. Viret  
Emma Viret

Les témoins :  
A. Schmid  
W. Schwab

L'officier de l'état civil :  
J. Vuell

Communiqué à l'état civil de  
Yverdon et de Palézieux.

Registre des mariages A.

No 199  
Amaudruz  
Mischler

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Amaudruz, Emile  
veuf de Rosa née Jakob, dès le 20 avril 1911  
agriculteur  
originaire de Mont/Lausanne domicilié à  
Lully né à  
Fouetens-Mérey le onze janvier  
mil huit cent soixante-huit fils de  
Charles-Auguste Amaudruz, décédé et de  
Edèle née Guex, à Lully

2. Mischler, Maria  
célibataire  
cuinière  
originaire de Kehlern (Berne) domiciliée à  
Lausanne née à  
Schwarzenburg auf dem Bühl le deux mars  
mil huit cent quatre-vingt-deux fille de  
Johann Mischler et de  
Anna née Huss, décédée

Comme témoins :  
1. Octave Viquerat, employé postal, à Berne  
2. Henri Dozion, secrétaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lully, le 18, au Mont et à  
Schwarzenburg, le 19, et à Lausanne, le 23 avril 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze mai mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :  
Autorisation de l'état civil de  
Villers-le-Vieux

Les époux :  
Emile Amaudruz  
Maria Amaudruz

Les témoins :  
Viquerat Octave  
Dozion

Communiqué à l'état civil de Pully,  
de Villars-le-Vieux et de Schwarzen-  
burg.

L'officier de l'état civil :  
Furet

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 200  
Zeugin  
et  
Perrin

L. 9-74

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Zeugin, Emil

célibataire

architecte

originaire de Duggingen (Berne) domicilié à

Berne né à

Berne le vingt-deux août

mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de

Emil Zeugin, maître menuisier et de

Maria-Anne Saladin, à Berne

2. Perrin, Rose-Louise

célibataire

originaire de Lausanne domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le vingt-un mars

mil huit cent quatre-vingt-onze fille de

François-Louis Perrin, maître menuisier, à Lausanne et de

Marie Michon, décédée

Comme témoins :

1. François Perrin, maître menuisier, à Lausanne

2. Hermann Zeugin, technicien, à Berne

Les publications ont eu lieu à Berne, le 14, à Duggingen et  
à Lausanne, le 19 avril 1919Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze mai mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de  
Berne.

Les époux :

E. Zeugin  
Rose Zeugin-Perrin

Les témoins :

F. Perrin  
Hermann Zeugin

L'officier de l'état civil :

P. Reu

Communiqué à l'état civil de Dug-  
gingen et de Berne.

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 291  
Barbey  
Biollay

Ils, devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Barbey, Paul - Auguste

célibataire

employé d'hôtel

originaire de Chexbres

domicilié à

Lausanne

né à

Lausanne

le premier août

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de

Auguste - Edouard Barbey, gypcier peintre et de

Ambroise - Jenny née Légeret, à Lausanne

2. Biollay, Marie - Judith

célibataire

ménagère

originaire de Dorénaz (Valais)

domiciliée à

Lausanne

née à

Dorénaz

le quinze mars

mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de

Maurice Biollay, agriculteur et de

Célestine née Delez, à Dorénaz

Comme témoins :

1. Alfred Gillieron, cafetier, à Lausanne

2. Francis Cujez, commissionnaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à

Lausanne et à Chexbres, le 23, à Dorénaz, le 24 avril 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize mai mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.

Actes de publication de mariage à Lausanne, Chexbres et Dorénaz.

Les époux :

Barbey Paul  
Judith Barbey

Les témoins :

Alf Gillieron  
Cujez Francis

L'officier de l'état civil :

Rue

Communiqué à l'état civil de Chexbres et de Collonges.

No 202  
 Monod  
 et  
 Savanchy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Monod, Alfred-Vincent  
 célibataire

employé de commerce

originaire de Châtelard, Noville et Renmaz domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le vingt-quatre juin

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fils de

Louis-Vincent Monod, jardinier et de

Clara née Ferraz, à Lausanne

2. Savanchy, Clara-Emma-Elix  
 célibataire

caissière

originaire de Montpreveyres et Lutry domiciliée à

Lausanne née à

Escherins Lutry le vingt huit novembre

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de

Charles-Marc Savanchy, décédé et de

Lina née Dixerens, à Escherins Lutry

Comme témoins : 1. Jules Trolliet, employé C.F.F., à Lausanne

2. Emile Chapuis, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Le Châtelard et

Lutry, le 16, à Montpreveyres, le 17, à Noville

et à Renmaz, le 18 avril 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept mai mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Le Châtelard, Noville,  
Renmaz, Montpreveyres et Lutry.

Les époux :

seul pour  
Clara Monod

Les témoins :

J. Trolliet  
Chapuis

L'officier de l'état civil :

Fucet

Communiqué à l'état civil de Montreux,  
de Villeneuve, de Renmaz et  
de Lutry.



Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 208  
Siegfried  
Porter

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Siegfried, Alfred-Albert  
 célibataire  
 rédacteur  
 originaire de Lenk (Berne) domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le vingt-un décembre  
mil huit cent quatre-vingt-dix fils de  
Jean-Alfred Siegfried et de  
Cécile-Hélène née Marimillon, les deux décédés

2. Porter, Mary-Louise  
 célibataire

originaire de ujette britannique domiciliée à  
Lausanne née à  
Rogerstone (Monmouth Glamor-le-huit-janvier  
jan) Angleterre  
mil huit cent quatre-vingt-dix fille de  
Edouard Porter, employé de chemin de fer et de  
Caroline Porter née James, à Rogerstone

Comme témoins : } 1. Daniel Martin, hôte, à Lausanne  
 2. Eugène Simon, candidat en droit, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 23, et à Lenk,  
le 24 avril 1910

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt mai mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne & Lenk.  
Certificat de capacité de la fiancée.  
Autorisation du Conseil d'état.

Les époux :

A. Siegfried  
Mary Siegfried

Les témoins :

D. Martin  
E. Simon

Communiqué à l'état civil de Lenk.

Après Justus C...  
 Officier de l'état civil :  
Lucet

N<sup>o</sup> 204  
 Ramuz  
 et  
 Marmillod

En présence de l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Ramuz, Oscar - Emile**  
 veuf de Marie-Marguerite née Bovon, do le 2 avril 1918  
 industriel

originaire de Gullens domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le vingt mai

mit huit cent quatre-vingt-deux fils de

Charles - Emile Ramuz, décédé et de  
 Jeanne - Louise - Henriette née Davel, à Lausanne

2. **Marmillod, Marie - Emma**  
 célibataire

originaire de Rosinière domiciliée à

Monteux (Châtelard) née à

Châtelard le premier août

mit huit cent quatre-vingt-dix fille de

Constant Marmillod et de

Emma née Marmillod, décédée

Comme témoins :  
 1. Charles Ramuz, écrivain, à Lausanne  
 2. Berthe Ramuz (delle), à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 5, à Gullens,  
Rosinière et Le Châtelard, le 6 mai 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt mai mil neuf cent dix-neuf

## Pièces déposées :

Acte de naissance de la  
 fiancée.

Actes de publication de mariage  
 à Lausanne, Gullens, Rosinière  
 et Le Châtelard.

Pour l'acte de naissance du fiancé,  
 voir vol. 8, no 187.

Pour l'acte de décès de sa première  
 femme, voir vol. 50, fol. 48.

Communiqué à l'état civil de  
 Gullens, de Rosinière et de  
 Monteux.

## Les époux :

O. Ramuz  
 Marie Marmillod

## Les témoins :

C. F. Ramuz

Berthe Ramuz

L'officier de l'état civil :

P. P. P.

Registre des mariages A.

No 205  
Francfort  
et  
Maurer

Devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Francfort, Marcel-Jules-Albert-Charles  
célibataire  
employé de commerce  
originaire de Begnins domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le dix-neuf mai  
mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de  
Jules-Frédéric Francfort et de  
Alice-Méry Chaviche, décédée

2. Maurer, Marguerite-Julie  
célibataire  
marguerite  
originaire de Bolligen (Berne) domiciliée à  
Lausanne née à  
Neuchâtel le vingt-cinq janvier  
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de  
Maria-Bertha Maurer, à Genève et de

Comme témoins :  
1. Fernand Bébouze, employé de commerce, à Lausanne  
2. Charles Zbinden, employé de commerce, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Begnins et Bolligen, le 23 avril 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux mai mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication mariage  
à Lausanne, Begnins et Bolligen.

Les époux :  
Francfort Marcel  
Marguerite Francfort

Les témoins :  
O. Zbinden  
Fern. Bébouze

Communiqué à l'état civil de Begnins et de Bolligen.

L'officier de l'état civil :  
Puce!

## Registre des mariages A.

No 206  
Fivat  
et  
Bach

Près de l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Fivat, Ernest - Louis**  
célibataire  
contrôleur aux F.-L.  
originaire de **Savel** domicilié à  
**Lausanne** né à  
**Pilly** le vingt-deux avril  
mil huit-cent quatre-vingt-quatorze fils de  
**Ulysse Fivat, employé à l'usine à gaz** et de  
**Cerine - Augustine née Longchamp, à Renens**

2. **Bach, Anna - Marie**  
célibataire  
négociante  
originaire de **Gessenay (Berne)** domiciliée à  
**Lausanne** née à  
**Grandvaux** le vingt-quatre septembre  
mil huit-cent quatre-vingt-sept fille de  
**Gottlieb Bach** et de  
**Anna née Corbaz, à Morges**

Comme témoins : } 1. **Henri Ornel, employé F.-L., à Lausanne**  
2. **Louis Corbaz, employé F.-L., à Lausanne**

Les publications ont eu lieu à **Lausanne, le 25, à Gessenay,**  
**le 26, et à Savel, le 28 avril 1919**

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

**Lausanne, le vingt-deux mai mil neuf cent dix-neuf**

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à **Lausanne, Savel et Gessenay.**

## Les époux :

**Ernest Fivat**  
**Marie Fivat**

## Les témoins :

**H. Ornel**  
**Corbaz L<sup>a</sup>**

L'officier de l'état civil :

**Fruet**

Communiqué à l'état civil de **Genève**  
et de **Saanen.**

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 207  
Barraud  
et  
Solioz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Barraud, Jean-Henri  
 célibataire  
 employé de banque  
 originaire de Essertines / Yverdon domicilié à  
Lausanne né à  
Plainpalais le onze avril  
mil huit cent quatre-vingt-sept fils de  
Henri-Fidèle Barraud, décédé et de  
Valentine-Augustine-Louise née Anken, à Chailly

2. Solioz, Germaine-Rose  
 célibataire

originaire de Gimentz (Valais) domiciliée à  
Genève née à  
Genève le cinq mars  
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de  
Francis-Lavie-Joseph-Nau-Solios, garde-malade, et de  
Marie-Louise née Favrod, décédée

Comme témoins : } 1. Lina Favrod (elle), à Genève  
 } 2. Ernst Gloer, étudiant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 2, à Essertines, le  
3, à Yverdon, le 4, et à Genève, le 5 mai 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux mai mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Essertines et Yverdon et  
Genève.

Les époux :  
J. Barraud  
Germaine Barraud

Les témoins :  
L. Favrod  
Ernst Gloer

Communiqué à l'état civil de Lausanne,  
de Yverdon et de Genève (B.C.).

L'officier de l'état civil :  
P. H. ...

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 208  
Nicolier  
et  
Ferrin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Nicolier, Marcel - Alexandre

célibataire

tapissier

originaire de Ormont - desus domicilié à

Lausanne né à

Cluborne le seize novembre

mil huit cent quatre-vingt-onze fils de

Alexandre Nicolier, tapissier et de

Hélène - Marguerite - Henriette née Raymond, au Châ-  
telard (Montreux)

2. Ferrin, Adrienne

célibataire

cuisinière

originaire de Granges domiciliée à

Lausanne née à

Granges le six août

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de

Jean - Adrien Ferrin, jardinier et de

Julie née Schneider, à Granges

Comme témoins :

1. John Vogt, tapissier, à Lausanne

2. Alfred Guerne, chauffeur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 28, à Ormont-  
desus et à Granges, le 29 avril 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux mai mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Ormont-desus  
et Granges.

Registre des familles vol. 22 fol. 180.

Communiqué à l'état civil d'Ormont-  
desus et de Granges.

Les époux :

Nicolier Marcel  
Adrienne Nicolier

Les témoins :

J. Vogt  
Guerne Alfred

L'officier de l'état civil :

Placé

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 209  
 Chappuis  
 Altörfer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Chappuis, Ami-Louis**  
 célibataire  
 employé de bureau  
 originaire de Lutry et Villette domicilié à  
 Lausanne né à  
 Lausanne le vingt-neuf mars  
 mil huit cent quatre-vingt-treize fils de  
 Aimé Chappuis, décédé et de  
 Jenny-Louise-Françoise née Chappuis, à Lausanne

2. **Altörfer, Marie-Louise**  
 célibataire  
 ménagère  
 originaire de Zurich et Bassersdorf (Zurich) domiciliée à  
 Lausanne née à  
 Evian-les-Bains (Haute-Savoie) le vingt-quatre octobre  
 mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de  
 Rodolphe Altörfer, employé au téléphone et de  
 Victoire-Françoise-Emilie née Vincent, à Lausanne

Comme témoins :  
 1. Edouard Gret, employé au téléphone, à Lausanne  
 2. Quinto Abbondio, employé au téléphone, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Lutry et Zurich,  
 le 25, à Villette, le 26, et à Bassersdorf, le 30 avril  
 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre mai mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
 Lettre de l'état civil de Zurich.  
 Actes de publication de mariage  
 à Lausanne, Lutry, Villette,  
 Zurich et Bassersdorf.

Les époux :

Chappuis A.  
 Louise Chappuis

Les témoins :

Gret Edouard  
 Abbondio Quint

L'officier de l'état civil :

Jucy

Communiqué à l'état civil de  
 Lutry, de Cully, de  
 Zurich et de Bassersdorf.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 210  
Treyvaud  
Volery

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Treyvaud, Charles-Armand  
célibataire  
maréchal  
originaire de Cudrefin domicilié à  
Lausanne né à  
Renens le dix-sept avril

mil huit cent quatre-vingt-douze fils de  
Henri - Charles Treyvaud, Grichemont et de  
Augustine - Melanie Vrie Rochat, à Yverdon

2. Volery, Renée-Angèle  
célibataire  
cuisinière  
originaire de Dumont et Muvilly (Fribourg) domiciliée à  
Lausanne née à  
Chevroux le vingt-sept décembre

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de  
Ernest - Constant Volery et de  
Louise - Justine née Brandard, les deux décédés

Comme témoins : } 1. Louis Hennard, manoeuvre, à Lausanne  
2. Gustave Guiot, manoeuvre, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 2, à Cudrefin, le 3, à Dumont et à Muvilly, le 4 mai 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre mai mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Cudrefin, Dumont  
et Muvilly.

Les époux :  
Treyvaud, Armand  
Renée Treyvaud

Les témoins :  
Hennard Louis  
Guiot Gustave

L'officier de l'état civil :  
[Signature]

Communiqué à l'état civil de Cudrefin, Dumont et de Muvilly.



## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 211  
Yanioglou  
et  
Février

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Yanioglou, Stelios

Célibataire

étudiant

originnaire de Smye Hellène domicilié à

Lausanne né à

Smyrne le sept janvier

mil huit cent quatre vingt quinze fils de

Kyriakos Yanioglou et de

Despina Theodoroglou, les deux décédés

2. Février, Alice - Eugénie

Célibataire

originnaire de nationalité française domiciliée à

Lausanne née à

Vétraz-Monthoux (St-Jacques) le dix-huit octobre

mil huit cent quatre vingt quinze fille de

François-Ernest Février cultivateur et de

Marie-Louise Péquin, à Vétraz-Monthoux

Comme témoins :

1. Charles Tozokoglou, étudiant, à Lausanne

2. Alexandre Mitrópoulos, étudiant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 28 avril 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre mai mil neuf cent dix-sept

## Pièces déposées :

Acte de notoriété sur le fiancé.  
Acte de naissance de la fiancée.  
Acte de publication de mariage à Lausanne.  
Acte de consentement des père et mère de la fiancée.  
Certificats de capacité.  
Déclaration du prêtre grec-orthodoxe.  
Autorisation du Conseil d'Etat.  
Actes de mariage.  
Engagement à mariage religieux.  
Communiqué à la Chancellerie d'Etat,  
à Lausanne (en 1 exemplaire).

## Les époux :

Stelios Yanioglou  
Alice Yanioglou

## Les témoins :

Ch. Tozokoglou  
Alex. Mitrópoulos

L'officier de l'état civil :

Jules

No 212  
Pelloux  
Roulet

Devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pelloux, Ernest  
veuf de Louise-Bertha née Enggist, dès le 18 octobre 1918  
agriculteur  
originaire de Pomy domicilié à  
Yverdon né à  
Pomy le dix-huit janvier  
mil huit cent septante-sept fils de  
Constant Pelloux et de  
Marie née Fillion, décédée

2. Roulet, Marie-Elfride  
célibataire  
ménagère  
originaire de Mauborget domiciliée à  
Yverdon née à  
Villars-Burquin le vingt-quatre avril  
mil huit cent quarante-trois fille de  
Louis Roulet, décédé et de  
Lucie née Ray, à Villars-Burquin

Comme témoins :  
1. Maurice Emery, employé au greffe municipal, à Lausanne  
2. Georges Belet, employé au greffe municipal, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Yverdon, le 3, à Pomy et à  
Mauborget, le 5 mai 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre mai mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :  
Autorisation de l'état civil  
d'Yverdon.

Les époux :  
Pelloux Ernest  
Marie Pelloux

Les témoins :  
M. Emery  
Belet

Communiqué à l'état civil d'Yverdon,  
d'Yverdon et de Fiez.

L'officier de l'état civil :  
Fruet

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 213  
*Geu*  
*Brélatz*

Par décision du 6. mai 1939  
 le Département de Justice et Police  
 du Canton de Vaud a ordonné la rec-  
 tification de l'acte ci-contre, en ce  
 sens que l'époux est  
 désigné comme étant  
 originaire, non seule-  
 ment de Schongau, Lu-  
 cerne, mais encore de  
Lucerne-Ville  
 Lausanne, le 8. mai 1939

L'officier de l'état civil:

*originaire à Schongau, Lucerne,  
 Lutry et Forel (Lauroux).*

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. *Geu, Josef - Leopold*  
 célibataire  
 fonctionnaire postal  
 originaire de *Schongau (Lucerne) Schongau Ville* domicilié à  
*Lucerne* né à

*Schongau* le *vingt-trois juillet*  
*mil huit cent quatre-vingt-huit* fils de

*Josef Geu, dit de* et de  
*Katharina née Höltschi, à Schongau*

2. *Brélatz, Marie-Louise*  
 célibataire

originaire de *Lutry et de Forel (Lauroux)* domiciliée à  
*Lauroux* née à

*Lauroux* le *cinq janvier*  
*mil huit cent quatre-vingt-dix-huit* fille de

*Henri-Félix Brélatz, fonctionnaire C. F. F.* et de  
*Marie née Perrin, à Lauroux*

Comme témoins : } 1. *Amand Brélatz, demeurant, à Lauroux*  
 2. *François Donzelli, propriétaire à Lauroux*

Les publications ont eu lieu à *Schongau, le 24, à Lucerne,*  
*Lauroux et Lutry, le 25, à Forel, le 26*  
*avril 1939*

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le *vingt-sept mai mil neuf cent dix-neuf*

Pièces déposées :

*Autorisation de l'état civil*  
*de Lucerne.*

Les époux :

*Josef Geu*  
*M. L. Geu*

Les témoins :

*Amand Brélatz*  
*François Donzelli*

L'officier de l'état civil :

*Prüel*

Communiqué à l'état civil de  
*Schongau, de Lucerne,*  
*de Lutry et de Forel.*

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 213  
 Geu  
 Brélatz

Par décision du 6. mai 1939  
 le Département de Justice et Police  
 du Canton de Vaud a ordonné la rec-  
 tification de l'acte ci-contre, en ce  
 sens que l'époux est  
 désigné comme étant  
 originaire, non seule-  
 ment de Schongau, Lu-  
 cerne, mais encore de  
 Lucerne-Ville

Lausanne, le 8. mai 1939

L'officier de l'état civil:

originaire à Schongau, Lucerne,  
 Lutry et Forel (Lauroux).

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Geu, Josef - Leopold  
 célibataire  
 fonctionnaire postal  
 originaire de Schongau (Lucerne) Schongau Ville domicilié à  
Lucerne né à

Schongau le vingt-trois juillet  
mil huit cent quatre-vingt-huit fils de

Josef Geu, dit de et de  
Katharina née Höltschi, à Schongau

2. Brélatz, Marie-Louise  
 célibataire

originaire de Lutry et de Forel (Lauroux) domiciliée à  
Lauroux née à  
Lauroux le cinq janvier

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de  
Henri - Jules Brélatz, fonctionnaire C. F. F. et de  
Marie née Perrin, à Lauroux

Comme témoins : } 1. Amand Brélatz, demeurant, à Lauroux  
 2. François Donzelli, propriétaire à Lauroux

Les publications ont eu lieu à Schongau, le 24, à Lucerne,  
Lauroux et Lutry, le 25, à Forel, le 26  
avril 1939

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept mai mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil  
de Lucerne.

Les époux :

Josef Geu  
M. L. Geu

Les témoins :

Amand Brélatz  
François Donzelli

L'officier de l'état civil :

Prüel

Communiqué à l'état civil de  
Schongau, de Lucerne,  
de Lutry et de Forel.

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	<b>Époux</b>				<b>Épouses</b>		
Amaudruz	Gustave	Suisse	225	Abühl	Alice	Suisse	232
id.	Emile	"	386	Aellen	Cécile	"	43
Amy	Ernest-Edouard	"	226	Agasse	Louise-Anna	"	349
id.	Alexandre-Marius-Paul	"	355	Aguet	Augusta-Marqueline	"	228
Anet	Ferri-Alexis	"	374	Altosfer	Marie-Louise	"	396
Arnold	Arnold-Robert	"	212	Anchisi	Marie	Italie	113
Aron	Bension (Alhades)	Grèce	157	Apothéoz	Féline-Berthe	Suisse	227
Aubert	Francis	Suisse	334	Aubert	Eugénie-Lélie	Australie	41
Aubry	Paul-Albert	"	10	id.	Alice	Suisse	347
Aucherthal	Fritz-Louis-Max	"	203	Avondetto	Enrichetta-Eleonora	Italie	8
Augustin	Louis-Ernest	"	281				
Avislat	Louis-Alfred	"	24				

A  
B  
C  
D  
E  
F  
G  
H  
I  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z

See volume se termine par le no 213 de l'année 1919.  
 La suite se trouve dans le F. 147, commençant par le no 214.  
 Un double du présent registre a été remis au Département de  
 Justice et Police, conformément à la loi.  
 See que nous certifions.



Lausanne, le 27 mai 1919.  
 L'officier de l'état civil:  
 H. Lühaut

NOM

PRÉNOMS

ORIGINE

Page

NOM

PRÉNOMS

ORIGINE

Page

205

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	<b>Époux</b>				<b>Épouses</b>		
Bachmann	Albert-Henri	Suisse	303	Bach	Anna-Marie	Suisse	303
Badoux	Auguste-François	"	5	Badan	Charlotte-Lina	"	331
id.	Allyse-Julien	"	366	Badoux	Marie-Bertha	"	118
Batbey	Robert	"	22	Balsiani	Ida	Italie	164
id.	Paul-Auguste	"	388	Balsiger	Anna-Margaritha	Suisse	169
Batberat	Edouard-Ernest-Charles	"	261	id.	Therèse-Valentine	"	283
Batman	Maurice-Seraphin	"	104	Baltisser	Bertha	"	171
Batzaud	Charles-Louis	"	306	Bandelier	Marie-Adèle	"	258
id.	Jean-Henri	"	394	Batbier	Désy	"	205
Batard	Constant-Emanuel	"	75	Batzillet	Olga	"	353
Bayard	Ferdinand	"	200	Battas	Eugénie	"	276
Beaud	Louis	"	80	Bataillard	Léa-Fanny	"	209
Bekoux	Gustave	"	245	Baud née	Yvonne-Fanny-Jenny	"	28
Béha	Arthur-Emile	"	229	Baudet	Berthe	"	302
Bellet	Georges-David	"	229	Bays	Marie-Célestine	"	208
Benquetel	dit Perroucl, Simon-Samuel	"	104	Beboux	Marquerite-Marthe	"	267
Bethhofel	Edouard-Philippe-Adolphe	"	37	Beda	Maria	"	280
Betschinger	Alexandre-Arnold	"	64	Bedou	Joséphine-Louise-Elisabeth	"	328
Betkuchon	Maurice-Ernest	"	380	Béquan	Ferriette-Emma	"	56
Besançon	Charles-Robert	"	151	Békési	Olga	Hongrie	382
Besson	Georges-Frédéric	"	269	Belet	Germaine	Suisse	145
id.	Louis-Auguste	"	285	Belet née	Vaney, Mathilde-Rosalie	"	80
Bex	Henri-Julien	"	371	Benoit	Berthe-Mina	"	275
Beylet	Charles-Adrien	France	320	Bentz	Madeleine	France	320
Besongon	Ernest-Edouard	Suisse	340	Betchier	Rosine	Suisse	214
Bidlet	Fritz	"	341	Betgamin	Marquerite-Vasile	"	95
Billot	Louis-Achille	France	174	Betmat	Helène-Lina	"	324
Binggeli	Jean-Edouard	Suisse	165	id.	Augusta-Cécile	"	343
Blanc	Pierre-Adrien	"	300	Betney	Fanny-Julia	"	358
id.	Louis-Henri	"	361	Bethod	Ida-Göther	"	184
Blank	Marcel-Gustave	"	58	Biederer	Marie-Marquerite	"	195
Boillat	Adrien-François	"	41	Bienz	Marquerite-Augustine	"	322
Bolomey	François-Henri	"	79	Bietid	Rosa-Elisa	"	76
id.	Vincent-Eugène	"	168	id.	Emma	"	178
id.	Edouard-Auguste	"	288	Biffiget	Germaine-Adèle	"	313
Bonnavaux	Paul	"	294	Biolley	Marie-Judith	"	388
Botgalla	Charles-Alfred	Italie	101	Bitz	Marie-Joséphine	"	115
Botgeaud	Emile-Afred	Suisse	131	Blanc	Alice-Louise	"	24
id.	Albert-Ferdinand	France	238	id.	Germaine-Louise	"	212
Bottard	Johann-Robert	Suisse	284	Blanche	Chevalier-Maison	Marie-Louise	198
Bouchetle	Adolphe	"	146	Bochotay	Joséphine-Rosa	Suisse	279
Bouquet	Ernest-Auguste	"	268	Boeglin	née Gendre, Hélène-Léonie	"	258
Boutgeois	Maurice	"	240	Boettinger	Suzanne-Valentine	France	271

B  
C  
D  
E  
F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	<b>Epoux.</b>				<b>Epouses.</b>		
Houtgeois	John - Lucien	Suisse	381	Holini	Jeanne - Louise	Suisse	61
Hovato	Ernest - Emile - Marius	"	88	Hoillat	Marie - Henriette	"	364
Hovay	Alfred	"	248	Hoyato	Andree - Gabrielle - Pauline	France	212
Hovey	Elvior	"	182	Holomey	Julia - Felicie - Henriette	Suisse	159
Hragato	Sandoz dit), Cell - Georges	"	159	Honjout	Marguerite	"	113
Hreikenstein	Ernest - Henri	"	40	Horianet	Blanche - Juliette	"	282
Hrelaz	Charles - Francois	"	57	Hoyet	Alice - Elisabeth	"	257
Hremond	Jules - Jean - Arthur	"	343	Hottelli	Laine - Cecile - Louise	Italie	377
Hriel	Elie - Frederic	"	236	Hovato	Lina - Marguerite	Suisse	174
Hrochut	Alfred	"	189	Hovay	Renée - Esther	"	248
Hron	Lucien - Auguste	"	264	Hovey	Lina	"	318
Hrügget	Charles - Felix	"	210	Htraillato	Esther - Marie	"	383
Hrua	Felix - Louis - Bernard	France	52	Hrelaz	Marie - Louise	"	400
Hrunnet	Johann	Suisse	143	Hressel (Jeanrichard dit),	Marthe	"	11
id.	Leon - Samuel	"	265	Hretschet	Frieda	"	123
Huchan	Robert - Mahenzie - Crauford	Ecosse	312	Htogliatti	Thés - Primitiva	Italie	61
Huskat	Auguste	Suisse	77	Hron	Alice	Suisse	201
Hühlmann	Jann - Ernst	"	367	id.	Louise	"	228
Hutzgauec	Julius	"	260	id.	id	"	378
Hutzi	René - Eugène	"	148	Htuniet	Marie - Illumine	Italie	369
Hutland	Samuel	"	87	Htyand	Yvonne - Pauline - Elise	Suisse	233
id.	Ferdinand - Paul	"	274	Huchis	Marie - Louise - Ida	"	25
id.	Fritz - Samuel	"	343	id.	Julienne - Marie	"	374
Hyzantios	Petro	Grèce	81	Hühret	Marie - Marguerite	"	372
				Hützgy	Germaine - Elisabeth	"	44
				Hütky	Fanny - Ida	"	274
				Hutly	Simone - Lucie	"	7



NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	<b>Epoux</b>				<b>Epouses</b>		
Cachin	Allyse-Alphonse	Suisse	57	Cachin née Cuenet, Albertine	Suisse	180	
Caille	Jules		27	Cattard	Ferriette-Anne		112
Calame-Longjean	Edmond		262	Catton	Marie-Aline-Esther		357
Caldwell	Charles-James	Angleterre	139	Centlivres	Julia-Berthe		126
Cavin	Adrien	Suisse	220	Cetusti	Marceline-Philomène	Italie	20
id.	Fernand-Eugène		311	Chalet	Elisa-Louise	Suisse	47
Chamotel	Gabriel-Marius		71	Chamot	Helène-Jeanne		273
Chappuis	Ami-Louis		396	Chantrens	Lina-Berthe		155
Chapuis	Oscar		171	Chapeton	Berthe-Cécile-Valentine		258
Chattiète (de)	Constantin-Edouard		272	Chappuis	Yvonne-Clara		81
Chaubert	Séverin-François		358	id.	Emilie		216
Chautems	Charles-Fernand		321	Chavan	Marcelle-Lucienne-Louise		15
Chenaux	Maurice-Marius		42	Charbonney	Blanche-Fida		183
Cheseaux	Jules-Henri		275	Cherpillod	Augusta-Louise-Dora-Françoise		331
Chevalley	Philippe-Adrien		298	Chevasier	Helène		77
Chevaux	Francis-Henri		84	Chevalier-Maison-Blanche	Marie-Louise		198
Chollet	Edouard-Adolphe-Charles		100	Chevalier née Marendaz	Marie	Suisse	152
Clavel	Eugène-Jean-François		370	Chevalley née Hillbuthner	Jeanne-Valérie		380
Cleis	Edmond-Adolphe		233	Chollet	Julia		254
Confino	Jacques	Serbie	3	id.	Sophie-Emma		319
Conis	Reynmond-Henri	Suisse	276	Clavel	Marquerite-Louise		179
Corbaz	Charles-Alfred		315	id.	Marie-Louise		281
Coyle	James	Angleterre	184	Clerc	Lina-Elise		58
Cropt	Louis-Eugène	Suisse	154	Clot	Helène-Olympe-Françoise		222
Cuendet	Maurice-Jean		217	Cochet	Emma-Marguerite		42
Cuénoud	Victor-Aimé		158	Cocytoux	Julia-Marguerite		265
				Corbaz	Mina-Helène		33
				id.	Julia		360
				Corday	Jenny		356
				Crausaz	Elise		326
				id.	id.		345
				Creux	Louise-Celina		269
				Cusia	Jeanne-Lucie	Italie	316
				Cuenet	Albertine	Suisse	180
				Cutchod	Berthe-Alice		57
				id.	Madeleine-Marie-Lucie		140
				Czetnowitz	Miriam	Russie	122

C  
D  
E  
F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y



NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	<b>Epoux.</b>				<b>Epouses.</b>		
de Chattière	Constantin-Edouard	Suisse	272	Dayet née Faivre	Marie-Madeleine	France	75
Décombarz	Georges-François		92	Décoste	Augusta	Suisse	82
Degrand	Pietro-Giovanni-Santino-Gaspard		232	de Jongh	Germaine	"	49
Delay	Gustave-Ferni	Suisse	12	Délasoge	Elisa	"	18
Delessert	Pierre-Samuel-Marius		180	Delessert	Blanche-Lina	"	54
de Lot Sézignan	Marius Prosper-Antoni	France	70	Melisle	Augustine-Lina	"	189
Demiéville	Charles-Alfred	Suisse	319	Ménys	Berthe-Elise	"	86
Desatzens	Alain-Edmond	"	108	de Rahm	Antoinette-Susanne-Julie	"	114
de Tabolet-Hardy	Charles-Albert	"	114	Desponds	Nelly-Emma	"	239
Deucin	Matrice-Emile	"	251	Dessaux	Féline-Jeanne	"	334
Develey	Charles-Auguste	"	336	Dietz	Anna	Bade	203
de Viscaya	Joseph-Nicolas-Paul-Fernand	Espagne	323	Disetens	Fanny	Suisse	285
Dietzich	Erdt-Otto	Suisse	7	Dotenlot	Louise-Félicie-Adèle	France	123
Disetens	Auguste-Louis	"	20	Doctet	Blanche-Joséphine	Suisse	298
id.	Leon	"	72	Dubois	Clémence	"	377
id.	Charles-Robert	"	291	Ducet	Jeanne-Elisa	France	207
Divotne	Emile	"	384	Dusey	Eva-Marthe	Suisse	293
Dixon	Walter-Matthias	Angleterre	96	id.	Emma	"	385
Djéhal	Halil-Haki	Turquie	363	Dufout	Valentine-Matilde	"	53
Doux	Roselet-Charles-Edouard	Suisse	109	Dumusc	Emma-Marie-Louise	"	17
Dubuis	Albert-Oscar	"	63	Dupetuis	Lina-Fanny	"	74
Dufout	Louis-Charles	"	287	Dupuis	Alice-Marie	"	50
id.	Louis	"	352	id.	Lucie-Marie	"	150
Dupoct	Jean-Louis-Simon	"	172	Düt	Yvonne-Marie-Emilie	"	97
Dupuis	William-Alfred	"	273	Dutton	Marie-Alice	Angleterre	323
Ducussel	Jules-Charles	"	100				
Duvoisin	Francis-Amédée	"	318				

D  
E  
F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z



NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	<b>Epoux.</b>				<b>Epouses.</b>		
Ecuyer	Gustave	Suisse	130	Schkenazi	Sarina	Serbie	157
				Eggmann	Violette-Emilie	Suisse	85
				Ehringer	Martha-Pauline	Wintenberg	261
				Emery	Marie-Angeline	Suisse	101
				id.	Henriette-Helene	.	287
				Ethenez	Eucy-Marguerite	"	311
				Elter	Alice-Marie	"	373

E  
F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z



NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	<b>Epoux.</b>				<b>Epouses.</b>		
Galcy	Léonard-François-Louis	Suisse	18	Gague	Tulia-Léonie	Suisse	245
Gankhaenel	Werner-Rudolf-Otto	Allemagne	376	Gabsbind	Albertine	"	2
Gasnacht	Charles-Jules	Suisse	95	Gauchette	Jeanne	"	125
Gauchette	Ferni-Edouard	"	223	Gavte	Marie-Madeleine	France	75
Gavte	Albert-William	"	375	id.	Louise	Suisse	104
Gellay	Jules-Alphonse	"	102	id. née Wagnon	Marie-Ferriette	"	315
Gesslet	Robert	"	43	Gazan	Olga-Marguerite	"	93
Geucht	Gustav-Adolf	"	339	Gettati	Mathilde-Marguerite	"	333
Geuz	Friedrich	"	206	Gévietz	Alice-Eugénie	France	398
Giechler	Jacques-Pierre	"	1	Gilletaz	Ida-Louise	Suisse	36
Gischer	Jules-Alfred	"	201	Giscet	Marietta-Caterina dite Petronilla	"	31
Gischli	William	"	364	Goetisch	Gabrielle-Rose-Louise	Suisse	170
Gisher	Charles-John	Angleterre	136	Gotnetod	Hélène-Caroline	"	63
Giwat	Ernest-Louis	Suisse	393	Gotney	Emma-Jeanne-Catherine	"	162
Glück	Julius	"	242	Gzancey	Dama-Elise	"	128
Glühmann	Luwig	"	218	Gzanch	Jeanne-Lina	"	192
Gontannaz	Ferni-Louis	"	26	Gzeymond	Vilma-Berthe	"	211
Gotney	Georges-Samuel-Félix	"	153	Gzick	Yvonne-Marguerite	"	270
Gzandort	Marcel-Jules-Albert-Charles	"	392	Gzossard	Clémence	"	381
Gzanz	Eugène-Arthur	Suisse	173	Gzühinsholz	née Fuchs, Alice	Alsace	37
Gzey	Jakob	"	277	Gzütiget	Lucie	Suisse	71
Gzeymond	Jules-Ernest	"	231	Gzuchs	Alice	Alsace	37
				Gzünsgeld	Olga	Suisse	186

F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z

NOM

PRÉNOMS

ORIGINE

Page

NOM

PRÉNOMS

ORIGINE

Page

F



NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	<b>Époux.</b>				<b>Épouses.</b>		
Gagnebin	Louis-Albert	Suisse	62	Gabinati	Marie-Erminia-Philomène	Italie	148
Galli	Albert-Alfred	"	16	Gain	Eugénie-Elise-Ida	Suisse	235
Gardiol	Marcel	"	11	Gasset, née Bohni	Jeanne-Louise	"	69
Gattler	Jules	"	282	Gavillet	Marie-Louise	"	138
Gavillet	Robert-Auguste	"	270	Geissbühler	Manche-Louise	"	111
Gavin	Albert-Adrien	"	25	Gendce	Helène-Léonie	"	258
Geismat	Tomas	"	65	Gex	Rose-Jeanne-Suzanne	"	120
Gelat	Maurice-Pierre	Egypte	207	Gilchrist, Emily-Kunter	Angleterre	"	206
Getmond	David-Jules-Frédéric	Suisse	28	Gillicton	Cécile	Suisse	105
Gilliard	Francis	"	194	id.	Jeanne-Marguerite	"	106
Gillicton	Charles-Louis	"	99	id.	Méry-Marguerite	"	194
id.	John	"	369	Gilomen	Maria-Clara	"	20
Gion, Henri	Constantin-Rosalie	Belgique	175	Gitard	Elise	France	147
Gitardet	Adrien-François	Suisse	259	Gtoud	Ida	Suisse	32
Gleyte	Albert-Ferri	"	119	Glauser	Marie	"	163
Glovet	William	Angleterre	135	Goddard	Mary-Aime	Angleterre	92
Golay	Jules-Pierre-François	Suisse	205	Golay	Beate-Cather-Adéle	Suisse	217
id.	Paul-Louis	"	267	Gtanchamp	Marguerite-Augusta	"	337
Gonet	Alexis-Marius-Louis	"	191	Gtognuz	Berthine	"	110
Goltaux	Albert-Auguste	"	293	Gtéchoff	Catherine	Belgique	81
Gtanguet	Tobie-Lucien	"	23	Guenin	Edeline-Agnès	Suisse	137
Gtarkovky	Abraham	Russie	122	Gtettaz	Maria-Emilie	France	89
Gtezet dit Gtisel	Leon-Louis	Suisse	57	Guglet	Anna-Maria	Suisse	117
Gtisel (Gtezet dit)	id.	"	54	Guillani	Angela	Italie	357
Gtobety	Leon-Jules	"	258	Guillet	Alène-Marie	France	325
Gtos	Albert	"	128				
id.	Jules-Marcel	"	246				
Gtunder	Ernest-Frédéric	"	48				
Gtux	Albert-Julien	"	71				
Gtignard	Charles-Denis	"	357				
Gtisolon	Adolphe-Nipolyte	"	116				
Gtuzetti	Lera-Batiste	R. Argentine	175				
Gtyslet	Aime-Louis-Lucien	Suisse	357				

G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z



NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	<b>Epoux</b>				<b>Epouses.</b>		
Kaati	Carl-Christian	Suisse	360	Kaas	Mine-Ernestine-Ferriette	Suisse	221
Kabetsaat	Niedrich - Hugo	"	93	Kallet	Samond-Habelle-Tane	Angleterre	238
Kähler	Henni-Alexis	"	202	Kénault	né Leannonod, Louise	Suisse	29
Katdy (de Tribolet),	Charles-Albert	"	117	Kenchoz	Marthe-Valérie	"	136
Kenchoz	Louis - Henri	"	190	id.	Alice-Cécile	"	379
Kennaed	Paul-François	"	77	Kennard	Barthe-Elise	"	60
Kenty	Philippe-André	"	69	Killbannet	Leanne-Valérie	"	318
Ketminjard	Arnold	"	13	Koch	Marquise-Anna-Louise	"	22
Kofmann	Israël	Russie	167	Kota Adema	Wilhelmina-Femelia	Pays-Bas	14
Kolliday	George	Angleterre	137	Kotnung	Fanny-Tenny	Suisse	28
Kubet	Henni	Suisse	56	Kubet	Leanne-Suzanne-Louise	"	4
Kufenus	Josef-Arnold	"	368	id.	Anna-Maria	"	341
				Kügi	Emma-Cora	"	27
				Kugon née Bron,	Louise	"	378
				Kulliget	Marie	"	335
				Kumbet	Lucie-Emma	"	308
				Kutni	France-Grä	"	348
				Kützelet	Ferialie-Marie	"	172

H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z



NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	<b>Epoux</b>				<b>Epouses</b>		
Jaccard	Pierre-Louis	Suisse	156	Jaccard	Jean-Blanche	Suisse	278
Jaccottet	Jean-Theophile	"	257	Jaccard	Elise-Alice	"	288
Jaccoud	Emile	"	230	Jacquemet	Marie-Josephine	"	287
Jacot	Marcel-Charles-Ferri	"	68	Jamin	Marie-Louise	France	224
Jaggi	Ernest-François	"	209	Jaques	Francoise-Emilie	Suisse	246
Jagtiet	Alexis-Arthur	"	44	Jaquet	Rose-Marguerite	"	68
id.	Louis-Ferri	"	209	Jeanmonod	Louise	"	29
Jaurin	Fernand	"	218	id.	Berthe-Emma	"	196
Jeanteraud	Alexandre-Ferri	"	179	Jeannetet (Puet)	Berthe-Marguerite	"	197
Jmhof	Ferri-Gustave	"	362	id.	id., Louise-Portense	"	100
Jnetney (x)	Michel	Angleterre	145	Jeanichard	ait Bressel, Marthe	"	11
Jordan	Jean-Frederich	Suisse	183	Jettard	Garnet-Longador, Angleterre	Angleterre	312
Jugien	Antoine-Robert	France	107	Jongh (de)	Germaine	Suisse	491
Juhod	Charles-Louis	Suisse	33	Jordan	Henriette-Louise	"	243
				Jordi	Julie-Frida	"	103
				Jotmonen	Eva	Prussie	272
				Jolletand	Anna-Pora	Suisse	200
				Joch nee Diderens	Fanny	"	285
				Johli	Jeanne-Gabrielle	"	219
				Juhny	Augustine-Jeanne	"	143

J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z



NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	<b>Epoux</b>				<b>Epouses.</b>		
Haller	Emile	Suisse	304	Kaeser	Mara-Louise	Suisse	124
Hamber	Eugène		45	Koch	Emma-Paulina		127
Kiep	Charles-Albert-Emanuel		338	Kocher	Berthe		134
Kaiser	Eugène-Victor		193	Koll	Jeanne-Berthe		292
Knöhl	Fritz		328	Koller	Thérèse-Victorine		210
Kohler	André-François		4	Krieg	Germaine-Violette		290
Kraft	Edouard-Jacob-Gustave		53	Krieger	Marie	France	306
Kramer	Jakob		373	Kullmann	Marguerite	Suisse	9.
Krieg	Auguste-Edouard		164				
Kuntz	Charles-Constant		86				

K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z





NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	Epoux				Epouses		
Lambelet	Arthur	Suisse	39	Lachambre	Emilie	France	368
id.	Henri	"	147	Lamy au Nouveau,	Alice-Julie	Suisse	244
id.	François-Louis	"	105	Lanz	Theodora-Marthe	"	276
Lanz	Josephine-Jean-Fritz	"	353	Lautens	Marquaitte-Eugénie	France	301
Lebel	Paul-Albert	"	228	Lautent	Lydie	Suisse	305
Secoultre	Paul-Henri	"	106	Lavanchy	Clara-Emile-Stine	"	389
Leemann	Edouard-Alfred	"	256	id. née Marmillod,	Albertine-Eugénie	"	262
Lehmann	Friedrich	"	376	Leinat	Yvonne-Julie	"	344
Leighton	Henri-Norman	Angleterre	379	Leoni	Anita-Iside	"	121
Leinat	Edmond-Jean-Louis	Suisse	372	Liató	Berthe	"	66
Lenz	Emile-Michel	"	326	Liaudat	Marie-Lydie	"	251
Léonhard	Heli	"	113	Liechti	Cécile-Emilie	"	62
Leu	Joséph-Léopold	"	400	id.	Hedwig-Emma	"	144
Long	Theodore-Georges	"	101	Lip	Idèle	"	67
Longjean (Calme),	Edmond	"	262	Longchamp	Valérie-Césarine	"	340
Lot Séignan,	Marius Prosper-Antoni	"	70				
Louchart	Jules-Henri	France	12				
Luginbühl	Gottfried-Rodolphe	Suisse	34				
Lugon	Maximien	"	257				
Lukhy	Charles-Henri	"	121				

L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z



NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	<b>Epoux</b>				<b>Epouses</b>		
Machezet	Arthur - Edouard	Suisse	115	Magnenat	Eugénie - Jeanne	Suisse	19
Mahaut	Charles - Joseph - Louis	France	98	id.	Mariette - Marguerite	"	78
Mailard	Charles - Benjamin	Suisse	186	Magnin	Blanche - Georgette	"	332
Mailleset	Edgar - Félix	"	163	Maison - Blanche (Chevalier)	Marie - Louise	"	198
Maire	Arnold - Ferni - François	"	227	Mamin	Mathilde	"	173
Mann	Auguste	"	124	Marchand	Méry	"	257
Matgot	John - Félix	"	263	Matendaz	Marie	"	152
id.	Gene - Louis	"	34	id.	Felene - Rose	"	199
Marquet	Ferni - Gabriel	"	219	id.	Adeline	"	352
Matnet	Jean - Antoine	"	216	Matgaitaz	Marie - Annadite Lucie	"	253
Martin	Constant	"	2	Mathisled	Martine - Eugénie	"	302
id.	Robert - Emile	"	38	id.	Marie - Emma	"	391
id.	Charles	"	85	Matmoud	Emma - Maria	France	149
id.	Alfred - Paul	"	170	Matigniet	Louise - Augustine	Suisse	91
id.	François	"	275	Matin	Julia - Helene - Catherine	"	187
Matlinovitch	Jovan - P	Canada	123	id.	Clara - Rose - Louise	"	286
M <sup>re</sup> Inetney	Nichol	Angleterre	175	id.	Marie - Rose	"	370
Mégroz	Benjamin - Jean - François	Suisse	253	Matx	Palmire	France	299
Méige	Paul - William	"	297	Masson	Louise - Bertha	Suisse	551
Ménoud	Maxime - Ferni	"	208	Mauriet	Marguerite - Julie	"	392
Metcanton	Charles - Louis	"	345	Maysbach	Marie	"	371
Metoni	Leone	"	257	Mégroz	Eugénie	"	165
Métzet	Louis - Auguste - Robert	"	367	Melliget	Pauline - Marie	"	367
Métzauz	Oscar	"	150	Metty	Marie - Louise	"	175
Meyer	Alexandre - Franz	"	301	Métzauz	Julia - Marie	"	188
Meyste	Robert	"	204	Menniet	Marie - Elisa	Alsace	329
id.	Charles - Ernest	"	342	Meyer	Rosa - Lina	Suisse	218
Michod	Charles	"	337	id.	Germaine - Lucie	"	300
Michon	Fernana - Ulysse	"	247	Meylap	Julia	"	213
Michoud	Paul - Georges	"	11	id.	Léa - Aline	"	247
Michoud	Saïen - Marcel	"	78	id.	Helene - Rose	"	372
Michoud	Albert - Louis	"	257	Mieg née Peri	Mard - Helene - Rose - Louise	"	260
Mingard	Marcel - Ferni	"	106	Mischlet	Maria	"	386
Mischlet	Acuis - Louis - Auguste	"	292	Motiet	Juliette - Rose	"	336
Monachon	Ferni	"	344	Motizio	Marta	Italie	327
Monod	Alfred - Vincent	"	389	Mottet	Marie - Anna - Thérésia	France	79
Motiet	Auguste	"	14				
Mottaz	Marcel - Ferni	"	331				
Moyard	Charles - Ferni	"	187				
id.	Edmond - Marcel	"	286				
Mühle	Josef	"	332				
Müllet	Paul - Jacob	"	15				
id.	Auguste - Emile	"	89				

M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	Époux.						
Millet	Hemi-Otto-Charles	Suisse	308				
Mutz	Paul-Albert	"	126				
id	William-Auguste	"	127				
Musy	Edouard-Emile	"	152				

M

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	Epoux				Epouses.		
Kazare	René	Suisse	8	Nicola	Ida. Aimée. Marie	Italie	38
Nicolet	Jean-Louis	"	97	Nicoud (Robert), Berthe. Alice		Suisse	108
Nicolier	Marcel. Alexandre	"	395	Nouveau	Luliette. Edmée	France	240
Nidegger	Jean-Joseph	"	76	Novitzky née	Zabiélo, Olga	Russie	96
Niertig	Auguste. Alphonse. Oscar.	"	82	*Nusselet	Emma. Rosa	Suisse	339
Nikles	Emile. Albert	"	211	*Nuffeler	Emma Rosa		339
Noverraz	Hemi - Emile	"	142				
id.	Jacques - François	"	311				

N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z

**NOM**

**PRÉNOMS**

**ORIGINE**

**Page**

**NOM**

**PRÉNOMS**

**ORIGINE**

**Page**

**N**

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	<b>Epoux</b>				<b>Epouses.</b>		
Equey	Arthur-Lucien	Suisse	356	Ocelli	Olga-Marguerite-Augustine	Italie	13
Otquelt	Louis-Frédéric	"	66	Odema (Hors)	Wilhelmina-Remelig-Jays-Das	Russie	14
Ovzney	Alexandre	"	179	Okhanov	Marie	Russie	1
				Oulevag	Gabrielle-Beathe	Suisse	252

O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z





NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	<b>Epoux.</b>				<b>Epouses.</b>		
Pache	Alexis	Suisse	117	Pache	Gamaine. Bertha	Suisse	266
id.	Charles	"	181	id.	Louisa. Anna	"	205
Pagezy	Ernest	"	222	Pahud	Julia	"	182
Pakiti	Charles-Henri	"	188	Pasche	Bertha	"	346
Panchaud	Georges-Léon	"	162	Pathey	Lina	"	185
id.	Jean-Louis	"	378	Paturat	Louise-Marie-Arme	France	52
Paquier	Jules-Henri	"	73	Pauli	Bertha	Suisse	355
Parised	Adrien-Aloy	"	178	Pelet	Rose-Adèle	"	156
Pasche	Louis-Eugène	"	105	Peneveyte	Berthe-Marie	"	149
Passianoff	Grégoire	Grèce	206	Périllat	Hélène-Rose-Louise	"	260
Pathey	Maurice	Suisse	185	Pernet	Elisa-Augustine	"	139
Péclard	Alfred-Louis	"	349	Perret-Jeanmet	Louise-Hortense	"	100
Pellau	Ernest	"	399	id.	Berthe-Marguerite	"	197
Peneveyte	Jules-Georges	"	330	Perrier	Hélène-Louise	France	107
Peneveytes	Oscar	"	177	Perrin	Sabine-Henriette	Suisse	35
Périllat	Edouard-Daniel	"	103	id.	Jeanne-Emilie	"	64
Pettenoud	Edward	"	91	id.	Rose-Louise	"	387
Pettier	Guillaume-Jules	"	329	Peter	Marcelle-Louise-Hélène	"	296
Perrin	Maurice-Gustave	"	35	Petitmarthe	Alice-Louise	"	203
id.	Jules-Edouard	"	244	Philippis	Suzanne-Gabrielle	France	350
Perroud (Benquerel dit), Numa-Samuel			104	Pillichodj	Marguerite	Suisse	334
Peter	Henri-François-Louis	"	522	Pillet	Fanny-Henriette	"	204
Pethoud	Francis-Jules-Michel	France	241	Pilliet	Anna	"	154
Petipierre	Laurent	Suisse	296	Pochon	Anna	"	130
Petter	Alfred-Charles-Auguste	"	138	Poeterlin	Marie-Eugénie	"	83
Pfister	Albert-Gaspard	"	305	Poffet	Rosalie-Victorine	"	73
Picot	Léon-Eugène	"	94	Porchet	Rose-Célestine	"	177
Piquet	Emile-Ernest	"	29	Portet	Mary-Louise	Angleterre	390
Pillet	Lucien	"	155	Portner	Bertha	Suisse	215
Pinard	Adrien-Charles-Edouard	"	290	Pogin	Marie-Louise	"	264
Piotet	Charles-Louis-Gustave	"	280				
Porchet	Louis-Ami	"	377				
Prahin	Jules	"	169				
Purtscher	Albert	"	129				
Python	Joseph-Emile	"	327				

P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z







NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	<b>Epoux.</b>				<b>Epouses.</b>		
Hamuz	Oscar - Emile	Suisse	301	Hamuz	Rose - Louise - Elizabeth	Suisse	226
Hankin	Joseph	Geneve	177	Handin	Louise - Yvonne	"	229
Hecordon	Eugene	Suisse	217	Haraz	Germaine - Elise	"	72
Hedard	René - Armana	"	245	Hapin	Clara - Berthe dite Lily	"	46
Hegamey	Albert - Henri	"	302	id.	Constance - Ernestine	"	294
id.	Charles - Henri	"	347	Havussin	Nelly - Mathe	"	384
id.	Jules - Henri	"	357	Hegamey	Julie - Marguerite	"	59
Henck	Louis - Auguste	"	112	id.	Julie - Albertine	"	181
Hettig	Friedrich - Ludwig - Rudolf	Baden	14	Heist	Bertha - Elise	"	5
Hevelly	Henri - Octave	Suisse	60	Hetzky	Rebecca	Russie	167
Heymond	Edouard - Henri - Elsie	Marne	140	Hey	Alice	Suisse	99
Hithard	Edouard - Emile	Suisse	50	id.	Marie - Albertine	"	237
id.	Constant	"	61	Heymond	Elisa - Marguerite	"	166
Hichon	Eugene - Henri	"	317	id.	Elisa	"	230
Hieben	Albert - Paul	"	32	Hahn (de)	Antoinette - Susanne - Julie	"	114
Hies	Max - Adolphe	"	235	Hichard	Anais - Justine	"	135
Hister	Alfred - Henri	France	271	id.	Alice - Silva	Italie	161
*Holar	Ami	Suisse	166	Hiedet	Marguerite - Rose - Lydie	Suisse	146
Hosselet - Droux	Charles - Edouard	"	104	Hiesen	Marie - Louise	"	21
Hossi	Mario - Primo	"	31	Hikli	Jeanne - Anna	"	48
Hossier	Emile - Henri	"	224	Hobert - Xicon	Berthe - Aline	"	108
Hudolph	Eugene - Louis - Samuel	"	9	Hognon	Habelle	"	255
Hüttimann	Edouard - Albert	"	252	Hoth	Marie - Albertine	"	87
*Hochat	Marc - Henri	Suisse	125	Hothen	Germaine - Alice	"	241
id.	Auguste - Alfred	"	255	Houge	Alice - Henriette	"	291
				Houlet	Marie - Elfride	"	399
				Housseau (Samy au)	Alice - Julie	"	244
				Houvenaz	Berthe - Alice - Reine	"	304
				Houx	Sophie - Susanne	"	94
				Huyf.	Alice	"	265

R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z



NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	<b>Epoux</b>				<b>Epouses.</b>		
Salem	Salomon - Abram	Espagne	51	Sallar,	Juliette - Eliza	Suisse	101
Sandoz dit	Brigand, Gell-Georges	Suisse	159	Samson	Lina	"	102
Scheidegger	Jean - Louis	"	132	Sarrabeyroux,	Rosine	France	70
Scheriet	Maurice - Aloys	"	83	Savary	Marie - Louise - Hedwige	Suisse	160
Scherz	Jean - Arnold	"	350	id.	Marthe - Clara	"	168
Schiller	Antoine	"	36	Schaff	Elisabeth - Eleonore	Prusse	301
Schmid	Joseph - Louis	"	283	Schaller	Clara	Suisse	34
Schreiner	Paul - Alfred	"	215	Schweigger	Lydica - Frieda	"	310
Séguin	de La Marquis - Prosper - Anton	France	70	Schellet	Julie - Lina	"	357
Siegfried	Alfred - Albert	Suisse	390	Schepers	Paula - Maria - Imaldina	"	220
Smith	Sydney	Angleterre	137	Schereschewsky,	Tenny - Marie	Russie	309
Sonderregger	Louis - Jean	Suisse	243	Schiffmann	Blauche	Suisse	191
Spahr	Max	"	74	Schmid	Emma - Marguerite - Henriette	"	259
Spinneret	Jean - Charles	"	216	Schneiter	Marie - Elise	"	321
Stadler	Georges - Rodolphe	"	46	Schnider	Mathilde - Coralie	"	40
Stalder	Werner	"	348	Schön	Katharina	"	129
Steffen	Louis - Emile - Auguste	"	118	Schwab	Mathilde	"	366
Stein	Johann - Heinrich - Karl	Prusse	133	Schweizer	Louise	"	375
Stössel	Joseph - Walter	Suisse	21	Séclaud	Louise	"	91
Studet	Felix - Gabriel	"	120	Seewer	Rose - Alice	"	142
Szántó	Theodore	Hongrie	382	id.	Renée	"	362
				Senges	Henri - Marie - Theodorin	France	12
				Seni	Eliza	Suisse	176
				Sennwald	Germaine - Bernadine	Suisse	314
				Severino	Vda - Teunre - Marie	Italie	338
				Soldini	Luigina	Suisse	16
				Soloz	Germaine - Rose	"	344
				Spillet	Clara	"	363
				Struchen	Maria	"	317
				Süess	Marie	"	242

S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z





NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	<u>Epoux.</u>				<u>Epouses.</u>		
Bavoularis	Anastase	Grèce	354	Bauxe	Jeanne-Henriette	Suisse	23
Chiébaud	Robert-Alexandre	Suisse	333	Berrin	Adrienne	"	315
Bornare	Julien-Henri-Louis	"	117	Bhévoz	Marguerite-Louise	"	39
Breyvaud	Charles-Armand	"	307	Chierdy	Rose-Marthe	"	277
Bübolet-Hardy (de)	Charles-Albert	"	114	Corres	Esther-Ethi	Italie	57
				Crüb	Sola-Margaretha	Suisse	3
				Urschopp	Louise-Anne dite Renée	"	110

T  
U  
V  
X  
Y  
Z



NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
					<u>Epouses</u>		
				Angemacht,	Genevieve-Emma,	Suisse	236

U  
V  
X  
Y  
Z



NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	<b>Epoux</b>				<b>Epouses.</b>		
Walder	Hans-Max	Suisse	365	Wagnières	Louise-Anna	Suisse	231
Valéro	Gabriel	Turquie	241	Wagnon	Marie-Henriette	"	315
Valet	Edgar - Constant-Louis	Suisse	324	Wakli	Maria-Anna	"	277
Wattenwyl	Amédée-Friedrich-Rudolf	"	234	Valerianos	Marie-J.	Grèce	357
Weber	Gottlieb-Ernst	"	241	Walsiz	Aniela	Pologne	6
Wenger	Charles-Albert	"	237	Walton	Masson, Louise-Beatha	Suisse	55
Werly	Edouard-Ernest	"	10	Waney	Mathilde-Rosalie	"	80
Wierzynski	Bronislas-Victorin	Autriche	30	Vanier	Geneviève	France	98
Wid	Frédéric-Ernst	Suisse	110	Weill	Suzanna	"	65
Willeminot	Gustave-Léon-Aman	"	67	Weillard	Louisa	Suisse	190
Witzel	Léon	"	385	Wenger	Marthe-Lucie	"	158
Wiss	Edouard-Othmar	"	281	Werner	Elle-Maria	Prusse	225
Wizaya (de)	Joseph-Marie-Paul-Fernand	Espagne	323	Wersel	Valentine-Esodée	Suisse	132
Wodor	Allyse	Suisse	325	Wessaz	Lucie	"	281
Voëssay	Jean-Léon	"	108	Viennet	Jeanne-Augustine	"	84
Wokler	Urban-Léopold	"	221	Winandy	Odette-Manche	"	153
von Wattenwyl	Amédée-Friedrich-Rudolf	"	234	Vigueral	Mottet, Marie-Anna-Thérèse	"	79
Wörner	Edmond-Ernest	Suisse	513	Vionnet	Georgette-Laure-Cécile	"	109
Wuagneux	Georges-Edmond	"	112	Witz	Jeanne	"	30
Wyss	Edouard-Othmar	"	281	Voléry	Renée-Angèle	"	307
				Wullemoz	Jeanne-Adrienne	"	145













NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	<u>Epoux</u>				<u>Epouses.</u>		
Kemp	Konrad-Anton	Suisse	335	Tabiolo	Olga	Russie	96
Kugin	Emil	"	387	Tabinden	Louise-Alexandrine	Suisse	171
Kipper	Heinrich	Galicie	6	Teender	nee Fauchere, Jeanne	"	125
Korn	Henri-Albert	Suisse	239	Teingass	Marthe-Adèle	"	157
				Teubler	Rosa	"	365
				Teuntangwald,	Eufrosina dite Clara	"	249



